



**SÉANCE PLÉNIÈRE
DU CONSEIL REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE
DU VENDREDI 03 JUILLET 2020**

PROCÈS VERBAL

In extenso

ADOpte EN SEANCE PLENIERE DU 05 OCTOBRE 2020

Etat de présence

Étaient présents :

Madame Andréa BROUILLE (PS), Monsieur UTHURRY Bernard (ayant donné pouvoir en cours de séance à Monsieur Alain ROUSSET, PS), Monsieur NAUCHE Philippe (PS), Madame COUTANT Françoise (EC-EELV), Monsieur NEMBRINI Jean-Louis (PS), Madame WASZAK Reine-Marie (ayant donné pouvoir en cours de séance à Monsieur RAYNAUD Jean-Pierre, PS), Monsieur BLANCHARD Gérard (PS), Madame DERVILLE Sandrine (ayant donné pouvoir en cours de séance à Monsieur CHERET Pierre, PS), Monsieur RAYNAUD Jean-Pierre (PS), Madame BOUDINEAU Isabelle (PS), Monsieur LAGRAVE Renaud (PS), Madame VEYSSY Catherine (PS), Monsieur THIERRY Nicolas (ayant donné pouvoir en cours de séance à Madame MOEBS Christine, EC-EELV), Madame BARAT Geneviève (PS).

Madame ABELIN Véronique (UDI Ap), Monsieur AGUERRE Barthélémy (MODEM-Union Centriste), Madame ALCORTA Martine (PEPS), Madame ALMOSTER-RODRIGUES Anne-Marie (PS), Madame AMMOUCHE Soraya (PRG NA), Monsieur ARGENTON Xavier (UDI Ap, M : abs, AM : p.), Monsieur ASTIER Dominique (ayant donné pouvoir en cours de séance à Monsieur Mathieu HAZOUARD, PS), Madame AVERLAN Joëlle (ayant donné pouvoir en cours de séance à Madame BARAT Geneviève, PS), Monsieur BAUDE Vital (EC-EELV), Madame BAYLE Josie (MODEM-Union Centriste), Madame BEDU Anne-Laure (PS), Monsieur BELOT Nicolas (LR-CPNT), Monsieur BERGÉ Mathieu (PEPS), Monsieur BERROYER Jean-Paul (D.I.N.A.), Madame BEYRIS Maryline (PS), Madame BEZIAT Françoise (LR-CPNT), Monsieur BITEAU Benoît (PRG NA), Monsieur BLANCO Jean-François (EC-EELV), Madame BONJEAN Elisabeth (PS), Monsieur BONNEFONT Xavier (LR-CPNT), Monsieur BOUDIÉ Florent (ayant donné pouvoir en cours de séance à Monsieur BLANCHARD Gérard, PS), Madame BOULTAM Yasmina (PS), Madame BOURDIN Katia (ayant donné pouvoir en cours de séance à Madame COMBRES Maryse, EC-EELV), Madame BRUN Yveline (RN), Madame CALMELS Virginie (LR-CPNT), Madame CASSIN Armelle (LR-CPNT), Monsieur CATHUS Christophe (PS), Madame CHADJAA Sally (UDI Ap), Monsieur CAVITTE Pascal (PS), Madame CHADOURNE Sandrine (RN), Madame CHARAÏ Naima (PEPS), Monsieur CHARBONNEAU Jean-Romée (RN), Monsieur CHARTIER Olivier (LR-CPNT), Madame CHAUMERON Lucie (RN), Monsieur CHÉRET Pierre (PS), Monsieur CIBERT Cyril (PS), Madame CLAVEAU Charline (PS), Monsieur COINAUD Pierre (LR-CPNT), Monsieur COLOMBIER Jacques (RN), Madame COMBRES Maryses (EC-EELV), Monsieur CORREIA Eric (AM : pouvoir à Monsieur GUILLEMOTEAU Patrick, PS), Monsieur CORSAN Jean-Jacques (PS), Madame COSTES Marie (LR-CPNT), Monsieur D'AMÉCOURT Yves (LR-CPNT), Monsieur DARBON Alain (PS), Madame DE AZEVEDO Aurélie (D.I.N.A.), Monsieur DEGUILHEM Pascal (PS), Madame DELCOUDERC-JUILLARD Nathalie (PS), Monsieur DELPEYRAT-VINCENT Stéphane (ayant donné pouvoir en cours de séance à Madame BOUDINEAU Isabelle, PEPS), Monsieur DELRIEUX Benjamin (PS), Monsieur DE LACOSTE-LAREYMONDIE Jean-Marc (RN), Monsieur DESHAYES Maurice-Claude (PS), Madame DIAZ Edwige (ayant donné pouvoir en cours de séance à Monsieur CHARBONNEAU Jean-Romée, RN), Monsieur DIONIS DU SÉJOUR Jean (MODEM-Union Centriste), Monsieur DORTHE Philippe (PS), Monsieur DRAPRON Bruno (UDI Ap), Monsieur DUBOIS Robert (RN), Monsieur DUFORESTEL Pascal (PS), Monsieur DURAND Pierre (LR-CPNT), Madame DURRUTY Sylvie (LR-CPNT), Madame DUTARET-BORDAGARAY Claire (LR-CPNT), Monsieur EMON Jacky (PS), Madame ESPAGNAC Frédérique (PS), Madame ESTRADE Hélène (LR-CPNT), Monsieur FEKL Matthias (PS), Monsieur FELTESSE Vincent (PS), Madame FERREIRA Otilia (MODEM-Union Centriste), Madame FRANCO Natalie (AM : pouvoir à Monsieur FROUSTEY Pierre, PS), Monsieur FREL Lionel (ayant donné pouvoir en cours de séance Monsieur BAUDE Vital, EC-EELV) , Madame FROPOS Sabine (D.I.N.A.), Monsieur FROUSTEY Pierre (PS), Monsieur GAMACHE Nicolas (EC-EELV), Madame GENDREAU Béatrice (PS), Madame GÉRARD Anne (PS), Monsieur GERARD Vincent (D.I.N.A.), Monsieur GUILLEMOTEAU Patrick (M : pouvoir à Madame GENDREAU Béatrice, PS), Madame HARRIBEY Laurence (ayant donné pouvoir en cours de séance à Madame ROUEDE Laurence, PS), Monsieur HAZOUARD Mathieu (PS), Madame HÉNAUT Christelle (ayant donné pouvoir en cours de séance à Monsieur GERARD Vincent, D.I.N.A.), Madame HÉRAUD Lydia (PS), Monsieur HOUDET Christian (RN), Monsieur HUSTAIX Gilles (RN), Monsieur IRATCHET Jean-Michel (RN), Monsieur JACQUILLARD William (PEPS), Madame JEANSON Françoise (PS), Madame JOUBERT Florence (RN), Madame JUTEL Elisabeth (PEPS), Madame KASRI Shamira (PS), Madame LAFFORE Sandrine (PS), Madame LAINEZ Marie-Claude (MODEM-Union Centriste), Monsieur LAMARA Laurent (RN), Madame LAMARQUE Gisèle (PS), Monsieur LAOUANI Tarik (PS), Madame LAPRÉE Véronique (LR-CPNT), Madame LATOURNERIE Marie-Angélique (LR-CPNT), Monsieur LAURENT Patrice (PS), Madame LE GUEN Nathalie (D.I.N.A.), Madame LEICAGUEÇAHAR Alice

(EC-EELV), Madame LENFANT Julie (PS), Madame LE YONDRE Nathalie (PS), Monsieur Bernard LUMMEAUX (LR-CPNT), Monsieur MALHERBE Gonzague (RN), Madame MARCHAND Régine (PRG NA), Madame MARTY Christine (D.I.N.A.), Madame MESNARD Françoise (PS), Madame Sophie METTE (MODEM-Union Centriste, M : abs, AM : p.), Madame MOEBS Christine (EC-EELV), Madame MOGA Martine (MODEM-Union Centriste), Monsieur MOLIÉRAC Guillaume (PS), Madame MONCOND'HUY Léonore (ayant donné pouvoir en cours de séance à Monsieur PERREAU Thierry, EC-EELV), Monsieur MOREAU Guy (PS), Madame MOTOMAN Laurence (EC-EELV), Monsieur MUÑOZ Jonathan (PS), Madame NADAU Marie-Françoise (LR-CPNT), Madame NAYACH Laure (PS), Monsieur ORVAIN Jérôme (EC-EELV), Monsieur OXIBAR Marc (LR-CPNT), Madame OZSOY Mumine (EC-EELV), Monsieur PAGÈS Jean-Louis (EC-EELV), Monsieur PALUTEAU Bruno (RN), Monsieur PATIER Christophe (LR-CPNT), Monsieur PERREAU Thierry (EC-EELV), Madame PIEUCHOT Christelle (PS), Madame PINVILLE Martine (PS), Monsieur PUYJALON Eddie (LR-CPNT), Monsieur RABIT Philippe (LR-CPNT), Madame REQUENNA Pascale (MODEM-Union Centriste), Monsieur ROGISTER Thierry (RN), Madame ROUËDE Laurence (PS), Monsieur SABAROT Henri (PS), Madame SABOURIN-BENELHADJ Muriel (PS), Monsieur SAINTE-MARIE Andde (PS), Madame SAINT-PÉ Denise (MODEM-Union Centriste), Monsieur SAUVAITRE Daniel (LR-CPNT), Monsieur SEBTON Aurélien (UDI Ap), Madame SIMONÉ Maryline (PS), Monsieur SORE Serge (PS), Monsieur TAUZIN Arnaud (LR-CPNT), Monsieur TIRANT Benoit (PS), Madame TORTOSA Huguette (PS), Madame TRAPY Nathalie (PS), Monsieur TRIFILETTI Stéphane (EC-EELV), Monsieur TRIJOLET Thierry (PS), Madame TYTGAT Catherine (PS), Madame VALKO Odile (PS), Monsieur VERDIN Alain (RN), Monsieur VEUNAC Michel (MODEM-Union Centriste), Monsieur VICTOR Cyril (LR-CPNT), Monsieur VINCENT François (PS), Madame VOLPATO Mireille (PS), Madame WERBROUCK Séverine (RN), Monsieur WILSIUS (PRG NA).

Étaient représentés :

Monsieur DAURÉ Jean-François (ayant donné pouvoir à Monsieur EMON Jacky, PS), Madame DUTOYA Emilie (ayant donné pouvoir à Monsieur DELRIEUX Benjamin, PS), Madame LANZI Nathalie (ayant donné pouvoir à Madame BROUILLE Andréa, PS), Monsieur MINVIELLE Michel (ayant donné pouvoir à Madame CHARAÏ Naïma, PEPS)

Étaient Excusés :

Monsieur AUDI Antoine (LR-CPNT), Monsieur BLANCHÉ Hervé (LR-CPNT), Monsieur BOUSQUET-CASSAGNE Etienne (RN), Madame CHASSAGNE Christelle (MODEM-Union Centriste), Madame CHEYROUX Claudie (RN), Monsieur José DINUCCI (RN), Monsieur FLORIAN Nicolas (LR-CPNT), Madame FONTALIRAN Nathalie (LR-CPNT), Monsieur GUERIN Guillaume (LR-CPNT), Madame LAPORTE Hélène (RN), Madame MARENDAT Véronique (MODEM-Union Centriste), Madame SIARRI Alexandra (LR-CPNT)

S O M M A I R E

Séance Plénière du 3 juillet 2020

Sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET

Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Secrétaire de séance : Monsieur Henri SABAROT

- Ouverture de la séance par le Président	P. 9
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente	P. 32
- N° 1a - Compte administratif et compte de gestion 2019 - Budget principal	P. 33
	Vote P. 59
- N° 1b - Compte administratif et compte de gestion 2019 - Budget Annexe Agence Régionale de l'Innovation	P. 33
	Vote P. 59
- N° 1c - Compte administratif et compte de gestion 2019 - Budget Annexe Fonds Européens	P. 33
	Vote P. 60
- N° 1d - Compte administratif et compte de gestion 2019 - Budget Annexe Régie Cinéma	P. 33
	Vote P. 64
- N° 1e - Compte administratif et compte de gestion 2019 - Budget Annexe Service Public Local Production d'Energie Photovoltaïque	P. 33
	Vote P. 65
- N° 2a - Affectation du résultat Budget principal	P. 66
	Vote P. 66
- N° 2b - Affectation du résultat Budget annexe Agence Régionale de l'Innovation	P. 66
	Vote P. 67
- N° 2c - Affectation du résultat Budget annexe Fonds Européens	P. 66
	Vote P. 67

- N° 2d - Affectation du résultat Budget annexe Régie Cinéma	P. 66
	Vote P. 68
- N° 2e - Affectation du résultat Budget Annexe Service Public Local Production d'Énergie Photovoltaïque	P. 66
	Vote P. 68
- N° 3 - Actualisation des durées d'amortissement des immobilisations	P. 69
	Vote P. 69
- N° 4 - Rapport d'activité 2019	P. 70
	Vote P. 70
- N° 5a - Budget Supplémentaire 2020 - Budget principal	P. 71
	Vote P. 97
- N° 5b - Budget Supplémentaire 2020 - Budget Annexe Agence Régionale de l'Innovation	P. 71
	Vote P. 97
- N° 5c - Budget Supplémentaire 2020 - Budget Annexe Fonds Européens	P. 71
	Vote P. 98
- N° 5d - Budget Supplémentaire 2020 - Budget Annexe Régie Cinéma	P. 71
	Vote P. 98
- N° 5e - Budget Supplémentaire 2020 - Budget Annexe Service Public Local Production d'Énergie Photovoltaïque	P. 71
	Vote P. 99
- N° 6 - Communication : bilan de Néo Terra, un an après	P. 100
- N° 7 - COVID-19 : Urgence, transition et rebond	P. 119
	Vote P. 127
- N° 8 - Communication - Gestion des fonds européens pour la période 2021-2027	
	P. 128

- N° 9 - Feuille de route Cybersécurité 2020-2022 de la Nouvelle-Aquitaine, territoire de la confiance numérique P. 133
Vote P.139
- N° 10 - Feuille de route construction durable en Nouvelle-Aquitaine 2020-2023 P. 140
Vote P. 144
- N° 11 - Programme Service d'Accompagnement de la Rénovation Energétique (SARE) P. 145
Vote P. 146
- N° 12 - Partenariat entre l'Institution National des Métiers d'Art (INMA) et la Région Nouvelle-Aquitaine P. 147
Vote P. 148
- N° 13 - Conventions de partenariat en faveur du soutien à l'économie sociale et solidaire et la mise en œuvre des clauses sociales d'insertion dans les marchés publics régionaux entre la Région Nouvelle-Aquitaine et les Départements de la Haute-Vienne et de la Charente P. 149
Vote P. 152
- N° 14 - Engagement citoyen : protocole d'accord régional 2020-2022 pour l'engagement des jeunes en Nouvelle-Aquitaine avec l'Agence du Service Civique P. 153
Vote P. 155
- N° 15 - Sécurisation des parcours professionnels P. 156
Vote P. 158
- N° 16 - Communication relative à l'évaluation de la politique de construction des parcours d'accès à la qualification et à l'emploi P. 161
- N° 17 - Initiatives éducatives - Plan de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire P. 162
Vote P. 168
- N° 18 - Engagement citoyen - Convention de partenariat relative à la démocratie scolaire 2020-2022 P. 169
Vote P. 174

- N° 19 - Communication : rapport spécial sur les conditions d'exercice du mandat confié par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine aux Sociétés d'Economie Mixte pour la réalisation des travaux - exercice 2019. P. 175

- N° 20 - Le portail des territoires de la Région Nouvelle-Aquitaine - Communication P. 131

- N° 21 - Politique de l'eau : territoires sans pesticide et compétitivité dans l'industrie - Modification du règlement d'intervention P. 176

Vote P. 179

- N° 22 - Contrats de partenariat pour la gestion des poissons migrateurs sur les bassins Adour, Charente/Seudre, Dordogne et Garonne P. 182

Vote P. 184

- N° 23 - Contrats territoriaux en faveur de la restauration des milieux aquatiques : validation d'un contrat type sur le bassin Loire-Bretagne P. 185

Vote P. 186

- N° 24 - Retiré de l'ordre du jour P. 187

- N° 25 - Tableau des emplois P. 188

Vote P. 188

- N° 26 - Détermination des taux de promotion 2020 des agents de la Collectivité P. 189

Vote P. 189

- N° 27 - Communication - Charte de déontologie des agents et élus : révision du texte initial de 2017 P. 190

- N° 28 - Règlement intérieur : modification liée à l'usage de la visio-conférence P. 193

Vote P. 195

- N° 29 - Communication aux conseillers régionaux : prises à bail et conventions de disposition de biens régionaux P. 196

- Vœux et motions

- Motion : Activité réduite plutôt que licenciements P 197

Motion adoptée P 199

- Motion : Sauver et redonner confiance dans les transports publics P 200

Motion adoptée P. 201

- Motion : La Région Nouvelle-Aquitaine dit non aux plateformes logistiques des géants du e commerce P. 202

Motion adoptée P. 204

- Motion : Retirer le renard de la liste des espèces « susceptibles d'occasionner des dégâts » en Nouvelle-Aquitaine P. 205

Motion rejetée P. 210

- Vœu : Pour la protection des lanceurs d'alerte et la dissolution des cellules Demeter P. 211

Annexes

- Liste des Conseillers Régionaux P. 213

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR ALAIN ROUSSET,
PRÉSIDENT DU CONSEIL REGIONAL**

M. LE PRESIDENT. - Je vous remercie d'être venus et je salue tous les collègues qui sont soit à Poitiers, soit à Limoges, et celles et ceux qui sont devant leur ordinateur. Les Services techniques m'ont expliqué comment les choses allaient se passer, lorsqu'il y aura besoin de présenter des power-points, ils s'afficheront en grand sur vos écrans, de telle sorte que l'on puisse les uns et les autres, que ce soit en présentiel ou en distanciel, bien voir tous les éléments d'information dont nous pouvons disposer, que nos Services ont préparés.

Je voudrais d'ailleurs remercier particulièrement - parce que cette plénière est une plénière très conséquente, assez forte - les Services techniques qui travaillent sur le numérique et qui ont vraiment travaillé d'une manière assez extraordinaire. Vous avez remarqué qu'il y a eu des améliorations techniques assez importantes pendant toutes ces sessions. Vous avez remarqué aussi que - les Services me le faisaient remarquer hier - nous n'avons jamais autant tenu d'Assemblées plénières et de Commissions Permanentes, pendant cette crise. Je crois que l'on a eu six Commissions Permanentes, trois Assemblées plénières, et à la fois chacun a pu effectivement s'exprimer et pouvoir participer aux débats. Donc, merci à toutes et à tous.

Un mot au début de cette séance pour féliciter tous nos collègues qui ont été élus maires, hommes et femmes. Finalement, la Région est un bon tremplin - d'une certaine manière - vous me permettrez quand même de les citer, si cela n'allonge pas trop mon intervention.

Je vais le faire par ordre alphabétique des villes. Je suis amené à commencer par :

- Jean DIONIS DU SEJOUR,
- Xavier BONNEFONT à Angoulême,
- Armelle CASSIN à Argentonay,

Cela nous permet aussi de découvrir la carte de la région.

- Nathalie LE YONDRE à Audenge,
- Andréa BROUILLE à Bessines-sur-Gartempe,
- Michel MINVIELLE à Bordères,
- Christophe CATHUS à Calès,

- Catherine VEYSSY à Cénac,
- Julie LENFANT à Chaptelat,
- Nicolas GAMACHE à Châteliers,
- Cyril CYBERT à Chenevelles,
- Cyril VICTOR à Gouzon,
- Pascale REQUENNA à Hagetmau,
- Hélène ESTRADE à Lapouyade,
- Serge SORE à Luxey,
- Patrice LAURENT à Mourenx,
- Max OXIBAR à Ogeu-les-Bains,
- Bernard UTHURRY à Oloron,
- Marie-Françoise NADAU à Parentis-en-Born,
- Léonore MONCOND'HUY à Poitiers,

Je lui fais un coucou affectueux et lui souhaite bonne chance dans cette tâche de gérer la troisième ville de la région.

- Daniel SAUVAITRE à Reignac,
- Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES à Rochechouart,
- Hervé BLANCHER à Rochefort,
- Marie COSTES à Saint-Front-sur-Lémance,
- Geneviève BARAT, à Saint-Germain-Beaupré,
- Françoise MEYNARD à Saint-Jean-d'Angély,
- Alain DARBON à Saint-Léonard-de-Noblat,
- Stéphane DELPEYRAT à Saint-Médard-en-Jalles,
- Arnaud TAUZIN à Saint-Sever,
- Bruno DRAPRON à Saintes,
- Claire DUTARET-BORDAGARAY à Uhart-Cize,
- Pierre FROUSTEY à Vieux-Boucau,
- Guillaume MOLIERAC à Villeréal.

J'ai aussi une pensée particulière pour les candidats qui ont fait la compétition. Dans le contexte de baisse de la fréquentation des urnes, je pense qu'il est important que nous gardions une démocratie vivace et c'est par l'intermédiaire des élus locaux, des élus territoriaux, de leur responsabilité et de leur efficacité que nous ramènerons nos concitoyens aux urnes.

Bien sûr, cette plénière se tient à un moment charnière de sortie de la crise sanitaire, sortie, je l'espère, puisque dans tant de pays l'épidémie continue de flamber. Depuis une dizaine de jours - je le disais hier aux Présidents de Groupes - il n'y a plus de décès dans la région. Il reste toujours un certain nombre de personnes hospitalisées et même en soins intensifs.

Nous allons faire un point fixe sur nos dispositifs de solidarité, bien entendu. L'ordonnance m'a confié la possibilité de signer en accéléré un certain nombre de décisions budgétaires. Aujourd'hui, on continue d'en rendre compte.

Nous aurons aussi à examiner plus tard, leur efficacité et leur pertinence. Mais, il nous faut aussi, et c'est le sens de cette plénière, réfléchir aux moyens et aux longs termes. Comment accompagner le rebond, notamment en fonds propres de nos PME en diversifiant leurs activités, en s'adossant à Néo Terra pour accélérer les transitions ? Et à plus long terme, comment préparer ce que le vocable commun appelle "relocalisation", mais qui est plus une reconquête technologique, une analyse de notre souveraineté - je pense notamment aux médicaments - et aussi, n'en doutons pas, une modification de nos comportements individuels et collectifs. L'emploi sera notre principal défi, au cœur de nos actions et notre réflexion, car comment réorienter nos modes de vie et de production avec un chômage massif.

Certes, on peut penser que les filets sociaux (chômage partiel, maintien des contrats de travail et des compétences, baisse du temps de travail) vont permettre de passer les deux ou trois ans qui viennent, mais le risque d'un décrochage technologique de la France est bien là.

Comment une région française, beaucoup moins puissante que tous ses homologues européens peut-elle à la fois protéger ses entreprises et ses emplois, et stimuler et accélérer la transition environnementale et écologique ?

Comment initier et accélérer les innovations de rupture que nous impose le réchauffement climatique ?

C'est en même temps, une opportunité. On en parle depuis longtemps. Il faudra nous focaliser sur les secteurs où se joue l'avenir, je pense notamment à la santé. Comment biosourcer les médicaments de demain ? Comment retrouver notre souveraineté en matière d'électronique, qui est partout et dont nous ne savons plus faire, puisqu'en provenance de la Chine et de l'usine du monde, les éléments de base de l'électronique.

Comment organiser la formation aux métiers de demain ? Et comment - je sais que Jean-Louis NEMBRINI nous a alertés depuis le début, a alerté l'ensemble des Collectivités - penser aux jeunes, à la jeunesse, qui a pu réussir un CAP, un Bac pro, un BTS pro, et en même temps qui ne trouvera pas à la rentrée les emplois nécessaires ? Comment imposer à l'Éducation Nationale une formation pour ce type de jeunes à la rentrée, et s'il le faut, nous engager dans le cadre de nos compétences pour faire que dans les lycées professionnels et les CFA, nous puissions avoir cette sur-diplomation des jeunes qui risquent d'ici la fin de l'année de se retrouver en quête d'un travail ?

Trois Groupes de travail ont été mis en place, avec à la fois la Région et ses équipes, et des acteurs du monde économique, sur la santé et les médicaments, sur l'électronique et sur la diversification de nos activités. Je pense notamment aux entreprises de l'aéronautique qui vont particulièrement souffrir dans les mois qui viennent.

L'écosystème de confiance que nous avons créé permet de mobiliser toutes les forces technologiques entrepreneuriales et humaines. C'est une belle fierté pour nous. Certes, nos moyens financiers, nos ressources sont impactés par cette crise, mais la bonne santé financière de la Région, et nous le verrons tout à l'heure à l'occasion de la présentation par Andréa du compte administratif, est un atout.

Cependant, l'incertitude sur l'avenir des Régions est un handicap, certes, les élections régionales ont atterri à la date fixée au départ. Mais quid du projet de décentralisation ou de régionalisation ? Je plaide - vous le savez - comme beaucoup d'entre vous par-delà les sensibilités politiques pour un réel bond de régionalisation comme dans les années 80.

Il faut qu'il y ait une classe moyenne de Collectivités territoriales, comme en Europe, comme il doit y avoir une classe moyenne d'entreprises, parce que l'on voit que la résilience des ETI est beaucoup plus forte que la résilience d'autres types d'entreprises.

De la même manière qu'il doit y avoir une classe moyenne de financement de l'économie. C'est ce que nous allons lancer à l'occasion du plan de relance et de transition avec un appel public à l'épargne.

Je plaide aussi pour que la santé et l'éducation soient sous la responsabilité de la Région, comme dans tous les pays européens. Pour avoir organisé des visioconférences avec mon collègue d'Emilie-Romagne et mon collègue du Land de Hesse, je peux vous dire que la capacité de réactivité, d'agilité et de moyens financiers, et de cibles surtout, est incommensurablement différente.

Pour l'heure, nous avons fait le bilan d'une année de Néo Terra. 40 % du budget affecté pendant cette période considérable, même si toute une partie de l'action de la Région, je pense à l'éducation et à la formation, n'est pas « néo terraisable », et en même temps, on voit bien

qu'il y a là, un guide politique de nos actions et surtout que ce guide politique a été repris par tous les acteurs économiques et sociaux et par les acteurs territoriaux.

Cette relation de confiance, et en même temps cet élan adossé à un travail de 450 scientifiques, donne une feuille de route à toutes les équipes de la Région.

La Région, le Conseil Régional a pris une dimension nouvelle dans cette crise, assumant un leadership plus fort, y compris sur la logistique des équipements de protection individuelle.

Le hall de la Région - vous l'avez vu - est devenu une forme de gare de triage de ces équipements de protection. Concertant en permanence, avec les autres Collectivités territoriales, Intercommunalités, Départements, concernant avec les acteurs économiques et sociaux, et territoriaux, sur la transition et la relance, cette expérience et cette pratique, nous allons bien sûr la faire perdurer.

Voilà, mes chers collègues, ce que je voulais évoquer en avance, en début de cette séance. Et puis, j'accueille la remplaçante de Laurent LENOIR - et j'ai une pensée bien entendu avec vous pour sa famille - Shamira KASRI, qui est en visio.

Shamira, pouvez-vous répondre pour manifester votre présence, de telle sorte que nous vous installions officiellement ?

Mme KASRI. - Oui. Bonjour Président. Bonjour à tous.

M. LE PRESIDENT. - On vous accueille avec plaisir.

Mme KASRI. - Merci.

M. LE PRESIDENT. - Bienvenue au Conseil Régional. C'est un mandat qui sera un peu court, parce que, comme la date des élections est maintenue en mars de l'année prochaine, a priori, sauf coup de théâtre.

Mme LE GUEN. - Président, chers collègues. Nous retrouvons aujourd'hui un fonctionnement presque normal dans cette Assemblée. Il était temps de nous approprier à nouveau une vie démocratique de ce nom puisque les échéances municipales ont eu lieu, les restaurants, magasins et autres lieux publics ont progressivement rouvert, ainsi que les écoles depuis le 11 mai.

A ce sujet d'ailleurs, nombre d'enseignants attendent avec impatience la délivrance du badge de "super prof" par le Rectorat de Poitiers, à l'image des coureurs avec leurs montres Garmin et les widgets en guise de récompense du 1 000 mètres en une heure.

Il est donc évident que nous n'allons plus vous donner nos positions de vote en amont, jusqu'à la fin de la mandature. Il convient dorénavant de respecter la vie démocratique de chaque Groupe d'Opposition.

Une fin de mandature d'ailleurs dont nous venons d'apprendre la date. Il était parfois nécessaire de lire la presse régionale pour savoir ce que vous en pensiez, d'autres Présidents de Régions ayant fait le choix de s'entretenir avec les Groupes de leurs Assemblées respectives à ce sujet. Vous semblez préférer faire cavalier seul dans la seule Région expérimentale de l'Hexagone, mais vous nous avez donné un semblant de réponse et d'ailleurs, peut-être, finirez-vous Ministre de la Cohésion des Territoires ! Quid ?

Concernant notre séance de travail d'aujourd'hui, tout d'abord, nous n'allons pas nous attarder sur les comptes 2019 et les budgets supplémentaires 2020, nous en avons déjà parlé ici, nous ne siégeons pas en Commission des Finances. Notre discours ne changera donc pas à ce sujet.

En revanche, nous serons plus interventionnistes sur le prochain budget très difficile à concocter suite à la crise sanitaire du Covid-19.

Ensuite, concernant la reprise économique et les plans d'urgence, jusqu'à ce jour, vous avez toujours reçu notre pleine confiance.

Enfin, d'autres dossiers concernant le numérique, la construction et l'emploi pour lesquels nous allons donner notre position de vote, mais attention, Président, tout ce que nous lisons, tout ce que nous entendons ou écoutons est irrémédiablement saupoudré de Néo Terra. Nous sommes en faveur de ce projet, vous le savez, mais celui-ci commence à devenir complètement allergisant.

A l'heure où une vague verte déferle sur la France, dont plusieurs communes néo-aquitaines, certains s'interrogent et ont peur pour ne pas dire, très peur, pas de vouloir défendre la nature, mais plutôt d'avoir transformé un combat écologique en véritable religion politique. L'écologie a littéralement été kidnappée par la Gauche, alors que par définition, elle appartient à tout le monde. Et là-dessus, je sais de quoi je parle, j'étais Conseillère municipale de Bègles.

Les Français veulent bien être écoresponsables, mais certainement pas coresponsables, ils n'ont pas envie, voyez-vous, que l'on contrôle leur vie. Oui, les Français n'ont pas envie que l'on leur dise quoi manger ; les Français n'ont pas envie que l'on leur dise quoi porter ; les Français n'ont pas envie que l'on leur dise où vivre ; les Français n'ont pas envie que l'on leur dise quelle voiture acheter. C'est dommage, c'est con, mais c'est la réalité. C'est ainsi. Surtout dans le pays classé numéro 2 sur 180 dans les moins pollués au monde, juste derrière la Suisse.

Mais, n'oublions pas, l'imposture consiste à faire croire que le mensonge généralisé est notre vérité, à tous. Alors, je ne fais guère d'illusions. Dans six ans, et vous l'avez d'ailleurs évoqué, les cartes seront rebattues lorsque nous serons revenus à un taux de participation

normal dans les élections. Ceux qui, comme moi, en aurons marre de se faire shooter par des vélos et des trottinettes dans le couloir réservé aux joggers à Bordeaux, iront renverser à leur tour la sainte prêtresse GRETA. Merci Président.

M. LE PRESIDENT. - Il fallait le faire.

M. COLOMBIER. - Monsieur le Président, mes chers collègues. Je voudrais tout d'abord, moi aussi, féliciter nos collègues élus lors des dernières élections municipales, à la tête de la municipalité, de leur commune, et les autres, en tant que Conseillers municipaux, vous les avez un peu oubliés. Notre Groupe en compte donc un certain nombre, ce qui n'enlève rien à leur motivation, c'est tout de même une parodie de démocratie à laquelle nous avons assisté avec un premier tour où le Président de la République, à douze heures de l'ouverture d'un scrutin, a recommandé aux électeurs de rester chez eux du fait de la crise sanitaire.

Je ne peux m'empêcher d'y voir, pour partie, le poids de la perspective annoncée de la raclée électorale d'En Marche dans cette décision.

Un deuxième tour, sans vraie campagne de terrain, a amené plus de 60 % d'abstentions sur notre région, voire 70 % sur la deuxième ville du département de la Gironde, à savoir Mérignac. Aussi, les maires ont-ils été élus par 19, 16 ou 21 % du corps électoral de leur commune. Je prends par pur hasard, Bordeaux, Poitiers, ou Saint-Médard-en-Jalles, sans remettre en cause la qualité personnelle des candidats.

Cette dérive est un désaveu cinglant pour notre système démocratique ; le résultat fut une vaguelette verte, vaguelette car à de telles hauteurs de vide électoral, on ne peut pas parader.

Nous avons de quoi nous inquiéter quand on constate que le nouveau maire écolo-socialo-comarcheur à Bordeaux annonce quarante-huit heures après son élection, qu'à terme la ville sera interdite à la circulation automobile, pour se reprendre le lendemain devant la levée de boucliers des Bordelais en assurant que ceci prendrait quand même un certain temps, mais que l'objectif restait le même.

Je n'ai, comme beaucoup, aucune envie de voir Bordeaux à l'image des villes de ce grand pays de la liberté qu'est la Chine, nos rues envahies exclusivement par des milliers et des milliers de cyclistes.

Mais nous n'en sommes qu'au début des utopies écologistes ainsi que certaines mesures de Néo Terra illustrent bien cet irréalisme. Le Rassemblement, lui, vient de démontrer que le temps des combinaisons électoralo-politiciennes, et surtout anti-démocratiques, du soi-disant Front Républicain avaient vécu. Louis ALIOT a battu ce mur de la honte électorale, mur honteux et imbécile.

Face à nous, les conséquences de la crise économique et sociale commencent à s'abattre sur le pays et notre région. Face à la récession inévitable que nous allons connaître, nous devons, sur tous les fronts qu'il s'agisse des entreprises, de l'aéronautique avec 5 000 emplois apparemment qui vont être supprimés à Toulouse, ou des services, préserver nos acquis et préparer la relocalisation vitale pour notre pays.

Mais nous sommes très inquiets par votre politique budgétaire, dont le budget supplémentaire semble esquisser quelques lignes de l'endettement, de l'emprunt, et pas d'économies sur des lignes non prioritaires ou en dehors de nos compétences. Nous vous demandons depuis des années d'adapter nos finances à la réalité économique régionale, et de resserrer le budget.

L'emploi va évidemment être un des principaux perdants dans les mois à venir. A ce sujet, c'est avec stupeur que nous avons appris que SANOFI allait supprimer un millier d'emplois en France, dont une bonne partie, malheureusement, sur son site de Mourenx. Avec plus de quatre milliards de dividende et son positionnement pour être sur les rangs de la fabrication d'un vaccin contre le coronavirus, notre plus grande entreprise pharmaceutique ne peut ajouter aux disparitions des PME le drame de centaines de familles en les jetant dans le chômage.

Le Bassin de Lacq peut accueillir, en effet, au titre de la relocalisation la production de fabrication d'éléments pharmaceutiques, de médicaments et de cosmétiques. Ce site en déshérence depuis des années s'y prête, encadré de plus par les garanties de sécurité de type Seveso.

Je vous demande non seulement de soutenir, certes, mais d'être avec les partenaires locaux, le fer de lance de ces relocalisations et de la défense, comme de la future croissance, nous l'espérons, de l'emploi pour le Béarn.

Notre rôle est non seulement de protéger mais de sauver ces secteurs importants de notre région. Il est tout de même étonnant et anormal que notre GIA ou Commission de développement économique n'est même pas évoqué cette situation, comme d'autres.

Enfin, Monsieur le Président, je réitère le constat du prurit de notre Institution en matière de partenariats, de conventions, de feuilles de route, de charges, dans les domaines les plus divers au fil de nos plénières. Cette inflation amène un manque sérieux de suivi, du fait qu'aucune estimation financière ne les accompagne en général ; vous nous demandez donc de voter des chèques en blanc. A combien se monte le nombre de ces documents qui je le crains se doublonnent dans les thématiques déjà bien pourvues et cadrées dans notre budget. Des doublons ou triplons sont évidemment à craindre.

J'aimerais que vous nous fassiez parvenir les titres et le nombre de tous ces engagements depuis le début de la mandature. Alléger la bureaucratie, l'inflation de ces documents sera un

des éléments qui nous permettra une lisibilité et une efficacité plus grandes pour faire face aux temps difficiles qui nous attendent.

Je vous remercie.

Mme REQUENNA. - Monsieur le Président, mes chers collègues. D'abord, vous dire tout le plaisir de pouvoir se retrouver en présentiel. A mon tour également, au nom du Groupe MODEM et Union Centriste, féliciter l'ensemble de nos collègues élus les 15 mars et 28 juin dernier, qu'ils s'agissent de maires ou de conseillers municipaux.

Nous avons à l'ordre du jour une plénière technique avec des sujets financiers sur lesquels je reviendrai en temps voulu, quelques feuilles de route, contrats et conventions, et une délibération sur l'impact du Covid et des mesures rebonds envisagées par notre Institution sur laquelle mon collègue Jean DIONIS interviendra.

La vision technique et la réponse immédiate ont été de rigueur pour affronter la brutalité et la soudaineté de cet événement. L'État, la Région et plus globalement de nombreuses Collectivités ont pris leur part pour accompagner les ménages, les entreprises et les plus fragiles. Je veux ici, Monsieur le Président, saluer votre engagement, celui des Services, et vous remercier pour l'action qui a été la vôtre et que nous avons soutenue, dès le départ, pour gérer l'urgence et donc l'immédiateté de la crise.

Malgré cela, nous savons que l'horizon sanitaire, social et économique n'est pas encore dégagé. Cette crise sanitaire, sociale et économique a posé des contraintes matérielles et a nécessité une réponse rapide. Elle impose maintenant de repenser nos modèles de manière systémique, de rompre avec des paradigmes qui s'avèrent dépassés et de réorienter nos priorités.

Monsieur le Président, je vous l'avoue, aujourd'hui nous attendions que nous prenions des rendez-vous pour poser d'abord les problématiques qui découlent de la situation, jusque-là jamais connue, que nous venons de vivre. Pour passer d'une vision technique de gestion de crise à une réflexion plus globale sur les nouveaux paradigmes qui vont conduire notre action dans l'avenir.

Des rendez-vous aussi pour que nous réfléchissions à une pensée organisée différemment, qui doit être travaillée sans que les dogmes de chacun en soient le moteur, une réflexion préalable qui sort des cadres "emblématiques" de la Région.

Nous attendions, Monsieur le Président, que vous nous proposiez la création d'une Commission qui réfléchisse à une nouvelle action régionale qui propose de nouvelles orientations pour adapter nos productions et nos réponses face à des événements tels que celui que nous venons de vivre.

Monsieur le Président, la réponse à la crise n'est pas seulement technique et comptable, elle est aussi philosophique et sociétale, car comme l'écrit Edgar MORIN dans son tout récent ouvrage intitulé "Changeons de voie", nous voici entrés dans l'ère des incertitudes. A nous, dans notre Collectivité, de tirer ces leçons, de prendre des initiatives pour de nouvelles politiques face à la tentation, un retour à l'ordre antérieur, face aux pressions qui se manifestent déjà pour revenir aux lois d'avant la crise, face à ceux qui se sentent pousser des ailes et voudraient imposer leur vision de manière dogmatique et autoritaire. Cet exercice est difficile, j'en conviens, surtout dans la période dans laquelle nous arrivons.

Dans le budget supplémentaire, Monsieur le Président, vous parlez d'un budget de fonctionnement normalisé à l'horizon de 2024. Je ne peux pas penser que votre ambition soit de revenir à la norme. Nos visions politiques, économiques et sociales doivent-elles simplement reprendre leur cours précédent ? Ou au contraire sortir des sentiers battus et se réinventer, comme nous y invitait la Président de la République.

Monsieur le Président, il nous faut véritablement réfléchir aux suites à donner aux politiques régionales après la crise inédite que nous venons de traverser. Quelles nouvelles priorités pour notre Région ? Quelles orientations novatrices ? Quels infléchissements apporter à nos certitudes d'avant ?

Vous l'aurez donc compris, Monsieur le Président, notre Groupe demande la création d'une Commission extraordinaire, transpartisane qui audite des experts, qui réfléchissent ensuite aux nombreuses questions que la crise a révélées, à ces leçons pour les politiques. Et je suis convaincue que cette demande est partagée par beaucoup d'entre nous au sein de cette Assemblée.

La délibération 7 "urgence, transition et rebonds" ne nous suffit pas. Jean DIONIS DU SEJOUR vous expliquera également pourquoi.

Je souhaite prendre un seul exemple, et vous l'avez évoqué, c'est pour cela que je pense que nous pouvons trouver une solution : la sous-production de produits nécessaires dans le domaine de la santé, notamment, qui interroge sur la surproduction de produits parfois superflus. Nous aurions aimé faire des propositions au sein de cette Commission extraordinaire et nous les ferons, si vous l'ouvrez, notamment en matière de fabrication de molécules de médicaments.

Aujourd'hui, 80 % de la fabrication des molécules des médicaments est externalisée, et 100 % de ma fabrication des génériques est sous-traitée. La crise sanitaire qui a mis en exergue le risque de cette dépendance conjuguée à la réduction des écarts de coûts des pays émergents, permettent d'envisager une relocalisation de la production de certains médicaments.

Bien entendu, l'approche globale ne nous incombe pas directement mais il nous paraît qu'à l'instar des régions les plus actives dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, telles qu'Auvergne-Rhône-Alpes, Ile-de-France et Normandie, et forte de soixante-trois établissements dont trente-sept sites de production, de son cluster sur les industries de la santé le GIPSO, la Nouvelle-Aquitaine pourrait aussi être force de propositions en matière de relocalisation et de fabrication de molécules thérapeutiques majeures.

Voilà, Monsieur le Président, une piste de réflexion que le Groupe MODEM et Union Centriste vous propose sur laquelle nous serions heureux de travailler. Donc, sachez que si vous nous invitez à la table des réflexions post-Covid, nous y viendrons volontiers.

Monsieur le Président, mes chers collègues, je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. - Merci Pascale. Il ne faut pas intervenir après les interventions générales, mais non seulement, je partage la réflexion que vous venez de faire, mais je l'ai anticipée. Vous le savez bien d'ailleurs, je l'ai évoqué tout à l'heure, et je vous en ai parlé puisqu'il y a déjà depuis deux mois un Groupe qui travaille sur la santé, qui a deux responsables : un ancien numéro 3 de SANOFI et le Professeur Bernard BEGAUD qui est un spécialiste du médicament. J'ai eu l'occasion de mettre en contact - et cela concerne Lacq, Jacques - les Directeurs de recherches des deux chimistes français SOLVAY et ARKEMA avec l'entreprise DRT des Landes, qui travaille sur le biosourcing des cosmétiques, et qui est en train de s'orienter le biosourcing des bases de médicaments.

Donc, c'est un vrai problème de souveraineté. Tout cela est déjà à l'œuvre. Bien entendu, on associera celles et ceux qui le souhaitent et qui peuvent apporter leurs idées. Mais comme vous le partagez, on l'a évoqué hier, il faut que les acteurs principaux qui ont la compétence et la puissance de feu le portent.

M. SEBTON. - Monsieur le Président, chers collègues. A mon tour de féliciter l'ensemble des élus, effectivement les Conseillers municipaux, les adjoints, les maires, nos collègues qui ont remporté ces élections brillamment, mais aussi, permettez-moi d'avoir une petite pensée pour ceux qui n'ont pas connu un tel succès, qui n'ont pas été élus, ou réélus, j'imagine que c'est un moment pas facile à passer et je pensais qu'il fallait avoir une petite intention pour eux.

M. LE PRESIDENT. - Je l'ai déjà dit.

M. SEBTON. - Très bien, si vous l'avez dit. Je n'ai pas été attentif, Monsieur le Président, et j'en suis désolé. Mais, je réitère.

Chacun a passé un dimanche différent. Pour ma part, c'était un bon dimanche, il y a peut-être des fois quelques déceptions mais, c'était un bon dimanche, parce que Jean-René

ETCHEGARAY est resté maire de Bayonne. C'était un bon dimanche, parce que l'on a beaucoup d'élus qui ont été confirmés dans leurs fonctions. Mais pour moi, c'était un bon dimanche, parce que je l'ai passé à Saintes, qui a vu la victoire d'un ami, la victoire pour nous aussi d'une ligne idéologique, et quand même, quand on fait de la politique, l'idéologie compte un peu. Il a défendu une ligne que l'on essaye de défendre, ici dans cette Assemblée plénière depuis quelques années. Je ne sais pas comment la définir ; peut-être une espèce d'écocentrisme. Seul contre tous, avec le courage contre tous les partis, avec le soutien d'aucun parti sauf de notre famille politique, il a réussi à remporter cette victoire, et forcément, je voulais en dire quelques mots.

C'est la victoire aussi d'un homme de terrain, d'un sapeur-pompier qui s'est préoccupé pendant la crise de ses concitoyens. C'est aussi la victoire de quelqu'un qui est dans le concret. J'ai trouvé extraordinaire que, juste après son élection, il ait proposé notamment d'être dans le concret, dans le symbole, en redistribuant six mois de ses indemnités et l'ensemble de son Conseil Municipal aux associations. Des fois, il y a des symboles qui comptent et je voulais l'en féliciter pour cela.

Ensuite, mon Groupe a été heureux aussi, particulièrement, d'une deuxième victoire. Moins de proximité partisane - pardon de le dire Bruno - plus de proximité générationnelle, je veux évidemment parler de la victoire de Madame la Maire de Poitiers, où l'on a été vraiment heureux pour elle parce que je parlais de courage, et s'il y a bien quelqu'un qui démontre ici que le courage est possible en politique, c'est elle. Donc, je voulais avoir un mot, même si je ne partage pas tout, mais l'on a quelques points communs, peut-être générationnels, et aussi sur les questions du climat.

C'était intéressant d'ailleurs de voir que cette élection était contre un élu très expérimenté du Parti Socialiste, et qui, malgré des fois une certaine condescendance, a réussi à s'imposer, et je pense que chacun devrait en tirer des leçons.

Comme tout le monde, nous voyons que l'on a beaucoup parlé d'écologie pendant cette campagne, que nos concitoyens y sont sensibles, et que c'est une préoccupation majeure, et tant mieux.

A titre personnel, je l'ai déjà exprimé ici, je ne crois plus à un clivage idéologique, Droite, Gauche, de toute façon, c'est quelque chose que les Centristes disaient souvent, mais là, très franchement, on voit que les lignes bougent et je crois beaucoup plus à un clivage idéologique autour du degré que l'on apporte sur l'urgence climatique. Même s'il y a clairement des habitudes tenaces d'appareils, on voit que des positions bougent.

On voit une opposition entre ce que l'on pourrait appeler, les tenants du productivisme, et d'autres sur une question de l'écologie un peu plus intégrale. Certains parlent d'un clivage

entre les destructeurs contre les terriens ; je crois que Delphine BATHO qui disait cela, ou j'ai entendu le maire de Lyon parler des terrestres et des non terrestres. Je peux partager ces rapprochements d'idées, même si encore une fois, notre parti n'est pas pour des rapprochements avec des fois l'Extrême Gauche.

Nous pensons, en effet, qu'il y a plus de différences, pour ne prendre que cet exemple - c'est un exemple que je prends souvent, Monsieur le Président, et je sais que l'on n'est pas du tout d'accord là-dessus - entre quelqu'un qui pense qu'il faut absolument tenir et contenir les vols internes plutôt que de prendre le train - pardon, je suis en train de ripper, je suis désolé - je voulais dire que c'était typiquement un sujet qui n'est pas un sujet Droite/Gauche, parce que l'on peut tout à fait être de Droite et considérer que l'avion n'est plus le transport de l'avenir quand le train permet les mêmes déplacements. Et l'on peut tout à fait être de Gauche, comme vous le montrez, Monsieur le Président, et considérer qu'il faut maintenir ce genre de déplacements.

Cela m'a marqué que les lignes bougent. Je ne sais pas si vous suivez ce qui se passe à la Métropole de Bordeaux...

M. LE PRESIDENT. - Je vous alerte sur le fait que vous inventez votre discours au fur et à mesure, il faut qu'il y ait tout le monde qui puisse s'exprimer. C'est la démocratie.

M. SEBTON. - Oui, bien sûr. Il me reste quatre minutes. Je vais les utiliser.

M. LE PRESIDENT. - C'est une façon très ancienne de faire de la politique. Je me tais pour attendre le silence.

M. SEBTON. - Justement, j'allais vous parler d'une façon très ancienne de faire de la politique. Je crois que ce qui se passe à la Métropole de Bordeaux est symptomatique du nouveau clivage dont je suis en train de parler. Votre ami, le Maire socialiste de Mérignac - c'est la presse qui le dit - préfère en ce moment, ce qui est étonnant, imaginer une alliance avec la Droite.

(Intervention hors micro inaudible)

M. SEBTON. - Excusez-moi, la Métropole de Bordeaux, c'est dans la Région Nouvelle-Aquitaine, si je peux en parler, j'en parle.

Vous parlez de vieilles méthodes, je vous en parle. Tout cela pour dire que je suis assez d'accord, qu'il faut revoir un peu le mode de scrutin des Métropoles pour éviter ce genre de tambouille, et ce que je vois, c'est qu'il y a des alliances pour maintenir l'aéroport ; il y a des alliances pour maintenir le prolongement de la rocade, alors que l'on n'est pas sur les clivages Droite/Gauche habituels.

Je voulais juste terminer sur le report des élections et la décentralisation. Alors, tant mieux, les élections ne seront pas reportées. Ce qui était intéressant dans la démarche du Président de la République, c'est d'imaginer à quel point on pourrait mieux décentraliser notre pays. Évidemment, on partage cette question.

Je vous avais posé une question orale, et je suis sûr aussi que la démocratie doit être décentralisée, et je vous avais proposé, Monsieur le Président, d'imaginer à quelques mois des élections, un peu comme dans une démarche proposée par Pascale REQUENNA, où l'on doit travailler sur le fond, que cette Assemblée plénière puisse ici avoir des débats de fonds et ne pas se contenter d'être une Assemblée délibérante, ce qui est tout à fait de sa compétence et ce qui est normal, mais si nous pouvions, à quelques mois des élections - je trouve que ce serait moderne - d'avoir des débats de fond, ici, sur des questions qui ont trait à l'action régionale. Donc, je vous invite à y réfléchir, et peut-être qu'à la prochaine séance de septembre ou celle d'octobre, nous pourrions prévoir un temps d'échange pour que chacun puisse exprimer ses positions sur les enjeux régionaux.

Nous avons parlé hier, pour finir, en Conférence des Présidents du Groupe de travail que nous vous avons demandé, que vous avez accepté, sur l'aéronautique. On en prend acte. On sera vigilant quand même sur la composition de ce Groupe de travail, et nous travaillerons de façon constructive là-dessus. Merci.

M. LE PRÉSIDENT. - Merci. Le seul point sur lequel je suis d'accord, c'est le dernier. J'ai des propositions. Maintenant, j'aurais plaisir à ce qu'il y ait un débat sur le contenu des Régions, demain.

Pour le reste, faisons attention à ne pas faire de procès d'intention, ou essayer subrepticement - c'est tellement gros à six mois des élections régionales - de faire des appels du pied, ici ou là, pour peut-être arranger son avenir. Il y a mieux.

M. PAGES. - Monsieur le Président et chers collègues. Vous imaginez la joie des Ecologistes. Effectivement, à l'attention de Monsieur COLOMBIER, je pense que ce ne sont pas des vaguelettes qui ont clapoté dimanche dernier, ce n'est pas non plus un raz-de-marée parce que l'on peut déplorer le taux d'abstentions qui est phénoménal, mais on peut dire que l'on a une marée, une vraie marée de montée des écologistes, qui est corrélative à autre chose, c'est le reflux économique dramatique que nous allons essayer de pallier dans cette plénière.

Pour nous, ces deux phénomènes qui se télescopent aujourd'hui ne sont pas le fait du hasard. Il y a une prise de conscience d'une urgence écologique que l'on rencontre là. On va faire effectivement face à une crise, qui est double, économique et écologique.

Pour nous, c'est à la fois une énorme menace, mais c'est aussi un formidable moment d'espoir. Dans cette Assemblée, combien de fois avons-nous été traités de sectaires, d'irresponsables, en prévoyant de Cassandra qui prévoyait toujours le pire. Eh bien, on voit maintenant que lorsque la société vacille, lorsqu'il y a des pans entiers de l'économie, de l'industrie qui sont menacés, quand il y a des plans de licenciements comme ceux d'Airbus, d'Air France que l'on a annoncés, on comprend alors que notre souci de résidence des territoires est quelque chose de très important, c'est un concept que nous portons, nous étions les seuls à promouvoir et cela devient un fil rouge indispensable.

Dans le paquet de mesures que nous allons adoptées dans la délibération n° 7, on voit qu'il y a des mesures urgentes pour la transition écologique et le rebond social, et l'on voit que toutes les solutions prônées par les Ecologistes commencent à être mises en œuvre : circuits courts, alimentation saine, autonomie énergétique, constructions durables, traitement et recyclage des déchets, renforcement de l'économie sociale et solidaire qui a été vraiment un tissu de résistance pendant l'épidémie. On reconnaît donc son immense intérêt social, territoires zéro chômeur etc.

Ces mesures sont prises dans l'urgence avec des moyens qui sont encore limités, pour préparer nos territoires à une transition écologique qui va être accélérée. Ce sont des mesures que nous réclamons depuis si longtemps, et que l'on aurait pu mettre en œuvre méthodiquement, avec des moyens adéquats au niveau de chaque Collectivité.

Cela dit en passant, on peut saluer nos collègues et les forces alliées aux Ecologistes qui ont gagné la ville de Bordeaux ou de Poitiers, ils vont devoir s'atteler sur leur territoire, comme les autres maires écologistes qui sont maintenant en responsabilité, à cultiver la résilience des territoires.

Responsabilité, vous savez, Monsieur le Président et chers collègues, que les Ecologistes ont souvent été traités d'irresponsables, alors que l'on peut remarquer que ceux qui gèrent des villes comme Éric PIOLLE à Grenoble, ou plus près de nous, Clément ROSSIGNOL-PUECH à Bègles, ils ont tous été reconduits de façon écrasante par leurs administrés qui ne les voient pas du tout comme des élus punitifs ou sectaires.

A l'attention de l'Extrême Droite, je dirais que les Maires Verts ne sont pas, du tout, des khmers verts, comme ils le vocifèrent. Ce sont des gestionnaires prévoyants et surtout responsables.

Mes chers collègues, on a besoin vraiment de responsabilités. Je vous rappelle que c'est l'irresponsabilité qui nous a conduit où nous en sommes, avec les conditions de vie même qui sont mises en danger pour demain et des personnes qui vont être massivement au chômage aujourd'hui.

C'est l'irresponsabilité de croire que l'on peut augmenter indéfiniment le trafic aérien, et ses milliards de passagers qui sillonnent la planète.

On peut continuer l'extraction des énergies fossiles, encourager l'agriculture intensive agrochimique, pousser une mondialisation effrénée des échanges, en sacrifiant les productions locales, poursuivre la destruction des terres arables, des espèces animales, et encourager l'accaparement et la pollution de l'eau.

Ce sont ces politiques irresponsables qui nous amènent au bord du chaos social avec des filières industrielles entières menacées, licenciements en cascade comme justement dans l'aéronautique, et un dérèglement climatique qui s'emballe. Dans notre région, on va beaucoup souffrir dans les années qui viennent.

Les maires écologistes et leurs alliés vont donc devoir commencer patiemment à s'atteler à, ce que l'on pourra appeler, cette réparation du monde, avec humilité, depuis leurs communes. Et nous devons en faire autant, à l'échelon régional, et cette plénière devrait y contribuer. Les vrais combats ne font que commencer, mes chers collègues, et nous ne reculerons pas devant l'urgence à agir, qui nous incombe, car nous sommes unis et nous avons d'extraordinaires atouts pour y parvenir.

Notre première chose, notre première richesse, ce sont nos personnalités politiques, comme par exemple, notre jeune collègue Ecologiste, Léonore. Je vais vous dire, chers collègues, si la remise en question permanente de ses convictions face au poids des conservatismes, et l'audace de proposer une alternative désirable est, paraît-il, une caractéristique de la jeunesse. Si le désir de coopérer en harmonie plutôt que de contraintes par violence est un cliché sexiste du féminin, si la volonté opiniâtre de protéger le vivant demeure le souci de l'écologie et bien chacun d'entre nous peut prendre modèle sur Léonore. Et cela qui en fait une source d'inspiration, parce que quel que soit son âge, on peut être jeune, quel que soit son sexe, on peut avoir l'esprit coopératif qui est attribué, paraît-il, aux femmes, et quelles que soient ses origines politiques, on peut *(problème son, inaudible)* convaincre que l'urgence écologique est là, et que nous devons tous nous unir pour la vaincre.

L'autre atout que nous avons et qui donne l'espoir est la prise de conscience individuelle, qui se mue en volonté collective, comme la convention citoyenne pour le climat nous le fait découvrir.

Mes chers collègues, c'est très simple. Tirez au sort 150 citoyens et citoyennes, faites-leur rencontrer des scientifiques et des experts pour qu'ils comprennent les enjeux économiques et climatiques *(problème son, inaudible)* travailler à des solutions, et vous obtenez 150 écologistes déterminés *(problème son, inaudible)* qui s'organisent en association *(problème son, inaudible)* de l'écologie.

Des citoyens de tous horizons sont-ils des écologistes fanatisés, manipulés par Europe Ecologie Les Verts quand ils proposent des mesures sur les transports aériens ou, par exemple, en ce qui concerne la transformation d'usines de production où ils proposent de renforcer les obligations relatives à la préservation de l'environnement, à l'aliénalisation du reporting, et l'étendue à tous les organisations, au calcul du champ des missions en scope 3, à l'élargissement du périmètre du reporting essor financier, au renforcement des obligations de reporting sur le secteur de la finance, à un bonus pour les entreprises ayant une évolution positive, à conditionner les aides publiques, à l'évolution positive du bilan gaz à effet de serre, à renforcer les clauses environmentalistes dans les marchés publics, etc., en un mot, à ce qu'ils proposent, parce que nous parlons aussi d'industrie, à quoi ? A établir une vraie éco-conditionnalité des aides publiques.

Non, vraiment, entre ces nouveaux élus qui nous aspirent et ces citoyens qui se mettent ensemble pour provoquer les nouveaux changements écologiques, ce sont des forces vives de l'avenir qui nous interpellent.

Monsieur le Président, mes chers collègues, ils nous interpellent, et nous devons collectivement y répondre. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. - Je crois qu'il faut que vous appreniez à valoriser aussi ce que vous faites quand vous êtes dans une équipe, parce que c'est important pour nos concitoyens, quand on est partie prenante d'une majorité de valoriser un dossier comme Néo Terra. Nous sommes les seuls à l'avoir fait, et c'est moi qui en ai pris l'initiative, personne d'autres, même si tout le monde y a contribué et que le vote de ce texte va bien au-delà de la majorité. Et en plus, nous appliquons ce que nous avons dit.

S'il y a un texte politique et non pas technique dans cette plénière, c'est bien celui de Néo Terra. Je prendrai un seul exemple, qui est unique. Les circuits courts, nul ne les a inventés, sauf que nous les avons mis en place depuis cinq, six ans, avec un homme remarquable qui est le gestionnaire du Lycée de Saint-Jean-Pied-de-Port, qui, aujourd'hui, a inventé une commande publique depuis plusieurs années. Vous verrez que nous allons les aider, aider l'association qu'il préside, à travers la fabrication d'un logiciel pour permettre à tous les gestionnaires de toutes les écoles, lycées, collèges et écoles primaires, de réorienter le type de production.

S'il vous plaît, ne réinventons pas la roue, et valorisons, parce que nous sommes, sur ce plan-là, assez uniques puisque ce dossier a reçu une récompense au niveau de Paris, et que j'espère qu'il pourra être diffusé partout.

Essayons de valoriser cela parce que devant nos concitoyens, si l'on veut éviter que l'abstention ne perdure, c'est comme cela qu'il faut s'exprimer, et non pas en donnant trop de leçons.

M. OXIBAR. - Au nom du Groupe Les Républicains et Mouvement de la Ruralité, je prends la parole en remplacement de Guillaume GUERIN qui est empêché, qui n'a pas pu se connecter. Je ne serai pas long. J'ai écrit un petit texte, à l'inverse de Monsieur SEBTON.

Mon collègue Olivier CHARTIER, Président de la Commission des Finances, interviendra plus longuement sur le BS. Quelques mots, cependant, sur la situation actuelle.

Nous vivons une drôle d'époque, une crise profonde, de nombreuses incertitudes pour l'avenir, y compris à la Région au niveau de nos ressources financières et nos perspectives de développement. Vous avez posé quelques interrogations légitimes dans votre propos liminaire, Président.

Les élections de dimanche ont consacré un nouveau système démocratique. Les Français ne votent même plus pour leurs maires. Il n'y a qu'à voir les faibles taux de participation. Et ne même temps, les vainqueurs sont ceux qui prônent un nouveau mode de participation citoyenne, dont on a du mal, parfois, à cerner les contours démocratiques, et Monsieur PAGES vient de nous en faire une formidable démonstration.

Le monde urbain, qui a des problèmes de mobilité et de logement, a désormais décidé d'imposer ces vues vertes depuis Poitiers et Bordeaux, à toute la Nouvelle-Aquitaine.

Pour ma part, je ne suis qu'un petit élu rural du Sud de la région, au pied des Pyrénées - vous le savez - avec cependant une forte présence industrielle. Je vis dans le jardin d'agrément vert des urbains qui votent vert. Je vis sur le lieu de vacances et de bonne conscience de ceux qui voudraient nous imposer leur vue depuis leurs centres urbains. Notre Région, désormais, voit double et voit trouble.

Le rural et l'urbain, un nouveau clivage, qui, je le crains, vont s'affronter sur des visions différentes. Je pense à nos territoires d'industries, nos filières aéronautiques ou bien de la chimie. Une question. Comment la Région va-t-elle continuer à les soutenir ? Cette industrie qui maille notre territoire, là où les salariés prennent leur voiture diesel pour aller de leur village à l'usine, comment votre majorité double et trouble pourra continuer à les soutenir ?

J'en terminerai, Président, en vous posant deux autres questions. La Région soutient le transport aéroportuaire - encore il y a quelques semaines, nous avons évoqué le sujet ici même - quelle sera votre politique de soutien aux aéroports ?

Deuxième question. La loi sur les mobilités laisse craindre des reports de projets. Dans notre région, il y a le projet de la LGV au Sud de Bordeaux qui est un enjeu majeur. Nous

avons souvent constaté que les deux Présidents de Régions, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, travaillaient dans le même sens que les Présidents de Métropoles, Bordeaux et Toulouse. Comment comptez-vous faire désormais pour faire avancer aussi, ce projet ?

Je vous remercie, Président.

M. LE PRESIDENT. - Vous faites du SEBTON à travers ces questions ?

M. OXIBAR. - J'ai un peu préparé quand même.

M. LE PRESIDENT. - D'abord, je prends avec beaucoup de gourmandise cette soudaine affection de beaucoup de monde, surtout ceux qui s'y sont opposés, à l'égard de la LGV. Je trouve cela gratifiant, quelque part. On s'aperçoit que la LGV est quand même un remède à la circulation des avions sur les lignes intérieures.

Il est évident que cela suppose un quota d'heures, deux heures ou trois heures, donc cela suppose que la LGV continue vers le Sud et vers Toulouse. Je le dis à tout le monde.

A droite, on a certaines parties de la Droite sur la LGV, il y a eu des remarques. Ne récupère pas cela, tu as souvent apprécié, Jean, que je me sois retrouvé un peu seul dans ce type de bataille.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Puisque vous nous interpellez, reconnaissez aussi...

M. LE PRESIDENT. - Non. Je ne t'interpelle pas. Jean.

M. DIONIS DU SEJOUR. - ... que ce soit les Républicains ou le Centre, on a soutenu le projet LGV. L'opposition est là-bas. Et c'est vrai qu'il faut les convaincre. C'est un débat important.

M. LE PRESIDENT. - Je m'y emploie. Donc, il faudra que l'on soit attentif effectivement dans l'immédiat, aux aéroports de Pau et de Biarritz.

M. BITEAU. - Monsieur le Président, chers collègues. Comme Pascale REQUENNA, je me réjouis que l'on puisse enfin se retrouver un peu plus nombreux en séance plénière, même si la situation, les gestes barrières et la distanciation physique - et je dis bien physique, Monsieur le Président, je vous rejoins, quand vous dénoncez l'appellation de distanciation sociale - ne nous permet pas encore de tous se retrouver dans cet hémicycle. Mais, j'ose espérer que dans les prochaines semaines, cela pourrait être le cas.

Je souhaite, justement, revenir en préambule sur la bonne gestion de la crise sanitaire pour cette Collectivité régionale, au premier rang de laquelle, Vous Monsieur le Président, l'Exécutif et bien sûr les Services de cette Région qui - ce n'est pas le cas pour toutes les Collectivités - ont été particulièrement réactifs et efficaces. Je crois qu'il est utile de le saluer

ce matin au moment où l'on a cette première séance plénière en présentiel depuis plusieurs semaines.

J'insisterai ensuite sur l'anticipation dont nous devons faire preuve. Pierre MENDES-FRANCE disait "Gouverner, c'est prévoir". Le rebond épidémique, même s'il n'est pas certain, doit être envisagé. Je sais que vous le faites, Monsieur le Président. Nous devons nous préparer dans l'anticipation à éviter que ce rebond potentiel épidémique ne nous impacte pas trop.

MENDES-FRANCE disait "Gouverner, c'est choisir". Nous devons aujourd'hui impulser des politiques d'anticipation, des politiques et des décisions qui préparent l'avenir et qui préfèrent les logiques préventives aux logiques curatives. Il faut aujourd'hui ressortir des logiques à court terme du passé.

Ce qui me permet d'engager un focus sur l'épisode électoral de ce week-end. J'y reviendrai très brièvement, mais on constate aujourd'hui que nos concitoyens aspirent globalement à un changement et à l'avènement d'une troisième voie, même si l'écologie politique, qui souvent a tiré la sonnette d'alarme avant tous les autres, est un mouvement déjà relativement ancien. Je vous rappelle René DUMONT sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur, en 74, qui levait le verre d'eau lors d'une campagne des élections présidentielles ; c'est dire s'il était visionnaire et avant-gardiste.

On constate aussi et surtout - je tiens à attirer votre attention - un réel désintérêt de nos concitoyens pour la politique et pour les Institutions, y compris à l'échelon communal, ce qui est un indicateur plutôt inquiétant. Cela doit donc collectivement tous nous interroger. Nous devons réinventer la politique et donner une bonne image de nous. Nous devons comprendre les changements et prendre en compte les attentes du peuple.

Enfin, et parce qu'aujourd'hui, c'est le premier jour de ce que l'on appelle "les grandes vacances", je veux vous parler aussi du tourisme, faire un focus pour conclure mon propos, qui est un secteur clé pour notre économie, Monsieur le Président, et pour notre image de marque, un secteur fragilisé par la crise également.

La Région Nouvelle-Aquitaine a su réagir avec des chèques-vacances qui sont à la fois une aide pour les familles modestes et un soutien pour ce secteur. La surveillance des eaux usées va également dans le bon sens. Donc, on peut saluer tout cela. Il est pourtant vital, tant économiquement qu'écologiquement, que le tourisme reprenne force et vigueur. Cependant, il faudra que toutes et tous, professionnels, touristes, saisonniers, soient mobilisés et vigilants afin que la saison soit réussie, et qu'elle ne soit pas perçue comme un vecteur d'aggravation de la Covid.

Je vous remercie de votre attention. J'ai été bref et je vous souhaite une bonne séance plénière.

M. LE PRESIDENT. - Merci Benoit. Je donne maintenant la parole à Matthias FEKL, pour conclure ce tour des Groupes de l'Assemblée.

M. FEKL. - Merci Monsieur le Président. Bonjour à toutes et à tous. A mon tour, je voudrais d'abord saluer et féliciter tous les maires qui ont été élus à l'occasion de ces élections municipales, ainsi que toutes celles et tous ceux qui intègrent les Conseils municipaux pour un magnifique mandat de proximité au plus près des attentes de leurs concitoyens, de nos concitoyens.

Avoir une pensée, bien sûr, pour celles et ceux qui ont été battus. C'est aussi cela la démocratie, mais quand on s'est totalement engagé dans un mandat et dans une campagne, c'est évidemment toujours un moment très particulier.

Je retiens, moi aussi, le contexte très particulier de ces élections. Il a été évoqué par toutes et tous avant moi, marqué bien sûr par la pandémie du Covid, par un niveau d'abstention inégalé et très préoccupant, tant il est vrai que les maires sont jusqu'à aujourd'hui les figures de notre vie publique les plus respectées, les plus appréciées, si l'on en croit les enquêtes d'opinion et aussi la participation aux élections jusqu'à cette année. Et donc, il y a là aussi beaucoup d'interrogation sur la vitalité de notre démocratie au niveau local. En tout cas, à toutes celles et tous ceux qui ont été élus, et singulièrement, bien sûr, ceux qui siègent dans notre Assemblée, je souhaite bonne chance pour les six années à venir.

Je voudrais à mon tour, saluer Shamira KASRI, nouvelle élue au Conseil Régional. Vous l'avez accueillie et installée, Monsieur le Président. Shamira KASRI, pour les mois qui restent de ce mandat régional, sera, j'en suis sûr, pleinement impliquée dans les travaux de notre Conseil. C'est l'occasion aussi d'avoir des pensées renouvelées, fortes pour notre collègue et ami Laurent LENOIR, auquel nous avons rendu hommage, auquel nous pensons jour après jour, et nous pensons aussi très fort à sa famille et à ses proches.

Vous dire un mot du fond de la situation générale et de cette plénière, d'abord pour dire mes inquiétudes face à la crise. Toutes les études économiques l'attestent et les retours de terrain semblent le confirmer aussi, la situation est très grave, inédite du fait du virus, mais inédite aussi du fait de la gravité des conséquences économiques et sociales, potentielles. Vous avez vu les grandes études économiques internationales dont certaines prédisent la pire crise en temps de paix depuis les années 1920 et 1930. C'est cela qui est potentiellement devant nous. Ne l'oublions pas et ayons en permanence à cœur dans nos prises de paroles, comme dans nos décisions et dans nos actes, d'être à la hauteur de cette situation.

Je suis pour ma part convaincu que l'action de la Région répond à cette situation. Elle y répond dans l'urgence, et face aux urgences. C'est le cas, une nouvelle fois de la plénière qui se tient aujourd'hui, et vous avez souligné, Monsieur le Président, la fréquence des plénières pour prendre les décisions en temps réel que cette crise exigeait. De nouveaux dossiers sont à l'ordre du jour à ce sujet.

C'est le cas aussi, avec le budget supplémentaire qui sera présenté, mais plus profondément, et si cette action est aujourd'hui possible, c'est aussi parce que beaucoup de choses avaient été anticipées. Je ne suis pas en train de dire que nous avons anticipé la pandémie, ce serait un mensonge évidemment. En revanche, dans les fondamentaux du Conseil Régional, il y a énormément de décisions structurantes qui ont été prises au cours des dernières années, qui permettent aujourd'hui l'action volontariste qui est engagée.

C'est d'abord, la bonne gestion, la situation financière globale de la Région, qui permet aujourd'hui d'agir, de dégager des marges de manœuvres et d'avoir les outils financiers nécessaires pour intervenir de manière efficace dans la situation économique. C'est le premier aspect structurant.

Le deuxième aspect structurant est Néo Terra. Le nouveau cap qui a été donné à l'ensemble des politiques régionales puisque c'est un peu le chapeau sous lequel se décline l'ensemble des politiques qui permettent, au-delà de grandes prises de paroles sur le monde d'après, d'être déjà concrètement dans la préparation de ce monde d'après avec les acteurs de terrain, parce que le monde de demain, bien sûr, il faut le penser, le conceptualiser, mais il faut surtout, dans la vie quotidienne des Néo-aquitains, être en mesure de le mettre en place, et que tout cela se fasse en respectant les difficultés et les équilibres économiques et sociaux également, qui participent de la richesse et de la force de notre Région.

Le dernier point structurant dans l'action de la Région, qui est là aussi tout à fait adapté à la situation d'aujourd'hui, est l'obsession pour l'industrie, pour l'implantation d'entreprises, pour le développement de l'emploi, pour le lien entre les grands Groupes et les PME, pour ce que l'on appellerait aujourd'hui certainement "les politiques de souveraineté économique", celles qui nous permettent d'attirer des industries.

Encore une fois, donc, il y a des fondamentaux très puissants qui sont à l'œuvre depuis longtemps dans la Région qui permettent aujourd'hui d'agir, mais qui bien sûr, ne doivent en rien faire oublier la gravité de la crise qui vient, les potentielles destructions d'emplois dans les mois à venir, avec les conséquences économiques et sociales que cela induirait dans tous les domaines - qui ont déjà été cités - les médicaments, l'aéronautique, l'industrie, le tourisme, l'agriculture ; on pourrait décliner à l'infini malheureusement, les secteurs touchés.

Voilà, ce que je voulais dire en ouverture de cette plénière, en rendant un peu de mon temps de parole, puisque j'avais dépassé à la dernière plénière mon temps de parole. Vous m'aviez très gentiment laissé parler puisqu'il s'agissait en particulier de rendre hommage à Laurent LENOIR, mais je tenais à faire ces points en introduction de notre session.

Merci de votre attention.

M. LE PRESIDENT. - Merci Matthias.

Nous pouvons maintenant passer à l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

M. LE PRESIDENT. - J'ai oublié tout à l'heure de présenter le procès-verbal. Est-ce qu'il y a des observations, des oppositions, ici même ou en distanciel ?

S'il n'y en a pas, je considère ce procès-verbal adopté.

Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 29 mai 2020

ADOPTÉ

**1a - COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019
- BUDGET PRINCIPAL**

**1b - COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019
- BUDGET ANNEXE AGENCE REGIONALE DE L'INNOVATION**

**1c - COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019
- BUDGET ANNEXE FONDS EUROPEENS**

**1d - COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019
- BUDGET ANNEXE REGIE CINEMA**

**1e - COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019
- BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC LOCAL PRODUCTION D'ENERGIE
PHOTOVOLTAÏQUE**

M. LE PRESIDENT. - Je donne la parole à Andréa BROUILLE sur le compte administratif et le compte de gestion.

Mme BROUILLE. - Merci Président. Il doit y avoir en même temps que je commence, un diaporama, pour vous aider à suivre la succession de chiffres.

Mes chers collègues. J'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui les résultats du compte administratif 2019 de la Nouvelle-Aquitaine, qui nous permet d'apprécier clairement la situation financière de la Région avant l'arrivée de la crise sanitaire et économique.

Les résultats de ce compte administratif sont plutôt positifs, à plusieurs égards. Tout d'abord son taux de réalisation, puisque le budget a été réalisé à hauteur de 2,8 milliards d'euros, 2 832 000 000 d'euros pour être plus précise, et comme vous pouvez le voir la majeure partie des dépenses, 1 960 000 000 euros a été consacré au fonctionnement constitué pour l'essentiel du transport de voyageurs, de la formation, de l'emploi et de l'action économique au sens large.

Les crédits mobilisés en investissement s'élèvent à 702 millions d'euros, en progression de 42 millions d'euros par rapport à l'an passé, et enfin, en 2019, la Région a remboursé ses emprunts pour un montant total de 169 millions d'euros.

Le second camembert que vous voyez sur votre droite présente le poids de chacun des piliers, toutes sections confondues, investissement et fonctionnement.

Une deuxième diapositive qui vous présente maintenant l'évolution de l'exécution du budget de 2018 à 2019, hors remboursement de la dette. A noter tout d'abord que les dépenses de fonctionnement ont progressé de 4 % par rapport à 2018 et que les dépenses d'investissement ont augmenté de plus de 6 %. Cette progression est d'autant plus importante qu'elle est réalisée sur la base d'une quasi-stabilité des crédits ouverts par rapport à 2018.

Nous avons donc amélioré la réalisation de façon significative, une amélioration de plus de 3 % pour le fonctionnement pour atteindre 96 % de taux de réalisation, et une amélioration de plus de 5,3 % de l'investissement avec un taux de réalisation de 84 %.

Nous avons donc dépensé plus, et mieux réalisé notre budget avec autant de crédits ouverts.

En effet, des progressions sont constatées dans tous les secteurs, vous le voyez. Vous pouvez observer sur ce graphique présenté par grands piliers, avec en bleu, toutes les dépenses de fonctionnement et en saumon-orange - cela dépend de votre préférence - sur les dépenses d'investissement.

On peut noter que les Fonds Européens ont été mieux réalisés avec la progression la plus forte en investissement, pour 18 %, et une progression de plus de 8 % en fonctionnement, et puis le développement économique et l'emploi avec des progressions en investissement et en fonctionnement respectivement de 3,8 % et de 11 %.

Autres éléments positifs de ce compte administratif 2019. Pour la deuxième année consécutive, le contrat financier a été respecté dans la mesure où les dépenses de fonctionnement n'ont pas dépassé le plafond fixé contractuellement pour l'année 2019. Et aussi un autre objectif qui n'était pas soumis à sanctions financières mais qui a également été respecté, c'est le besoin de financements supplémentaires qui a été de + 20 millions d'euros et qui est inférieur au plafond fixé avec le contrat qui est à + 175 millions d'euros.

Les recettes de fonctionnement, quant à elles, progressent de plus de 3 % sous l'effet conjugué de la dynamique de la fiscalité économique avec + 7 % pour la CVAE soit 45 millions d'euros supplémentaires, et + 3 % pour la TVA soit 8,7 millions d'euros.

Des recettes également supplémentaires au titre du PACTE à hauteur de 35 millions d'euros.

En investissement, les recettes augmentent également, + 13 millions d'euros soit une évolution de 7,5 %, lié à l'encaissement de plus de Fonds Européens qui atteste d'une montée en charge des dépenses européennes sur ce budget 2019.

Troisième élément positif, les ratios financiers. Les résultats 2019 sont conformes aux objectifs que nous nous étions fixés durant la mandature puisque l'épargne brute représente 19,3 % de nos recettes de fonctionnement. L'effort d'investissement se situe à 29,4 % et la capacité de désendettement s'établit à 4,4 années.

Le résultat de clôture de ce compte administratif s'élève à 135 millions d'euros et permettra de financer une partie du budget supplémentaire qui vous sera soumis au vote tout à l'heure.

Sur les ratios financiers, quand on les appréhende dans la durée, ils nous permettent de constater que :

- L'épargne brute s'est renforcée durant la mandature, passant de 381 millions d'euros à 478 millions d'euros

- Le taux d'épargne est resté stable entre 19,2 et 19,4 %

- L'encours de la dette a progressé de 259 millions d'euros, mais que la capacité de désendettement s'est améliorée. Elle s'établit au 31 décembre 2019, comme je viens de vous le dire à 4,4 années contre 4,8 au 31 décembre 2016, ce qui signifie que nous nous sommes donnés les moyens d'emprunter.

A noter que l'épargne et l'emprunt nous ont permis, sur ces quatre années de mandat, d'investir plus de 3 milliards d'euros.

En conclusion, mes chers collègues, vous dire que ce compte administratif 2019 est donc marqué par la stabilisation de nos ratios financiers qui attestent la bonne santé financière de la Collectivité à la veille d'une crise sanitaire et économique. Ils montrent également, et c'est important dans ce compte administration à souligner, une amélioration de la réalisation de nos dépenses en particulier avec la progression de 6 % sur notre programme d'investissement.

Voilà mes chers collègues. Merci pour votre attention.

Mme BROUILLE. - Je n'avais pas vu que le Président était parti. Donc après ma présentation qui souhaite faire des remarques ?

M. DE LACOSTE-LAREYMONDIE. - Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente, mes chers collègues. Lors de la présentation du compte administratif 2018, nous avons tenu une fois encore à vous alerter sur le poids de l'encours de notre dette. En effet, entre 2015 et 2018, notre dette a crû de 542 millions d'euros, soit + 35 % passant de 1,5 milliard d'euros à 2,083 milliards d'euros en 2018.

Dans le compte administratif 2019, l'encours de la dette de la Région continue de croître mais plus faiblement. Il passe de 2,083 milliards d'euros à 2,104 milliards d'euros en 2019, la hausse de l'encours est ainsi inférieure à 1 % permettant ainsi une légère amélioration de notre capacité de désendettement.

Vous vous en félicitez comme d'un signe de bonne gestion, mais la réalité, pour nous, est toute autre. Tout d'abord, notre endettement reste considérable, si on le rapporte à celui de 2015, nous venons de le dire, une augmentation de plus de 550 millions en seulement quatre ans. De plus, en termes d'encours de la dette par habitant, la Nouvelle-Aquitaine est la cinquième Région la plus endettée de France.

La majorité socialiste a gravement endetté notre Région durant son mandat, c'est un fait.

Ensuite, l'amélioration de notre capacité de désendettement ne résulte pas d'une baisse des dépenses publiques, comme nous le souhaiterions, mais plutôt d'une hausse des recettes. Ainsi les recettes du budget principal ont progressé de 4 % par rapport à 2018, essentiellement grâce au dynamisme de notre fiscalité et plus particulièrement celle de la CVAE, qui augmente de 7 % par rapport au compte administratif 2018. Cela montre une relative bonne santé économique de nos entreprises, dont il faut se féliciter, mais cela permet surtout de compenser une nouvelle hausse des dépenses régionales.

En effet, les dépenses globales augmentent de 3,7 % par rapport à l'exercice précédent. Bien entendu, nous sommes tout à fait favorables aux dépenses d'investissement qui permettent de créer des emplois, mais il convient de rappeler que 71 % des dépenses sont des dépenses de fonctionnement. Or, nous constatons que ces dernières sont en hausse de 3,5 % par rapport à 2018.

Pour prendre un exemple marquant, les charges de personnels augmentent de 3,6 % en 2019 pour s'élever à 365,7 millions d'euros, après deux augmentations successives de 6 % en 2018 et de 3 % en 2017. L'addition est tout de même, à notre sens, un peu lourde.

Mais où sont donc passées les économies d'échelle promises lors de la création des grandes régions ? Les mutualisations ne devaient-elles pas nous permettre des économies dans les dépenses de fonctionnement ? Nous avons la preuve, année après année, qu'il s'agissait bien d'un mensonge d'Etat, ayant pour but de justifier la nouvelle carte des Régions. Certes, vous n'y êtes pour rien.

Cette hausse des dépenses de fonctionnement et ce refus de faire des économies résultent avant tout de votre idéologie socialiste. Pourtant des économies sont possibles. Nous ne cessons de vous proposer des pistes pour en réaliser, en contrôlant les charges de personnels bien sûr, mais en réduisant certains postes de dépenses contestables.

Ainsi, nous déplorons une augmentation pour la section de fonctionnement de la ligne budgétaire de l'Europe et International qui comprend la coopération internationale à laquelle, vous le savez, nous sommes résolument opposés. Celle-ci passe de 4,4 millions d'euros en 2018 à 5,4 millions d'euros en 2019. Nous tenons à dénoncer une fois encore, de plus, le coût de fonctionnement prohibitif et surtout inutile du CESER. Presque 5 millions d'euros dans ce compte administratif, dont la suppression pure et simple devient chaque jour plus urgente à nos yeux, avec la crise économique qui recommence.

Nous remarquons aussi que la ligne budgétaire liée à l'économie sociale et solidaire est en forte augmentation passant de 6,1 millions d'euros avant 2019 à 7,7 millions d'euros en 2019.

Toutes dépenses confondues, il est regrettable de subventionner aussi massivement cette économie parallèle qui constitue trop souvent une concurrence déloyale pour l'économie réelle.

Ce qui attire également notre attention c'est la forte augmentation des dépenses de fonctionnement dans le pilier Transition énergétique et écologique. Elle passe de 269 millions en 2018 à 344 millions en 2019. Votre lubie écologiste coûte très cher aux contribuables néo-aquitains. Quand on sait que la feuille de route Néo Terra n'était pas encore adaptée à ce moment-là, on peut craindre le pire pour les années à venir.

La Nouvelle-Aquitaine se trouve sous la menace d'un véritable communisme vert, et ce pour le plus grand plaisir de vos alliés écologistes, évidemment, dont l'influence néfaste, à nos yeux, ne cesse de grandir dans vos décisions malgré vos propos de façade, parfois, à leur rencontre. On le voit d'ailleurs dans la délibération régionale qui laisse une place quasi exclusive à Néo Terra puisque telle est votre feuille de route. L'écologie va devenir, nous le craignons, un véritable tonneau des Danaïdes.

Nous remarquons aussi que les dépenses d'intervention dans le chapitre Transports passent de 669 millions d'euros à 680 millions d'euros en 2019. Bien entendu, on ne vous reproche d'investir dans les transports régionaux mais nous tenions à mettre cette augmentation en rapport avec le Plan directeur d'investissement dans le plan ferroviaire adopté le 12 avril 2019. En effet, il s'agissait d'un effort volontariste de la Région avec 532 millions d'euros investis sur la période 2019-2027, et ce hors des compétences régionales afin de pallier les carences de l'État et de la SNCF. Certes, vous n'êtes pas responsable de ces carences, mais il faut dénoncer ce scandale qui contraint la Région à des dépenses colossales en raison de l'inaction des autres acteurs, à commencer par le plus important.

Vu la situation économique de l'État, on peut craindre qu'il ne se désengage encore plus dans l'avenir.

Inquiets de la situation budgétaire de la Région Nouvelle-Aquitaine, nous contestons formellement vos orientations politiques régionales et c'est pourquoi, nous voterons contre l'adoption de ce compte administratif 2019.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT. - Merci. Je rappelle qu'un compte administratif est un reflet purement comptable. Donc, le vote porte non pas sur le sens des politiques, ce qui est le budget, mais porte sur la question "est-ce que ce reflet comptable est bien le même que celui du rapport de gestion du comptable ?" Vous voyez ce que je veux dire ? Et dans aucune Assemblée que j'ai présidée, notamment avec une diversité de sensibilité, ce type de vote se fait. C'est tout.

M. DE LACOSTE-LAREYMONDIE. - Vous avez raison, Monsieur le Président, mais vous ne pouvez pas nous empêcher de penser, [problème de micro – intervention partiellement inaudible] de constater comme chaque année, c'est une tradition, que le compte de (...) public est le reflet de (...) tout de même.

M. LE PRESIDENT. - Oui, mais le vote sur le compte administratif est de savoir s'il est exact ou pas.

M. COLOMBIER. - Non. Excusez-moi. Là, c'est le quitus au comptable. Du reste, je suis étonné de ne pas le voir. Autrefois, où alors la loi a changé, il y avait un dossier numéroté avec un vote. On donnait quitus au comptable.

M. LE PRESIDENT. - Mais, il y est, Jacques.

M. COLOMBIER. - Compte de gestion, voilà. C'était cela. Les chiffres sont exacts. $2 + 2 = 4$ et non pas 5. Mais là, je suis désolé. Ou alors, si c'est simplement comptable, pourquoi Madame la Vice-Présidente nous envoie un rapport d'activité, peut-être, comptable de X pages sur le compte administratif ?

M. LE PRESIDENT. - Tout simplement pour la transparence de ce que nous faisons.

M. COLOMBIER. - Ah oui, mais enfin !

Mme BROUILLE. - C'est obligatoire.

M. COLOMBIER. - Oui, certes, c'est obligatoire, mais cela correspond à un vote politique.

M. LE PRESIDENT. - Oui, c'est un rapport obligatoire. Bien. Pascale REQUENNA.

M. DE LACOSTE-LAREYMONDIE. - Ce n'est pas sérieux, Monsieur le Président.

Mme REQUENNA. - Monsieur le Président, mes chers collègues. Monsieur le Président, juste avant d'intervenir sur le compte administratif, tout à l'heure, quand j'ai abordé la Commission, je parlais d'une Commission générale extraordinaire, donc vous avez rebondi sur le domaine de la santé, et je vous en remercie. Mais je pense qu'il y a aussi d'autres domaines, tels l'agriculture, le tourisme, ce que l'on a abordé sur l'aéronautique hier, et plus largement tous les domaines de compétences qui touchent la Région.

Pour revenir sur le compte administratif, et dans un premier temps - comme à mon habitude - je tiens à saluer le travail accompli par Andréa BROUILLE et par les Services, et également saluer la patience dont Andréa fait souvent preuve lors de nos Commissions. Jean DIONIS le confirme, Andréa, nous en sommes très heureuses ; là, il y a une véritable solidarité féminine.

Pour revenir sur le compte administratif de 2019, quelques mots sur ce compte administratif que nous allons voter en juillet 2020 dans une période tellement particulière que

parler de cela est d'une certaine manière parler de quelque chose d'un autre temps malheureusement. Nous allons parler du compte administratif, mais avec un regard bien différent de celui qui aurait été le nôtre habituellement.

Les chiffres et les résultats à fin 2019 reflètent une réalité qui paraît un peu dépassée par l'ampleur de ce à quoi nous pensons chaque jour, et, Monsieur le Président, vous semblez penser au pire, j'ai envie de dire, c'est en tout cas ce que vous nous laissez entrevoir. Mais nous en reparlerons lors du budget supplémentaire.

Sur ce compte administratif, je voudrais d'abord souligner l'effort effectué en matière de réalisation budgétaire. Depuis plusieurs années, nous dénonçons les faibles taux de réalisation par rapport au budget voté. En 2019, nous constatons, et comme nous sommes des gens pragmatiques quand nous constatons nous sommes capables de dire aussi, des taux de réalisation à hauteur de 96,82 % pour le fonctionnement et plus de 87 % pour l'investissement, alors que les taux de 2018 étaient inférieurs d'à peu près 5 %. Donc, c'est une amélioration conséquente qui, financièrement, se traduit concrètement hors Fonds Européens par 795 millions d'euros de dépenses d'investissement contre 755 en 2018.

Donc, si l'on s'attache uniquement aux dépenses d'intervention, ces dernières augmentent de plus de 30 millions d'euros.

C'est bien, il y a des progrès mais cela reste nettement en deçà des montants annoncés chaque année, lors du budget primitif.

C'est véritablement un problème qui se pose à nous, puisqu'à force de constater chaque année, les écarts considérables entre le budget primitif et le compte administratif, on est contraint de penser que le budget primitif est véritablement le cadre d'effets d'annonces, qui sont un peu corrigés lors du budget supplémentaire, et que finalement, on va finir par se demander si le budget a véritablement du sens. Quel sens doit-on donner au budget primitif qui nous est proposé ?

Voilà les interrogations que cela pose, sachant que même s'il y a des progrès en matière d'investissement, nous n'atteignons pas l'objectif qui a été fixé et qui est celui de 800 millions d'euros annuels pour notre Collectivité.

Je ne reviendrai pas sur la dette et sa progression nette qui est absolument soutenable. On ne regarde pas par ce seul prisme-là, donc une augmentation de 1 %, 20 millions d'euros, largement en deçà de ce que prévoit le contrat.

Compte-tenu de l'épargne brute, la capacité de désendettement s'établit à 4,4 ans. Ce qui est raisonnable et respecte votre objectif, notre objectif, de ne pas dépasser les cinq années. Évidemment, ce ratio est en fonction du montant total des emprunts dus en fin d'année au

numérateur de l'épargne brute générée au dénominateur. Il risque de profondément dérapier en 2020, et 2021, compte-tenu de la baisse naturellement attendue de l'épargne brute pour 2020.

Cette épargne brute a augmenté. Elle représente 19,3 % des recettes réelles de fonctionnement et reste quand même inférieure à l'objectif fixé de 20 %. Elle se situe aussi très en dessous de ce que réalisent d'autres Régions, telle qu'Auvergne-Rhône-Alpes avec un taux supérieur à 24 % ou la Bretagne avec un taux de plus de 22 % ou encore les Pays de la Loire avec plus de 21 %. Nous ne sommes pas les champions toutes catégories, et quand même, il est utile de rappeler que les Régions sont construites pour, globalement, permettre d'avoir des indicateurs convenables.

Ensuite, des commentaires sur les éléments de gestion, sur les principaux indicateurs de gestion. Je voudrais revenir sur quelques éléments plus politiques. Au premier rang, bien entendu, je déplore à nouveau les trop faibles enveloppes consacrées à l'aménagement du territoire, les réalisations en investissement s'élèvent à 75 millions d'euros soit moins de 9,5 % des dépenses totales d'intervention.

L'aménagement du territoire est notre point de divergence. Il reste pour nous un parent pauvre de votre action, et nous le déplorons chaque année au compte administratif et au budget d'ailleurs. Je ne suis pas sûre, qu'avec la vision Néo Terra, qui risque dorénavant de chercher à s'imposer, il faut qu'elle entre dans nos territoires mais de manière peut-être brutale et très idéologique, nous assistions à un réel changement en la matière, alors que, je crois que plus que jamais, nous devrions aller au cœur des territoires. Je crois véritablement, Président, que là, vous devriez appliquer aux territoires, ce que vous attendez de l'Etat, à savoir une véritable décentralisation, déconcentration et différenciation, et cela, bien entendu, nous conduit à redire que nous n'étions pas d'accord sur les cinquante-deux territoires découpés et qu'il faut mettre plus de proximité.

Le second point sur lequel j'irai, mais ce n'est pas à moi de vous le dire, c'est que Néo Terra ne semble pas totalement transpirer dans les réalisations 2019. Les dépenses d'investissement liées à l'environnement ressortent à près de 17 millions d'euros avec un taux de réalisation de 66 %. Vous nous avez annoncé, ce matin, 40 % du budget. Je n'ai pas véritablement les mêmes éléments. Je vais quand même vous laisser laver votre linge sale en famille. D'autres que moi vous le diront, mais je ne suis pas sûre que ce soit un signe très positif à destination d'une partie de votre majorité.

Je sais, je suis un tantinet, taquine en tenant ces propos, mais je ne suis pas non plus Cassandra, et je dis finalement tout haut, ce que beaucoup pensent tout bas.

Voilà, ce que je voulais vous dire, Monsieur le Président, sur ce compte administratif. Je ne serai pas plus longue, parce que, comme je l'ai indiqué, commenter quelque chose qui finalement n'est plus vraiment d'actualité, ne nécessite pas d'y consacrer beaucoup plus de temps. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT. - Merci Pascale.

Juste deux éléments pour poursuivre l'information. Vous parlez d'aménagement du territoire. J'étais hier à Castillon-la-Bataille, cette petite ville de Gironde, que l'on connaît bien sur l'histoire, la fin de la guerre de Cent ans. Je vous suggère d'appeler le maire de Castillon-la-Bataille. On a signé la convention "Cœur de ville". On est dans une ville de 2 700 habitants. L'intervention de la Région a été saluée par Monsieur le Maire qui est, je crois, d'une sensibilité politique "Républicains". *(Intervention hors micro inaudible)* Oui, mais on fait du boulot. On les a accompagnés en ingénierie. Un de nos collaborateurs est intervenu. Laurence ROUEDE pourrait le dire. L'Agence Foncière Régionale est intervenue pour requalifier les logements. Nous sommes intervenus aussi sur un projet alimentaire. Nous intervenons sur la bataille de Castillon. Donc c'est vraiment un exemple où quand on dit que la Région n'intervient pas au plus près. La Région n'accompagne pas les petites communes, c'est bien entendu totalement faux.

Par ailleurs, vous ne pouvez pas réduire l'aménagement du territoire simplement à la Direction de l'Aménagement du Territoire.

Les élus de Corrèze pourraient le dire, quand nous intervenons auprès de la Communauté de communes de La Courtine à hauteur de 2,5 millions d'euros, pour permettre à l'entreprise qui est là-bas, qui s'appelle ALSAPAN, qui est une entreprise dont le siège social est dans l'Est, qui a 130 emplois, et quand nous mettons 2,5 millions d'euros pour faire en sorte que l'entreprise se rénove, reste et devienne une usine du futur, cela fait largement partie de l'aménagement du territoire.

Là, où peut-être on a une divergence, c'est que l'aménagement du territoire, pour nous, n'est pas du saupoudrage ou du clientélisme. Tout ce qui est entreprise, ce n'est pas de la salle polyvalente. Vous voyez ce que je veux dire ? J'anticipe, peut-être, un débat sur les futures élections régionales. Moi, je ne suis pas "salle polyvalente" ou "salle des fêtes".

La Région n'est pas un tiroir-caisse où l'on viendrait puiser pour améliorer son budget. Et là, quand je regarde La Courtine, ou Bort-les-Orgues, ou les autres communes, notamment du Limousin, vous pourrez voir ce que nous faisons.

Quand je regarde Felletin, Jean-Louis, 40 ou 60 millions d'euros ?

M. NEMBRINI. - 46.

M. LE PRESIDENT. - 46 millions d'euros. Felletin, moins de 2 000 habitants. Ce n'est pas de l'aménagement du territoire ! Cela fait déjà 110 millions d'euros si j'ajoute 70 + 40. Essayons de regarder, bon sang de bois. Essayons de regarder les politiques qui font sens au niveau de la Région.

Deuxièmement, je souhaite, ma chère collègue, Madame le Maire d'Hagetmau, que la réalisation dans votre commune soit aussi bonne que celle de la Région.

M. CHARTIER. - Bonjour à tous. Je vais, moi aussi, assez vite, si vous en êtes d'accord, sur ce compte administratif 2019, d'autant que les collègues précédents ont déjà dit beaucoup de choses.

Je pense effectivement que sur le compte administratif 2019, il y a deux volets, et je crois que les deux sont à apprécier. Il y a le caractère technique du compte administratif et du reflet sur le compte de gestion, à savoir est-ce que ce compte est sincère, fidèle et cohérent ? Et puis, il y a une analyse qui a été d'ailleurs faite et c'est bien normal, par Andréa BROUILLE - que je salue - qui est le commentaire et les analyses que l'on peut faire de ce compte administratif.

Je crois donc qu'il faut examiner les deux points très distinctement et factuellement.

Le premier, nous prenons acte de la sincérité, de la fidélité du compte administratif. Notre propos n'est pas là. Je salue le bon degré d'information globale à la fois transmis à la Commission des Finances par le travail qui est réalisé par Jean-Michel MILLET sous l'autorité du Directeur Général des Services. Je veux dire ici, puisque j'ai connu une autre Région où la qualité de l'information était très éloignée de ce que nous avons aujourd'hui, et qui ne permettait pas toujours, justement, de se faire une idée précise sur la sincérité et la fidélité des comptes qui nous étaient présentés.

C'est un débat, qui malheureusement, ne s'est pas conclu dans une autre précédente époque, autre Région, mais ici, nous n'avons pas ces difficultés. Je souhaite quand même le saluer ici.

Ensuite, encore une fois sur le plan technique, le second volet, après la fidélité, la sincérité, c'est la tolérance. Et là, j'appuie une remarque, Jean DIONIS évoque souvent en Commission des Finances, qui a été rappelé tout à l'heure par Pascale, c'est effectivement l'habitude qui a été prise dans cette Région, au fil du temps, d'annoncer des budgets primitifs volontairement pessimistes pour sans doute finir l'année, en tout cas à l'occasion de ce compte administratif avec une situation qui n'est pas - en mauvais français - si pire que nous pouvions la dépendre et la décrire au moment de l'adoption du budget primitif.

Je crois qu'il faut que l'on soit, les uns et les autres, conscients de ces écarts assez importants entre l'effet d'annonce du budget primitif et le point d'atterrissage à l'occasion du compte administratif, plus d'un an après. Il faut que l'Exécutif en prenne toute la mesure.

Sur le budget en tant que tel, il évolue beaucoup au cours de l'année. C'est le deuxième point que je voudrais voir avec vous. Le budget supplémentaire mais aussi les délibérations modificatives qui corrigent au fil de l'eau le budget, qui le pilote, sont très importantes. On a, en 2019, acté, par exemple, 82 000 millions d'euros, si mes chiffres sont bons, de diminution d'investissement, ou encore une augmentation assez sensible de la dette qui fait en sorte que nous corrigeons beaucoup au fur et à mesure, et que - c'est ma conclusion - les taux de réalisation qui sont en augmentation - dont là aussi, je prends acte de l'augmentation et de l'amélioration du taux de réalisation - mais qui sont aussi dus aux ajustements importants en cours de route.

Si nous faisons des ratios entre le compte administratif et le budget primitif, nous aurions des taux de réalisation très différents de ceux qui sont aujourd'hui, présentés parce que nous avons corrigé tout au long de l'année très significativement nos objectifs et nos orientations.

Je dirais que, sur le plan technique, ce sont les messages que je voulais vous passer.

Sur le plan plus politique, on peut se poser comme question, quand on regarde ce compte administratif et a fortiori, avec ce qui se passe en 2020, est ce que la Région finalement s'est donné tous les moyens, toutes les possibilités pour préparer l'avenir le plus favorablement possible ?

La réponse de l'Exécutif est positive. C'est un débat que nous avons souvent eu en Commission des Finances. Je me permets d'avoir un jugement plus en demi-teinte, plus critique par rapport à cette affirmation générale, parce que c'est vrai qu'au fil du temps - je ne vais pas reprendre tous les chiffres - grosso modo, nous avons des comptes administratifs qui se ressemblent avec - je dirais - les mêmes travers.

Un investissement qui, même s'il s'améliore par rapport à 2018, mais en 2018, on avait quand même eu un vrai trou d'air de l'investissement par rapport à 2017. On progresse mais il n'est pas tout à fait encore à l'objectif.

L'épargne brute, grâce à des recettes dynamiques notamment à un fort dynamisme de la CVAE, alors c'est la question de l'œuf et de la poule, est-ce que la Région participe au dynamisme de la CVAE et de l'activité économique des entreprises ? J'ai toujours pensé que la Région ^[inaudible] plutôt pro-entreprises est une des contributions, mais globalement il ne faut pas surestimer ce rôle. Il y a aussi un effet de l'activité économique national qui est prépondérant dans cette dynamique de la fiscalité.

C'est tant mieux, cela permet d'avoir une épargne brute correcte, à un niveau de près de 20 %.

Et enfin, toujours le même travers, celui des dépenses de fonctionnement qui finissent toujours pas augmenter à la fin du de l'histoire : + 2 % si l'on traite ou + 3,5 % si l'on compare ligne à ligne par rapport à 2018. On voit là que l'on n'a pas encore réussi à impacter, malgré l'effort - je le vois - sur les politiques. J'ai toujours dit, ici, que vous aviez raison de ne pas saupoudrer. Là, encore dans une autre Région que j'ai bien connue, le saupoudrage était massif. Vous avez raison de le limiter et là-dessus, je vous en donne acte.

Mais globalement, cela ne suffit pas. On voit bien que ce n'est pas le levier plus efficace pour abattre significativement cette question de notre hausse de fonctionnement progressive.

Sur l'endettement, il a continué à progresser. + 20 millions d'euros en 2019. Là aussi, dans des conditions, on aurait pu imaginer limiter cet effort. Encore une fois, il y a l'histoire avec le Poitou-Charentes, vous allez sans doute me le dire, mais je crois que l'on ne peut pas non plus, là encore, pointer juste la dérive Poitou-Charentes même si elle a été massive sur notre, peut-être, difficulté, notre incapacité à freiner cette hausse du taux d'endettement, ainsi que cette hausse du fonctionnement.

D'autres que moi, la Cour des Comptes l'a rappelé en mentionnant que l'endettement de la Nouvelle-Aquitaine entre 2015 et 2018 avait été de + 35 %, ou encore que la modération de la croissance - je cite la Cour des Comptes - de la masse salariale observée en 2017 en Nouvelle-Aquitaine a été interrompue en 2018 avec + 5,6, + 3,5 % en 2019 en raison du coût d'harmonisation des régimes indemnitaires. C'est quelque chose que vous assumez, mais c'est quelque chose sur lequel, il faudra sans doute à un moment donné agir pour freiner efficacement dans les dépenses de structure et de Siège, cette hausse de l'endettement et cette hausse du fonctionnement.

Pour conclure, Président, si encore une fois sur le caractère technique et sincère du compte administratif, nous n'avons vraiment rien à redire, je pense que nous ne sommes pas, et peut-être que j'en ai la responsabilité, je n'ai pas été assez combattif à la Commission des Finances mais nous n'avons jamais réussi à avoir l'impact de la réforme territoriale en termes d'économies réalisées et de surcoûts.

Nous l'avons touché du doigt mais nous n'avons vraiment jamais réussi à faire surcoût à l'économie réalisée et je pense que tant que l'on n'aura pas complètement intégré ce travail, il sera difficile de parler de réorganisation. Il sera encore plus difficile de parler - j'entendais tout à l'heure - d'ouvrir des nouveaux chantiers, des nouvelles actions politiques régionales - j'y souscris pleinement, Pascale - mais je crois que si l'on ne fait pas avant ce travail sincère de notre organisation, des économies à faire et à trouver, la nécessité de trouver des économies

d'échelle, on ne trouvera pas les marges de manœuvre pour redéployer nos politiques régionales.

Et je pense que, pour finir, si je peux encore appeler de mes vœux en cette fin de mandat un sursaut collectif, c'est vraiment de faire ce travail sur nos économies réalisées ou nos surcoûts qui sont les seuls garants, une fois que l'on aura réorganisé, restructuré la façon dont la Région fonctionne, qui était un chantier - je rappelle - que vous aviez décidé au début du mandat, et sur lequel on a assez peu de visibilité. Je pense qu'il sera assez illusoire de penser que l'on pourra, de façon significative, réinventer nos politiques régionales.

Voilà, Président, ce que je voulais vous dire pour clôturer ce compte administratif 2019 qui, c'est vrai, a pris un peu d'âge et semble un peu décalé - je rejoins Pascale - par rapport aux événements de 2020. Merci.

M. LE PRESIDENT. - Juste deux réponses. D'abord, je me réjouis d'avoir une très bonne santé financière avant la crise parce que si nous n'avions pas eu cette bonne santé financière et si nous n'avions pas réglé les problèmes qui s'étaient posés lors de la fusion - je rappelle qu'une des Régions avait un niveau d'endettement de 17 années - nous serions bien dans une situation très compliquée. C'est le premier point.

Ensuite, nous avons pu, grâce à cela, faire que la quasi-totalité des dépenses des plans de solidarité Covid soient assurés par les redéploiements des lignes existantes. Ce qui n'est peut-être pas la même chose dans beaucoup de Régions.

Je ne voudrais pas me priver d'un petit plaisir et d'une devinette. Qui écrit la formule suivante envoyée à ses élus pour voter la même chose que ce que l'on vote ici, compte administratif, le reste, etc. ? Je cite : "Il convient ici de rappeler que la construction d'un budget primitif est un exercice de prévision. Si ces prévisions doivent être sincères et les plus réalistes possible, les montants inscrits au budget constituent des autorisations budgétaires qui sont limitatives en ce qui concerne les dépenses et estimatives en ce qui concerne les recettes. Ainsi, autant en recettes, les réalisations peuvent s'avérer supérieures aux prévisions, toujours prudentes " - c'est ce qui nous arrive régulièrement - "Autant en dépenses, atteindre le montant prévu n'est pas un objectif en soi, bien au contraire."

Qui a écrit cela ?

Personnes dans l'assemblée - Jean DIONIS

M. LE PRESIDENT. - Monsieur Jean DIONIS DU SEJOUR. Bravo Jean. C'est ce que tu as envoyé à tes élus.

Je donne maintenant la parole à Nicolas GAMACHE.

Mme REQUENNA. - Monsieur le Président. Ce n'est pas Jean DIONIS qui a pris la parole.

M. LE PRESIDENT. - Je vous renvoie quand vous aurez un compte administratif, très Chère.

Mme REQUENNA. - Pas de problème.

M. SEBTON. - Évidemment le compte administratif est un sujet technique où finalement la politique est à côté.

Concernant les ratios financiers, nous n'allons donc pas polémiquer. Ces derniers sont satisfaisants.

Premièrement, le taux d'épargne brute, vous l'avez dit, reste stable à 465 millions d'euros en 2018 et 478 millions en 2019, le seuil critique étant de 7 %. Cela résulte de la progression des recettes de fonctionnement, mais aussi la progression qui provient essentiellement du poste "fiscalités directes". Cela résulte aussi de la progression des dépenses de fonctionnement qui sont en hausse de plus de 68 millions d'euros.

L'augmentation aussi de l'épargne brute, + 12 millions d'euros permet de faire face à l'augmentation du remboursement d'emprunts qui s'élève à plus de 6,8 millions d'euros. Par conséquent, l'épargne nette connaît une augmentation de 5 millions.

Il y a aussi l'encours de la dette qui passe de 2 milliards à 2,1 milliards entre 2018 et 2019, soit une augmentation de 20 millions d'euros et en pourcentage cette progression est de 1 %.

La capacité de désendettement reste aussi stable.

Donc, sur l'ensemble de ces ratios, nous sommes obligés de constater que cela s'améliore.

Concernant le respect du contrat financier, quelques remarques quand même. Il convient que les retraitements soient validés par les Services de l'Etat, sinon, nous pourrions avoir une mauvaise surprise. A titre d'information, en l'état actuel du droit, le contrat - mais vous le savez - continue de s'appliquer pour l'année 2019 car il est uniquement suspendu au titre de l'exercice 2020.

Nous le savons tous, le contrat financier plafonne l'évolution des dépenses de fonctionnement à 1,2 % par an. Au titre de l'année 2019, le plafond des dépenses de notre Région est prévu contractuellement à 1,782 milliard et les dépenses réelles constatées s'élèvent à 2 milliards. Comme vous l'avez dit, il faut retraiter. Donc, sans négociation avec l'État, nous sommes au-dessus du plafond. La Région doit donc négocier avec l'État des retraitements pour ne pas être soumise à une sanction ; les retraitements évoqués semblent justifiés même si nous risquons d'avoir une mauvaise surprise dans le cadre des indemnités liées à la renégociation des emprunts structurés.

Si l'État accepte les retraitements de la Région, les dépenses de fonctionnement de la Région s'élèveraient donc à 1,756 milliard d'euros. Elles seraient de 26 millions au-dessus du plafond contractualisé.

Donc, si l'État refuse les retraitements nous aurons à payer une sanction. Espérons, Monsieur le Président, Madame la Première Vice-Présidente, que vous serez être convainçants avec les Services de l'État.

Par ailleurs, nous prenons acte de l'amélioration des taux d'exécution. On passe à 96 % pour la section fonctionnement, et 87 % pour la section investissement. Cependant, j'ai une remarque là-dessus. A chaque fois nous sommes surpris, combien vos piliers, qui sont essentiels dans la présentation de votre budget, disparaissent au moment du vote du compte administratif.

Vous utilisez le mot "pilier" plus de 116 fois dans votre rapport du budget primitif, et finalement dans le compte administratif, il n'apparaît plus que 12 fois. On peut donc craindre que dans votre budget, il y a beaucoup de communication. Vous parlez en pilier parce que cela fait bien et finalement quand on revoit sur le compte administratif, on ne retrouve pas ces piliers, parce que c'est plus difficile à justifier.

En effet, vous vous contentez de montrer les taux d'exécution prévu dans le budget pour chacun des piliers de manière laconique et sans explication.

Nous notons d'ailleurs que le CESER ne se contente pas de votre laconisme et a explicité certaines exécutions. En matière d'infrastructure des transports, 80 %, un taux d'exécution uniquement de 80 %, les usagers du réseau ferré donc, attendront, j'imagine.

En matière de transition énergétique - et Pascale REQUENNA l'a très bien dit - les dépenses pour ce pilier reculent de près de 6 millions en investissement. On a regardé, nous aussi, ce que cela donnait dans la vraie vie, concrètement, avec ce compte administratif. On a pris quelques exemples :

- Pour l'action territoriale, alors que le stock d'engagements financiers est de plus de 20 millions d'euros, vous avez uniquement dépensé 2,4 millions.
- Pour la production et distribution des énergies renouvelables, alors que les engagements financiers de la Région sont de plus de 17 millions d'euros, vous avez uniquement dépensé 123 000 euros.
- Pour la production et l'efficacité énergétique des bâtiments, alors que les engagements financiers de la Région sont de plus de 7 millions d'euros, vous avez dépensé uniquement 720 000 euros.

- Pour les investissements liés au changement alors que les engagements financiers de la Région sont de plus de 4 millions, vous avez uniquement dépensé 220 000 euros.

Il y a donc un décalage entre ce qui est annoncé - vous l'avez précisé, vous avez voulu être taquin à votre tour avec Jean DIONIS - mais très franchement, même si vous comparez - vous connaissez l'adage - on ne peut pas se satisfaire de ce genre de chiffres et donc, on vous invite non seulement à être plus vigilants sur la présentation en piliers, mais aussi d'être un peu plus humble sur le concret de l'exécution de votre budget.

En tout état de cause, concernant l'avenir, nous sommes donc plus inquiets. Notre fonds de roulement est donc de 135 millions d'euros. Au-delà de ce terme technique, le fonds de roulement constitue - vous le savez mieux que moi d'ailleurs - notre bas de laine qui permet de faire face aux difficultés structurantes. Vous estimez qu'il est suffisant. Il n'est pas insatisfaisant mais il ne nous permet pas de faire face aux lourds défis de demain. Vous l'avez abordé, cette crise va nous impacter, il va falloir être agiles et réactifs.

Il est pertinent de le mettre en parallèle avec les dépenses de notre Région. En effet, chaque jour, notre Région dépense 5 millions d'euros. Nous avons donc un fonds de roulement qui permet de fonctionner, pour notre Collectivité, pendant uniquement 25 jours. Encore une fois, je ne vous dis pas que c'est exceptionnellement bas et que vous êtes moins bon que les autres, nous disons juste qu'il faut faire attention à ce genre de détails.

Notre fonds de roulement doit être surtout mis en parallèle avec l'ensemble de nos engagements pour les années futures. Je prends juste cet exemple, selon l'annexe budgétaire qui figure aux pages 1036 et 1136 des documents budgétaires, nos montants des engagements pluriannuels en investissement pour l'avenir s'élèvent à plus de 2,7 milliards d'euros, et nos montants des engagements pluriannuels en fonctionnement s'élèvent à plus de 2,8 milliards d'euros.

Donc, dans un contexte qui va être très difficile, il convient - comme le disait Pascale pendant ses propos introductifs et pendant son compte administratif...

(Intervention hors micro inaudible)

Un rapprochement entre Centristes, c'est un peu un non-événement. Par contre, Monsieur le Président, votre danse du Centre continu, tout à l'heure, vous avez été taquin sur une tentative de rapprochement idéologique, très franchement, vous êtes mal placé pour nous expliquer qu'il y a des géométries, des stratégies. Pardon, on le voit à chaque plénière... Arrêtez de me couper, s'il vous plaît, Monsieur le Président

M. LE PRÉSIDENT. - On voit que vous êtes le champion de cet hémicycle, quand même. Vous êtes le champion de cet hémicycle.

M. SEBTON. - Monsieur le Président. A chaque intervention... Je sais des fois, je suis chiant, je ne dis pas le contraire, il n'y a pas de soucis, je prends le point, ma femme serait d'accord avec vous, il n'y a pas de sujet.

D'ailleurs, je réponds à l'Extrême-Droite, ok, si vous voulez. Cela n'a pas été les meilleurs propos introductifs que j'ai pu avoir, mais j'ai eu le respect de ne pas vous couper quand vous disiez ce genre d'absurdités, que le plus grand péril de notre région seraient les cyclistes et les trottinettes. Donc, pardon, si à chaque fois que l'on dit une absurdité, on se coupe, on ne va plus beaucoup avancer dans cette assemblée plénière.

Je voulais finir là-dessus. Il est important, Monsieur le Président, de se mettre autour de la table, en Commission, comme le disait Pascale, de travailler sur les sujets de fond parce que l'ensemble des investissements, ce que vous avez prévu, forcément vont devoir être revus et forcément, que l'on va devoir aboutir sur des priorités. Prioriser les choses, c'est aussi, peut-être, renoncer sur certains investissements.

Très franchement, j'espère que ce ne sont pas les investissements d'avenir sur la transition énergétique qui seront sabrés, contrairement à ce que vous dites avec Néo Terra. Bien sûr, que je suis d'accord aussi avec les collègues qui vous ont exprimé quelques réserves quand vous nous expliquez que 40 % de votre budget, c'est Néo Terra. Cela ressemble franchement - je l'avais déjà dit - à du Néo Terrawashing, à du greenwashing, alors un peu plus d'humilité sur Néo Terra, parce que quand vous mettez les TER sur Néo Terra, cela existait déjà. Attention, à ce genre de propos, et je vous remercie cette fois de votre écoute attentive. Arrêtez, Monsieur le Président, s'il vous plaît, de me couper la parole.

M. LE PRESIDENT. - J'adore.

M. DELPEYRAT-VINCENT. - Monsieur le Président et chers collègues. Je voudrais remercier Andréa et les Services pour le compte administratif, et puis aussi pour la qualité du travail en Commission des Finances depuis plusieurs mois maintenant. Cela a été salué d'ailleurs par Olivier tout à l'heure, et je crois que sur ce point, nous sommes tous très heureux de voir la qualité du travail qui est réalisé, le niveau d'informations qui est le nôtre. La transparence, aujourd'hui, financière sur l'activité régionale est extrêmement importante et très satisfaisante pour nous.

J'ai entendu les interventions précédentes. C'est difficile de reparler de chiffres finalement parce que l'opposition elle-même vient de saluer, et Aurélien l'a fait à l'instant, l'excellence des ratios de la Région, qu'il s'agisse du niveau d'endettement, de la progression de l'épargne, bref. Il l'a dit lui-même, tous les indicateurs sont positifs, ce qui explique sans doute les difficultés à trouver un angle d'attaque politique sur ce compte administratif qui soit un peu percutant.

Effectivement, c'est une performance qu'il faut saluer parce que rappelons que nous avons été frappés par un certain nombre d'événements quand même conséquents. Il y a eu d'abord à gérer les conséquences de fusion de Régions dans les conditions que nous connaissons, toutes et tous. Je suis un peu taquin, mais cela fait depuis notre élection que l'on nous annonce une catastrophe chaque année, et chaque année, au compte administratif, on constate que nos ratios s'améliorent. Donc, je voudrais que pour l'année prochaine, on trouve une autre idée de débat que de constater l'amélioration de nos ratios, et de promettre à nouveau une catastrophe pour l'année qui vient. Je pense qu'il faudrait nous rassurer les uns et les autres, et avoir, peut-être, plutôt un débat, que je n'ai pas bien entendu, sur les alternatives possibles à l'exécution budgétaire et sur quelles politiques précisément, il conviendrait de changer peut-être. C'est le rôle de l'opposition de nous indiquer que sur tel ou tel point on devrait bouger, mais je n'ai pas entendu dire que sur la politique de l'éducation, il y avait des problèmes, sur la politique de l'agriculture, il y aurait des problèmes, etc. Ou sur le développement économique. Donc, je suis un peu étonné par ce débat.

Donc, on a eu d'abord la fusion des Régions, on a eu les baisses de dotations de l'État qui sont quand même significatives, ainsi qu'un certain nombre de transferts de charges. Et puis l'on a maintenant à faire face aux conséquences du Covid. Et malgré tout ceci, je constate que notre Région est dans une excellente situation financière, et que ce budget est parfaitement exécuté, avec des taux de réalisation qui progressent, alors qu'ils étaient déjà particulièrement élevés les années précédentes, notamment quand on les compare à d'autres niveaux de Collectivités locales ou territoriales.

Je n'ai pas de texte pour Jean ou Pascale. Je me contente simplement de rappeler qu'effectivement dans toutes nos Collectivités quand nous préparons des budgets, au moment du budget primitif, à moins de vouloir se tirer une balle dans le pied, tout le monde est prudent sur les recettes et sur les dépenses, parce que l'on sait tous que l'exécution n'est pas prévisible totalement dans son intégralité ; alors plus encore à la Région où il y a beaucoup d'incertitudes, notamment sur les autres intervenants, que ce soit l'Etat, les autres Collectivités territoriales. Donc, il est parfaitement normal, logique de préparer un budget ; cela s'appelle la prudence budgétaire. Que la réalisation ensuite montre qu'il y a un excédent supplémentaire, peut-être, ou un endettement qui est moindre, eh bien, tant mieux ! Cela s'appelle tout simplement une bonne gestion.

Sur Néo Terra, c'est effectivement à chaque fois un débat qui revient. On peut toujours dire qu'il ne faudrait pas mettre ceci ou cela, mais si l'on commence à sortir toutes les dépenses qui existaient avant et qui étaient favorables à la transition énergétique, écologique, cela va être très compliqué parce qu'il faut enlever les TER, les politiques de transports en commun,

les lycées à haute qualité environnementale, la transition en matière agricole, etc., il va nous falloir deux budgets pour faire Néo Terra.

C'est quand même assez logique qu'il y ait des dépenses qui existaient précédemment. Je l'avais demandé effectivement, et j'avoue que l'on n'a pas eu le temps, depuis, d'y travailler beaucoup avec Andréa, mais que l'on puisse identifier budgétairement une feuille de route Néo Terra ; d'autres Collectivités ont appelé cela, la Ligne verte ou Budget vert, peu importe, mais c'est en tout cas un débat intéressant, mais je ne crois pas que l'on puisse faire reproche que rien n'a été fait en matière environnementale. Donc, ces débats me paraissent un peu étranges.

Il faudrait peut-être que l'on ait un vrai débat, majorité/opposition, sur les politiques publiques que l'on souhaite conduire vraiment, les choix qui sont faits et les moyens budgétaires que l'on y consacre, plutôt que de chercher - ce qu'il faut appeler quand même - des arguties ; une fois que l'on a expliqué que tous les ratios étaient bons, c'est compliqué après de trouver des problèmes. Mais je m'en félicite et je pense que l'on s'en félicite tous, parce que l'on était quand même très inquiet, il y a quelques années au moment de la fusion, et l'on peut constater que le Président et la majorité ont su résoudre cette situation. Donc, ayons plutôt un débat effectivement sur l'avenir et les politiques que l'on souhaite mener ensemble. Encore bravo à Andréa pour ce travail.

M. LE PRESIDENT. - Merci Stéphane. Je crois que Nicolas GAMACHE est en ligne.

M. GAMACHE. - Je vais être très court.

Merci Monsieur le Président et chers collègues. Juste une intervention pour souligner notre satisfaction au regard de ce compte administratif. Je vais être très court parce qu'Andréa a été assez claire et précise dans son intervention. Il y a eu un certain nombre d'éléments qui ont été repris par ailleurs.

Donc, une intervention pour souligner les principaux éléments saillants de ce compte administratif 2019, à savoir de bons ratios d'une manière générale - cela a été relevé à plusieurs reprises - un fonctionnement maîtrisé - je vais y revenir rapidement - un vrai effort d'investissement, une dette contenue qu'a repris et souligné Pascale REQUENNA tout à l'heure, et surtout - ce qui a été dit à plusieurs reprises - un taux de réalisation qui montre une bonne maîtrise budgétaire.

Je ne vais d'ailleurs pas aller plus loin parce que ce nous souhaitons surtout souligner, c'était dire toute notre satisfaction et en même temps que nous nous félicitons de ce compte administratif, ainsi que l'ensemble des élus et des Services, même si nous savons les difficultés qui nous attendent le compte administratif de l'année prochaine, qui sera certainement complètement différent à celui présenté aujourd'hui.

Je m'arrêterai là, en disant que notre expression est suffisamment libre pour dire que cela va bien, tant que cela va bien, et j'en suis heureux aujourd'hui, en tout cas. Merci Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT. - Merci beaucoup, Nicolas. Je ne sais pas s'il y a d'autres intervenants. Andréa, avant que je me retire, des réponses.

Mme BROUILLE. - Quelques réponses à Monsieur LAREYMONDIE. C'est notre sujet favori de l'endettement entre nous deux. Vous redire, cet endettement, certes, augmente mais il est maîtrisé, comme l'atteste effectivement notre capacité de désendettement. Comme l'a souligné aussi le Président, 2016 a été un budget aussi exceptionnel où nous avons recalibré. Nous avons absorbé des dettes et des impayés.

Vous nous citez en tant que cinquième dans le top des Régions sur la dette, mais je vous rappelle puisqu'il faut toujours aussi le mettre en comparaison que nous sommes le troisième budget, et donc ce n'est pas choquant sur cette cinquième position.

Après, je ne referai pas l'affront à Jean DIONIS de relire ce qu'il a envoyé à ses élus pour son Conseil Municipal de Lundi. J'ai entendu, effectivement, ce débat qui serait un débat sur une non-sincérité de nos prévisions. Donc, on a fait le travail. Nous avons rapporté les crédits réalisés de 2019 à ceux du budget primitif 2019, sans annulation des décisions modificatives et du budget supplémentaire. Le résultat est parlant puisque la différence entre les taux constatés à ce compte administratif et le résultat de ce retraitement, c'est un point de moins de réalisations. Cela veut dire que l'on est vraiment à moins de 1 % entre ce que l'on prévoit à ce budget primitif 2019 et à ce compte administratif. Donc, je crois que cette non-sincérité est peu justifiée et que l'on peut faire sûrement des budgets encore plus restreints, mais alors ce serait au risque de se voir tous les mois puisqu'il faudrait recalibrer à chaque fois.

Pour Monsieur SEBTON, sur le contrat financier, je voudrais le rassurer puisque les retraitements sont règlementaires et donc contractuels. Je n'aurais pas besoin d'être plus précise que cela. Donc, pas d'inquiétudes.

Sur l'angle d'attaque, sur le pilier, sur le document "compte administratif", il nous demande d'être plus vigilants et plus humbles. J'inviterai Monsieur SEBTON, c'est dommage qu'il ne soit pas là, mais je lui redirai à être aussi plus vigilant dans la lecture du document, puisque dans la lecture du document du compte administratif, page 18, il retrouvera effectivement les dépenses d'investissement par piliers. Nous avons fait l'effort de ce travail-là, puisque c'est un document comptable, donc pas d'obligation, mais nous le faisons. Et puis page 15, pour les dépenses de fonctionnement, Monsieur SEBTON, soyez plus vigilant et cela rendra sûrement vos interventions avec une dose d'humilité certaine.

Voilà, sur les réponses que je pouvais apporter sur ce compte administratif.

M. LE PRESIDENT. - Chers collègues, je vais laisser la présidence à la Première Vice-Présidente, puisque je dois me retirer pour le vote de mon compte administratif.

Conformément aux textes, le Président Alain Rousset, quitte la séance pour le vote des Comptes Administratifs.

Poursuite de la séance sous la présidence de Madame Andréa BROUILLE, Première Vice-présidente

Mme BROUILLE. - On va reprendre, parce que l'on en a beaucoup.

Tout d'abord, je vais soumettre à votre approbation les comptes de gestion 2019 de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Êtes-vous tous d'accord pour que notre Assemblée donne acte au Payeur régional de l'approbation des comptes de gestion ? Il faut qu'à chaque fois, je fasse voter. Donc,

Sur le compte de gestion 2019 du budget principal, y a-t-il des "contre" ?

Des abstentions ?

Mme LE GUEN. - Non-participation au vote du Groupe DINA.

Mme BROUILLE. - Donc, adopté à l'unanimité.

L'Assemblée. - Non.

Mme REQUENNA. - On s'abstiendra sur tous les comptes administratifs et comptes de gestion.

Mme BROUILLE. - Donc, à l'unanimité des exprimés. Pardon.

M. CHARTIER. - On s'abstient sur le compte de gestion et nous votons pour l'interprétation du compte administratif, mais contre le compte administratif et l'on s'abstient sur le compte de gestion.

M. COLOMBIER. - Madame la Vice-Présidente. Le compte de gestion - on est bien d'accord - c'est la véracité des chiffres de la comptabilité ?

Mme BROUILLE. - C'est cela.

M. COLOMBIER. - Comme quoi, les chiffres correspondent...

Mme BROUILLE. - Voilà, c'est cela.

M. COLOMBIER. - On le vote. Nous le voterons.

Mme BROUILLE. - C'est le comptable public. C'est le compte gestion du comptable public qui atteste que ces chiffres sont les mêmes que les nôtres. Ils sont conformes.

M. PUYJALON. - Juste pour dire, on ne répondra plus à ces questions. On a déjà répondu. On a envoyé, dans les temps, nos réponses de position de vote. LR/LMR ne répondra plus

aux questions du moment que l'on nous a demandé une position, en avance. Sinon, ce n'est pas la peine que l'on fasse l'effort de répondre. On ne répond plus à la sollicitation, on répond dans l'hémicycle.

Mme BROUILLE. - Eh bien, non. On ne l'a pas eu. Donc, excusez-moi de vous reposer la question. Apparemment, même si cela vous est désagréable, il va falloir y répondre, puisque je vais reposer la question, puisque l'on préside en Assemblée.

Donc, sur les comptes de gestion 2019, budget principal,

Non-participation au vote de DINA.

Abstention du MODEM

Mme REQUENNA. - Abstention sur l'ensemble.

Mme BROUILLE. - Du coup, je vais vous faire l'ensemble des comptes de gestion. Cela sera peut-être plus simple, parce que sinon, à chaque fois, je vais irriter Monsieur PUYJALON et je ne voudrais pas.

Donc, sur les comptes de gestion 2019, du budget principal, du budget annexe ARI, du budget annexe Fonds Européens, du budget annexe Régie Cinéma, du budget annexe SPL Production,

DINA ?

Mme LE GUEN. - Non-participation sur l'ensemble de ces dossiers.

Rassemblement National ?

M. COLOMBIER. - Madame la Vice-Présidente. Excusez-moi. L'expérience depuis une trentaine d'année, en général, il y avait un dossier particulier, un dossier 1, 1B ou 1C où il y avait "compte de gestion du compte administratif". Donc, on votait. C'était clair.

Là, nous votons pour le compte de gestion du compte administratif principal. Mais après, vous englobez en même temps, celui du photovoltaïque, du cinéma et tout.

Mme BROUILLE. - Sur les comptes de gestion, je pensais que vous étiez unanimes dans tout, que ce soit budget principal...

M. COLOMBIER. - Non.

Mme BROUILLE. - Je reprends.

Sur les comptes de gestion du budget principal, je vais m'arrêter là.

DINA ne prend pas part au vote.

Rassemblement National, pour.

MODEM, abstention.

LR, non-participation. Eh bien oui, excusez-moi, Monsieur PUYJALON. Monsieur CHARTIER, est-ce que vous pouvez répondre à la place de Monsieur PUYJALON qui j'irrite depuis tout à l'heure.

M. CHARTIER. - Nous nous abstenons sur le compte de gestion et nous votons contre le compte administratif, globalement.

M. TAUZIN. - Je vais venir en aide à mon ami et collègue, Eddie PUYJALON. On a fait l'effort - puisque c'était demandé - d'envoyer toutes nos positions de vote.

Mme BROUILLE. - Oui, mais nous ne l'avons pas. J'entends bien, mais nous ne l'avons pas.

M. TAUZIN. - Les Services nous ont même envoyé un mail nous répondant qu'ils nous remerciaient d'avoir respecté la procédure. Donc, je pense qu'il y a un problème de communication.

Mme BROUILLE. - Groupe Socialiste et Apparentés, pour. Tout le monde, pour, après ?
Donc, adopté, à la majorité.

N° 1a

Vote sur le Compte de Gestion 2019 – Budget Principal

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Rassemblement National**

ADOpte A LA MAJORITE

▪ **ABSTENTION : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT**

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

Conformément aux textes, le Président Alain ROUSSET a participé au débat puis a quitté la séance pour les votes

Mme BROUILLE. - Sur le compte de gestion 2019, budget annexe ARI, est-ce que l'on a les mêmes expressions de vote ?

M. COLOMBIER. - Oui, si c'est la véracité des chiffres, la comptabilité. Oui, si vous voulez. Ce n'est pas clair. Entre nous, il faudrait que vous sépariez un peu tout cela, Madame la Vice-Présidente. Je me permets de le dire.

Mme BROUILLE. - Mais c'est ce que je suis en train de faire !

N° 1b

Vote sur le Compte de Gestion 2019 – Budget Annexe - Agence Régionale de l'Innovation

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Rassemblement National**

ADOPTE A LA MAJORITE

▪ **ABSTENTION : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT**

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

Conformément aux textes, le Président Alain ROUSSET a participé au débat puis a quitté la séance pour les votes

M. COLOMBIER. - Là, vous le séparez oralement, mais ce serait bien que ce soit quand même dossier par dossier. La sincérité des comptes. Est-ce que les comptes sont sincères ?

Mme BROUILLE. - Le compte de gestion 2019, budget annexe Fonds européens, est-ce que nous sommes toujours dans les mêmes expressions de votes ? Toujours le compte de gestion, si vous m'écoutez.

M. COLOMBIER. - Les chiffres sont sincères, on est d'accord sur tous les dossiers.

N° 1c

Vote sur le Compte de Gestion 2019 – Budget Annexe Fonds Européens

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Rassemblement National**

ADOPTE A LA MAJORITE

▪ **ABSTENTION : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT**

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

Conformément aux textes, le Président Alain ROUSSET a participé au débat puis a quitté la séance pour les votes

Mme BROUILLE. - Le compte de gestion 2019, budget annexe Régie, cinéma. Toujours pareil. Même expression des votes. Donc, adopté à la majorité.

N° 1d

Vote sur le Compte de Gestion 2019 – Budget Annexe Régie Cinéma

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Rassemblement National**

ADOpte A LA MAJORITE

▪ **ABSTENTION : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT**

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

Conformément aux textes, le Président Alain ROUSSET a participé au débat puis a quitté la séance pour les votes

Mme BROUILLE. - Compte de gestion 2019, budget annexes SPL Productions, photovoltaïque. Même expression des votes. Adopté à la majorité.

N° 1e

Vote sur le Compte de Gestion 2019 – Budget Annexe Service Public Local – Production d’Energie Photovoltaïque

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Rassemblement National**

ADOpte A LA MAJORITE

▪ **ABSTENTION : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT**

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

Conformément aux textes, le Président Alain ROUSSET a participé au débat puis a quitté la séance pour les votes

Mme BROUILLE. -Je vous remercie. Maintenant, nous allons passer au compte administratif.

M. DE LACOSTE-LAREYMONDIE. - Madame la Présidente. Si je me peux me permettre simplement une question. Pourquoi est-ce que cette année, c'est si confus dans la présentation ? A aucun moment, les années précédentes, vous nous avez demandé de voter séparément le compte administratif et le compte de gestion. Pourquoi, cette année ? Pourquoi, c'est confus comme cela ?

Mme BROUILLE. - Je pense que c'était la même chose l'année dernière. Alors peut-être que cela vous perturbe plus cette année, mais c'était exactement pareil. On a fait des votes pour le compte de gestion par budget, et donc après, il y a peut-être confusion pour vous entre compte de gestion et compte administratif. Mais vraiment, on a la même façon de procéder depuis quatre que l'on est sur ces délibérations.

M. COLOMBIER. - Le procès-verbal fera foi de tous ces votes, évidemment.

Mme BROUILLE. - Oui. Monsieur DELPEYRAT.

M. DELPEYRAT-VINCENT. - Effectivement, je suis un peu surpris par ce débat, parce que dans toutes les Collectivités à l'occasion d'un compte administratif, on adopte aussi le compte de gestion principal et celui des budgets annexes. On l'a toujours fait, ici, aussi. Donc, je ne sais pas ce qui trouble l'Assemblée.

Par ailleurs, j'ai du mal à comprendre que l'on puisse ne pas voter des comptes de gestion qui sont le produit du comptable public qui certifie que les comptes sont conformes. Ou alors, il faut mettre en cause le comptable public. Mais je ne saisis pas très bien. Mais bon, admettons. On a toujours voté comme cela.

M. COLOMBIER. - La confusion vient de la présentation, peut-être, si je peux me permettre. Mais, enfin bon, c'est votre problème.

Mme REQUENNA. - Franchement, vous avez des propos assez déplacés. Je trouve qu'il y a quand même un acharnement. La confusion, on suit, on se tait, et l'on va comprendre ce que l'on vote.

Mme BROUILLE. - Merci.

Pour la bonne compréhension, nous allons passer au vote des comptes administratifs 2019 du budget principal.

Juste pour confirmer que ce que nous avons reçu est la même chose que ce que vous nous aviez envoyé :

Sur ce compte administratif, nous avons :

- Un vote "pour", PS et Apparentés, Ecologie et Citoyens, PRG, PEPS

- Un vote "contre", LR

Je n'ai pas la position de vote du MODEM.

Mme REQUENNA. - Non, parce que nous avons refusé de donner nos positions de vote en amont. Donc, nous nous abstiendrons sur l'ensemble des comptes administratifs.

Mme BROUILLE. - Pour le Rassemblement National, contre.

DINA ?

Mme LE GUEN. - Non-participation.

Mme BROUILLE. - Très bien. Donc, adopté à la majorité. Je vous remercie.

N° 1a

Vote sur le Compte Administratif 2019 – Budget Principal

- **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV
- **CONTRE** : Les Républicains-CPNT, Rassemblement National

ADOPTE A LA MAJORITE

- **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés,
- **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

Conformément aux textes, le Président Alain ROUSSET a participé au débat puis a quitté la séance pour les votes

Mme BROUILLE. - Sur le compte administratif 2019, budget annexe ARI :

- Pour : j'ai l'expression du Groupe PS, Ecologie, PRG, PEPS.

- Contre : LR.

- Abstention : MODEM.

- Pour : Rassemblement National.

DINA ?

Mme LE GUEN. - Toujours, non-participation.

Mme BROUILLE. - Donc, adopté à la majorité. Je vous remercie.

N° 1b

Vote sur le Compte Administratif 2019 – Budget Annexe Agence Régionale de l'Innovation

- **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV , Rassemblement National
- **CONTRE** : Les Républicains-CPNT

ADOPTE A LA MAJORITE

- **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés,
- **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

Conformément aux textes, le Président Alain ROUSSET a participé au débat puis a quitté la séance pour les votes

Mme BROUILLE. - Sur le compte administratif 2019, budget annexe Fonds européens :

- J'ai les votes "pour" des Groupes PS et Apparentés, Ecologie et Citoyens, PRG, PEPS.
- Contre : DLR.
- Abstention : MODEM.

Rassemblement National ?

Mme DIAZ. - Contre, avec intervention.

Mme BROUILLE. - Contre avec intervention. Je finis juste pour les Assemblées.

DINA ?

Mme LE GUEN. - Non-participation.

Mme BROUILLE. - Donc adopté à la majorité.

N° 1c

Vote sur le Compte Administratif 2019 – Budget Annexe Fonds Européens

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV

▪ **CONTRE** : Les Républicains-CPNT, Rassemblement National

ADOpte A LA MAJORITE

▪ **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés,

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

Conformément aux textes, le Président Alain ROUSSET a participé au débat puis a quitté la séance pour les votes

Mme DIAZ. - L'intervention que je vais faire sur le compte administratif 2019, volet "Budget européen" servira également d'intervention pour la délibération 8, puisque les deux se croisent, et je vais ainsi vous épargner deux interventions qui convergent d'un point de vue thématique.

Nous constatons, en effet, une amélioration du taux de réalisation que cela soit pour le fonctionnement ou par l'investissement du compte administratif 2019, volet "Fonds européens". Néanmoins, ce n'est pas pour autant que nous allons adresser nos félicitations parce qu'il était plus que temps que l'on dépasse enfin la barre des 50 % de taux de réalisation.

Depuis 2012, année durant laquelle, François HOLLANDE a marchandé ces fonds européens avec l'Association Régions de France, les conclusions de la Cour des Comptes relatives à la gestion des Fonds européens, sont accablantes : méconnaissance des dispositifs, complexité administrative, enchevêtrement de compétences, déficit d'ingénierie

pour les porteurs de projets ; à cela on ajoute un logiciel défaillant et l'on arrive à la catastrophe dont ces taux de réalisation particulièrement peu satisfaisants sont les conséquences.

Quand je dis "catastrophe", je n'exagère pas. Je vais citer quelques exemples. Des décalages importants entre la réception des fonds et leur redistribution, des années de retard de paiement aux conséquences catastrophiques pour les bénéficiaires, qui nous obligent à demander une autorisation de dépenser ces fonds jusqu'en 2023, pour un programme que l'on appelle 2014-2020, qui nous font courir le risque d'un dégageement d'office, et qui nous obligent à embaucher 31 personnes pour sauver les Fonds Leader.

Tout ceci nous a donné quelques sueurs froides, et c'est la raison pour laquelle, je m'étonne de lire dans la délibération 8 que les Régions ont démontré leur capacité à assumer ce rôle. Vous y allez quand même un peu fort en termes d'autosatisfaction, nous appellerions cela plutôt une victoire à la Pyrrhus.

Je ne m'étonne pas mais je conteste le fait que vous vouliez expérimenter la conservation du FEADER, volet "aides surfaciques" qui vient d'être recentralisé. Une fois n'est pas coutume, je suis de l'avis de la Ministre Jacqueline GOURAULT, elle-même, de l'avis du Syndicat agricole, la FNSEA, qui pense que la recentralisation d'une partie du FEADER a pour vertu l'homogénéisation des dispositifs, l'égalité face à la politique nationale agricole et enfin la simplification, puisque les porteurs de projets n'auront plus qu'un seul et unique interlocuteur. On tient, peut-être là, une piste d'amélioration des taux de réalisation.

Evidemment, cela sera mon seul point de convergence avec la Ministre Modem, puisqu'elle a déclaré "Nous souhaitons que les Collectivités territoriales fassent la promotion des Fonds européens".

Au Rassemblement National, nous ne souhaitons pas que les Collectivités territoriales, comme la Région, fassent la promotion ou plutôt la propagande des Fonds européens. Pourquoi ? Parce qu'en définitive, les Fonds européens, ici glorifiés, sont en réalité de l'argent des Français.

Pour résumer le mécanisme des Fonds européens, on pourrait dire les choses de la manière suivante. Les contribuables français donnent beaucoup d'argent à l'Union Européenne. L'Union Européenne ne reverse seulement qu'une partie de l'argent qu'elle a reçu à la France. Et surtout, l'Union Européenne nous impose la manière dont les Régions doivent déposer cet argent. De plus, l'argent, que nous recevons, se reçoit au prix d'un lobbying très coûteux, je pense, par exemple, au Bureau de la Région Nouvelle-Aquitaine que nous payons à Bruxelles pour mendier une aumône.

Et le pire est que pour ce qui concerne la programmation des Fonds européens 2021 - 2027, on sait d'ores et déjà que la France, et donc la Région Nouvelle-Aquitaine, toucheront

moins d'argent. Pourquoi ? Parce que l'Union Européenne a décidé d'élargir ses compétences parmi lesquelles l'accueil des migrants.

Que l'Union Européenne s'occupe déjà d'essayer de bien faire ce qu'elle est censée faire, et qu'elle fait très mal, c'est-à-dire défendre les agriculteurs avec le FEADER et l'APAC. Je vous fais grâce des chiffres alarmants des fermetures des exploitations agricoles françaises, et le nombre tragique des suicides d'agriculteurs. Elle est censée s'occuper d'écologie alors qu'elle multiplie les traités écocides de libre-échange type Mercosur. Elle est censée employer le FSE pour mener une politique sociale, à regarder les taux de chômage et les taux de pauvreté en France, et en Nouvelle-Aquitaine. Là aussi, on constate un échec.

Donc, pour améliorer significativement ces taux de réalisation, j'aimerais vous formuler les propositions du Rassemblement National. A minima, la solution serait de renationaliser ces fonds. Et dans le meilleur des cas, il faudrait que la France diminue sa contribution au budget de l'Union Européenne pour redistribuer directement les aides dans les domaines qu'elle choisit souverainement. Et par ailleurs, ces économies nous permettraient de diminuer les impôts des entreprises et des ménages.

Donc, pour toutes ces raisons, nous voterons contre le compte administratif, volet "fonds européens" 2019. Merci.

Mme BROUILLE. - Merci.

Isabelle BOUDINEAU pour répondre. Elle a demandé la parole.

Mme BOUDINEAU. - Je remercie cette intervention qui permet de parler un peu plus profondément des Fonds européens. Je tiens à rappeler que pour les taux de réalisation, à la génération précédente quand nous n'étions pas autorité de gestion totalement et que l'Etat gérait une partie et nous une autre partie, nos taux de réalisation étaient systématiquement supérieurs à ceux de l'Etat.

Donc, cette génération-ci, on a bien vu que l'on a dû recruter parce que l'Etat n'instruisait plus les dossiers. Le logiciel en panne est celui de l'Etat. En gros, chaque fois que l'Etat cherche à avoir la tutelle sur l'ensemble de ces Fonds, il se débrouille cent fois plus mal que nous. Nous avons un immense intérêt, celui d'être réactifs, d'être volontaristes et donc quand il y a des priorités, comme celle du Leader, le deuxième pilier de l'APAC, l'aide aux acteurs du territoire - et d'ailleurs, je réponds en même temps à Madame REQUENNA, ce matin - les Fonds Leader sont vraiment des fonds qui sont consacrés aussi à de l'aménagement du territoire. C'est au moins 90 millions sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. Donc, tous ces Fonds, s'ils vivent, c'est grâce à nous.

Qu'il y ait des cycles de consommation qui sont en décalage pour rapport à la période officielle des fonds, c'est un classique qui se reproduit de génération en génération. Il est bien évident que quand on démarre une programmation, la plupart des projets ne sont pas mûrs et qu'ils arrivent à maturité, pour les plus complexes d'entre eux, et donc souvent les plus coûteux d'entre eux, en fin de période. On a donc l'autorisation effectivement de les consommer jusqu'en 2023. On ne va pas s'en priver, et nous n'avons jamais connu, Nous Nouvelle-Aquitaine, ou Aquitaine avant, de dégagements d'office, c'est-à-dire que jamais nous n'avons rendu des fonds que nous n'aurions pas dépensés.

Donc, je crois que c'est vraiment la démonstration que nous utilisons parfaitement ces fonds, que nous sommes au plus près des porteurs de projets pour que ces fonds soient instruits correctement et que l'on ne les perde pas.

Voilà, à peu près, ce que je voulais dire. Pour ce qui est de l'argent des Français, oui certes, la France est un contributeur net. Mais la France bénéficie d'un marché intérieur européen, comme l'ensemble des 27 pays de l'Union Européenne bénéficient d'un marché intérieur européen, qui est absolument inquantifiable dans les bénéfices qu'il produit mais qui sont de toute façon des bénéfices bien supérieurs, et l'on va parler assez vite dans les années qui viennent, on en parle déjà avec cette crise du Covid, de la nécessité d'une certaine forme de souveraineté pour nos filières industrielle, pour les médicaments, pour les réactifs, pour la recherche, etc., nous serons bien plus forts à faire cette recherche de souveraineté ensemble au niveau européen qu'à le faire chacun dans son coin quand on commence à être pris en étau totalement entre les deux grandes puissances qui se font la guerre et qui nous marcherons dessus au passage, ce sont les États-Unis et la Chine. Voilà.

Mme BROUILLE. - Merci Isabelle. J'ai aussi une demande de Jean-Pierre RAYNAUD. Et après, on continue, s'il vous plaît.

M. RAYNAUD. - Isabelle a, à peu près, tout dit. Mais j'ai entendu des choses que l'on ne peut pas laisser dire sans répondre, notamment sur le paiement des aides. Sur le retard qui a été effectivement très mal vécu par les agriculteurs, je crois que tout le monde a bien compris que ce n'était pas de la responsabilité de la Région, parce que quand l'État a confié aux Régions l'autorité de gestion des Fonds européens, l'État a voulu se garder le fait d'être payeur avec l'ASP et que l'on ait un logiciel unique.

Malheureusement, il n'y a eu d'anticipation sur ce logiciel et quand les dossiers sont arrivés, effectivement, on a eu des retards. Cela a été très mal vécu. Aujourd'hui, on est revenu à quelque chose de normal.

J'ai eu l'occasion, cette semaine, en tant que Président de la Commission Agricole de Régions de France, de faire le tour de l'ensemble des Syndicats agricoles. Aujourd'hui, plus

personne ne remet en cause le fait que les Régions soient autorité de gestion, pas plus la FNSEA que les GIAC, la Confédération paysanne, à des degrés peut-être un peu différents, mais aujourd'hui, je crois que tout le monde a bien compris. On sait tous qu'il faut entrer dans la transition de nos modèles agricoles. On s'y est largement engagé en Nouvelle-Aquitaine, mais cela se fait sur l'ensemble du territoire français, et que pour le faire de manière efficace, il faut tenir compte des particularités régionales.

Donc, aujourd'hui, je souhaiterais même que l'on affiche dans cette Assemblée, notre volonté de remettre en cause l'arbitrage qui a été rendu par le Premier Ministre, c'est-à-dire de renationaliser la partie développement de l'agriculture biologique et des mesures agri-environnementales au moins sur les mesures agri-environnementales qui sont un outil indispensable pour assurer la transition de notre agriculture, que l'on puisse le faire au niveau régional. Ce serait quand même très important. Et de dire que l'on aura un taux de réalisation sur le FEADER agricole, qui sera, je pense, très élevé. Donc, je peux rassurer, comme l'a fait Isabelle, qu'il n'y aura pas de dégagements d'office.

Mme BROUILLE. - Merci Jean-Pierre.

Nous passons au compte administratif 2019 du budget annexe Régie, cinéma.

J'ai les votes "pour" du Groupe PS, Ecologie et Citoyens, PRG, PEPS et un vote "contre", LR. Pour l'UDI ?

M. SEBTON. - On s'abstient sur tout.

Mme BROUILLE. - MODEM ?

Mme REQUENNA. - Abstention.

Mme BROUILLE. - Rassemblement National, un vote "contre".

DINA, non-participation au vote.

Mme BROUILLE. - Adopté à la majorité. Je vous remercie.

N° 1d

Vote sur le Compte Administratif 2019 – Budget Annexe Régie Cinéma

- **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV**
- **CONTRE : Les Républicains-CPNT, Rassemblement National**

ADOPTE A LA MAJORITE

- **ABSTENTION : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés,**
- **NON PARTICIPATION AU VOTE : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

Conformément aux textes, le Président Alain ROUSSET a participé au débat puis a quitté la séance pour les votes

Mme BROUILLE. - Le compte administratif 2019, budget annexe SPL Productions, photovoltaïque, nous avons enregistré les votes "pour" du Groupe PS et Apparentés, Ecologie et Citoyens, PRG et PEPS.

Contre : LR.

Abstention : UDI, MODEM.

Contre : Rassemblement National.

DINA, non-participation au vote.

Adopté à la majorité. Je vous remercie.

N° 1e

Vote sur le Compte Administratif 2019 – Budget Annexe Service Public Local – Production d’Energie Photovoltaïque

- **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV**
- **CONTRE : Les Républicains-CPNT, Rassemblement National**

ADOPTE A LA MAJORITE

- **ABSTENTION : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés,**
- **NON PARTICIPATION AU VOTE : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

Conformément aux textes, le Président Alain ROUSSET a participé au débat puis a quitté la séance pour les votes

Mme BROUILLE. - Nous pouvons faire revenir le Président.

*Retour du Président Alain ROUSSET
Poursuite de la séance sous sa présidence*

Mme BROUILLE. - Monsieur le Président, je vous annonce que le compte administratif est adopté à la majorité. Tous les comptes administratifs.

M. LE PRESIDENT. - Merci beaucoup.

2a - AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET PRINCIPAL

2b - AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE AGENCE REGIONALE DE L'INNOVATION

2a - AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE FONDS EUROPEENS

2a - AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE REGIE CINEMA

2a - AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC LOCAL PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

M. LE PRESIDENT. - On va passer l'affectation du résultat budget principal.

Mme BROUILLE. - Après les votes des comptes administratifs, la Collectivité a l'obligation d'affecter les résultats de ces comptes à la couverture soit du solde de l'investissement et à la section de fonctionnement. Donc, les résultats nets seront repris dans le budget supplémentaire.

M. LE PRESIDENT. - Y a-t-il des demandes d'information ?

Y a-t-il des oppositions ?

Des abstentions ?

Mme REQUENNA. - Abstention, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT. - D'accord. Donc, cette affectation est adoptée.

N° 2a

Vote sur l'Affectation du Résultat du Budget Principal

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV**

ADOpte A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

▪ **ABSTENTION : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT**

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

M. LE PRESIDENT. - Sur l'affectation du résultat, budget annexe ARI, même vote ?

Mme LE GUEN. - Non-participation au vote.

Mme DIAZ. - Non-participation à tout, sauf pour l'Agence Régionale de l'Innovation.

M. LE PRESIDENT. - C'est noté. DINA, non-participation au vote, aussi.

N° 2b

Vote sur l'Affectation du Résultat du Budget Annexe Agence Régionale de l'Innovation

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Rassemblement National.

ADOpte A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

▪ **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

M. LE PRESIDENT. - Donc, le 2B est adopté.

M. LE PRESIDENT. - Budget Fonds européens. Même vote ?

DINA et Rassemblement National, que votez-vous pour les Fonds européens ?

Mme LE GUEN. - Non-participation.

M. COLOMBIER. - Non-participation.

M. LE PRESIDENT. - C'est adopté.

N° 2c

Vote sur l'Affectation du Résultat du Budget Annexe Fonds Européens

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV

ADOpte A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

▪ **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

M. LE PRESIDENT. - Sur le budget annexe de la Régie, cinéma ?

M. COLOMBIER. - Pareil.

M. LE PRESIDENT. - D'accord.

Et abstention, pour...

Les autres Groupe votant "pour".

M. LE PRESIDENT. -Adopté.

N° 2d

Vote sur l'Affectation du Résultat du Budget Annexe Régie Cinéma

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV

ADOpte A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

▪ **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

M. LE PRESIDENT. -Sur l'affectation du résultat du budget annexe SPLPE photovoltaïque. Même vote ?

Adopté.

N° 2e

Vote sur l'Affectation du Résultat du Budget Annexe Service Public Local Production d'Energie Photovoltaïque

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV

ADOpte A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

▪ **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

3 - ACTUALISATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

M. LE PRESIDENT. - Sur l'actualisation des durées d'amortissements des immobilisations ?

Mme LE GUEN. - Non-participation.

(intervention hors micro inaudible)

M. LE PRESIDENT. - Il y a un vote, oui.

Mme BROUILLE. - Oui, parce que c'est juste une actualisation de nos durées d'amortissement, puisqu'il fallait intégrer une durée d'amortissement pour la nouvelle dépense d'investissement liée au Fonds Solidarité Nationale, et donc nous vous proposons par cette délibération de retenir une durée d'amortissement d'un an.

M. LE PRESIDENT. - Même vote sur les durées d'amortissement ?

M. COLOMBIER. - Non-participation.

Mme LE GUEN. - Non-participation.

M. LE PRESIDENT. - Et Pascale REQUENNA ?

Mme REQUENNA. - Abstention, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT. - Ce texte est donc adopté.

Adopté.

N° 3

Vote sur l'Actualisation des durées d'amortissement des immobilisations

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Les Républicains-CPNT

ADOpte A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

▪ **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés,

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

4 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019

M. LE PRESIDENT. - Sur le rapport d'activité 2019, c'est une communication. Est-ce que vous souhaitez intervenir ?

C'est un gros document d'informations sur lequel les Services font un gros travail.

L'Assemblée note acte ?

Je vous remercie.

N° 4

Sur le «Rapport d'activité 2019 Nouvelle-Aquitaine»

L'Assemblée Donne Acte

5a - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 - BUDGET PRINCIPAL

5b - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 - BUDGET ANNEXE AGENCE REGIONALE DE L'INNOVATION

5c - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 - BUDGET ANNEXE FONDS EUROPEENS

5d - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 - BUDGET ANNEXE REGIE CINEMA

5e - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 - BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC LOCAL PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Mme BROUILLE. - Une présentation du budget supplémentaire. Comme vous le savez, ce budget est consacré aux impacts de la crise sanitaire avec des ajustements de recettes et des inscriptions de dépenses nouvelles.

Ce budget supplémentaire donne lieu à l'inscription de crédits supplémentaires pour la mise en œuvre du plan d'urgence de 119 millions d'euros en autorisations de programmes et d'engagements et 115 millions d'euros en crédits de paiement.

Ces 115 millions d'euros sont pour :

- 91,4 millions d'euros pour alimenter le plan d'urgence, vous savez, les différents fonds que nous avons adoptés à la séance plénière du mois d'avril,
- 2 millions d'euros supplémentaires pour l'économie territoriale pour accompagner 150 projets supplémentaires,
- 22,7 millions d'euros de mesures sanitaires et d'équipements (10 millions d'équipement de masques, de blouses, de sur-blouses, et 11,4 millions d'euros pour la désinfection des autocars que ce soit transports scolaires et transports interurbains) et ce jusqu'à la fin de l'année,
- Une mesure solidaire avec 2 millions pour le chèque-vacances solidaires.

Des annulations de crédits de paiement, toujours liés à la crise :

- 2,3 millions d'euros de dépenses suite aux annulations d'événements sur nos territoires tels que les nouveaux festivals, les fêtes de la musique, mais ce sont aussi des dépenses annulées sur les aides pour le permis B et les mobilités internationales, du fait du confinement.
- 7,2 millions d'euros de dépenses annulées pour les transports scolaires et interurbains, c'est le non-paiement des coûts variables pendant le confinement,
- 1,7 million de dépenses annulées de communication et hors frais généraux, surtout liés au non-déplacement des agents et des élus, toujours pendant cette période de confinement.

La crise génère également une baisse de la prévision nette des recettes, pour 118,9 millions d'euros. C'est la contraction entre 136,3 millions d'annulation de recettes et 17,4 millions d'euros de recettes supplémentaires.

Ces 136,3 millions d'euros sont une perte de recettes pour 122,7 millions d'euros de recettes fiscales, qui sont composées par une perte des recettes de TVA pour 39 millions d'euros, pour les cartes grises, 51 millions d'euros, et pour la TICPE, 32,4 millions d'euros.

Une baisse des recettes aussi opérationnelle pour 13,6 millions d'euros, qui sont les 7,2 millions d'euros suite à la décision politique de suspendre les remboursements des avances remboursables en faveur des entreprises, 5,6 millions d'euros de baisse de recettes concernant la cantine et les hébergements pour les jeunes, et 800 000 euros de recettes en baisse pour les transports interurbains.

Nous constatons effectivement des recettes et des remboursements aussi liés à la crise, pour 17,4 millions d'euros. D'une part, c'est la prévision de remboursement par l'Union Européenne dans le cadre des commandes groupées de masques et autres équipements pour un montant de 1,6 million d'euros. Mais également la perception de préfinancement des PO aquitains et limousins 2014-2020 dans le cadre de la crise sanitaire pour un montant de 15,8 millions d'euros.

Ce budget supplémentaire donne lieu également à des inscriptions complémentaires que l'on a appelées - excusez-nous peut-être du terme - "hors Covid-19" qui représentent des opérations soit incontournables ou des opérations "régularisations techniques", avec une prise en compte de recettes complémentaires à hauteur de 21,6 millions d'euros, et une inscription d'autorisations de 47,4 millions d'euros en investissement, et 57,3 millions d'euros pour le fonctionnement pour ces opérations incontournables. Ces autorisations concernent en particulier, vous le voyez sur la diapo, 62,6 millions d'euros pour les transports ferroviaires et routiers de voyageurs comprenant également les 11,6 millions d'euros pour la ligne Angoulême/Beillant, et pour 2,5 millions d'euros pour la gare de Ruffec. Donc, ces autorisations pour ne pas prendre de retard dans ces travaux sur l'année 2020.

Également, vous voyez l'inscription des 8,3 millions d'euros pour VitiRev.

Au global, ce budget, mes chers collègues, se traduit par un besoin de financements lié à la crise à hauteur de 222 millions d'euros. Pour le financer, nous avons une capacité de financement, inscriptions hors Covid 2019, les annulations de dépenses et les recettes complémentaires pour 38,6 millions d'euros.

Nous affectons l'excédent 2019 pour un montant de 135,2 millions d'euros, qui ne permettra pas, malgré tout, à équilibrer ce budget supplémentaire, d'où l'inscription d'un besoin

d'emprunt complémentaire d'un montant de 48,1 millions d'euros ; ce qui porte notre prévision d'emprunt à hauteur de 627 millions d'euros.

M. CHARTIER. - Dans la lignée du compte administratif puisque les deux exercices se collent aujourd'hui et se mêlent dans les faits, pour revenir sur votre prise de parole tout à l'heure sur votre analyse sur la Région, est-ce que nous étions dans les meilleures conditions pour affronter la crise ?

Encore une fois, nous constatons que les ratios sont corrects en 2019 mais je veux atténuer votre enthousiasme global. Je pense que, quand même et malgré tout ce que l'on a dit et je l'ai redit tout à l'heure, durant ces trois dernières années, alors que le rythme de l'activité économique était assez élevé, assez bon, avec des recettes fiscales fortes, nous n'avons, malgré tout, et encore une fois en prenant compte de tous les paramètres et des problèmes que nous avons eus en début de mandature, pas réussi - c'est un fait - à inverser la tendance générale haussière de nos dépenses de fonctionnement et notre endettement.

Je me permets donc juste de relativiser cet enthousiasme, et je pense que nous aurions dû être plus volontaristes sur cette question de la hausse des dépenses comme de l'endettement avec sans doute, comme je l'ai dit tout à l'heure, une plus forte analyse et prise en compte des économies à réaliser, des économies d'échelle à prendre par rapport aux surcoûts importants que nous n'avons pas encore réussi à chiffrer globalement. Et donc, je pense que la question de la réorganisation de la Région est au cœur de la réflexion qui doit occuper les prochains mois, notamment au regard de cette situation exceptionnelle, être très caricatural sur le budget parce que sinon c'est compliqué pour ceux qui nous font l'amitié et le plaisir de suivre nos débats, en dehors de l'hémicycle.

En gros, ce budget supplémentaire, Monsieur le Président, vous nous demandez de voter sur un besoin de financement de 227 millions d'euros qui se répartissent avec un effet de ciseaux, 141 millions d'euros d'effets recettes qui sont liés à la crise, qui ne vont pas entrer dans nos caisses, qui auraient dû entrer dans nos caisses s'il n'y avait pas eu la crise du Covid. Et puis, globalement 85 millions d'euros de dettes supplémentaires, 20 millions d'euros en fonctionnement et 65 millions d'euros en investissement, qui n'étaient des économies réalisées qui étaient d'une trentaine de millions d'euros. Donc, on avait 115 millions de dettes supplémentaires - 30 millions d'euros d'économies, donc on a 85 millions de dettes à pourvoir.

Donc, les recettes, 141 millions d'euros, les dettes, 85 millions d'euros, on a un besoin de financement de 227 millions d'euros. Ces 227 millions d'euros, vous nous expliquez que vous les financer à la fois par la reprise de l'excédent 2019 de 135 millions d'euros - qui est ce qu'il est, c'est déjà heureux de l'avoir - qui aurait pu être, en fonction de ma première remarque, supérieur, mais nous avons ces 135 millions d'euros qui abaissent le besoin de financement.

Nous avons des recettes supplémentaires de 44 millions et donc, l'écart entre le besoin de financement et la reprise de l'exercice précédent où les recettes 2020, s'élève à 48 millions d'euros.

Et 48 millions d'euros représentent l'emprunt que vous nous demandez de contracter. Cet impact est inné au plan d'urgence que vous avez mis en place, et sur lequel nous vous avons soutenu, évidemment. Donc, il n'est pas question de remettre en cause ces chiffres et la dureté de ces chiffres puisque nous avons soutenu ce plan d'accompagnement, mais il faut être bien conscients que si nous appliquons les ratios financiers tels que nous les suivons depuis le début de la mandature notamment sur la capacité d'endettement, nous sortons des chiffres et des seuils d'alerte, et nous les dépassons aujourd'hui allègrement.

Les scénarii que nous étudions en Commission des Finances de façon encore en Chambre, parce que nous avons demandé un certain nombre de précisions, mais il est clair que les prévisions qui sont faites, ne sont pas, à ce titre-là, très encourageantes.

Ce n'est pas sur ces chiffres que je voudrais aujourd'hui vous challenger et vraiment me prononcer, parce qu'encore une fois, ce sont les chiffres de la crise, il faut en prendre acte, mais c'est plutôt sur le fait - et je l'ai dit en Commission des Finances - que je suis sur ma faim sur la question de la fin de l'année.

ce budget supplémentaire ne prend en compte que la période Covid. C'est donc un ajustement à dates, si je comprends bien ce qui m'a été présenté, de la période passée et des trois mois que nous venons de passer. Mais c'est un budget supplémentaire qui, on le sait, ne va absolument pas se suffire à lui-même pour boucler la fin de l'année. Et d'ores et déjà, on en a parlé en réunion des Finances, nous aurons une clause de revoyure au mois d'octobre pour ajuster encore ce budget supplémentaire.

C'est très important de le dire, parce qu'aujourd'hui, on a un budget qui corrige le passé mais n'est absolument pas prospectif, et donc qui ne nous donne, en quelque sorte, aucune marge de manœuvres sur les toutes prochaines semaines et tous prochains mois. C'est seulement au mois d'octobre que nous pourrions ajuster et voir ce qu'il en est vraiment.

Je pense qu'il y a cinq points qui sont très importants à prendre en compte et que je regrette de ne pas avoir aujourd'hui suffisamment dans ce budget :

- C'est un travail de priorisation de nos dépenses puisque nous voyons bien que si nous continuons comme cela, ce budget ne suffira pas à boucler l'année et donc, il faut que l'on fasse un travail, et la Commission des Finances veut bien y participer, de priorisation de nos dépenses.

- Il y a un travail de limitation de nos dépenses parce que la priorisation ne suffira pas. Il faudra limiter nos dépenses si nous voulons arriver jusqu'à la fin de l'année dans des conditions pas catastrophiques. Là-dessus, la Commission des Finances avait retenu que nous limiterions les AP à 85 % de leur objectif pour cette année 2020. Nous avons demandé des précisions sur la façon dont on obtenait ce qui nous faisait penser qu'il fallait limiter à hauteur de 85 % et pas plus ou pas moins. Nous n'avons pas eu de réponse. Donc, je ne sais pas si cette limitation temporaire des AP, nous l'actons dès ce budget supplémentaire. Je n'en ai pas, en tout cas, réentendu parler.

De même pour les AE, l'Exécutif devait travailler sur une hypothèse de limitation à 95 %.

Donc un travail de priorisation qui - je trouve - manque ici, un travail de limitation temporaire qui est à préciser, et sans doute un travail de réorganisation, c'était la conclusion précédente sur le compte administratif que je formulais, qui sera, à mon sens, seul gage d'économie d'échelle qui nous permette, en partie, pas totalement évidemment, d'absorber le choc.

Sur le cadrage 2021, j'ai vu passer le chiffre de -5% des dépenses de fonctionnement. C'est un objectif très ambitieux qui va nécessiter que nous fassions un travail de limitation, de priorisation des dépenses, et je n'en vois pas beaucoup de traces, ici, ainsi que la question du taux de réalisation puisque bien évidemment tous nos constats sont à relativiser par rapport à la capacité que nous aurons à réaliser cette année, un certain nombre de choses, et je pense que, là aussi, les objectifs de taux de réalisation qui, à mon avis, vont être très dégradés par rapport à 2019, puisqu'il y a des chantiers qui se sont arrêtés. Il y a l'air d'avoir beaucoup de retard. Et je crois que ces objectifs de taux de réalisation, là aussi, nous manquent, un peu au même titre que les limitations de nos autorisations de paiement, pour avoir une juste vision de notre point d'atterrissage à la fin de l'année.

Et puis, le dernier chaînon que je trouve manquant est l'impact collatéral des prêts alloués que nous avons faits, des garanties d'emprunts que nous avons accordées, des aides que nous avons insufflées aux entreprises et qu'il fallait faire - encore une fois, nous ne remettons pas en cause le plan d'urgence - mais qu'il faudrait, à mon sens, d'ores et déjà provisionner pour partie. Je crois que ce n'est pas aujourd'hui pris en compte puisque, malheureusement, on sait très bien que toutes les entreprises ne pourront pas s'acquitter des dettes contractées en urgence à l'occasion de cette épidémie.

Donc, dont acte pour les chiffres en eux-mêmes. Nous ne les contestons pas et nous accompagnons le plan d'urgence. Mais en revanche, le fait que ce budget supplémentaire soit juste une retranscription du passé et ne prenne en compte que les mesures d'urgence du

Covid et ne soit pas dans la prospection avec cette obligation de clause de revoyure d'octobre, nous gêne un peu et même beaucoup.

Je pense qu'il aurait fallu que nous soyons plus clairs dans nos objectifs de limitation de ces dépenses, encore une fois, de nos objectifs de taux de réalisation. Ce sont des éléments qui nous manquent, et aujourd'hui, de fait, nous ne pouvons pas avoir d'idées du point d'atterrissage de décembre 2020, avant octobre.

C'est pour cela que nous sommes réservés, Monsieur le Président, sur ce budget supplémentaire que vous nous présentez aujourd'hui, dans des conditions, il est vrai, tout à fait exceptionnelles - je le conviens, la critique est facile et l'art est difficile - et qu'il convient de prendre en compte. Merci beaucoup.

M. LE PRESIDENT. - Merci. Simplement, on est là dans le vote d'un budget, c'est-à-dire la validation budgétaire de ce que nous avons voté à l'unanimité dans cette Assemblée lors de la mise en place des fonds d'urgence.

Qu'il y ait besoin, je m'en suis exprimé, mon cher Olivier, dans mon propos, d'une évaluation de voir comment on va atterrir, quel sera le taux de sinistralité de l'engagement des différents fonds. C'est évident mais aujourd'hui, personne ne peut le faire, ni l'Etat d'ailleurs sur ces fameux 300 milliards de garanties.

On regarde comment évoluent les fonds. Je ne peux - et cela a été fait devant la Commission des Finances - que faire l'information de la consommation des crédits que nous avons votés. Il est totalement impossible aujourd'hui, ou alors, ce serait totalement prétentieux, et l'on reviendrait sur cette critique de donner des chiffres qui ne sont pas vrais. On tomberait d'une critique vers une autre. C'est un peu compliqué.

Je rappelle aussi que :

- Notre budget, plus précisément avec les crédits du programme d'investissement sur les compétences, notamment avec le transport scolaire, a complètement changé le ratio fonctionnement - investissement,
- Nous avons été rigoureux, peut-être plus que d'autres Régions sur le calcul de l'investissement. Je ne voudrais pas qu'un certain nombre de collègues s'aperçoivent que les Directions régionales des Finances publiques recalent leurs calculs investissement - fonctionnement.

Vous savez que l'on s'est battu avec les autres Collectivités pour que les aides aux entreprises dans le cadre des fonds d'urgence et même les prêts soient calculés en investissement. Cela n'a pas été possible pour tout. Donc, nous avons fait - je parle sous le

contrôle d'Andréa BROUILLE et de Jean-Michel MELLIER - un choix de rigueur, même si c'est critiquable, il n'y a pas de possibilités. Mais tenez compte de cela.

Sur les économies, c'est l'éternel problème. La principale économie a été d'arrêter un certain nombre de dispositifs de l'ex Poitou-Charentes qui dérivait très dangereusement et de rembourser des prêts toxiques, ce qui fait que la somme de l'ensemble de ces crédits était de plus de 300 millions d'euros.

Aujourd'hui, nous avons maintenu les crédits d'un dispositif qui s'appelait le PFIL, et pour ne pas que la parole publique soit engagée, je continue de signer des conventions et d'accorder des reports pour les engagements qui avaient été pris précédemment sur le PFIL. Ce qui montre d'ailleurs, que certains engagements ne pouvaient pas être réalisés dans un délai raisonnable d'un ou deux ans, et qu'il faut que l'on soit très vigilant, bien sûr, là-dessus.

Il a été fait des économies sur les transports, sur les carburants, sur les assurances, sur les fluides, mais il me semblait impossible - et il ne faut pas que l'on inquiète les personnels de la Région - que l'on puisse faire des économies sur les personnels de la Région. Parce que le terme "économie" signifie supprimer des postes. Je n'ai pas souhaité, et je ne souhaite pas que notre Assemblée dise aux agents de la Région que l'on va supprimer 100, 200 ou 300 postes. Là, il y aurait des économies. Méfions-nous du message que l'on fait passer sur ce discours. Méfions-nous.

Nous avons des responsabilités, aussi, en tant qu'employeur, certes, public, mais c'est un message ni une politique que je n'ai pas suivie.

M. DE LACOSTE-LAREYMONDIE. - Monsieur le Président, chers collègues.

Ce budget supplémentaire est bien entendu marqué par les mesures d'urgence pour faire face à la crise. Mais, il nous apparaît surtout préoccupant pour l'avenir budgétaire de notre Région.

En effet, vous y intégrez une baisse de recettes fiscales de 122,7 millions d'euros pour l'exercice 2020, et la facture s'annonce encore plus lourde en 2021.

Cette situation nécessite une inscription d'emprunt complémentaire de 48 millions d'euros pour financer ce seul budget supplémentaire, ce qui laisse augurer un avenir sombre en matière de recours à l'emprunt et d'endettement.

Pour la Nouvelle-Aquitaine, tous les voyants virent au rouge. C'est pourquoi, il me semble indispensable de dire un mot de l'impact à venir de la crise sanitaire sur nos finances. Lors de la Commission des Finances du 4 juin, vous nous avez présenté des prévisions inquiétantes, comme une perte de recettes cumulées de 520 millions d'euros sur la période 2020 - 2024,

ainsi qu'un taux d'épargne brute à 9,8 % en 2020 contre 19,3 % dans le compte administratif 2019.

De notre point de vue, cela appelle deux remarques. D'abord, cette crise va nous contraindre à une gestion de plus en plus rigoureuse des deniers publics - cela paraît une évidence - dans les années à venir, ce qui rend d'autant plus indispensable de faire des économies de bon sens réclamées par notre Groupe, tout au long du mandat.

Ensuite, nous nous réjouissons de voir que parmi les mesures correctives évoquées lors de la Commission des Finances, est proposée une baisse de 5 % des dépenses de fonctionnement pour le cadrage prévisionnel 2021. Est-ce à dire que vous allez enfin appliquer certaines de nos recommandations pour faire face à la crise ? Nous l'espérons au nom de l'intérêt général pour les Néo-aquitains, mais vu la politique de votre majorité, nous restons circonspects sur la question, pour ne pas dire que nous n'y croyons pas vraiment.

Comment, en effet, feriez-vous demain, ce que vous avez été structurellement incapables de faire jusqu'à présent ? En tout cas, votre majorité socialo-écologiste ne pourra plus compter sur une hausse des recettes, comme dans le compte administratif 2019 pour équilibrer son budget. Certes, la Région n'est pas encore au bord de la faillite, bien évidemment, mais sa situation dévissera très rapidement avec l'impact de la crise, si vous refusez de prendre les mesures qui s'imposent.

L'heure est venue de faire des choix budgétaires courageux, et de s'attaquer enfin aux dépenses inutiles. L'heure serait aussi à modérer vos obsessions néo-terriennes ruineuses. A ce titre, le débat sur les orientations budgétaires puis celui sur le budget primitif 2021 en fin d'année, nous donneront une idée plus précise de vos projets.

Soyez assurés que le Groupe Rassemblement National sera très vigilant là-dessus. Mais si vos prévisions 2021 - 2024 se confirmaient, nous n'hésitons pas à dire que les conditions objectives de la mise sous-tutelle de la Région se dessinent, car en réalité, et vous nous l'avez dit en Commission des Finances, le drame est que votre seule préoccupation repose sur trois piliers :

1° - dégager des crédits nécessaires ; on ne voit pas très bien comment alors que l'endettement vient insoutenable et qu'il ne faut probablement attendre aucune aide ni de l'Etat, ni de l'Europe.

2° - Garantir la pérennité de l'action régionale,

3° - Restaurer une soutenabilité même dégradée ; mais quand les prévisions de capacité de désendettement arriveraient à plus de 11 années, pour un endettement prévisible jusqu'à 3 milliards d'euros, reconnaissez que c'est mission impossible, a priori.

Voilà quel est votre fil rouge. Vous l'avez dit. Nous pensons que le fil rouge qui devrait être le vôtre réside dans la recherche permanente de l'adaptation de nos dépenses aux recettes. Ce qui évidemment est totalement contraire à votre philosophie politique, et votre politique budgétaire. Une fiscalité supplémentaire étant évidemment inenvisageable ainsi que la poursuite de l'endettement tel que vous le prévoyez.

Monsieur le Président, vous n'avez donc guère le choix. Il vous faudra sacrifier non seulement les dépenses inutiles que nous avons déjà évoquées mais également d'autres actions traditionnelles de votre compétence de la Région, les aides aux entreprises devant certainement pour autant rester prioritaires. J'en reviens à la notion de priorisation que décrivait très bien Olivier CHARTIER, tout à l'heure.

D'ailleurs, vous dites vous-mêmes dans ce budget supplémentaire que - je vous cite - "ce contexte contraint nous permettra de dégager des économies et de recentrer nos priorités". Nous vous félicitons pour ces belles paroles qui vont incontestablement dans notre sens. Le seul problème est que depuis des années, vous faites l'inverse.

Nous refusons l'instrumentalisation par la Région de cette crise sanitaire. Tournez-vous vers l'État, premier responsable de la situation actuelle. Vous nous direz que la centralisation n'est certainement pas la solution. Et en effet, le Gouvernement l'a prouvé, on ne dira pas le contraire. Dans ce cas, il est urgent, évidemment, de changer de gouvernement.

Pour nous, l'État doit retrouver son véritable rôle d'État stratège.

M. LE PRÉSIDENT. - Vous avez une influence terrible. Cela vient d'être fait.

M. DE LACOSTE-LAREYMONDIE. - C'est notre ligne, en tout cas, vous le savez, parce que nous sommes préoccupés par les conséquences désastreuses de la crise sur nos finances, nous nous abstiendrons sur cette délibération. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT. - Merci Monsieur DE LACOSTE. Simplement, sur le raisonnement, et Stéphane DELPEYRAT l'a bien dit tout à l'heure, c'est assez curieux d'entendre un raisonnement où chaque année, on me dit que je cours dans le mur, cela va être une catastrophe.

Depuis vingt-et-un ans que je préside la Région, pas la Grande Région, chaque fois, on m'a sorti cela, même lorsque j'ai pris cette responsabilité - Jacques COLOMBIER s'en souvient - la dette, le remboursement de la dette était quasiment le premier budget de la Région. Tout a été redressé. Et nous avons redressé aussi l'historique de la gestion d'une des trois Régions. A chaque fois.

D'ailleurs, qu'est-ce que vous constatez tout à l'heure dans votre propos ? Vous constatez que 2019, c'est-à-dire l'année sans crise, cela va bien. Tous les ratios sont au vert. Donc, allons plus loin dans le raisonnement !

Après, nous ne sommes pas d'accord sur toutes les politiques, effectivement, bien entendu, mais c'est le débat politique. La question est de savoir si c'est efficace. Je rappelle que la Région Nouvelle-Aquitaine a été la Région française qui a le plus réindustrialisé - alors cela va vous gêner - et dans le vert, en plus. On a embarqué tout le monde vers cette nécessité d'une transformation de nos comportements et de nos systèmes de production par rapport au réchauffement climatique.

On est dans une situation qui a fait dégringoler nos ressources. On adapte nos dépenses à nos ressources. La plupart du financement de ces opérations a été faite par redéploiement interne. Mais c'est quoi, ce redéploiement interne ? C'est toute l'action en direction, par exemple, des concessionnaires d'autobus pour les 5 500 bus qui roulent tous les jours pour transporter nos jeunes à l'école. C'est l'accompagnement des entreprises qui continuent de se développer. Cela va être, demain, le projet qui est magnifique, en tout cas, je dois recevoir la semaine prochaine, toutes les entreprises ferroviaires de France, parce que notre projet de Saintes, du Ferrocampus est considéré comme quelque chose de plus que pertinent.

Et là, c'est la seule chose que je partage dans votre raisonnement, ce qui est anachronique et choquant, c'est que le Gouvernement a aidé tous les autres niveaux de Collectivités, mais pas les Régions. Il a aidé les Communes, les Intercommunalités, les Départements, en tout ce sont 4,5 ou 4,7 milliards d'euros. Mais pas les Régions.

Les Régions perdent globalement entre 1 et 1,2 milliard d'euros. Et en même temps, le Gouvernement nous demande - alors on verra le prochain Gouvernement - de signer le plan de relance, de mettre 500 millions d'euros - pour nous c'est 40 millions d'euros - sur les fonds FSN1, FSN2. Tout cela est un peu paradoxal. Je ne sais pas comment le prochain Gouvernement va le traiter ; comment le bond de décentralisation va se faire. Mais en tout cas, c'est le point que je partage, bien entendu, parce que cela va être difficile. Et je ne dis pas le budget supplémentaire ne le dit pas, la Première Vice-Présidente chargée des finances ne le dit pas, moi non plus, mais en tout cas, quand je regarde la façon avec laquelle cette Région a été gérée depuis quelques dizaines d'années, on ne peut pas me dire que je n'ai pas tenu les comptes publics, et que je ne les ai pas systématiquement améliorés.

M. DELPEYRAT-VINCENT. - Nous sommes évidemment dans un budget supplémentaire qui est tout à fait inhabituel puisqu'il s'agit non pas comme nous le faisons d'habitude de réajuster notre budget primitif en fonction d'un certain nombre de priorités ou d'imprévus, mais bien de nous adapter aux conséquences de la crise qui nous est tombée à travers le Covid, et

qui a eu deux types de conséquences : une perte de recettes d'une part, évidente, liée à une activité en chute, et puis à des dépenses supplémentaires liées au soutien indispensable que nous devons apporter aux entreprises.

Je voudrais commencer par souligner cela, c'est-à-dire que ce budget, en réalité, n'est que la traduction de la réaction de la Région à la crise. Cette réaction a été rapide, efficace. Je tiens à souligner qu'incontestablement, mais sans mettre en cause qui que ce soit bien entendu, les Collectivités ont été infiniment plus efficaces dans cette affaire que l'État, qu'il s'agisse des Départements, des Communes ou des Régions, et qu'il faut s'interroger quand même aujourd'hui sur l'organisation administrative de la France et notamment de l'État, quand on voit les difficultés qui ont été les siennes à faire face à la crise, même sur des choses aussi basiques que commander des masques alors que les Régions ont réussi à le faire rapidement.

Cela pose aussi la question de la centralisation française qui est aujourd'hui clairement un modèle qu'il nous faut interroger même si ce n'est sans doute pas la seule cause.

Donc la Région a extrêmement bien réagi à cette crise. Je voudrais souligner un certain nombre de points en particulier. Je ne reviens pas sur les aides aux entreprises, on en a parlé plusieurs fois. Tous les échos que j'ai eus sont que cette réaction a été satisfaisante pour les entreprises, et qu'elles sont aussi en attente dans un certain nombre de secteurs, de la suite évidemment, pas simplement des besoins de trésorerie qui ont été assurés, même si c'était essentiel, mais qu'il y a de vraies attentes sur la relance et sur la réorientation aussi d'un certain nombre d'activités. Mais je sais que vous y pensez. C'est donc une réaction à la crise.

Je voulais souligner aussi les 5 millions d'euros pour le monde associatif, qui sont une excellente chose, qui étaient vraiment une nécessité dans cette période encore une fois où l'État n'était pas toujours au rendez-vous.

Ce qui a été fait aussi pour le Limousin sur les emplois associatifs qui sont vraiment deux initiatives extrêmement importantes. Ce qui a été fait, la mise à disposition des lycées. Ce qui a été fait en matière de commandes de masques. Bref. Je pense que la Région mérite d'être saluée pour son travail et ce budget supplémentaire en est la traduction.

Un certain nombre d'interrogations. Après avoir dit tout cela, et vous avoir félicités pour cette réactivité et cette efficacité, sur les aides économiques - et je sais que vous l'avez en tête, Monsieur le Président et l'État partage cette interrogation - on doit aujourd'hui accompagner aussi la transition d'un modèle économique. Est-ce que nous pourrons à la fois, à court terme, payer les conséquences de cette crise, et encore une fois c'est indispensable, et demain, financer les transitions nécessaires. Je crois que c'est le vrai débat qui est devant nous, maintenant parce qu'il ne faudrait pas que l'on nous dise, demain - je ne dis pas la Région, je parle de manière générale - mais avec tout ce que l'on a dépensé pour le Covid, ce

n'est plus possible de trouver de l'argent notamment pour décarboner notre économie. Donc, je pense que c'est un vrai point de vigilance.

L'équilibre entre l'aide que l'on peut apporter aux grands Groupes et aux TPE, PME, je sais que la Région est particulièrement vigilante à tout cela, mais je le dis pour mémoire parce que le CESER l'a évoqué dans son avis qui est d'ailleurs très positif, et qu'il faut saluer. Je souhaite que l'on regarde cette question de la transition à travers les aides même si je sais que dans l'immédiat c'est compliqué.

Sur l'Etat, il ne s'agit pas de polémiquer. Je pense qu'il y a un problème, vous l'avez-dit Président, je ne sais pas s'il y a une motion qui est prévue sur ce thème mais il est quand même tout à fait incongru que la seule Collectivité qui ne bénéficie pas d'un soutien de l'État aujourd'hui pour faire face à cette crise Covid, soit la Région qui est justement en première ligne sur les questions économiques. On nous dit que l'on aide les Départements, les Communes, les Métropoles, etc., mais les Régions, rien du tout. Il y a là un problème qui est tout à fait sérieux, et je crains que ce soit aussi un moyen de nous dire, demain, que l'on a qu'à réduire l'action publique dans tel et tel secteur puisque vos ratios se sont dégradés. Je pense, là, que c'est une bataille politique très importante pour les Régions. Il faut - je l'espère - quelles que soient nos sensibilités politiques, ceux qui sont attachés au fait régional, que nous exigions de l'État des aides conséquentes à hauteur de la crise que nous traversons, et de ce qu'il exige de nous, aussi, pour la suite dans le cadre du plan de relance.

Je ne dis pas cela pour mettre en cause l'État, mais simplement dans une période où le pacte de stabilité de croissance, c'est-à-dire les fameux 3 % de déficit ont été face à la crise, et quelque part c'est une bonne chose parce que c'était un débat qui était quand même un peu absurde, mais bon, l'État n'est plus tenu par ces questions et donc a toute capacité aujourd'hui à emprunter à des conditions de marché, en plus, qui sont très favorables, c'est-à-dire que, quand on regarde les taux auxquels l'État emprunte et l'inflation en réalité, en empruntant aujourd'hui, l'État gagne de l'argent, à long terme, donc, ce serait quand même étonnant qu'il n'utilise pas cette capacité pour apporter aux Régions le soutien financier dont nous avons besoin pour passer ce cap, parce que ce serait un peu facile de nous accuser, demain, d'une dégradation des ratios, alors que l'on nous a demandé d'intervenir dans le cadre de nos compétences, sur le plan de sauvegarde des entreprises, des PME, des agriculteurs, etc., sans aide de l'État, et que l'on vienne nous dire après dans deux ans, que les ratios sont catastrophiques, l'endettement des Régions a explosé, maintenant on va réduire les services publics. Là-dessus, je serai très attentif à ce que la Région prenne des positions fermes par rapport à l'État. Merci Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT. - Merci. Sur la transition - je le signale à Stéphane DELPEYRAT et à l'ensemble des élus - il va être très intéressant de regarder la plupart des dossiers d'aide aux entreprises dans la prochaine Commission Permanente. La plupart des dossiers, donc il y a vraiment une attitude du monde industriel assez extraordinaire, soit c'est vraiment du vrai Néo Terra ; par exemple, comment je biosource toute la cosmétique ? Ou alors, comment je baisse l'énergie ? Comment je recycle l'eau ? On sent que l'on a réussi à embarquer le monde économique et le monde industriel avec des points particulièrement intéressants.

Mais c'est vrai que la période actuelle, c'est survivre. Je le disais dans mon intervention, ce matin, je ne vois pas comment on peut penser à une transition - rappelez-vous les Gilets Jaunes - si l'on a un taux de chômage qui bondit, qui double.

M. FREL. - Monsieur le Président, chers collègues. La crise du Covid-19 a fortement impacté notre Région et ses habitants. Plus de 2 000 Néo-Aquitains ont été hospitalisés car atteints par cette maladie. 420 personnes en sont décédées dans notre région.

La préparation et le manque d'anticipation de notre pays, le confinement et le très fort ralentissement économique ont aussi impactés dans notre Institution. Je pense pêle-mêle aux lycées, aux transports scolaires et aux transports régionaux de voyageurs, aux paysans, aux agriculteurs, aux artisans, aux entrepreneurs et à tant d'autres.

La vague a été forte, elle a été haute, mais le Conseil Régional a su la prendre. Nous pouvons féliciter tous ceux (élus, Services) qui ont contribué à cette formidable adaptation et à cet accompagnement sans faille de tous les acteurs de notre région. La Région a été au rendez-vous.

Le budget supplémentaire qui nous est présenté aujourd'hui au vote est un budget supplémentaire de régularisation de l'action du Conseil Régional pour faire face à cette première vague.

Évidemment, nous le voterons, car il prend acte de ce formidable élan de solidarité, d'abord, de notre Région pour accompagner chaque acteur.

Chaque année, à cette époque, le budget supplémentaire impulse plutôt un second souffle dans le rythme de notre Institution. Aujourd'hui, le budget supplémentaire consacre l'engagement de la Région durant cette période si particulière. Nous prenons acte des plus de 100 millions d'euros de dépenses supplémentaires dues au Covid-19, et nous prenons acte des baisses de recettes, déjà prévues, à hauteur de plus de 80 millions d'euros.

La prochaine vague risque d'être celle de la crise économique qui s'annonce et son corollaire, celle de la vague sociale voire sociétale. Les prévisionnistes économiques prévoient une baisse du PIB de plus de 10 %, une hausse du chômage à plus de 12 %. Jour après jour,

les plans de licenciement s'enchaînent parfois même de la part d'entreprises bénéficiant d'aides et de soutiens nationaux ou régionaux. Nous aurons un deuxième budget supplémentaire très rapidement. Il devra être alors un vrai budget de combat, contre le chômage, et pour un développement économique soutenable et durable ; un budget réfléchi qui amplifie alors notre volonté d'engager le retournement écologique de la Région. Ce retournement devra s'appuyer sur les propositions écologistes que nous portons au sein de notre majorité.

Nous portons ces solutions pragmatiques avec encore plus de conviction et de détermination, animés par le soutien des nombreux habitants de Nouvelle-Aquitaine qui ont fait le choix de l'écologie, dimanche dernier.

Nous devons préparer la Région à affronter la vague économique et la vague sociale en réorientant toutes nos politiques publiques vers un néo-développement. En effet, nous ne pouvons pas poursuivre le même type de développement. Nous devons nous saisir de cette crise pour nous interroger, et pour réorienter nos politiques afin d'éviter que, demain, les mêmes recettes ne donnent les mêmes résultats.

Nous devons même dépasser Néo Terra, l'amplifier, aller plus loin, préparer maintenant le monde de demain, et donner les moyens à nos entreprises, nos établissements de l'économie sociale et solidaire et à tous les autres acteurs de notre région, les outils du changement.

Face au réchauffement climatique et à ses conséquences, nous devons préparer notre région à la résilience. La crise actuelle, la crise qui vient, nous montrent trop la faiblesse de certaines filières.

Chers collègues, ce monde qui vient, ce monde écologique et de justice sociale, ce sont nos concitoyens qui le réclament dans les urnes. Ce sont nos propres enfants qui, avec GRETA, exigent que nous soyons à la hauteur des défis du XXI^e siècle.

Chers collègues, vous ne le savez peut-être pas encore, mais nous en sommes convaincus, demain sera écologique.

M. LE PRESIDENT. - Merci. Juste une précision que j'ai faite à Stéphane DELPEYRAT tout à l'heure, valorisons la mobilisation que nous avons su mettre en place auprès du monde économique comme auprès du monde agricole. Valorisons cela parce que la pire des choses serait, si l'on veut préparer cette transition écologique, environnementale, durable, que nous faisons cette transition contre. Les initiatives que j'ai pu prendre et que l'on a prises ensemble, notamment en mobilisant autant de scientifiques, sont des initiatives qui ont permis à la fois de documenter, de convaincre et d'embarquer. C'est-à-dire que nous nous sommes comportés

non pas comme des lanceurs d'alerte défendant une posture politique et d'éventuels combats ou réussites ou échecs, mais simplement comme une vraie transition.

Je rappelle, cher Lionel, que je vous ai proposé de considérer que l'objectif était 2030 et pas 2050, allant bien au-delà de ce qui était proposé au départ. J'avoue que je partage cette ambition.

Sur la fragilité de certaines filières, je ne sais pas si vous avez lu un article du Monde, il y a un mois, qui montrait que les trois régions sur le plan économique, les plus résilientes de France, c'était la Nouvelle-Aquitaine, Rhône-Alpes et Hauts-de-France, parce que nous étions la région la plus diversifiée, en termes d'activités. A l'intérieur de cette diversification, il y a bien entendu, le monde aéronautique qui va beaucoup souffrir pendant trois, quatre ans, et pour lequel des objectifs de transition autour de l'avion à hydrogène a été fixé.

Simplement, je reviens là-dessus. Ce n'est pas simplement un combat pour de futures élections, de postes ou de choses comme cela. Ce qui m'intéresse ce sont les entreprises, les emplois, les familles.

Aujourd'hui, si nous n'avons pas de siège d'Airbus ou indirectement par Stelia en Nouvelle-Aquitaine, Toulouse est inquiet. Les familles de Toulouse de l'aéronautique sont inquiètes. On a beau leur dire qu'il faut, sur le plan intérieur, moins prendre l'avion, ce sont des dizaines de milliers de famille qui sont inquiètes.

Et si l'on dit que la transition doit être à la fois énergétique, technologique, écologique et qu'elle être aussi sociale, il faut tenir compte de cela. Il est totalement impossible, aujourd'hui, de se dire que les 10 000, 20 000 chômeurs qui viendront du monde de l'aéronautique pourraient, du jour au lendemain, même à l'échelle de deux ou trois ans retrouver du travail. Etre responsable public, c'est assumer ce constat. Cela signifie qu'il ne faut pas lancer de fatwas. Cela signifie qu'il faut sûrement que l'on travaille, et l'on s'y est mis.

J'ai eu un coup de fil d'un journaliste de Paris, qui me dit "Monsieur BERTRAND et Monsieur WAUQUIEZ proposent des baisses de fiscalité régionale". Ils demandent que l'on puisse bouger la CVAE, qu'il puisse y avoir des taux de CVAE plus faibles dans tel ou tel secteur, etc. Il me dit "Est-ce que vous êtes d'accord ?". Je lui ai dit "Non". La seule réforme de Nicolas SARKOZY que j'ai trouvé bien, c'est qu'il n'y avait plus de compétition entre les Collectivités, à partir de surenchères fiscales. Certains d'entre vous s'en souviennent, ici, de passage, taxe professionnelle, CVAE. Il me dit "Mais qu'est-ce que vous faites ?". Je lui ai dit " avons mis dix ingénieurs venant des entreprises ETI, PME avec quelques grands Groupes pour réfléchir sur la diversification, demain, sur l'énergie, sur la reconquête du matériel agricole dédié à l'agro-écologie."

Vous verrez dans la prochaine Commission Permanente, que nous avons une aide à une entreprise de Cognac qui fabrique des nouvelles machines à vendanger, et qu'une de nos collègues élue, Maryline BEYRIS, m'a montré le schéma d'une machine qui permet de faire le désherbage entre les rangs de maïs sans mettre du glyphosate.

C'est cela, faire de la politique aujourd'hui. On peut dire que c'est de la technique, sauf que derrière il y a des dizaines d'emplois. Et quand on a des dizaines d'emplois qui peuvent se convertir du monde aéronautique vers le ferroviaire, vers l'énergie, vers le matériel terrestre, quand nous sommes aujourd'hui, la Région qui depuis dix ans a créé un consortium et un écosystème autour du stockage d'énergie, on a de l'avance, et il faut l'avoir de la même manière, sur l'hydrogène.

M. DURAND. - Je souhaite réagir de façon très brève à vos propos concernant les dépenses de fonctionnement et surtout la délicate question des charges de personnels. Dans une vie antérieure, j'ai exercé la profession, pas toujours bien vue j'en conviens, mais à tort, d'administrateur judiciaire - syndic de faillite, c'était dans les années 80. Tout le monde se rappelle des années 80.

J'ai rencontré combien de cas d'entreprises en difficultés qui n'avaient pas su ou n'avaient pas voulu réduire la voilure à temps lors de l'apparition des premiers signaux menaçant la pérennité de leur activité. Les dirigeants, à l'époque, par paternalisme, par un louable souci humain ou sur des pressions aussi, n'avaient pas choisi d'alléger notamment la masse salariale à temps, et mal leur en a pris.

C'est votre choix, et vous venez de le réaffirmer. Pourtant, gérer c'est aussi arbitrer des inconvénients contraires. L'inconvénient d'un jour peut être un atout pour l'avenir. C'est le choix douloureux que font actuellement d'ailleurs quelques grandes entreprises ou quelques grands Groupes et nous apprenons chaque jour les effets d'annonces.

C'est en cela d'ailleurs que la crise du Covid-19 a et aura des effets dévastateurs. Alors, je ne peux que nous appeler à prendre nos responsabilités et à ne pas arrêter des positions de principe qui pourraient lourdes à porter pour l'avenir, y compris pour notre Collectivité.

Voilà, c'était la seule intervention que je voulais faire.

M. LE PRESIDENT. - Merci Pierre. Juste une petite réponse. La masse salariale n'a pas augmenté. Elle est parfaitement maîtrisée et durable. Il se peut que marginalement, ici ou là, elle augmente. Quand vous ouvrez un lycée, par exemple, après un calcul qui a été animé par Jean-Louis NEMBRINI et Pierre CHERET sur le nombre de postes par rapport aux surfaces, par rapport aux types d'enseignement, on a essayé de mettre en place une politique de ressources humaines, objective.

Il y a toujours des tensions avec les organisations syndicales, mais là, on a deux lycées qui vont se construire ; cela va faire une quarantaine d'emplois. A un moment donné, par rapport à votre raisonnement, on l'a bien vu sur l'hôpital. Les gouvernements successifs ont taillé énormément sur l'hôpital.

Je vous disais tout à l'heure que j'avais eu une visio avec mon collègue le Ministre Président du Land de Hesse, savez-vous combien de lits d'urgence ils ont pour la même population ? 4 000. Savez-vous combien de lits nous avons en Nouvelle-Aquitaine ? 700.

Emilie-Romagne c'est un peu pareil et pourtant l'Emilie-Romagne était à côté de la Lombardie, dont on sait par qui elle est pilotée, et qui a été le principal spot du Covid.

Donc, quand on est un service public, il faut être attentif à cette notion de masse salariale. Et je veux tirer un vrai coup de chapeau, parce que depuis le début de cette crise qui nous est survenue brutalement, nous avons toujours été présents auprès des entreprises. Plus de 5 000 contacts directs, des centaines de dossiers. Aujourd'hui, une plénière qui a été faite avec bien sûr des allers/retours en Commission par rapport au Président que je suis, avec les Vices Présidents, une quantité de travail énorme. Comment puis-je dire avec la qualité de ce travail, que je vais resserrer la voilure ? Comment pourrais-je avoir le bon sens de dire le contraire ? Donc, soyons prudents.

Une entreprise vend et elle s'adapte. Je suis d'accord sur cette partie du raisonnement, bien entendu, elle peut anticiper. Elle peut anticiper aussi d'autres marchés, sa diversification, son exportation, etc.

Un service public, est-ce que j'aurais pu, par exemple, diminuer le nombre d'emplois des agents qui, dans les douze Départements dont on a la responsabilité, s'occupent de la circulation des bus ? En même temps, vous m'auriez reproché qu'il n'y ait pas de proximité. On a mis en place des services d'écoute. Parce que l'on n'a pas pu monter directement un service, on a dû faire appel à une entreprise spécialisée. Dans cette période, écouter nos concitoyens, qu'ils soient chefs d'entreprises ou chômeurs, agriculteur ou artisans, était quelque chose d'essentiel. Je crois que celles et ceux qui sont sur les territoires ont noté, y compris celles et ceux qui ont participé dans cette salle à toutes les visioconférences que l'on a eues avec les Intercommunalités, les Départements, ont mesuré que nos équipes ont été à l'heure de la réponse à la crise.

Mme REQUENNA. - Cette année, ce budget supplémentaire prend une dimension bien différente des autres années. Habituellement, le vote du budget est l'occasion d'injecter de nouvelles recettes grâce au report de l'excédent de fonctionnement, et avec ces nouvelles recettes non seulement on prévoyait de nouvelles dépenses mais surtout on réduisait notablement le recours à l'emprunt, qui avait été prévu au budget primitif.

Il en est tout autre en 2020 car l'excédent de fonctionnement qui peut être reporté s'élève, certes, à 135 millions d'euros en baisse de 10 millions d'euros consécutivement à l'augmentation du besoin de financement des investissements, mais cet excédent de fonctionnement s'avère être insuffisant pour faire face aux dépenses nouvelles induites par le Covid-19 et également par la baisse attendue des recettes.

D'après vos estimations, cela se traduirait par un emprunt complémentaire de 48 millions d'euros en cumulé avec le budget primitif, cela ferait plus de 627 millions d'euros d'emprunts nouveaux. Nous savons que chaque année, vous inscrivez plus au titre de l'emprunt d'équilibre que vous ne réalisez d'emprunts. En 2019, vous aviez inscrits 523 millions au budget primitif qui avait été réduit de 112 millions au budget supplémentaire, pour finalement ne réaliser que 150 millions d'euros, ce qui est, à peu près, peu ou prou la jauge des trois dernières années.

A la lumière de ces éléments, il est légitime de s'interroger sur le montant réel d'emprunts que vous envisagez de faire parce que 627 millions d'inscriptions nous paraissent, franchement, extrêmement importantes et au-delà de la réalité.

En tout cas, nous pensons que ces 48 millions d'euros d'emprunts nouveaux que vous nous proposez ici sont pour le moins temporaires ou peut-être devrais-je plutôt dire, fictifs. Effectivement, la lecture du projet du budget supplémentaire, qui nous est présenté, est extrêmement pessimiste. Bien sûr, j'acte le fait qu'il y a eu - et je l'ai salué ce matin - des dépenses supplémentaires, que le budget de la Région va en être impacté. Un calcul rapide fait ressortir un impact net, lié au Covid et à la baisse des recettes, de près de 249 millions d'euros.

La note est salée. Elle le sera d'ailleurs mais je pense que là, les montants qui nous sont donnés ne peuvent pas être pris pour argent comptant. Ils ne seront pas le reflet de la réalité. Je vais vous expliquer pourquoi nous pensons cela.

Nous considérons que vous êtes prompts à chiffrer les dépenses nouvelles induites par le Covid-19, encore une fois, sans remettre en cause l'engagement qui a été celui de la Région mais finalement, on n'est pas tellement prompt à prendre en compte l'impact total des économies qui ont été également réalisées sur certains postes dans le cadre du confinement.

Donc, il y a bien dans le budget supplémentaire quelques éléments qui nous sont communiqués, de réduction des frais de déplacement des élus, des agents des lycées ; quelques économies sur les fluides et les frais de fonctionnement, des lycées notamment, mais très peu sur les postes principaux d'économie à savoir, les transports.

Ce budget supplémentaire sert effectivement à évaluer les conséquences de cette crise. Faire une évaluation, c'est prendre les plus et également les moins.

A cet égard, je tiens à rappeler que le budget global en fonctionnement des transports, le chapitre 938, s'élève en crédit de paiement à 643 millions d'euros après intégration du budget supplémentaire 2020, dont 313 millions pour les transports régionaux et 209 millions pour les transports scolaires. Compte-tenu du confinement, il me paraît légitime de revoir à la baisse les coûts que la Région paiera réellement, et cela - je pense - dans des proportions importantes parce que même si l'on ne peut pas faire la simple équation de dire, 300 millions : 12 x 2 et sur les transports scolaires 209 : 10 x 2, je pense quand même qu'il y a là quelques montants à aller chercher.

Tout cela pour dire que cet emprunt supplémentaire de 48 millions d'euros est, à notre sens, avant stratégique pour permettre un atterrissage en disant que l'on a très bien travaillé.

En tenant compte réellement des dépenses supplémentaires et de la baisse des recettes, sans tenir compte de ce qui, à mon avis, s'élèvera à plusieurs milliers d'euros, voire dizaines de milliers d'euros d'économies sur les transports, on fausse finalement l'équilibre du budget supplémentaire que vous nous présentez. D'ailleurs, je vois une forme de confirmation de ce propos avec l'annonce d'une décision modificative en octobre prochain qui sera de nature à venir dire que l'on a fait du bon travail.

Je pense que ce budget est réellement un budget correctif d'attente avec les impacts liés aux économies dégagées sur les conventions de transport qui ne sont pas intégrées.

S'agissant d'une négociation, j'entends bien qu'il subsiste des incertitudes et que vous ne puissiez pas donner précisément l'état de vos négociations, mais on peut quand même s'attendre à des montants très conséquents puisque si l'on regarde ce que font les autres Régions, on voit qu'il y a des négociations et que des montants importants ne seront pas réglés.

Je vous demande, alors, Monsieur le Président, non pas de nous dire où vous en êtes exactement que vous gardiez sous le sceau du secret, je peux le comprendre, de reconnaître que ce budget supplémentaire qui s'imposait techniquement afin d'intégrer les résultats de 2019, n'est pas véritablement révélateur. Il ne fait pas la photographie des impacts attendus liés au Covid-19, dans les comptes 2020.

Eu égard aux circonstances actuelles, à notre engagement de concorde, à notre soutien, au fait que nous avons absolument salué l'initiative qui a été la vôtre, vous pourriez aujourd'hui avoir un discours de transparence.

En tout cas, pour conclure, je dirais que nous pouvons nous accorder pour dire, sur le volet financier, qu'il nous faudra sûrement redéfinir, quoi qu'il en soit, une stratégie financière, car aujourd'hui, et comme l'ont indiqué mes collègues, des objectifs tels que des taux d'épargne brute supérieurs à 20 % ne tiennent plus. Vous avez donné une jauge à un peu

moins de 10 %. Bien entendu, tout cela devra être revu à la baisse. C'est donc à la suite de cette réflexion également que nous devons refonder l'action et le sens de nos politiques régionales, qu'il nous faudra bâtir une nouvelle stratégie financière en intégrant un contexte nouveau avec plus de contraintes, et cela pendant quelques années, mais surtout en s'inscrivant dans une action qui sera totalement refondée, comme nous vous y invitons depuis ce matin.

Donc, nous devons établir des priorités, des modes de fonctionnement différents, être plus novateurs dans nos actions plus originales, y compris dans notre action budgétaire.

Voilà, quelques mots, Monsieur le Président, que je souhaitais vous adresser. Et j'aimerais bien que vous m'apportiez une réponse sur l'interrogation, sur ces négociations, sur ces 48 millions et sur le bien-fondé de ce budget supplémentaire.

M. LE PRESIDENT. - Votre question est un peu étonnante. J'ai donné toute latitude à la Commission des Finances et au Directeur Général Adjoint chargé des Finances et à Andréa BROUILLE pour que l'on ait un vrai travail, en transparence.

Vous évoquez les transports. Vous oubliez quand même que pendant cette période des transports, la Région a financé les frais fixes de toutes les entreprises de transport avec lesquelles on travaille, bien entendu, moins le chômage partiel, etc., les carburants, mais l'on a continué. Comme on l'a fait pour les associations d'ailleurs.

Aujourd'hui, ce budget est à la fois un budget qui finance les actions que l'on a tous votées, que vous avez tous votées sur le plan d'urgence et je vous en remercie. C'est la traduction budgétaire.

L'affinement de la baisse des recettes, elle peut changer pour deux raisons. Si l'État dans le cadre du plan de relance accompagne les Régions comme il a accompagné les autres niveaux de Collectivités. Je le rappelle parce que je suis attentif à ne pas réinventer la roue. Je regarde ce qui se passe en Allemagne, par exemple. L'Allemagne est fédérale. L'État allemand a mis 33 milliards d'euros pour aider les Collectivités allemandes alors même que le budget d'un Land comme Land de Hesse est de 38 milliards d'euros, dix fois le nôtre. Certes, ils ont la santé et l'éducation, mais voilà.

Maintenant sur le TER, on ne peut pas le dire aujourd'hui, pour deux raisons. Je ne vais pas faire des paris sur la comète, parce que si l'on mettait des chiffres, on nous dirait que l'on part à l'aventure. C'est pour cela qu'il faut être totalement franc et transparent. D'abord, parce qu'une convention avec la SNCF se paye l'année N+1. Donc, aujourd'hui, je ne sais pas ce que la SNCF va nous facturer. Deuxièmement, il y aura une négociation ; elle n'a pas commencé, donc on ne peut pas en parler. Il y aura une négociation, bien sûr, et elle sera rude. Vous pouvez faire confiance aux Services et à Renaud LAGRAVE pour que l'on se

partage le plus régulièrement possible cette baisse de fréquentation et l'arrêt de la plupart des TER, donc l'arrêt des recettes. Aujourd'hui, vous ne pouvez pas me demander de faire un pari. D'autant qu'à ce jour, malgré "les petits prix" que l'on a lancés avec les autres Régions de France et la SNCF, et compte-tenu des barrières physiques à mettre en place, on ne connaît pas la fréquentation.

Je n'ai pas de baguette magique. Je ne suis pas chez les Hobbits. Je n'ai jamais vu ces films donc je ne sais pas si c'est cela. C'est quoi, les Hobbits ? Ce sont les petits bonshommes ? Ils sont bien magiciens ? Il y a un sorcier, bon je me suis trompé.

Par ailleurs, on a économisé 11,8 millions d'euros. Peut-être qu'il y aura d'autres économies ? Mais je suis totalement incapable aujourd'hui de les chiffrer.

M. DIONIS DU SEJOUR. - On a travaillé sur ce point à la Commission des Finances. C'est important. Je dis aux collègues, et cela a été dit par Pascale, on n'est pas sur l'épaisseur du trait. On est sur 600 millions d'euros.

M. LE PRESIDENT. - Mais Jean, on n'en sait rien.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Si, on sait, sur l'enveloppe, que les transports scolaires + la SNCF, c'est à peu près 600 millions d'euros. Cela a été dit. On sait aussi que les prestations se sont arrêtées au niveau des transports entre le 12 mars et le 2 juin. Nous sommes en train, dans chaque Collectivité, de négocier des économies qui sont considérables. Je le fais à Agen. Tout le monde le fait. Donc, il y a là des potentiels d'économie qui sont considérables.

On est dans notre travail d'opposition de vous dire quelle est votre prévision de ces économies.

M. LE PRESIDENT. - Je ne sais pas.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Que ce soit au niveau des transports scolaires ou de la SNCF.

J'entends bien qu'il y a une négociation qui va se mener. Mais vous avez des services. Vous pouvez les estimer. On n'a pas arrêté de les estimer. Quand on sait que ces gens-là ont effectivement les chauffeurs de bus qui ont été payés par le chômage partiel, qu'ils n'ont pas consommé le carburant, etc., les charges fixes, c'est marginalisé. Après, on nous dit qu'il y a 48 millions d'euros à emprunter, tout cela est insignifiant à la hauteur des économies que vous avez à négocier avec les transports scolaires et avec la SNCF.

M. LE PRESIDENT. - Sur la SNCF, Jean, si tu n'as pas trop confiance en moi, tu as confiance dans l'ancien de DGITM qui t'a expliqué que c'était l'année prochaine que l'on allait atterrir. Donc, pas cette année, premièrement.

M. DIONIS DU SEJOUR. - On demande quel est le potentiel d'économie ? Vous pouvez nous donner un chiffre.

M. LE PRESIDENT. - Je ne l'ai pas. Je ne sais pas si Andréa l'a, moi, je ne l'ai pas. On peut donner la parole à Renaud LAGRAVE.

M. LAGRAVE. - Non. On est aujourd'hui en discussion, au niveau de Régions de France, directement avec la SNCF pour avoir des retours. On commence à avoir des premiers chiffres, mais au niveau national, qui sont pour la SNCF de l'ordre de 650 millions d'euros. Sauf qu'en l'occurrence, on n'a pas encore les éléments par Régions. On devrait les avoir dans les semaines qui viennent.

Je veux juste dire que là, à l'unanimité des Régions, nous sommes convenus d'avoir une rencontre avec le Secrétaire d'État aux Transports dans les prochains jours pour justement parler de ces 650 millions d'euros, tout simplement parce que, quel que soit le cas de figure des Régions, on est tous confrontés au même problème, non seulement de la crise du Covid mais surtout du déconfinement qui fait que l'on a moins de monde, effectivement, dans les trains comme le Président l'a dit. La discussion ne peut pas se faire aujourd'hui par Régions, comme cela, du jour au lendemain.

Je rappelle juste que les AOM, que sont les agglomérations des métropoles sont en voie d'avoir effectivement des aides de la part de l'État et que côté Régions, ces 650 millions d'euros ont complètement disparus des radars. Donc, on est en train de remonter au filet avec l'accord de l'ensemble des Présidents de Régions, de tous les Présidents de Régions pour aller rencontrer le Secrétaire d'État à ce sujet-là, parce qu'il n'y aurait pas d'un côté ceux qui, dans les villes, seraient compensés de la baisse du versement mobilité et de l'autre, ceux qui n'ont pas de versement mobilité et qui le prennent sur leurs fonds propres, qui n'auraient aucune compensation.

Donc, pour être très clair, aujourd'hui, on a des enveloppes qui nous sont données par la SNCF sur lesquelles on travaille activement pour trouver à peu près les mêmes montants à l'échelle de toutes les Régions. Ce n'est pas un débat néo-aquitain, c'est un débat national, je le précise à l'ensemble des collègues. On est sur la même longueur d'ondes que tous les autres Présidents de Régions et toutes les autres Régions pour finalement au-delà du match que le Président m'a engagé à mettre en place avec la SNCF, il n'y a pas que le match avec la SNCF, il y a un match aujourd'hui avec l'État par rapport à ces compensations. Il y a d'autres secteurs qui ont été compensés. Je vais dire les choses, aujourd'hui, le transport ferroviaire n'a aucune compensation de la part de l'État.

M. LE PRESIDENT. - Oui, c'est un deuxième argument que je voulais dire à Pascale et à Jean. On est beaucoup monté au filet pour dire au Gouvernement "Vous vous êtes occupés

de l'aérien, du tourisme. Attention, ce n'est pas parce que c'est une entreprise publique, occupez-vous du ferroviaire" ; parce que c'est une façon aussi de tirer la reprise, comment on peut accompagner les Régions pour régénérer les voies ferroviaires.

J'étais entre Nexon et Brive, il y a quelques semaines de cela, la Région a financé toute seule, comme une grande, cette partie de liaison entre Nexon et Saint-Yrieix. Donc, on en est là.

Est-ce que l'on peut, face à cette incertitude, et Andréa l'a dit de suite, on est sur un budget qui à la fois valide les dépenses que vous avez tous approuvées, mais même sur ces dépenses, je prends notamment une discussion que j'essaye d'avoir avec Bercy, aujourd'hui, sur une part du FNS2, cette partie de l'État qui va jusqu'à 10 000 euros pour certaines entreprises, que la Région instruit. Je ne sais pas si ce sera dépensé. On a versé cet argent au niveau de l'État.

Ce dont on s'aperçoit - j'y reviendrai tout à l'heure quand on présentera le plan d'urgence - c'est que notre fonds dit "voiture-balai" de 15 millions d'euros, que l'on va réabonder de 10 millions d'euros, a atteint sa cible et monte en puissance. Mais on est dans une phase d'incertitude, là-dessus. Il en est de même de la négociation avec la SNCF. Là, c'est la plus grosse incertitude. Dès que l'on aura les chiffres, je ne vois aucun inconvénient à ce que Renaud et Andréa viennent présenter cela à la Commission des Finances. De toute façon, on aura des DM, on aura un autre budget supplémentaire.

Sur les entreprises de transport terrestre, les frais fixes - ce que l'on m'a dit - sont autour de 80 % des dépenses. Cela m'a étonné. J'ai d'ailleurs fait inscrire - François POUPARD s'en souvient - en disant que je voulais que l'on nous donne et que l'on analyse les différents comptes : personnels, chômage partiel, pas de fluide. On me dit que l'immobilisation du matériel. Maintenant, je n'ai pas de...

M. DIONIS DU SEJOUR. - Mais 80 %, Président, jamais avec le personnel et le gasoil. Jamais.

M. LE PRESIDENT. - On vérifiera.

Y a-t-il d'autres intervenants ?

Non, Pascale, vous êtes déjà intervenue.

Mme REQUENNA. - Juste pour remercier Renaud LAGRAVE. Et je note 650 : 13, cela peut faire 50. Mais on y revient en octobre. Jean doit inviter Andréa à dîner, c'est en jeu depuis l'an dernier.

M. LE PRESIDENT. - Je ne veux pas tout savoir. Je suis jaloux.

Mme REQUENNA. - Et si j'ai tort, je vous invite à dîner.

M. LE PRESIDENT. - Est-ce que vous acceptez, mes chers collègues, parce que sinon on en a pour longtemps, que l'on puisse rassembler ce vote.

Aurélien ? Vous voulez dire quelque chose.

M. SEBTON. - J'ai juste un mot, Monsieur le Président. Je suis désolé, Andréa, tout à l'heure, tu m'as répondu. J'étais en train de gérer les gardes d'enfants, donc j'écoutais ta réponse, et l'on en parlera en privé.

J'ai une question, puisque tout a été dit, il me semble. Comme on n'est pas en Commission des Finances, si cela se trouve, vous en avez parlé, mais j'ai trouvé étonnant que les nouveaux ratios, qui vont évidemment bouger, et l'on est d'accord avec vous, ce budget supplémentaire résulte de la crise, vous n'y pouvez rien, c'est normal, il n'y a aucun souci là-dessus.

Mais j'ai été surpris qu'il n'y ait pas dans ce document, les nouveaux ratios. Peut-être que l'on se trompe, mais on a calculé que notre capacité de désendettement passerait de quasiment 8,9 ans à 16,8 ans, et que notre taux d'épargne brute passerait de 12 à 7 ; ce qui est évidemment inquiétant mais qui s'explique, et il faudra voir avec l'Etat.

Donc, je voulais juste savoir pourquoi cela n'a pas été mis dans les documents, parce que dans les autres Régions, notamment dans la Région Val de Loire, ils l'ont indiqué pour que l'opposition puisse le savoir.

J'ai aussi été un peu surpris, mais peut-être que je me trompe encore une fois, que vous n'ayez pas envisagé, à part à l'oral, mais dans le document, la baisse de la CVAE 2021-2022, parce que forcément cela va avoir un impact sur nos recettes.

Mme BROUILLE. - Juste vous rappeler effectivement que les ratios financiers s'apprécient au compte administratif. C'est pour cela qu'ils ne figurent pas au budget supplémentaire. Rendez-vous au compte administratif 2020.

A juste titre, sur la baisse de CVAE, vous l'avez redit, elle va être effective en 2021, donc nous la verrons au budget supplémentaire 2021 voire au budget primitif 2021. Mais aujourd'hui c'est une prospective, c'est une analyse, et c'est quelque chose avec laquelle on travaille en Commission des Finances. On en parlera au moment venu.

M. SEBTON. - Pardon, mais les ratios, on peut tout de suite les calculer avec les chiffres.

Mme BROUILLE. - On peut faire des prévisions de ratios. Si, on peut faire des prévisions de ratios en prenant en compte des prévisions de recettes ou des prévisions de dépenses. Le travail que l'on a fait en Commission des Finances, mais après, on ne peut pas s'appuyer sur ces ratios, c'est-à-dire que ce sera peut-être cela, et donc comment fait-on pour que nos ratios

se stabilisent ? C'est tout le travail que l'on fait avec le budget primitif, les étapes budgétaires, les budgets supplémentaires et les DM, mais on ne peut pas parler de ratios financiers dans un budget supplémentaire. C'est tout. Vous pouvez faire de la fiction, Monsieur SEBTON, mais...

M. LE PRESIDENT. - Bien. On va passer...

M. SEBTON. - ...Non, je veux juste finir, Monsieur le Président. Vous avez d'autres Régions qui l'on indiqué, donc c'est possible. Et j'aimerais que vous puissiez informer le Conseil Régional, de prospectives. Est-ce que vous trouvez cela complètement délirant ou à peu près cohérent, quand on vous dit que l'on passerait de 8,9 ans à 16,8 ans pour la capacité de désendettement et de 12 % à 7 % pour le taux d'épargne brute ? Parce que c'est important de le savoir.

M. LE PRESIDENT. - Andréa, sur cette dernière question.

Mme BROUILLE. - Je l'ai présenté, alors je le redis. Je regrette peut-être que vous ne soyez pas en Commission des Finances, mais généralement rapprochez-vous d'autres Groupes politiques qui y figurent. C'est un travail que nous avons fait, et l'on a effectivement fait une prospective de nos ratios, de nos épargnes, de tous les produits financiers, sur 2021, 2022, 2023 même jusqu'en 2024. Ce sont des projections et sur quoi on travaille, on avance et on enrichit au fur et à mesure que l'on obtient soit les nouvelles recettes, soit des nouvelles dépenses, pour suivre la trajectoire, comme nous l'ont demandé le Président et l'Exécutif dans le respect de nos ratios de la mandature, dans la capacité de désendettement, par contre, du taux d'épargne et du taux d'investissement.

C'est un travail qui se fait en Commission des Finances puisque c'est de la prospective, tout simplement. Et donc, quand on aura les chiffres - c'est au moment du compte administratif - on vous donnera ces ratios qui sont effectivement relatifs par rapport à un budget.

M. LE PRESIDENT. - Merci. Je rappelle les vrais chiffres. 4,4 années aujourd'hui. Le seuil critique est 9 années. Sans un plan drastique d'économies, sans une aide de l'Etat, nous serions à 12. Donc, vous vous doutez que la négociation avec l'Etat est le maintien de nos recettes. Celles qui ne sont pas consolidées ou garanties, c'est un vrai débat que nous avons aujourd'hui. Je ne sais pas s'il y a une Région qui participe avec autant de transparence. Toutes les demandes qui ont été faites par Olivier CHARTIER, chaque année, on nous fait d'ailleurs les mêmes remarques, depuis vingt ans. C'est pour cela que de temps en temps, je perds patience. Pardonnez-moi.

M. LE PRESIDENT. - Est-ce que vous êtes tous d'accord de faire un vote global ?

Pas de soucis ? Je vous remercie.

Le vote sera donc réputé adopté par chapitre.

La première question est de savoir s'il y a un Groupe qui a un chapitre dans le nez, si j'ose dire ? Sinon, on fait un vote global.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Je vous remercie.

Rappelez-moi, qui est contre ?

Intervention hors micro. - LR.

M. LE PRESIDENT. - Je rappelle que vous étiez tout à fait d'accord sur le plan d'urgence dont on trouve la traduction.

M. TAUZIN. - Monsieur ROUSSET. On peut partager l'idée que nous ne sommes pas d'accord sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement, et donc par cohérence avec ce qui a été fait précédemment et ce qui est fait cette année, on votera contre. Dans nos communes, on fait des dépenses en moins. La Région n'y arrive pas.

Mme BROUILLE - Si. 11,8.

M. LE PRESIDENT. - 11,8 millions d'euros. Il faut quand même que l'on soit...

M. TAUZIN. - Je serai gentil avec vous. Je ne dirai pas le pourcentage que cela représente.

M. LE PRESIDENT. - Oui, mais la Région est la seule Collectivité autant impactée par le Plan de solidarité à destination des entreprises petites ou moyennes et sur les recettes.

M. COLOMBIER. - Monsieur le Président. Permettez-moi de vous dire. On s'abstient parce que nous considérons que c'est votre gestion, elle est sous votre responsabilité, et donc nous ne voterons pas contre, mais on s'abstient.

M. LE PRESIDENT. - Que fait DINA ?

Mme LE GUEN. - Non-participation, Président, sur l'ensemble. Merci.

M. LE PRESIDENT. - Le budget est donc adopté.

N° 5a

Vote sur le Budget Supplémentaire 2020 – Budget Principal

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV,

▪ **CONTRE** : Les Républicains-CPNT

ADOPTE A LA MAJORITE

▪ **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Rassemblement National.

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

M. LE PRESIDENT. - Je suppose que sur le budget supplémentaire annexe de l'Agence Régionale de l'Innovation, ce sont les mêmes votes ?

N° 5b

Vote sur le Budget Supplémentaire 2020 – Budget Annexe Agence Régionale de l'Innovation

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Rassemblement National.

▪ **CONTRE** : Les Républicains-CPNT

ADOPTE A LA MAJORITE

▪ **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés,

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

M. LE PRESIDENT. - Sur le budget annexe Fonds européens ? Même votes ?

Jacques, je n'ai pas compris.

M. COLOMBIER. - Non-participation au vote.

Mme REQUENNA. - Abstention.

M. LE PRESIDENT. - LR ?

Intervention hors micro- élu LR-CPNT. - C'est inscrit sur la feuille avec nos positions de vote, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT. - Contre.

N° 5c

Vote sur le Budget Supplémentaire 2020 – Budget Annexe Fonds Européens

- **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV,
- **CONTRE** : Les Républicains-CPNT

ADOpte A LA MAJORITE

- **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés,
- **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

M. LE PRESIDENT. - Sur le cinéma, pareil ?

Je vous remercie.

N° 5d

Vote sur le Budget Supplémentaire 2020 – Budget Annexe Régie Cinéma

- **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV,
- **CONTRE** : Les Républicains-CPNT

ADOpte A LA MAJORITE

- **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés,
 - **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
-

M. LE PRESIDENT. - Sur le budget annexe, photovoltaïque, pareil.

N° 5e

Vote sur le Budget Supplémentaire 2020 – Budget Annexe Service Public Local
Production d'Energie Photovoltaïque

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV,

▪ **CONTRE** : Les Républicains-CPNT

ADOpte A LA MAJORITE

▪ **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés,

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

M. LE PRESIDENT. - Mes chers collègues, je vous propose d'aller déjeuner.

[Interruption de la séance pour le déjeuner]

6 - COMMUNICATION : BILAN DE NEO TERRA, UN AN APRES

M. LE PRESIDENT. - Nous pouvons reprendre nos débats. Je vérifie si l'on a le quorum. Il semble que oui.

Notre prochain dossier est le bilan Néo Terra. Je sais que l'on a quelques éléments, quelques images. Juste quand même rappeler deux ou trois points, qui renvoient aux débats, d'ailleurs, de ce matin, est-ce que c'est technique et politique ?

C'est d'abord très politique, et je l'assume, mais en même temps les retombées ne peuvent être qu'opérationnelles, sinon, les uns et les autres, il nous sera reproché de n'avoir qu'un discours, de n'être qu'un Parlement du verbe. Or, nous avons là, non seulement une déclinaison de cette ambition, le fait que cette ambition ait été - et c'est bien normal - anticipée. Depuis dix ans, 450 scientifiques travaillent avec nous sur ce problème-là.

Reprocher que tous les investissements qui ont été faits sur la régénération des voies ferroviaires, ou le ferroviaire soient inclus dans Néo Terra, est tout simplement incroyable. On est bien là dans une défense d'un transport collectif non carboné.

C'est le premier point.

Le deuxième point, sur l'authenticité de la démarche, il est évident que nous n'avons pas calculé les crédits de la formation professionnelle ou de l'éducation, sauf lorsque l'on reconstruit un dossier avec des lycées qui sont à énergie positive. Je pense au lycée de Bègles, qui a été fait il y a dix ans.

On se trouve, là, devant des dépenses qui sont honnêtement non mises dans Néo Terra. Donc, on a cet aspect-là. J'anticipe peut-être sur des questionnements qui viendront tout à l'heure.

Troisièmement, on est sur un dispositif, et cela a été le souhait d'Hervé LETREUTE notamment, qui puisse être évalué. La seule limite de cette évaluation, et j'en conviens, est que c'est une limite plutôt budgétaire que sur dégagements de gaz à effet de serre, ou évitement de pollution, suppression, par exemple, du glyphosate qui est un de nos objectifs.

Là, les choses sont plus compliquées. C'est plutôt une opération du type VitiRev - je parle sous le contrôle de Jean-Pierre RAYNAUD ou Lydia HERAUD - on est avec un timing qui est relativement proche par rapport à ce que souhaite notamment la Convention citoyenne. Si vous comparez la Convention citoyenne à Néo Terra, vous verrez que sur le plan pratique et

sur le plan des ambitions, nous sommes en avance dans le cadre de nos compétences de la Convention citoyenne.

Qu'avons-nous fait ? On a analysé plus de 15 000 dossiers, en plus, avec un prestataire extérieur. 42 %. 602 millions sont sous le label Néo Terra. Je rappelle que ce label Néo Terra, ce sont 11 ambitions avec des engagements chiffrés et des actions concrètes, la mobilisation des acteurs de l'écosystème, que ce soit les entreprises, le monde de l'enseignement et de la recherche, les Collectivités locales, l'Etat, les associations, les organisations professionnelles et consulaires. Néo Terra fédère tout ce monde. Je pense que tout le monde devrait être - que l'on soit hostile ou pas - à cette transition écologique et un sens, d'abord, dans l'action.

L'autre point est de mettre en place un mode de gouvernance de Néo Terra, de telle sorte que cette démarche soit poursuivie, impulsée. Nos collègues du Rassemblement National ou de DINA mettent en cause cette idée qu'il y a l'urgence climatique dans ce domaine-là. Ce peut être un débat de fond, mais je crois qu'aujourd'hui, il y a une forme d'unanimité sur cette planète pour dire qu'elle est en danger, et qu'il faut, sur tous les plans, que nous soyons proactifs.

86 % des aides régionales sont référencées Néo Terra. Encore une fois, je vous invite à regarder les aides aux entreprises qui vont être votées, je l'espère, à la Commission Permanente du 17 juillet, vous verrez que c'est assez symptomatique parce que Néo Terra, la transition climatique, joue sur la compétitivité et l'image des entreprises, et l'attractivité des entreprises.

Si je regarde la stratégie industrielle de souveraineté que j'ai mise en place, il y a quelques années de cela, et que l'on a amplifiée depuis la crise climatique, un des problèmes, que nous avons aujourd'hui, de compétitivité de notre agriculture, de notre industrie, est que les règles qui s'appliquent en Europe, que nous renforçons - non pas les règles mais la stratégie en Nouvelle-Aquitaine - font que l'on pourrait avoir une apparence d'inégalité de rapport de force.

Le problème de la Chine n'est pas de polluer, ou pas de polluer. Le problème de la Chine n'est pas de sous-payer ses travailleurs.

Notre problème aujourd'hui est de faire des sauts technologiques, des sauts de process pour pouvoir reconquérir l'électronique, les bases de médicaments et de pouvoir, sur ce plan là, les biosourcer.

Sur les ambitions d'engagement citoyen, de transition agro-écologique et de transition des entreprises et d'urbanisme, on est à 70 % des dossiers qui sont référencés. Donc, je pense que l'on a là, aujourd'hui, 42 % des crédits votés qui peuvent être labellisés. Vous savez que nous avons déposé un label "Néo Terra".

Les points forts. D'abord, embarquer tous les partenaires socio-économiques de la Région.

Ensuite, les bases d'un dispositif de pilotage et d'évaluation des politiques publiques.

Ensuite encore, une charte et un label "Néo Terra" présentés lors de (? 0:09:53) communication qui va permettre d'amplifier l'impact de la feuille de route.

Les points faibles. Un an simplement de distanciation - si j'ose dire - par rapport à l'adoption de la feuille de route.

Mais en tout cas, et j'en terminerai par-là, on est la seule Collectivité, le seul pouvoir public à disposer d'une telle feuille de route, et j'espère que vous en ferez votre miel.

Qui souhaite dire un mot ?

M. DIONIS DU SEJOUR. - Président, vous m'avez cité tout à l'heure. C'est un privilège réservé aux bons auteurs. Si vous aviez la courtoisie de me donner les sources, on pourrait commencer.

J'ai déjà gagné un pari, donc je vais passer un repas - je le dis à tout le monde - avec Andréa, parce qu'effectivement - je ne veux pas faire de la peine à votre Directeur financier - les écarts entre votre budget principal et les comptes administratifs sont devenus tels que vos annonces budgétaires et que nos débats, sur la base du budget, deviennent assez insignifiants. Ce n'est pas une bonne nouvelle au niveau démocratique.

Sur la délibération, au nom du Groupe MODEM et Union Centriste, je me permets de prendre, Monsieur le Président, la parole sur la délibération 6, et si vous le permettez, j'enchaînerai sur la 7, comme cela après, nous serons d'une discrétion remarquable.

En ce qui concerne votre communication sur le bilan Néo Terra un an après, nous n'avons disposé de cette communication qu'hier, jeudi 2 juillet. De manière très pratique, les Groupes se réunissent une semaine avant pour travailler. Nous ne l'avons pas. Nous, c'était le 25 juin. Ce qui nous a clairement empêchés de faire, à propos de cette communication, un travail sérieux, comme nous avons essayé de le faire lors de la préparation de la feuille de route.

C'est la première de nos observations, elle n'est pas banale, Président.

Si Néo Terra est aussi centrale que cela, alors il faut accepter que l'Assemblée régionale, y compris l'Opposition, fasse son travail. En l'occurrence, il aurait été plus intéressant et tout à fait dans votre pouvoir de ne pas mettre cette délibération aujourd'hui, parce que c'est un petit symbole - je veux bien, l'anniversaire, tout cela - mais que vous la retiriez de l'ordre du jour de cette séance, et que tranquillement vous nous la diffusiez et que l'on puisse en débattre sur le fond lors de la séance d'octobre.

Ce dossier est malheureusement emblématique des dysfonctionnements de notre Assemblée. Et là, on a une vraie différence. Je vous entendais plaider avec sincérité l'énorme travail de la machine régionale. C'est vrai en plus, sauf que vu de l'Opposition, que ce soit sur le Covid ou Néo Terra, on a le droit de vous dire que le débat démocratique régional est pauvre. Moi qui aie eu la chance de pouvoir être dans les Assemblées locales et l'Assemblée Nationale, franchement le débat démocratique, ici, souffre de la comparaison des débats dans les Assemblées locales et aussi à l'Assemblée Nationale.

Soyons honnêtes. A la Région, l'ambiance est correcte, elle y est même conviviale. La machine à traiter l'information et à décider fonctionne. Mais Président, restons honnêtes jusqu'au bout ! Le débat démocratique est pauvre - je le redis - y compris sur des sujets centraux comme sur celui-là, et je reviendrai après au Covid.

Combien d'amendements sortent de l'Assemblée ? Combien d'amendements avez-vous intégrés de l'Opposition ? C'est proche de zéro. Donc, je vous dis, attention ! Il y a un vrai sujet, là. Les citoyens nous ont envoyé, au moment des Municipales, un message sur la qualité de la démocratie représentative. Il faut que vous l'entendiez, autrement attention au taux de participation, notamment aux élections régionales en mars 2021.

Sur le fond, vous connaissez notre adhésion à la transition écologique. Nous avons voté pour Néo Terra. Nous renouvelons cette adhésion de fond. Nous pensons d'ailleurs qu'il y a maintenant une majorité de sujets qui composent cette transition écologique sur laquelle, il y a un consensus dans la société française ; et plus précisément, en Nouvelle-Aquitaine, ce qui est un atout considérable.

J'ai toujours salué, et partout, le rôle prophétique des Ecologistes. On nous a, tout à l'heure, rappelé, et c'est vrai, 1974, René DUMONT, etc. Mais les amis - je me tourne vers les Ecologistes - avoir été prophétiques ne veut pas dire être propriétaires. Ce n'est pas parce que vous êtes prophètes que vous êtes propriétaires. Il faudra, encore une fois, que vous l'entendiez.

Aujourd'hui, l'écologie est à Droite, à Gauche, à EELV. Bref, elle est un bien commun de la société française, et c'est très bien comme cela.

Il reste des points de consensus, et des points de divergences. Il y a eu un débat très intéressant, qui a commencé à émerger, celui de la LGV, Président. Mais bien sûr, mes amis, parce qu'il va falloir que vous nous le disiez. Est-ce que vous êtes pour ou contre la LGV, maintenant ? Ce sera très intéressant dans ce débat. On testera votre capacité à reconnaître vos erreurs, parce qu'avec un peu d'humilité, vous n'avez pas eu raison sur tout, là-dessus.

Voilà ce que l'on pouvait dire.

Donc, il y a aujourd'hui, par rapport à Néo Terra, il y a un petit problème de crédibilité. Pourquoi ? Parce que vous n'avez pas inscrit Néo Terra dans un cadre financier à moyen terme, coordonné avec la stratégie financière de l'Institution. En travaillant à la Commission des Finances sous l'autorité de notre Président et notre Vice-Présidente, je suis bien placé pour le savoir.

Aujourd'hui, tout cela n'est pas corrélé. Tant qu'il n'y aura pas cette corrélation profonde entre le travail de la Commission des Finances, ses scénarios et Néo Terra, nous aurons du mal à vous prendre au sérieux. Regardez un seul chiffre. Au dernier compte administratif 2019, nous prenons le pilier « Transition écologique et énergétique », recul de 5,8 millions d'euros sur ce pilier.

Oui, Néo Terra pour le moment - et vous l'avez dit, si je lis votre page n°13 de la délibération - « reste d'abord une vaste opération de labellisation ». Est-ce que ce que l'on faisait avant peut être labellisé « Néo Terra » ? Pourquoi pas ! Si l'on est gentil, on parle de labellisation ; si l'on est un peu plus polémique, on parle de greenwashing et de greenpainting et c'est vraiment le cas.

Vous dites, 42 % des aides régionales, 25 % des dossiers votés, 2 833 dossiers Néo Terra. Et nous vous répondons, sur ce pilier « Transition écologique » au compte administratif, vous reculez de 5,8 millions d'euros.

En clair, la question posée est : où est l'accélération en matière de transition écologique ? Où est cette accélération ?

Les citoyens attendent des gestes symboliques, simples, de la part de l'Institution régionale. Nous avons, par exemple, un régime d'aide à l'acquisition du vélo électrique. Il est sous conditions. Résultat des courses, la plupart des citoyens aquitains sont exclus de cela. Donc, quand ferez-vous - je vous donne cette idée - des gestes simples, citoyens qui permettraient peut-être d'atteindre tous les citoyens ?

La deuxième critique de fonds que nous faisons à Néo Terra, c'est de dire que si votre posture est girondine par rapport à Paris, elle est jacobine par rapport aux territoires. C'est une ligne de fond de la position du Groupe Centriste. Pascale l'a rappelé, elle a raison. On a retrouvé cette ligne de fond lors du débat du caractère obligatoire que vous avez voulu donner à la consommation du foncier. Bref. Là-dessus, il va falloir aussi éclairer la ligne. Est-ce que oui ou non, vous voulez contractualiser Néo Terra avec les territoires ? Ou est-ce que vous restez dans une doctrine « je trace ma route à Bordeaux, à l'Hôtel de Région de Néo Terra, et tout le monde n'a qu'à me suivre. ».

Troisièmement, vous disiez, et vous appeliez de vos vœux, Président, et vous aviez raison, qu'il fallait que l'on entre dans le contenu de Néo Terra. Effectivement, nous disons

qu'un certain nombre de politiques sectorielles méritent d'être corrigées, éclaircies, renforcées. On va les prendre.

Il y a un an, nous vous avons interpellé sur votre politique de l'accès à l'eau, en vous posant une question simple. Est-ce que la Région soutient une politique de stockage de l'eau hivernale ? C'est une question simple, absolument cruciale pour nos agriculteurs. Cette politique de bon sens s'impose partout.

Ecoutez ce chiffre, Président. L'Espagne stocke 17 % de sa consommation annuelle en eau. La France, 5 %. Qui a raison, Président ? Je vous le dis, ce sont les Espagnols qui ont raison. A un moment, là encore, il faudra le dire.

Dernier point. Le photovoltaïque. Nous vous l'avons dit, la seule politique forte sur les énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine sera le photovoltaïque ou l'insignifiance. Avez-vous pu corriger la trajectoire sur ce point de Néo Terra ? On a rien vu de significatif.

Nous vous redisons que cela ne sert à rien d'ouvrir le débat énergétique en Aquitaine, si vous passez sous silence le débat sur le nucléaire en Aquitaine, compte-tenu du poids du nucléaire en Aquitaine.

Voilà, les quelques questions que nous nous posons.

En ces temps de vagues vertes en milieu urbain, mes amis, ne décollons pas, j'imagine que pour vous, Président, il est utile de faire de Néo Terra un exercice puissant de communication, même si nous vous faisons acte de vos convictions en ce domaine. Mais, méfiez-vous, les électeurs ont donné des responsabilités à ceux qui se sont positionnés pour une transition écologique forte. Ils attendent maintenant des actes. Méfiez-vous de leurs réactions si à la vague verte des Municipales, vous répondez par une vaguelette Néo Terra.

Dernière chose, si vous le permettez, Président, nous enchaînons sur la délibération sur le Covid. Le Groupe MODEM et Union Centriste veut saluer l'action personnelle, la vôtre, et celle de l'Administration régionale. Cela a été des mois très difficiles. Nous sommes nombreux dans cet hémicycle à l'avoir vécu sur le terrain, dans nos municipalités, dans nos Intercommunalités, dans les Conseils Départementaux, nous pouvons témoigner de l'effort qui a été réalisé pendant cette période. Je peux témoigner, avec d'autres dans cette salle, de la conférence visio, hebdomadaire, avec les Présidents d'Intercommunalités. Nous vous donnons acte de cet effort.

Mais permettez-nous encore une fois de revenir sur ce qui est la divergence de fond entre nous et vous. La crise du Covid était une formidable opportunité de refonder les relations entre la Région et les territoires. Mais malheureusement, cela n'a pas été le cas. C'est une occasion ratée. Nous aurions pu passer, notamment en matière économique, des contrats de territoires

de soutien à nos entreprises pour coordonner ensemble les actions régionales et communautaires, ou revoir, par exemple, la politique contractuelle sous le prisme de la crise sanitaire.

Évidemment, cela aurait été plus simple si les contrats avaient été directement du Conseil Régional aux EPCI, et non avec les territoires que vous avez délimités. Le choix, par exemple, de faire passer les fonds régionaux de soutien aux entreprises par les plateformes de réseau initiatives qui sont, avec tout le respect que j'ai pour eux, de petits outils et des outils technocratiques pour l'essentiel, plutôt que par les Services économiques des Intercommunalités, n'a pas été un bon choix, à notre avis.

Après avoir salué votre engagement, voilà, pour l'aspect critique par rapport aux deux mois de conduite de la Région pendant l'épidémie.

Maintenant, vous nous proposez une délibération avec un ensemble d'actions supposées être nos réponses à ce que nous avons vécu pendant le Covid. Là encore, la méthode ne nous convient pas. Nous disons que cela va, trop tôt, trop vite, trop vertical.

Trop tôt, trop vite. L'épidémie du Covid est un événement complètement imprévu. Pour identifier ce qui va rester, le noyau durable des actions que nous devons imaginer et porter dans l'action régionale, il faut du temps, de la réflexion, des débats. Au lieu de tout cela, vous nous faites passer un certain nombre de fiches d'actions, certaines sont raisonnables, certaines tombent de je ne sais où, alors que vous nous posez une question, à l'Assemblée et aux collègues - je le dis - que faut-il retenir de cette crise ? Là, je crois que vous aviez et avez encore une occasion unique de mobiliser les forces vives de la Région, les intellectuels, les acteurs socio-économiques - vous l'avez dit - et d'essayer de réfléchir ensemble aux actions pertinentes. Elles ne sont pas évidentes.

Quelle va être votre doctrine en matière de télétravail ? Vous êtes employeur de 7 000 personnes. Quelle va être votre doctrine ? Vous n'allez pas pouvoir l'imaginer seul avec votre Directeur Général des Services. Donc il va falloir que ce débat, encore une fois, vous l'ouvriez. Ce matin, Pascale vous a dit « cela mérite l'instauration d'une Commission extraordinaire ». C'est la réponse - je dirais - des plus sérieuses des Collectivités locales.

Monsieur le Président, on vous le dit avec insistance, installez cette Commission extraordinaire de révision de l'action régionale à la lumière du Covid, et prenons du temps. L'échéance raisonnable pour cela est dans neuf mois ; c'est d'alimenter le budget 2021 - 2022. On a le temps là-dessus. C'est tellement lourd comme conséquences. Faites-le.

Voilà, Monsieur le Président. Vous nous demandez un blanc-seing sur des pistes Covid qui sont un ensemble très hétérogène. Il y a des choses qui sont de qualité, mais il y en a

d'autres qui ne nous disent rien. Ce blanc-seing, Monsieur le Président, le Groupe MODEM et Union Centriste ne vous le donnera pas. Nous nous abstiendrons sur cette délibération.

La question est légitime mais le débat est bâclé. Par contre, à chaque fois que nous aurons une proposition de travail sectorielle de fond, nous avons apprécié les délibérations 10 et 11. Nous les soutiendrons parce qu'elles auront été l'aboutissement de travail de fond.

Merci Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT. - Cher Jean, ce que vous me demandez, c'est de demander aux entreprises et aux chefs d'entreprises de ne pas déposer le bilan dans les dix mois qui viennent.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Mais non !

M. LE PRESIDENT. - Eh bien, si !

M. DIONIS DU SEJOUR. - Vous êtes dans le manichéisme, toujours.

M. LE PRESIDENT. - Non, je ne suis pas dans le manichéisme.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Je vous propose une démarche.

M. LE PRESIDENT. - Je ne t'ai pas interrompu, s'il te plaît.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Je vous écoute, Président.

M. LE PRESIDENT. - Et si vous pouvez éteindre votre micro, ce serait bien. Il y a le feu et l'on nous demande surtout de ne rien faire. Bien entendu, quand on est dans l'opposition, une partie de l'Opposition, si l'on n'avait rien fait, on pourrait dire, mais alors qu'est-ce que vous avez fait, c'est scandaleux, vous n'avez pas vu l'urgence, etc.

Ce qui est terrible, c'est que vous savez bien, Vous Jean DIONIS, que depuis des mois, il y a dans cette Maison des réunions régulières, et avec les Intercommunalités, et vous vous en êtes félicités, en direct ; et avec les Départements, deux fois par semaine, avec les entreprises, avec les laboratoires. Cette Maison a été pendant la période de confinement et est encore, une ruche. Et je propose d'ailleurs que l'on continue, par rapport aux CTAP qui sont relativement distantes que l'on continue de travailler ensemble, régulièrement. Mais, on l'a fait.

On l'a fait sur l'aéronautique, sur la santé, sur le médicament, sur les territoires. Reine-Marie WASZAK a copiloté avec moi des tas de réunions avec les territoires. Qu'est-ce que vous nous ramenez ? Je n'arriverai pas à vous faire changer, pourtant Dieu sait si l'on se connaît depuis longtemps. Vous nous ramenez votre programme d'investissement d'Agen.

Vous nous proposez uniquement que l'on vous aide à acheter des vélos électriques. Cela est votre job. Si vous voulez acheter des vélos électriques, vous les achetez. Bordeaux l'a fait. Eh bien, faites-le ! Tu vois que c'était la bonne question que je posais. Ce que tu veux, ce n'est pas que je lance un programme « vélos électriques », c'est que j'aide Agen à acheter du vélo électrique. C'est cela que vous voulez.

Et derrière, quelle est l'importance de l'action de la Région ? Qui a aidé ? Quel est le pouvoir public qui a aidé l'entreprise de Biarritz à se développer autour du vélo électrique ? La Région. C'est la Région qui a permis à cette entreprise de se développer et offrir à tout le monde en France, une technologie de vélos à pile à hydrogène.

Le rôle de la Région. Je veux bien que l'on disperse, que l'on dissémine, je ne sais plus quel était ce dialogue dans les Tontons flingueurs, façon puzzle. En fait, tu es le Bernard BLIER des Tontons flingueurs.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Ce n'est déjà pas mal.

M. LE PRESIDENT. - Je viens de le trouver. J'aime mieux Lino VENTURA avec le pain qui lui met dans la figure, après.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Et vous, Monsieur le Président, vous êtes qui ?

M. LE PRESIDENT. - Lino VENTURA.

M. DIONIS DU SEJOUR. - C'est cela, oui.

M. LE PRESIDENT. - Je voudrais terminer pour revenir à des choses plus... Vous voyez bien que l'on a, ici, deux façons d'intervenir. On aide à se créer une entreprise qui fabrique des vélos à pile à hydrogène, de la même manière, et je le dis à Eddie PUYJALON. On a un combat commun avec Henri et plein d'autres, qui est celui des virus qui sont dans les eaux. Vous allez voir, tout à l'heure, une délibération qu'il faudrait que je complète par la visite d'une entreprise que j'ai faite en Corrèze, que l'on a accompagnée d'ailleurs, qui traite les eaux usées. Elle s'appelle UV GERMI. Elle a fait des opérations d'expériences massives sur l'irrigation. Comment, au sortir - et c'est du Néo Terra total - des stations d'épuration, je traite les eaux pour sortir les virus, les bactéries, le Covid, la H1N1.

Cela marche sur l'île de Ré, à Royan. On a aidé cette entreprise à ce qu'elle devienne aujourd'hui, une immense proposition pour régler, peut-être - je le soumetts à notre Assemblée - un des problèmes de la baisse des étiages pour irriguer une agro-écologie qui a besoin d'eau.

Quand vous regardez les films qui ont été tournés, vous voyez que sur l'île de Ré, après la station d'épuration, pour irriguer des cultures sur du sol totalement sableux comme le sont les territoires des Landes, eh bien, vous pouvez irriguer à partir d'une eau validée.

Imaginez que si l'on arrive à développer le REUSE des eaux usées pour arroser les ronds-points de nos villes, la végétalisation de nos villes, et les terres agricoles, c'est le Graal.

Quand vous évoquez l'eau d'hiver, on sait que l'on peut avoir aujourd'hui des étiages en hiver. Le problème aujourd'hui est l'économie de l'eau. Bien sûr, je suis pour le stockage, mais si je peux être pour le stockage à partir des eaux usées. J'ai gagné. Eh bien, si Messieurs !

Il y a une technologie aujourd'hui en Nouvelle Aquitaine qui permet de régler ce problème.

M. TAUZIN. - Mais, mon Président. Si je puis me permettre.

M. LE PRESIDENT. - Je suis désolé, Monsieur le Maire de Saint-Sever, vous n'avez pas visité avec moi, l'entreprise. Vous ne la connaissez pas, vous ne connaissez pas le problème.

M. TAUZIN. - Je suis en plein dans le secteur où l'on a des problèmes d'étiages l'été, et où l'on a de l'excédent d'eau l'hiver.

M. LE PRESIDENT. - Mais pas partout.

M. TAUZIN. - Et donc, sur l'Adour, par exemple, et ses affluents, nous ne finançons pas de retenues colinéaires, et je le regrette. C'est cela une vraie question écologique.

M. LE PRESIDENT. - Laissez-moi terminer. On a aujourd'hui, tous et toutes, que l'on le veuille ou non, des inquiétudes sur la quantité d'eau qui va rester. On est à -200 millions sur l'étiage de la Garonne. Les prévisions de l'Agence de Bassens sont de 1,2 milliard. Donc, cela pose un problème.

On ne peut plus, aujourd'hui, simplement se dire « il y a des abats d'eau, on en retient et l'on utilise cette eau ». Cela ne suffit pas comme raisonnement. On a commencé à le faire. Parfois d'ailleurs, il y a certains exemples qui sont des contre-exemples parce que cela n'a pas été fait avec le territoire.

Je reviens à ce que disait Jean DIONIS. Trop tôt, trop vite. Encore une fois, je crois que nul ne peut me reprocher de ne pas être proche des entreprises. Nul ne peut me reprocher cela. Il faut du temps. Non, on n'a pas le temps.

On a le temps pour voir comment on assure la reconquête technologique des bases de médicaments.

On a un peu de temps pour voir comment on assure la reconquête des technologies électroniques, et peut-être que, compte-tenu de ta formation, tu peux nous y aider. Je parlais du matériel agricole.

Mais, on a déjà engagé cela, depuis longtemps. Si vous aviez regardé tous les dossiers, cela fait longtemps que la stratégie industrielle de la Région... enfin, honorez-vous, glorifiez-

vous que cette Région, parce que vous avez voté les dossiers, à réindustrialiser, et avec du sens.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Du sens, Président ! Que fait-on du télétravail ? Voilà une question, on peut en parler quand même.

M. LE PRESIDENT. - Ne mélange pas tout.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Non. C'est une question Covid.

M. LE PRESIDENT. - Jean. C'est terrible cela. Tant que tu seras donneur de leçons, ce sera insupportable. Le discours du Maire d'Agen, le discours du Conseiller Régional, Jean DIONIS, c'est le discours du Maire d'Agen : « Qu'est-ce que je peux mettre dans mon tiroir-caisse ? ». Cela n'a jamais été autre chose et c'est sur ce plan là que tu me déçois.

Sur le télétravail, bien sûr que l'on peut faire une réflexion ! J'ai d'ailleurs confié une mission dans ce sens, au CESER. Et l'on en tirera les conséquences, et l'on en débattrà entre nous. Mais cela fait des semaines que cela se sait.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Il faut l'installer.

M. LE PRESIDENT. - Mais, c'est fait, c'est parti. Il faut l'installer ? Je vais perdre du temps. La saisine du CESER se passe en une heure ou un coup de téléphone. Il faut que je réunisse tout le monde pour avoir l'autorisation de saisir le CESER ? C'est ce que tu fais quand tu es Maire d'Agen ou Président de l'Agglomération parce que tu as des choix urgents à faire ? Tu convoques le ban et l'arrière-ban pour prendre une décision intelligente ? Eh bien là, il n'y a pas de Commission extraordinaire. On a la chance - nous sommes les seuls - d'avoir une Commission Economique Sociale et Environnementale. Elle est saisie.

Sur la mobilisation des acteurs économiques, je n'ai pas besoin de montrer mes preuves.

M. PUYJALON. - Ce n'est pas pour moi. Hélène ESTRADE souhaite intervenir pour notre Groupe et elle n'arrive pas à passer le message.

Mme ESTRADE. - Monsieur le Président. Comme Jean DIONIS, je regrette un peu le retard de cette communication Néo Terra. C'est tout ce que j'ai de commun avec lui. Je souhaitais intervenir notamment sur l'ambition n° 6 « construire un nouveau mix énergétique et valoriser les nouveaux gisements régionaux d'énergie renouvelable.

Monsieur le Président, alors que le SRADDET s'est inscrit dans la réduction de l'artificialisation des terres agricoles et des espaces verts, alors que les nouveaux élus Verts, comme à Bordeaux, ne souhaitent plus l'utilisation d'espaces verts pour y construire de nouveaux logements, dans le même temps et un an après l'institution Néo Terra, nos territoires ruraux subissent des pressions de promoteurs éoliens et photovoltaïques, peu scrupuleux,

avec des méthodes parfois douteuses, alors que l'on ne nous dit pas tout sur l'impact réel de ces énergies, tant sur le bilan carbone que sur l'impact environnemental. Je n'ose ici prononcer le gros mot de « nucléaire », alors, Monsieur le Président, que lors du débat de Néo Terra et sur celui du SRADDET, notre Groupe avait attiré votre attention sur ce sujet du mix énergétique et sur le manque de cohérence entre les objectifs à atteindre et les moyens utilisés, aujourd'hui, Monsieur le Président, nous y sommes.

Des hectares de forêts et de terres agricoles et viticoles, surtout viticoles dont on connaît la crise actuelle, sont convoités et vont être artificialisés. J'en suis le témoin au quotidien.

Monsieur le Président, j'ai une question à vous poser. Allez-vous continuer à être le complice de cette idéologie prête, ici, à sacrifier nos territoires ruraux et la beauté de leurs paysages sur l'autel des énergies renouvelables, éoliennes et photovoltaïques qui opposent bien souvent les urbains et les ruraux ? Merci Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT. - C'est très surprenant. Vous avez soutenu Jean DIONIS, tout à l'heure.

Mme ESTRADÉ. - Non. Je ne l'ai pas soutenu. En ce qui concerne Jean DIONIS, j'ai simplement validé son commentaire sur le retard de communication de la feuille de Néo Terra que nous avons eue qu'hier.

M. LE PRESIDENT. - D'accord. Je vois bien qu'il y a du côté de la Droite, quelques ambiguïtés sur cette stratégie de transition écologique, environnementale.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Cela tombe bien. Nous sommes le Centre.

M. LE PRESIDENT. - Je voudrais faire une cinquième touche, comme on dirait en escrime, à l'égard de mon ami, Jean DIONIS.

Jean DIONIS revendique cette transition, mais en même temps, il a été le premier pourfendeur d'une décision les plus symboliques du SRADDET, qui est la limitation de l'étalement urbain. Si l'on continue avec l'étalement, on tue les circulants de l'eau. On tue la transition écologique, le maintien des terres agricoles à la proximité des villes, les espaces verts, les forêts. Le premier ennemi de la transition environnementale est l'étalement urbain. Et Jean est un défenseur de l'étalement urbain pour des raisons purement objectives et égoïstes parce qu'il a envie de faire de l'étalement urbain.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Comme votre ami, Monsieur HURMIC qui vient de dire qu'il fallait arrêter la construction dans la ville de Bordeaux.

M. LE PRESIDENT. - C'est le premier point.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Exactement pareil. C'est intéressant d'ailleurs. Vous êtes dans des contradictions, parce que vous faites un joli speech à la télévision sur la spéculation immobilière et cela veut dire étalement urbain.

M. LE PRESIDENT. - Ce qu'a dit Pierre HORMIC, et je ne suis pas là pour le représenter, c'est qu'il fallait arrêter la folie immobilière, que je dénonce, de Bordeaux, depuis longtemps.

M. DIONIS DU SEJOUR. - Cela veut dire, étalement urbain.

M. LE PRESIDENT. - Je ne t'ai pas donné la parole. Tu veux bien respecter, Jean, s'il te plaît.

Il y a eu une folie immobilière à Bordeaux, et je pense que l'élection de Pierre HORMIC est liée principalement à cette folie immobilière. Cette ville est invivable. Aujourd'hui, allez au bassin à flots, allez sur la rive droite. Je vous rappelle que sur la rive droite les emplois sont en train de disparaître par des constructions immobilières. Et cela, nul ne peut le contester, je pense.

Sur ce que disait ma chère collègue ESTRADE, je rappelle quand même que la Région n'a aucune autorité, aucun rôle réglementaire, décisionnel, anticipateur sur l'installation des fermes photovoltaïques ou des fermes éoliennes. Aucune.

Mme ESTRADE. - Sauf à les promouvoir dans nos documents.

M. LE PRESIDENT. - Que l'on développe le mix énergétique, vous êtes d'accord. Nul ne peut être contre. J'aimerais bien que l'on développe là où on le peut, la partie hydraulique. Il y a des gisements d'électricité à partir de l'hydraulique, que ce soit à partir de ce que l'on appelle, stay up je crois. Vous savez quand vous remontez l'eau, comment cela s'appelle ? Step. Je remercie toutes les techniciennes et tous les techniciens de m'avoir aidé. Cela s'appelle « step ». Comment je remonte dans la vallée d'Ossau, et que je returbine, etc.

Il y a peut-être d'autres lieux, aujourd'hui, pour d'ailleurs maintenir l'étiage des rivières, c'est le cas de la Dordogne. Je vous invite à aller à la pêche à la mouche à Argentas, vous verrez comment une régulation de rivière permet de ne pas avoir des assecs l'été, de maintenir la faune piscicole et de pouvoir turbiner, produire de l'électricité.

Pour le reste, on n'a pas d'autorité. Bien sûr que l'on ne peut qu'être favorable à un mix énergétique. J'ajoute que l'on a oublié dans le mix énergétique, la géothermie. Et que nous avons le spécialiste de la géothermie à Agen. Yann MOSS, et que l'on développe.

Qui souhaite prendre la parole pour revenir sérieux ?

Mme COMBRES. - Monsieur le Président, mes chers collègues. Nous venons de parler de la communication du bilan de ces huit premiers mois de Néo Terra. Juste pour rappeler

qu'au tout début en octobre 2018, nous avons lancé dans cette Assemblée, un manifeste pour le climat où la plupart d'entre vous, y compris nos collègues de Droite sont venus signer, donc ils retrouvaient, pas tous, dans les propositions que nous formulions.

Cela s'est aussi concrétisé par le vote de Néo Terra en juin 2019, puis par un budget en 2020, avec des augmentations de budget qui ont été très conséquentes sur le champ de l'environnement, de l'économie circulaire, de l'éducation à l'environnement, et sur divers investissements, et a permis aussi l'augmentation, le fait d'étoffer les Services concernés.

Un an après, au bout de huit mois de travail forcené, on peut se féliciter quand même que 42 % des aides financières de notre Région vont vers des actions Néo Terra. Je rappelle que la feuille de route Néo Terra s'était positionnée en tant qu'accélérateur de la transition écologique, c'est-à-dire que des choses avaient déjà été construites en amont.

Nous voyons aussi, que si nous souhaitons poursuivre cette trajectoire, il va falloir bien évidemment aménager et faire évoluer nos règlements d'intervention afin qu'ils puissent répondre à ces objectifs de 2030.

Pour en revenir à ton intervention, Jean, franchement. Aller critiquer la communication sur Néo Terra, alors que c'est exactement ce que tu as fait de la pure communication et que dans les budgets que tu as construits, il n'y a pas une seule ligne dédiée à la transition écologique ! Les bras m'en tombent. Je trouve qu'à un moment donné, soit on est cohérent et il faut avoir une vision comme le propose la feuille de route Néo Terra, c'est-à-dire avec des objectifs précis et pas du pastillage, pas des petits moments où l'on demande de l'argent pour un investissement pour trois vélos et trois petits carrés de jardin. Il faut avoir une véritable vision et c'est ce que nous apporte cette feuille de route.

Sur le second point, sur l'eau. Effectivement, il y a une problématique sur l'eau. Oui, on aura le même volume d'eau qui, au niveau pluviométrique, tombera sur notre territoire. Le souci est que cette pluviométrie ne va pas être régulière et qu'il va falloir envisager très certainement des questions de stockage de l'eau.

Non, mais, Jean. Le souci, ce n'est pas n'importe comment ! Ce n'est pas dédié qu'à une catégorie de personnes. Je rappelle que l'année dernière qu'en Corrèze, on a dû alimenter des villes qui n'avaient plus d'eau potable. Alors, c'est quoi ta priorité ? C'est que les gens d'Agen soient alimentés en eau potable ou c'est satisfaire certains agriculteurs de la coordination rurale.

M. LE PRESIDENT. - Je ne voudrais pas que l'on ait des débats individuels. C'est quoi ? C'est le Conseil Municipal d'Agen ?

Mme COMBRES. - Donc voilà. C'était juste pour (coupure son) un petit peu aussi. Merci.

M. LE PRESIDENT. - Qui souhaite intervenir ? J'ai apprécié.

M. SEBTON. - Monsieur le Président, je vous confirme que vous feriez un très bon Ministre, eu égard à votre expérience et votre positionnement plutôt centriste. Donc, peut-être que vous allez être appelé. Enfin, je vous le souhaite.

Puisque Jean est revenu, une seconde, sur les finances, je voudrais dire, pour revenir sur le débat que l'on avait avec Andréa, que je n'ai pas gagné un diner, mais j'ai eu la chance de déjeuner avec elle, pour vous dire, chers collègues, que, ce matin, je vous accorde que je n'étais pas très clair, mais elle m'a donné raison sur les ratios, donc on pourra peut-être en reparler pour que tout le monde ait l'information là-dessus.

Je ne pensais pas qu'un jour, je serais d'accord avec Jean sur la question de Néo Terra. Mais je suis d'accord avec les personnes qui ont parlé avant moi sur le fait qu'un document aussi structurant que Néo Terra. Je comprends tout à fait la logique, les Services qui sont débordés, etc., il n'y a vraiment pas de sujet, et je n'accuse personne, n'incrimine personne. Mais je suis assez d'accord avec Jean. Je pense que l'on aurait dû le faire en septembre parce qu'hier, on l'a reçu à 15 h. On n'a pas pu évidemment aller sur le fond, en un après-midi. C'est dommage de le faire dans ces conditions-là.

En tout cas, sur les ambitions, on les partage tous. On ne va pas ergoter. Les onze ambitions que vous avez développées dans Néo Terra, on les partage tous. Je vous félicite. La démarche est très bien. Des fois, quand il ne faut pas polémiquer, on ne polémique pas. C'est bien, c'est bien.

Mais, je vais vous parler de ce qu'il n'y a pas plutôt dans Néo Terra, et dans votre communication que je n'ai, du coup, que survolée.

Vous parlez du mix énergétique. Évidemment qu'il faut en parler. Jean avait dit un moment là-dessus. Ce que je reprochais à Néo Terra, peut-être pas dans cette communication qui finalement est un bilan, mais dans le document Néo Terra, on n'a pas osé aborder la question de la place du nucléaire.

Très franchement, en France, dans notre pays nucléarisé, dans la Nouvelle-Aquitaine où l'on a des centrales, si l'on ne parle pas du nucléaire dans le mix énergétique, on n'a rien compris au sujet ! Il faudrait avoir un débat. Je l'ai dit en propos liminaires, je reparlais de ma question orale, et j'en profite parce que Jean a redit la même chose, juste avant les élections, en tout cas, il n'est pas trop tard, que dans cette Assemblée ou en Commission - comme l'a dit Pascale - mais je pense que la place du débat est dans une Assemblée, que l'on ait des débats de fond comme cela, si on veut une décentralisation mûre, il faut que l'on s'empare du débat démocratique et c'est dans cette Assemblée que cela doit se faire.

Bon bref, on n'en parle pas, et je trouve cela dommage. Je vous l'avais dit aussi la dernière fois, et cela revient dans la communication, dans le bilan, il y a un sujet que l'on n'aborde pas dans le mix énergétique, c'est le fait que travailler sur l'énergie, c'est aussi concevoir que l'on doit tout simplement dépenser moins d'énergie. Et moins d'énergie, c'est peut-être être plus sobre, moins se déplacer, moins consommer. Je trouve qu'il y a une espèce de pudeur dans la communication, et que souvent, vous expliquez comment on va avoir une énergie plus propre, comment on va être plus efficace, là-dessus. Mais, on n'aborde pas la question de ce que l'on pourrait appeler de la sobriété.

Il y a un exemple, et je sais que notre Région le fait, c'est très bien, et l'on voulait donner cet exemple-là. On pense que la Région Nouvelle-Aquitaine devrait encore plus accélérer - je dis « encore plus », parce que vous allez me dire que vous le faites déjà - la question des tiers-lieux pour renforcer nos centres bourgs, une politique d'aménagement du territoire où au lieu de concentrer tout sur les métropoles, on organise du télétravail dans les centres bourgs pour éviter les déplacements, saturer la rocade, du bilan carbone qui serait mauvais, mettre un peu plus de vie dans nos campagnes. Je pense que c'est le rôle de la Nouvelle-Aquitaine d'accélérer sur les tiers-lieux, d'accélérer sur le télétravail, maintenant on est mur sur le télétravail avec la crise, et l'on peut y aller. La Région doit aller encore plus là-dedans.

Sur la question des mobilités, vous avez évoqué la LGV. Maintenant que la LGV Bordeaux-Paris existe, elle existe. Servons-nous en. Le débat de savoir s'il fallait la faire est derrière nous. Maintenant effectivement, il y a un débat sur « est-ce que l'on va plus bas ? ». Il y a encore peu, je vous aurais dit, « bilan carbone, allons sur le train, limitons l'avion évidemment ». Maintenant, je me pose des questions sur « tracer une ligne », et je n'ai pas la réponse. Franchement, je ne suis pas arrêté là-dessus, mais on peut quand même poser le problème qu'effectivement cela pose une question sur la biodiversité, parce que dans les urgences climatiques, dans les urgences environnementales, il y a le climat mais aussi la biodiversité, et les deux sont liés. Je n'ai pas la réponse et je n'ai pas d'avis dessus.

De la même façon que je n'ai pas d'avis sur le nucléaire, encore. Je n'arrive pas à me faire une opinion. Est-ce que l'on doit plus travailler sur une énergie propre, parce que le nucléaire est propre, ou plus s'inquiéter sur le fait que le nucléaire est dangereux ? Il y a une dangerosité potentielle. Je ne sais pas, je n'ai pas encore d'avis là-dessus. Je ne pense pas détenir la vérité absolue, comme certains, et c'est très dangereux de penser que l'on détient la vérité absolue.

Il y a un autre marqueur. Dans Néo Terra, vous ne parlez pas de l'aérien. C'est un débat que l'on a beaucoup eu, Monsieur le Président, entre nous. Encore hier, avant-hier. L'histoire de la navette Bordeaux-Paris. Et pas l'aérien ! N'essayez pas de me cornériser en disant « je

suis contre l'avion », parce que c'est de la caricature. Ou, « je suis contre l'emploi dans le secteur aéronautique ».

Je dis juste que c'est un marqueur. Vous parlez de changement de paradigmes, d'imaginer et d'enfoncer le clou sur le fait que maintenant que l'on connaît les enjeux climatiques, effectivement on sait que c'est 45 fois plus polluant de prendre l'avion, et que quand on peut faire le même trajet en deux heures, on doit supprimer ce genre de navette.

Alors, vous allez avoir tous les arguments. J'aimerais bien que dans cette plénière, vous nous expliquiez, une fois pour toute, pourquoi vous défendez cette navette ; parce que je le vois sur les réseaux sociaux, je le vois dans des courriers, je le vois dans le journal, mais ici, on n'a jamais ce débat. Et j'aimerais vous entendre, ici, en parler.

J'avais sûrement un autre point, mais je ne vais pas faire comme ce matin ; comme je l'ai oublié, je vais le laisser tranquille.

M. LE PRÉSIDENT. - C'est épuisant. Je vais vous le dire parce que vous me l'avez fait dans le débat entre les PS et Apparentés, les Verts, etc., la solidité de la Majorité. J'observe qu'il y a du côté d'une partie du Centre, notamment d'Aurélien, une espèce de volonté de faire références à un bloc centriste qui se rapprocherait des Verts. J'ai bien noté tous les messages, la presse aussi. C'est quand même assez signifiant de voir...

M. SEBTON. - Mais la politique, c'est du fond, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT. - Tu permets. On s'écoute parler pendant sept ou huit minutes, cela va quoi ! Il voulait me donner une leçon politique, c'est cela ? J'ai bien noté. Mais, j'ai plein de choses à prendre parce que je ne suis pas de cette culture politique politicienne ; ce n'est pas mon truc.

Le bilan Néo Terra, c'est une heure de lecture. C'est vrai, je l'ai eu aussi - j'en avais eu des prémices un peu avant - hier après-midi. Mais est-ce qu'à partir du moment où l'on avait demandé à nos équipes de travailler, aux élus qui sont concernés de travailler, est-ce que, par rapport à tout ce qui nous reste à faire au dernier trimestre de l'année, on pouvait se priver de cela, qui est un document de travail avec ses limites, d'abord budgétaires, etc. ?

Enfin, juillet 2019, juillet 2020. Un an. Et en plus, cela se lit très bien et très vite.

Et si Jean DIONIS avait ouvert la page, par rapport à son discours, il veut me mettre dans un coin sur « je serais jacobin en Région et girondin ». Mon cher Jean, ouvre le document à la page 17, et lit à haute voix que 63 % des dossiers concernent les communes. Il n'y a peut-être qu'Agen dans ces communes. Donc, mon cher, 1-0.

Deuxièmement, à Aurélien, parce que son observation est totalement pertinente, ce sont nos concitoyens, c'est la modalité de la façon avec laquelle on consomme, c'est toute la

sobriété. Quelle est l'ambition n° 1 ? « Favoriser l'engagement citoyen pour accélérer la transition écologique, l'éducation », la massification de l'éducation. C'est le rôle de l'Education pour essayer de faire en sorte qu'à partir de nos enfants, à partir de notre communication, on diminue notre empreinte énergétique au carbone.

Sur le télétravail dans les centres bourgs, je rappelle - Aurélien vous n'étiez pas là - que c'est le Conseil Régional qui a initié, il s'appelait Michel HEMMER, qui est un vieil ami, qui est décédé depuis, avec une équipe remarquable de la Région, qui a initié les tiers-lieux, les a développés, qu'une association régionale s'est créée sur les tiers-lieux, et que nous avons, comme pour les Maisons médicalisées pluridisciplinaires, initié cette politique d'ici. C'est Jo LABAZEE - Jacques s'en souvient - qui a initié la Maison de Santé pluridisciplinaire. Première Maison de Santé pluridisciplinaire dans le canton de Jo LABAZEE. Il nous l'a exposée, ici.

Je ne travaille pas simplement avec des discours. Je mets en cause, je me dis cela ne va pas, c'est trop tôt, c'est trop tard, etc. Je n'ai qu'une politique des preuves. C'est comme en amour, il n'y a que les preuves qui comptent.

M. SEBTON. - Monsieur le Président, excusez-moi. Juste une chose, vous ne m'avez pas écouté, vous avez raison sans doute, mais j'ai dit exactement cela. La Région travaille sur les tiers-lieux - c'est exactement ce que j'ai dit - mais il faudrait encore accélérer.

M. LE PRESIDENT. - On accélère.

M. SEBTON. - Deuxième chose, Monsieur le Président. Je sais que cela vous embête, mais vous n'avez...

M. LE PRESIDENT. - Non. On accélère. Cela ne m'embête pas, mais cela m'agace quand on retourne la vérité, quand on essaye de récupérer des idées que l'on a lancées. Cela m'agace.

Cela m'agace quand on n'assume pas une honnêteté intellectuelle de dire « voilà, ce que vous faites, c'est bien », « voilà ce que vous faites, ce n'est pas bien ».

Sur les tiers-lieux, comme pour les Maisons de Santé, en mémoire d'un Michel HEMMER, qui a initié ces politiques ici, qui les a accélérées, à l'égard de toute l'équipe de la Région qui fait le boulot, que l'on finance, je ne peux pas accepter que vous donniez des leçons.

M. SEBTON. - Demandez à votre Cabinet de vous repasser la bande, c'est exactement ce que je viens de vous dire.

M. LE PRESIDENT. - Non, pas du tout.

M. SEBTON. - Repassez la bande, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT. - Écoutez-vous un peu plus, c'est déjà beaucoup, mais...

M. SEBTON. - Pardon, mais je pense qu'il y a une forme de manque de courage. Je vous ai posé la question trois fois sur la navette Bordeaux. Quand est-ce que vous allez aborder cette question, ici ?

M. LE PRESIDENT. - La navette Bordeaux est finie !

M. SEBTON. - Eh bien, d'accord. Bon, allez !

M. LE PRESIDENT. - Elle est finie. Il y aura peut-être un ou deux allers/retours, mais la navette est terminée. Voilà. Et je n'ai jamais dit le contraire.

M. SEBTON. - On saura un jour ce que vous pensez de cela, ou pas, ici.

M. LE PRESIDENT. - La navette est, telle qu'elle est, finie.

M. SEBTON. - Vous bottez en touche. Très bien.

M. LE PRESIDENT. - Mais, comment il faut que je le dise ? En anglais ?

M. SEBTON. - Vous bottez en touche, c'est tout. Vous avez raison. Vous êtes habile.

M. LE PRESIDENT. - The navette is finished.

M. SEBTON. - Qu'est-ce qu'il a dit ?

M. LE PRESIDENT. - The navette is finished.

M. DIONIS DU SEJOUR. - The shuttle, ce serait mieux.

M. LE PRESIDENT. - Il paraît que c'est The shuttle. Merci John.

Est-ce que l'Assemblée donne acte de Néo Terra ?

Merci.

N° 6
sur la «Communication Néo TERRA bilan 1 an après»

L'Assemblée Donne Acte

M. LE PRESIDENT. - Ensuite, on a le plan d'urgence Covid. Est-ce que j'ai besoin de revenir dessus. Je regarde les artisans ou artisanes du dossier.

Je voudrais simplement dire que la leçon que l'on tire aujourd'hui, juste pour avoir un élément un peu critique, parce que l'on est parti à l'aveuglette, et ce n'est pas simple. On a donc les deux fonds dits 1 et 2.

Premier fonds : 18 millions d'euros, ou 19 ou 20 millions d'euros de la Région.

Les deux sont fongibles, En gros, on a mis 37 millions d'euros en partenariat avec l'Etat, ce qui fait 500 millions d'euros pour la totalité des Régions.

Premier point, en gros on a eu une aide de 1 300 euros par chef d'entreprise ; c'était surtout pour les chefs d'entreprises qui étaient non-salariés.

Le deuxième, c'est sur des entreprises un peu plus importantes.

On est sur de la pure trésorerie et des subventions. Les sommes sont modestes. C'est jusqu'à 10 000 euros. La moyenne, puisque c'est instruit par la Région, est de 2 400 euros.

Ce sont des sommes purement vivrières - vous voyez ce que je veux dire - purement alimentaires pour un certain nombre d'entreprises. Ce sont les entreprises qui vont jusqu'à un million d'euros de chiffre d'affaires.

On constate que ce deuxième fonds est peu sollicité.

Par contre, nous avons créé un fonds de 15 millions d'euros qui adressent des codes NAF beaucoup plus larges ; je pense notamment aux entreprises du patrimoine vivant et d'autres entreprises. Cela peut être le tourisme, des associations employeuses. On observe que ce fonds de 15 millions d'euros, qui adresse en subvention des entreprises de 5 à 50 salariés, jusqu'à 100 000 euros de subvention, marche très fort. Ce qui montre que le besoin des entreprises aujourd'hui est du quasi fonds propres.

La deuxième partie de 50 à 250 salariés, ce sont des avances remboursables jusqu'à 500 000 euros.

Vous allez vous prononcer tout à l'heure sur l'abondement de ce fonds de 10 millions d'euros.

La négociation que j'ai commencée avec Bercy est de dire à Bruno LE MAIRE, le FSN 2 ne marche pas, est-ce que tu peux abonder ce fonds qui, lui, marche parce qu'il adresse sa

cible, qui sont des TPE, PME. Je n'ai pas de réponse. Bruno LE MAIRE m'a promis de regarder cela.

On a un autre fonds - je répondrai à une question qui a été évoquée tout à l'heure sur les technocrates que sont les PFIL. Je vais bien entendu rapporter ce qu'a dit Jean DIONIS auprès de ses militants de l'action économique territoriale, cela leur fera plaisir - de 12 millions d'euros Région, 12 millions d'euros Banque des territoires et en gros, 5 à 6 millions des Intercommunalités qui ont bien voulu participer, dont Agen. Cela a été un peu difficile mais il est venu quand même, sans Pau et sans Bordeaux. Donc, j'aurai des contacts avec le nouveau Maire de Bordeaux et le nouveau Président de l'Agglomération pour voir comment on peut associer l'Agglomération bordelaise à ce dispositif.

On a eu un petit problème au départ de versement parce que le Payeur ne voulait pas signer les chèques, parce qu'il n'y avait pas de comptable public dans les PFIL. Je crois, François, que cela a été réglé depuis une bonne semaine, et aujourd'hui, j'ai plutôt des effets positifs. Ce sont des prêts aussi gérés par un organisme qui en a la compétence, parce que les Services n'ont pas de compétence pour gérer des prêts. Donc, cela marche très bien. On a plutôt des retours très positifs.

On a un troisième fonds Région, qui est le fonds avec les banques. Il a démarré un peu tard. Il va être lancé. C'est un fonds de 100 millions d'euros. La Région finance 20 millions d'euros, prise en charge de la moitié du taux d'intérêt ; donc c'est un fonds extrêmement énergique et l'on aura du retour, parce qu'il y a un problème qui me revient, et j'aurais à intervenir auprès des banques. Un certain nombre de banques, aujourd'hui, se font payer des sommes astronomiques pour renégocier la durée des prêts.

Les entreprises ont déjà des prêts auprès des banques. Certaines entreprises en renégociant l'amortissement de ces prêts se font payer des frais gigantesques. Donc, Thibaut et Marion, il faut que l'on intervienne fortement.

La demande, d'ailleurs, des entreprises que j'ai relayée auprès de Bruno LE MAIRE, est d'allonger la durée de l'amortissement. On regardait, avec Philippe, un certain nombre d'entreprises qui nous disent qu'elles ne pourront pas rembourser en cinq ans, même avec les deux ans de différé ; qu'il faut allonger ces prêts en fonds propres.

Enfin, et je mixe cela avec la présentation du plan de rebond. Appel à l'épargne, renforcement des fonds propres de nos entreprises. Aujourd'hui, le rapport en France, fonds propres/dettes des PME est de 20/80. En Allemagne et aux Etats-Unis, c'est 50/50.

Donc, pour les entreprises, aller voir une banque avec un niveau de fonds propres faible, c'est impossible. Ceux qui ont travaillé dans le métier d'accompagner les entreprises le savent. Donc, vous verrez dans le projet de relance, on est en train de travailler avec l'ancien Directeur

de la Banque de France, à la désintermédiation de l'épargne. Comment l'épargne régionale peut aller en direction des entreprises régionales, et accélérer la relocalisation, le rebond, le développement et le sauvetage de nos entreprises.

Enfin, sur le plan Covid, bien entendu, on a eu toutes les acquisitions d'ETI. On va pouvoir se faire rembourser une partie, en fonction de la date, par l'Etat, 50 %, et par l'Europe, avant le 23 avril.

Donc, il y a tout ce dispositif. Il y a les dispositifs dont Gérard BLANCHARD ou Françoise JEANSON nous parleront sur l'appel à projets Covid, qui est à la fois un appel à projets pour les scientifiques et les start-up. Comment maîtriser la diffusion dans les stations d'épuration, dans le rejet des eaux grises des EHPAD ou d'autres, la détection du COVID ? Vous verrez qu'il y a un certain nombre de dispositifs.

Il est vrai que cela va vite. Nous verrons au bout de six mois, un an, si toutes ces décisions que nous avons prises sont bonnes. Mais me demander d'attendre neuf mois, cela me semblait dans la situation critique actuelle, impossible, et cela aurait été coupable et de ma part, incompétente.

Sur ce plan d'urgence, transition Covid, pas d'opposition ?

M. DUBOIS. - Monsieur le Président, mes chers collègues. La délibération qui vient de nous être présentée décline le plan d'action et de relance que vous souhaitez mettre en place à l'échelle régionale afin de pallier les effets de la crise économique consécutive à la crise sanitaire et dresse le bilan actualisé au 24 juin de l'action de la Région, de la gestion de la crise.

Un mot rapide du bilan de la gestion régionale de la crise. Vous annoncez 456,2 millions d'euros d'aides attribuées, ou en cours d'attribution, aux entreprises ou associations néo-aquitaines.

335 222 aides proviennent du premier volet du Fonds National de Solidarité et 1 377 aides issues du second volet de ce fonds. La moyenne des aides octroyées étant particulièrement faible, respectivement 1 377 euros et 2 561 euros en moyenne, ce qui représente une goutte d'eau au regard des pertes subies par les entreprises.

Vous précisez également avoir attribué au titre du Fonds d'Urgence Régionale destiné aux entreprises et associations, 104 aides pour un montant global de 4,6 millions d'euros, donnant une aide moyenne de 58 419 euros pour les entreprises et 8 182 euros pour les associations.

Enfin, les 466 prêts qui ont été accordés représentent, certes, une bouffée d'oxygène pour les entreprises bénéficiaires, mais représentent un risque évident de surendettement pour des entreprises fragilisées dans le contexte économique que nous allons connaître.

Le bilan que vous présentez évoque aussi en creux, les failles de notre modèle économique, l'incurie et la préparation de l'État illustrées par quarante années de destruction de notre outil industriel, nous plaçant à la merci de la Chine et des puissances industrielles asiatiques.

La classe politique française, dans son ensemble, est coupable de cette destruction de l'économie de notre pays et il est à craindre que le plan régional que vous présentez, pour séduisantes que soient certaines de ses propositions, soit largement insuffisant pour remédier aux conséquences de la crise économique qui s'annonce, et si l'on en juge les quatre défis que vous assignez à la Région, celui doit permettre à la Nouvelle-Aquitaine, non seulement de traverser la crise, mais d'amorcer un véritable rebond économique, en s'appuyant sur une vaste transition dont l'impulsion est à chercher dans Néo Terra.

Ce plan ambitieux, peut-être trop, au regard de la faiblesse budgétaire des Régions françaises, mélange à la fois bon sens économique et utopie écologique et socialiste.

Comment vous suivre lorsque Néo Terra est présentée comme la solution miracle qui va régler la crise ? Si un certain nombre de propositions vont dans le bon sens (meilleure gestion de la ressource, création d'une filière BTP durable, développement des circuits courts), nous contestons les effets que celles-ci auront sur la relance de l'économie régionale par ces simples moyens.

Par ailleurs, cela présuppose que la Covid-19 a fait surgir un nouveau monde, ainsi que l'a présenté le Président MACRON. Mais, de nouveau monde, y aura-t-il, ou celui-ci ne sera-t-il pas la copie en pire de l'ancien ?

A l'heure où la France sort très affaiblie par la crise sanitaire, rien n'indique un changement de paradigme de l'économie mondiale. A ce jour, la Chine et l'Asie demeure l'usine du monde. Rien d'étonnant à cela, puisque Droite et Gauche confondues, vous avez contribué à la destruction de notre outil de production et à son transfert dans les pays à bas coût de main-d'œuvre.

Pensez-vous que c'est en promouvant le modèle Néo Terra que la France et notre Région pourront retrouver leur puissance industrielle ?

Seule la mise en place d'une véritable stratégie économique nationale prévoyant la relocalisation de notre outil de production et la ré industrialisation de notre pays permettra une véritable relance économique. Pour cela nous devons nous doter d'un réseau d'ETI, d'une

densité comparable à nos voisins allemands et italiens, et nous devons mener une politique fiscale attractive afin d'aider au maximum nos entreprises.

En raison des utopies mises en avant par ce plan, le Groupe Rassemblement National s'abstiendra.

M. LE PRESIDENT. - Vous savez, il n'y a pas de stratégie industrielle nationale depuis trente ans, depuis que Monsieur TCHURUK, qui présidait ALCATEL a dit « demain, la France sera sans usine ». Tout le monde a été tétanisé. Et j'ai la prétention de considérer que l'on a des stratégies industrielles en Région.

Quand vous voyez que la première usine de batteries se fera à côté d'Angoulême, à côté de la SAFT, quand je regarde l'écosystème que nous avons monté sur l'hydrogène ou sur les stockages, quand nous travaillons aujourd'hui à partir du bois et de la résine pour biosourcer les médicaments, je pense qu'il n'y a pas de contradiction entre la transition climatique et le redressement productif.

C'est simplement, organiser cela encore une fois. Je ne sais pas si vous êtes à la Commission Permanente, mais regardez les dossiers de la Commission Permanente, et vous verrez le surgissement d'initiatives qui viennent du monde de l'entreprise.

Le problème, vous l'avez dit, et je vous remercie de reprendre mes propos, est qu'il faut un réseau d'ETI en France, mais ce réseau viendra des Régions et non de l'État ; parce que le modèle centralisé que vous défendez, ce sont des grands Groupes et en bas des PME low-cost, en réseau.

Tant qu'il n'y aura pas une classe moyenne de pouvoirs publics que sont les Régions, comme les Landers allemands, d'entreprises que sont les ETI ou le Mittlestand, de banques régionales d'investissement comme en Allemagne, on ne se redressera pas.

Vous avez raison, par contre, j'en suis inquiet, que le monde d'après risque d'être proche du monde d'avant. Quelqu'un parlait des 4 milliards d'euros que SANOFI a distribués à ses actionnaires. C'est un vrai scandale. Mais nous avons besoin de SANOFI sur le médicament de demain. Mais c'est un scandale et il faut le dire.

Vous avez des entreprises ETI, PME, dont le salaire du patron a été divisé par deux, pendant la crise, parce qu'il y avait du chômage partiel. Il y a un côté beaucoup plus humain de notre tissu de PME et d'ETI qu'il y a dans les grands Groupes. Je pourrais citer des exemples - croyez bien - qui parfois me révoltent.

Mais dans le document du plan d'urgence, traverser la crise et faire preuve de résilience, impulser les transitions, ne laisser personne au bord du chemin notamment avec la formation, mobiliser les territoires. Bien sûr, on n'a pas tout fixé. Il y a un gros travail à faire et des

échanges à avoir. Mais, je crois que c'est un travail, quand même, qui est plutôt pertinent. On parle de numérique, de formation, de développer l'offre de santé. On parle d'étudier la chaîne de valeurs de nos entreprises.

Avant la crise, ou en ouverture de la crise, je suis allé visiter une entreprise qui s'appelle EOVE qui est à Pau et qui fabrique des respirateurs. J'ai regardé sa chaîne de valeurs. Il me l'a communiquée, sa chaîne d'approvisionnement. Il y en a partout sur la planète. S'il a un problème d'approvisionnement qui vient de Chine, de Roumanie ou de Pologne, il ne peut plus faire ses respirateurs. Et il a trouvé, à côté de Limoges, une petite entreprise qui a fait les embouts de respiration pour les respirateurs. C'est gratifiant pour notre tissu économique. C'est ce que nous essayons de faire, depuis longtemps d'ailleurs. C'est pour cela que cet écosystème de confiance qu'il y a dans la Région est quelque chose d'un peu fort et unique.

Donc, oui, je suis inquiet mais, oui, on va se battre.

Mme MOEBS. - Cher Président, chers collègues. Tout d'abord, et vous ne serez pas surpris, nous aurions préféré que le titre de cette délibération soit nommée « urgence écologique et sociale, plan de transition pour une résilience de la Région ». Le mot « écologie » malheureusement, n'est pas dans ce titre, il est absent. Et l'expression « reconquête technologique » rappelle un peu trop le monde d'avant.

Je rappelle que cette crise sanitaire est également liée en partie à la destruction d'espaces naturels et d'un système économique mondial qui épuise des ressources de notre planète.

Encourager les circuits courts, ouvrir les aides aux entreprises au champ de l'ESS, stimuler l'émergence des territoires « zéro chômeur », proposer des dispositifs de reconversion des entreprises aéronautiques, la feuille de route de la construction durable est un ensemble de mesures qui vont dans le bon sens pour aller vers la résilience de notre Région. Prendre un autre chemin, créer des emplois durables et non délocalisables.

Pour les quatre défis, nous aurions aimé plus de mesures concrètes pour rétablir la place de la nature, la préservation des ressources, de soutenir davantage l'économie circulaire et que l'écologie soit l'armature de ce plan de transition.

Par contre, l'avenir des emplois dans les associations, malgré ces mesures de transition dans ce plan d'urgence, sont toujours fortement menacés après 2021. Pour le transport, les biocarburants n'ont malheureusement rien de bio, au contraire, ce sont des agrocarburants dans la continuité d'une agriculture productiviste.

Le soutien à l'oléo100 issu de la culture du colza est là un exemple concret de ce que l'on ne peut pas poursuivre. L'ADEME, dès 2010, a montré que ce biocarburant n'avait pas une

analyse de cycle de vie pertinente et des réglementations européennes vont, dès 2025, interdire ce type de biocarburant de première génération.

Donc, pour toutes ses raisons, nous allons nous abstenir sur cette délibération.

M. LE PRESIDENT. - Je suis assez choqué. D'abord parce que les emplois de la nature ne vont pas remplacer les dizaines de milliers d'emplois qui vont disparaître dans l'industrie. Et si nous n'adressons pas un message social et de solidarité à ceux et leur famille qui vont se retrouver au chômage, nous trahirions la confiance à l'égard de ces personnes, que ce soit des ingénieurs, des salariés ou des techniciens.

Ce dossier est un dossier, plan de transition. Mais demain, ma chère collègue, si je veux remotoriser les TER, comme nous avons pris l'initiative de le faire, ce n'est pas de la technologie à hydrogène ou de la technologie électrique ? Cela ne s'appelle pas de la technologie ? Quelle est cette haine à l'égard du mot « technologie ».

Mme MOEBS. - C'est plutôt la reconquête technologique.

M. LE PRESIDENT. - Je suis d'accord. Si demain, nous utilisons la résine des pins pour faire des bases de médicaments, ce n'est pas de la chimie verte ? C'est quoi, alors ? Et si nous ne mobilisons pas tous ces secteurs pour le faire, comment s'abstenir sur un texte qui est peut-être en France, le texte le plus écologiquement ambitieux, sur le plan industriel ? Vous me choquez.

Tout simplement, pourquoi dites-vous cela ? Pour une raison que je connais bien, les emplois associatifs du Limousin, que nous maintenons contre vents et marées depuis cinq ans, que nous n'avons plus le droit, sur le plan légal par rapport à la loi NOTRe, de maintenir, que nous n'avons plus le droit, d'ailleurs pour des raisons d'équité comme il y a beaucoup plus d'associations que nous n'en aidions en Limousin, nous pourrions avoir des recours, partout, premièrement.

Nous aidons des emplois associatifs hors cadre de compétence régionale, et nous ne pouvons pas, parce que ce serait 60 millions d'euros à mettre en place, l'étendre à l'Aquitaine. Mais parce que la proposition que je fais qui est de dire « il y a un plan d'urgence, il y a des règles sur les emplois, on les maintient en 2021 dans le cadre, parce qu'ils devaient se terminer à la fin de cette année.

Et votre position, parce que je le maintiens, qu'en 2021 pour des raisons purement légales, j'ai discuté avec toutes les associations, vous vous abstenez sur ce rapport. C'est l'unique raison. Et ce n'est pas bien, cela !

Mme MOEBS. - Je ne pense pas que ce soit l'unique raison.

M. LE PRESIDENT. - Si. Vraiment, ce n'est pas beau, cela.

Mme LE GUEN. - Du coup, j'ai peur. Je vous rassure nous allons voter favorablement cette délibération concernant le Covid-19.

Juste une petite remarque, Président, et j'aimerais bien avoir une réponse. Vous avez, effectivement, promis dernièrement des relocalisations.

M. LE PRESIDENT. - Qu'est-ce que j'ai promis. Relocalisations. J'ai dit que je n'aimais pas ce mot.

Mme LE GUEN. - Pardon. Je l'emploie. Alors bon, vous avez compris le fond de ma pensée. Attention, à ne pas se battre uniquement pour les nouvelles technologies, mais j'ai une question, Président.

En ce concerne le Ferrocampus de Saintes, parce qu'il m'apparaît important de ne pas attendre, peut-être, 2025. Je vote pour, mais si je prends le planning prévisionnel, on va jusqu'en 2025 pour la livraison. Mais, qu'est-ce qu'il y a ?

M. LE PRESIDENT. - Je ne comprends pas. Vous ne pouvez pas me traduire en espagnol, en anglais...

Mme LE GUEN. - Je disais que je votais, que nous votions favorablement, qu'il fallait faire attention à ne pas se battre uniquement pour les nouvelles technologies au détriment des relocalisations promises.

Mais en ce qui concerne l'ouverture du Ferrocampus de Saintes, il faut accélérer et ne pas attendre 2025.

Suis-je claire ?

M. LE PRESIDENT. - Je vais essayer de vous répondre.

Relocalisation, pourquoi je n'aime pas ce terme ? Tout simplement, parce que si vous prenez la fabrication des bases des principes actifs des médicaments en Chine, vous avez des usines, dont la main-d'œuvre est sous-payée ; vous avez une pollution gigantesque à tel point d'ailleurs que la Chine ferme beaucoup d'usines parce que cela pollue trop les villes, ce qui provoque des difficultés d'approvisionnement.

Nous ne sommes pas sûrs de la qualité. J'ai vérifié parce que j'étais un peu en discussion avec Marie-Françoise NADAU qui me disait qu'ils n'ont pas eu de problème. J'ai quand même vérifié avec le Professeur Bernard BEGAUD, qui est un spécialiste du médicament ; on a des problèmes sur la qualité.

Comment peut-on relocaliser les principes actifs des médicaments ? On a quelques entreprises, et notamment, Jacques COLOMBIER le disait, sur le bassin de Lacq, que je connais un peu. Sauf qu'aujourd'hui, fabriquer des bases de médicaments suppose

premièrement d'avoir les matières premières. Si ces matières premières n'existent qu'en Chine - comme pour l'électronique - on a un peu des difficultés. La Chine ne va pas se priver de développer son industrie, y compris ses gigafactories sur ce plan-là.

Deuxièmement, on n'a pas la capacité de faire des gigafactories, des usines d'un milliard à l'échelle de notre région, voir même de la France, dans un délai, court. Ce n'est pas possible.

On ne peut pas dire à des coentreprises avec les Chinois de venir s'installer chez nous. Ce qu'il faut, c'est faire des sauts technologiques, repenser les principes actifs de ces médicaments. Je parlais de la cellulose, de la résine ; après tout, à partir de la cellulose on a fait des poudres à explosifs, dans le temps. On fait aujourd'hui des bases de cosmétiques.

Donc, il y a un travail entre l'entreprise DRT et les deux chimistes français, SOLVAY et ARKEMA sur ce plan-là. Mais cela ne va pas se faire. Cela ne pourra pas de se faire du jour au lendemain. Ce terme de « relocalisation » n'est pas un terme extraordinaire, quand on s'occupe du développement industriel et quand on connaît le développement industriel.

Par contre, sur les biothèques, par exemple, qui peuvent être des médicaments de demain, le problème des biothèques, on peut le régler en trouvant des dispositifs de fonds propres, parce qu'aujourd'hui, notre créativité s'industrialise aux États-Unis. Mais, il faut des centaines de millions de fonds propres. Notre épargne le permet, sauf que notre épargne est centralisée par la Caisse de Dépôts et le Gouvernement à Paris pour refinancer la dette de l'Etat.

Est-ce qu'il y a d'autres intervenants ?

S'il n'y en a pas, je vais demander à chacun de s'exprimer sur ce plan d'urgence.

Est-ce qu'après les explications, le Groupe Verts continue de s'abstenir ?

Mme MOEBS. - Oui. Nous nous abstenons.

M. LE PRESIDENT. - La classe. Qui s'abstient ?

Mme REQUENNA. - Nous, Groupe d'Opposition, nous nous abstenons.

M. LE PRESIDENT. - Très bien.

Ce rapport est donc adopté. Je vous remercie.

N° 7

Vote sur « les Urgences économiques et sociales : Plan de transitions et de reconquête technologique »

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

▪ **ABSTENTION : Ecologiste et Citoyen-EELV Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Rassemblement National.**

8 - GESTION DES FONDS EUROPEENS POUR LA PERIODE 2021-2027

M. LE PRESIDENT - Ensuite, on a Isabelle BOUDINEAU, pour la présentation des fonds européens. C'est une communication.

Mme BOUDINEAU. - Oui, Président, c'est juste une communication pour affirmer notre volonté de poursuivre notre rôle d'autorité de gestion sur les Fonds européens FEDER-FSE. On souhaitait aussi conserver l'autorité de gestion du FEADER, mais vous le savez l'arbitrage nous a été défavorable, dont il y a deux tiers du FEADER qui vont être repris en gestion, de façon centralisée, par le Ministère de l'Agriculture, et conserver également la délégation de gestion du FEAMP.

Pour l'instant, les lois et ordonnances ne sont pas sorties, donc il est encore temps d'intervenir. Nous continuons de monter au créneau sur le FEADER en espérant être une Région expérimentale où l'on conserverait la gestion des mesures agroenvironnementales du bio et des indemnités compensatrices d'handicaps naturels ; ce sont les mesures qui ont été reprises en gestion directe par l'Etat, a priori.

On continue d'affirmer vraiment notre volonté de rester autorité de gestion. Tout le passé que l'on a évoqué ce matin à l'occasion du budget montre que les Régions sont bien plus efficaces que le niveau central pour gérer ces fonds. Nous sommes, à l'heure actuelle, dans une gestion de la programmation 2014-2020 qui ne nous a jamais fait connaître de dégageement d'office. On est parfaitement dans la moyenne européenne sur la consommation de ces crédits.

Il se trouve que l'État, encore une fois, a pris une décision vraiment de recentralisation qui est totalement contraire au sens de l'histoire et à la nécessité d'avoir des politiques qui s'adaptent à la spécificité des territoires. Ce que la Commission Européenne, par contre, a plutôt bien compris, puisque le prochain cadre financier qui devrait, on l'espère, être voté par le Conseil Européen, les 17 et 18 juillet, continue vraiment de faire confiance aux Régions pour améliorer la compétitivité des entreprises, la recherche, tout ce qui est climatique, au moins 30 % de ces crédits seront consacrés au climat, tout ce qui est question d'aménagement du territoire, bref, de réductions des inégalités territoriales.

Heureusement, dans cette période de crise très profonde qui s'annonce, l'Europe devrait rester à nos côtés pour la prochaine génération de fonds 2021-2027.

Mme BROUILLE. - Merci. Y a-t-il des interventions ?

M. BITEAU. - C'est juste rapide, pour confirmer ce que dit Isabelle. Le choix de l'État de recentraliser et de ne pas faire confiance aux Régions est complètement à contre-courant de la volonté du Parlement européen et de la Commission. Donc, je pense que l'on doit insister pour que ces logiques qui font confiance aux Régions et qui ont laissé les Régions autorité de gestion, soient maintenues parce que - je confirme - c'est complètement à contre-courant de l'histoire de la construction européenne par rapport à ces relations privilégiées que l'Europe souhaite tisser et nouer avec les Régions.

M. COLOMBIER. - Madame BOUDINEAU, je suis un peu étonné de votre formule du sens de l'histoire. Je crois que c'est plutôt le sens de la volonté de la Commission Européenne. Vous dites « L'Europe est à nos côtés ». Je crois qu'elle ne l'a pas beaucoup prouvé dans cette crise du Covid-19.

C'est bien d'employer des grands termes comme cela, mais enfin, nous vous avons déjà répondu ce matin sur la gestion de ces Fonds Européens, qui je le rappelle - et je termine par là - a été très durement épinglée par la Cour des Comptes française.

Mme BOUDINEAU. - Je me permets d'être en désaccord total avec ce que vous dites. Il y a effectivement eu un petit temps de retard par rapport à la gravité de la crise du Covid, mais après la BCE est tout de suite intervenue en dégageant des milliards de liquidités.

M. COLOMBIER. - Oui, Ce n'est pas difficile. La monnaie de singe.

Mme BOUDINEAU. - Je ne vous ai pas interrompu, Monsieur COLOMBIER ! Les crédits qui ont été dégages par l'Europe à cette occasion...

M. COLOMBIER. - Très vite ?

Mme BOUDINEAU. - Oui.

M. COLOMBIER. - Vous plaisantez ! C'était un mois après le début du confinement, pratiquement.

Mme BOUDINEAU. - Dès le mois de mars, la BCE a dégagé des dizaines de milliards d'euros. Je pense que le mois de mars, ce n'était pas non plus très en retard. Excusez-moi, mais c'est quand même une performance quand on sait que toutes ces questions budgétaires doivent obtenir l'unanimité des 27 états membres. Donc, effectivement, cela ne se fait pas en claquant du doigt.

M. COLOMBIER. - C'est merveilleux. Tout va bien.

Mme BOUDINEAU. - Ce que propose la Commission est absolument historique en termes d'emprunt sur les marchés, qui ne seront pas remboursés par les Etats eux-mêmes mais par l'Europe, je peux vous dire que cela va faciliter énormément d'économies de tous nos pays, y compris le nôtre.

M. BITEAU. - Juste pour compléter ce que dit Isabelle. 750 milliards d'euros d'une dette collective à l'échelon de l'Union Européenne, où ce ne sont pas les Etats qui vont devoir rembourser individuellement, mais bien un remboursement collectif, c'est quand même historique. Et je trouve, Monsieur COLOMBIER, qu'en tant qu'ancien Député Européen, votre analyse est pour le moins tendancieuse.

M. COLOMBIER. - Si vous permettez, mon cher collègue, personne ne remboursera jamais ces 750 milliards d'euros. Vous allez faire croire cela aux Français, aux États. Mais enfin, écoutez, ce n'est pas sérieux. Et vous êtes Député Européen. Eh bien, dites donc !

Mme BROUILLE. - Monsieur COLOMBIER, s'il vous plaît, nous allons passer au vote.

Mme BOUDINEAU. - Les taux d'intérêts ne seront pas les mêmes.

Mme BROUILLE. - Il n'y a pas de vote, c'est une communication.

N° 8

sur la «Communication Gestion des fonds européens pour la période 2021-2027»

L'Assemblée Donne Acte

20 - LE PORTAIL DES TERRITOIRES DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

*Sous la présidence de Madame Andréa BROUILLE, Première Vice-présidente,
En l'absence momentanée du Président Alain ROUSSET*

Mme BROUILLE. - Si vous m'autorisez, puisque Reine-Marie WASZAK doit nous quitter pour d'autres obligations pour 18 h, si vous me permettez, on passerait avant la délibération 9, à la délibération 20. Comme tout le monde est d'accord, Reine-Marie, c'est à toi.

Mme WASZAK. - C'est une information que je vous présente dans la délibération n° 20. Il s'agit de l'ouverture du portail des territoires de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le portail des territoires a plusieurs objectifs. Il vise à :

- Diffuser les informations structurées et actualisées sur les territoires,
- Présenter nos politiques régionales publiques qui sont menées, et notamment la politique régionale de contractualisation.

Nous visons dans ce portail, l'information pour les Services des Collectivités locales de Nouvelle-Aquitaine et tous nos partenaires, les élus de Nouvelle-Aquitaine, les élus régionaux, en particulier les élus de territoires, bien évidemment, mais tous les élus, et bien sûr le grand public qui pourra avoir accès à ces informations.

L'animation et la gestion du portail des territoires s'appuie sur un principe de contribution partagée entre la Direction de la Communication et le Pôle DATAR, avec notamment au sein de ce Pôle, la Direction de l'Ingénierie et de l'action territoriale ainsi que (? 1 :38 :36) missions territoriaux, et la Direction de l'Intelligence territoriale de la Prospective.

Le site s'articule notamment autour des territoires. Je rappelle, 12 départements, 51 territoires de contractualisation, 155 EPCI, 4 314 communes, donc notre Grande Région. Chacun pourra avoir accès aux informations, et chaque territoire aura sa propre page, qui est un tableau de bord comportant, en fonction du territoire, un texte, une présentation, une illustration, un ensemble d'indicateurs, une carte, des listes de projets, etc., pour pouvoir bien connaître ce qui se passe sur chacun des territoires.

Bien sûr, la politique contractuelle qui sera détaillée, et l'on pourra y retrouver la liste des contrats, les schémas stratégiques et les règlements d'intervention, avec des liens vers des appels à projets qui peuvent être en cours, etc.

Le portail des territoires a pour objectif principal d'informer sur l'aménagement du territoire. On pourra y retrouver, par territoire, tout ce qui peut être structurant tel que les lignes ferroviaires, les lycées, etc.

C'est un portail assez complet qui va être mis en ligne. On peut dire que ce portail tombe bien, puisque nous allons avoir de nouveaux élus locaux, de nouvelles Collectivités, et je crois que ce serait une mine d'informations pour tous ces élus, qui vont pouvoir se rapprocher de la Région, et l'on aura une bonne visibilité de nos territoires. On ne s'arrêtera pas à notre propre territoire, on pourra aller visiter ce portail, pour visiter aussi ce qu'il se fait, et pour regarder ce qu'il se fait sur tous les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

C'était une communication, une information sur ce sujet. C'est un travail interne à la Région qui est en train de se mettre en place. On espère rapidement l'ouverture de ce portail actualisé avec le nom des nouveaux élus, bien évidemment sur Nouvelle-Aquitaine.

Voilà, Madame la Présidente.

Mme BROUILLE. - Merci Reine-Marie. Il me semble que nous avons un petit film d'une minute, m'a-t-on promis.

(visionnage du film)

Y a-t-il des remarques sur cette communication ?

Très bien.

Merci pour cette communication.

N° 20

sur la Communication « Le Portail des territoires de la Région Nouvelle-Aquitaine »

L'Assemblée Donne Acte

9 - FEUILLE DE ROUTE CYBERSECURITE 2020-2022 DE LA NOUVELLE-AQUITAINE, TERRITOIRE DE LA CONFIANCE NUMERIQUE

*Sous la présidence de Madame Andréa BROUILLE, Première Vice-présidente,
En l'absence momentanée du Président Alain ROUSSET*

Mme BROUILLE - Nous passons donc à la délibération 9, si vous le voulez bien. Mathieu HAZOUARD.

M. HAZOUARD. - Madame la Présidente. Quelques mots sur cette feuille de route Cybersécurité. Un élément de contexte, je pense que vous avez tous vu qu'un des enseignements de la crise sanitaire a été le besoin de numérisation massif de nous tous, des organisations et singulièrement des entreprises, et qu'un des corollaires pouvait être un entraînement d'une protection accrue nécessaire de ces entreprises face aux cybermenaces. S'il y avait juste un chiffre à retenir, sachez que 67 % des entreprises françaises ont été victimes, l'an dernier, de cyberattaques et que le coût moyen de ces attaques pour une entreprise s'élève à 100 000 euros. En résumé, la cybercriminalité touche de plus en plus d'entreprises, et elle leur coûte très cher.

Nous avons déjà depuis quelques années une action ambitieuse visant à accélérer la transformation numérique des entreprises de la région. Je ne vais pas citer tous les dispositifs, mais c'est à la fois le programme Usine du futur qui intègre un volet fort autour de la transformation numériques, des programmes spécifiques sur les TPE, les PME, des actions en lien avec les Chambres des Métiers, avec les CCI, et puis une action un peu large s'appuyant sur notre Agence de développement industriel, autour d'une plateforme qui s'appelle « matransfonum » qui permet la mise en relation d'entreprises qui ont un besoin et des offreurs de solutions.

Pour aller au-delà de cette transformation numérique, l'objet de cette feuille de route est de faire de la Nouvelle-Aquitaine, un territoire de confiance numérique, parce que globalement, ce chiffre de 67 %, que j'ai évoqué, doit nous alarmer ; c'est un handicap à la compétitivité de ces entreprises, et si l'on regarde aussi les Collectivités territoriales, c'est une attaque à leur souveraineté.

Nous avons donc, depuis 2017, engagé un certain nombre d'actions sous l'égide d'Alain ROUSSET et l'un des bilans de ces actions d'échange avec les acteurs socio-économique de notre territoire est que nous avons découvert une grande richesse de compétences et d'initiatives sur l'ensemble de la Région et c'est ce que nous avons pu voir et mettre en avant lors des Assises régionales de la cybersécurité qui se sont déroulées l'an dernier.

Juste, pour aller très vite, cette feuille de route a trois grands objectifs.

Le premier objectif est de fédérer l'ensemble des initiatives régionales en cybersécurité en renforçant le rayonnement de la Nouvelle-Aquitaine avec une structure de pont qui est un cybercampus dont il faut finaliser le périmètre à l'échelle de la Région, tout en s'appuyant sur un réseau de centres de ressources cybers dans un maillage territorial plus fin, avec des initiatives importantes qui existent à la fois à Niort, à Mont-de-Marsan, à Limoges et à Bordeaux.

Nous nous appuyerons également sur deux organisations principales. J'ai évoqué notre Agence de Développement industriel, mais il existe aussi une structure des acteurs qui œuvrent dans la cybersécurité, qui s'appelle le CLUSIR. L'objectif sera de faire connaître de façon massive, l'ensemble des produits et services de cybersécurité à l'ensemble des acteurs économiques.

Nous souhaitons également renforcer la résistance et la résilience des entreprises en amplifiant les actions de sensibilisation et de formation la cybersécurité. Encore une fois, notre cœur de cible vise les PME et les TPE. Nous allons créer un dispositif visant à développer des politiques de sécurité des systèmes informatiques, qui est un élément important, et puis, en accompagnant les TPE afin qu'elles puissent mettre en évidence, leurs failles de sécurité et surtout qu'elles puissent développer un certain nombre d'actions pour pallier à ces failles de sécurité. Et puis, j'évoquais la dimension large de sensibilisation et de formation de tous les publics face aux cybermenaces.

Voici les deux objectifs.

Je termine rapidement sur le troisième. Nous avons, je le disais tout à l'heure, de fortes compétences industrielles et en recherche autour de la cybersécurité. L'objectif est de soutenir l'innovation en s'appuyant sur les compétences régionales existantes, PME mais nos universités à Pau, Bordeaux et Limoges, sont des centres importants d'innovation et de compétences en la matière.

Un dernier acte qui est aussi un élément important, nous allons engager un certain nombre d'actions à l'échelle internationale, en particulier avec l'Allemagne et l'Espagne pour la montée en compétences de nos acteurs socioéconomiques. Vous l'aurez compris, face aux besoins accrus de numérisation et à l'augmentation forte de cybercriminalité, notre objectif est de protéger nos entreprises et nous aurons en lien avec une délibération que proposera Philippe NAUCHE à la prochaine plénière, une action coordonnée autour de l'intelligence économique et de la protection du savoir-faire technologique des entreprises de la région.

Voilà, Madame la Présidente.

Mme BROUILLE. - Merci Mathieu.

Mme REQUENNA. - Le Groupe MODEM et Union Centriste salue cette initiative qui vient renforcer les actions relatives à l'économie numérique de la Nouvelle-Aquitaine. Le sujet de la cybersécurité nous concerne tous et il tient tout particulièrement à cœur aux victimes de cette forme de criminalité, comme Mathieu l'a rappelé, de plus en plus nombreuses.

La numérisation systématique de nos données, le travail en réseau et les services de messagerie sont autant d'éléments qui rendent nos Institutions, nos entreprises et nos données personnelles accessibles à des organisations malveillantes. En octobre 2019 d'ailleurs, les Services de l'Agglomération de Grand-Cognac, chère à notre collègue Véronique MARENDAT, ont été victimes d'une cyberattaque.

C'est donc là une réflexion sur cette délibération pour indiquer que les Institutions ne sont pas mises en avant et que probablement, elles auront également besoin d'être accompagnées dans ces démarches également, cher Mathieu.

Comme expliqué dans cette délibération, le confinement a été une opportunité exceptionnelle pour les hackers. L'augmentation brutale du télétravail et du partage de données à travers des réseaux différents a rendu le piratage plus facile. Certaines installations se sont avérées trop fragiles par manque de précautions, mais également d'expertise.

Comme on l'a abordé, il est très probable que le télétravail se démocratise à l'avenir, que nous partagions nos semaines entre du présentiel et du distanciel. Donc, c'est évidemment du devoir de l'Institution régionale d'aider les entreprises et leurs salariés à se former sur les dispositifs qui permettront de se protéger face à d'éventuelles attaques.

Si nous soutenons cette initiative, nous doutons quand même du pouvoir d'action réel de la Région en matière de cyberattaque. La question de la souveraineté de nos Institutions démocratique dépend avant tout de l'Etat et même de l'Europe. Les cyberattaques proviennent souvent de pays étrangers, et dans ce genre de cas, il semble que la Région ne serait pas suffisamment puissante et que l'effet de levier des investissements engagés dans cette feuille de route ne soient pas forcément assez importants pour impacter massivement.

Donc, votre initiative est absolument intéressante. Bien sûr, nous la soutenons malgré les remarques que je viens de formuler.

Elle m'amène également, et je regrette que le Président ne soit pas là, mais Andréa, j'ai toute confiance en toi, mais eu égard au débat que nous avons eu ce matin, et aux points de divergence que nous pouvons avoir, j'aurais souhaité l'interroger sur la création du nouveau campus.

Cela est effectivement quelque chose de prometteur. Cela montre un engagement. J'aurais quand même voulu savoir où le Président envisageait de le localiser, puisque, comme il l'a dit, c'est comme en amour, il n'y a que les preuves qui comptent.

Donc, pour l'action vers les territoires, c'est strictement la même chose.

Deuxième question, en tant qu'Institution publique, la Région est-elle préparée en cas de cyberattaques. On peut légitimement se poser la question, et donc, je reviens effectivement à : les Administrations ne doivent-elles pas également être un peu plus impliquées dans cette feuille de route.

Voilà, mes chers collègues, cher Mathieu, Madame la Présidente, ce que je voulais ajouter. Je vous remercie.

Mme BROUILLE. - Juste, Pascale, avant de laisser la parole à Jean-Louis PAGES, tu parles de Neurocampus ou du nouveau campus ? On avait entendu Neuro, et donc j'avais la réponse à te donner tout de suite, c'était Bordeaux.

Mme REQUENNA. - Non. Le nouveau campus pour la cybersécurité.

Mme BROUILLE. - Du coup, mince. Donc, je redonnerai la parole à Mathieu. Je pense qu'il a des éléments sur ce sujet.

M. PAGES. - Madame la Présidente et chers collègues. Le Groupe Ecologiste voulait remercier Mathieu pour la qualité de ce travail et les Services qui ont collaboré, mais on voudrait aussi profiter de cette opportunité pour pointer que cette délibération est un complément sécuritaire à la feuille de route de l'économie numérique. Là, nous trouvons un focus qui est assez limité aux risques économiques encourus par l'entreprise. Nous voudrions faire quelques remarques sur l'approche politique qui a été adoptée.

La position sur le numérique semble assez résignée, en quelque sorte, puisqu'elle se borne à constater dans le préambule que la transformation numérique de la société est inéluctable du fait de la dépendance au système et aux réseaux de communication.

Effectivement, la feuille de route que nous avons adoptée avait pour seul objectif de créer de la valeur et de l'emploi en choisissant d'amplifier le mouvement, de toute façon, jugé hors de contrôle, une force permanente de changement mais qui ne poursuit pas les objectifs collectifs particuliers, selon l'expression de BRANCO et CAPLAN dans un rapport de la FING de mars 2019.

Pour notre part, nous proposerions que la Région favorise de façon prioritaire la convergence de ces lignes de force vers l'objectif de transition de Néo Terra, en essayant donc, de ne pas financer celles qui en divergent dans le domaine écologique ou le domaine sociétal.

Nous réclamerions donc d'ajouter à la feuille de route du numérique, qui est d'ailleurs une curieuse feuille de route qui, plutôt que d'indiquer une direction se propose seulement d'y aller plus vite. Nous proposerions d'ajouter un volet, plutôt une boussole qui pointerait vers Néo Terra.

Qu'est-ce que l'on y prendrait en compte ? La capacité de chaque projet à diminuer l'empreinte écologique directe, par effectivement, la partie « économie d'énergie, matières recyclables, etc., mais aussi induite. Cela permettra effectivement ce que l'on appelle « IT for Green », de diminuer l'impact sociétal de nos activités par la mise en œuvre de techniques numériques.

Mais, il y a un autre aspect aussi qui est important, c'est l'évaluation sociétale des mises en œuvre des solutions numériques. Je vais citer un exemple qui est en rapport avec cette délibération. C'est l'impact sociétal qui est celui du vol des données individuelles. Ce sont celles que captent les entreprises aux personnes elles-mêmes, et c'est bien une autre forme de cybercriminalité qui n'est pas du tout envisagée par cette délibération, ce sont celles des big datas qui sont traitées par les GAFAM.

Vous savez, mes chers collègues, que la protection qui est prévue par les RGPD implique que l'on ne peut obtenir des données que pour une finalité particulière, pour une durée limitée qui est liée à cette finalité, et auprès d'un utilisateur éclairé et consentant. Or, le fonctionnement actuel des big datas est un modèle économique exploité par les GAFAM, basé sur du data mining, sur du profilage mais son objectif est tout à fait inverse à la protection de données individuelles puisqu'il s'appuie sur la collecte du maximum de données, sans objectif précis, donc quel que soit leur contenu, pour les conserver absolument indéfiniment et les réutiliser pour n'importe quel usage.

Ce qui est encore plus grave, c'est que ces données sont partagées par les transnationaux sans aucun contrôle supra national, et ces gigantesques quantités de données sont utilisées pour des logiques commerciales, et potentiellement de surveillance, en plus ; ce qui fait que nous affrontons avec les GAFAM le plus grand danger qui n'a jamais pesé sur les libertés individuelles au cours de ce XXI^e siècle parce qu'effectivement le numérique structure complètement la société.

Donc, nous proposerions qu'à ces feuilles de route qui sont uniquement économiques, on ajoute une feuille de route Néo Terra qui tiendra compte de tous ces impacts que j'ai cités, en direct, induits et sociétaux et dont la protection des données individuelles fasse partie. Je pense que ce serait un bon chantier qui donnerait du sens à cette économie numérique.

Mes chers collègues, je vous remercie.

Mme BROUILLE. - Merci. Mathieu, des réponses à apporter.

M. HAZOUARD. - Oui, quelques éléments par rapport à ce qu'évoquait Pascale REQUENNA tout à l'heure. Je suis d'accord avec elle sur la partie « aide aux Institutions ». Il faut aussi que l'on regarde comment nous pouvons éventuellement apporter une aide aux Collectivités. Tu as cité l'Agglomération du Grand Cognac. Renaud LAGRAVE me faisait aussi la même réflexion. Donc, il y a un champ à creuser.

Sur la deuxième partie de ton intervention, je suis toujours dubitatif ; j'ai le sentiment que l'on pourrait faire toujours plus que ce ne serait pas assez. Je vais juste illustrer. Tu évoques le fait que d'un point de vue de l'État, il y a des choses qui sont faites, donc il faut garder la complémentarité. J'apporte à votre connaissance qu'il y a un organisme au niveau de l'Etat qui s'appelle l'ANSI, Agence Nationale de la Sécurité Informatique. Je vous demande juste si vous savez combien ils sont pour la Nouvelle-Aquitaine, pour les douze départements. Ils sont, un pour la Nouvelle-Aquitaine. Il y a une personne de l'ANSI pour les douze départements de la Nouvelle-Aquitaine. Est-ce que vous considérez que cette action-là va permettre d'aider les entreprises ? Non. C'est bien sur les actions votées par le Conseil Régional aujourd'hui. Ce sont les cent premiers audits sur des PME. Ce sont les cent premiers PSSI, ce que l'on appelle les Politiques de Sécurité des Systèmes Informatiques, qui vont permettre ensuite d'enclencher la dynamique.

Mais c'est toujours pareil, on peut considérer que l'on ne fait pas assez. Il me semble que nous avons déjà une première feuille de route, qui tient la route.

Sur ce qu'évoque Jean-Louis, on a déjà eu l'occasion d'en parler souvent. Tu sais, Jean-Louis, que l'on est relativement en phase par rapport à ce que tu évoques. Comme disait tout à l'heure Alain ROUSSET, l'Exécutif régional peut avoir aussi un peu de prétentions pour considérer que nous n'avons pas attendu vos différentes réflexions, les uns et les autres pour aller sur ce champ-là ; que c'est la feuille de route que nous nous sommes donnée.

La question des GAFAM est fondamentale mais ce n'est pas en claquant des doigts que nous allons mettre en place une nouvelle feuille de route de soutien à l'économie numérique ou globalement de protection des données personnelles. Je ne suis pas sûr qu'il faille se dire que c'est uniquement Néo Terra. Il y a quelque chose de beaucoup plus ambitieux qui peut être une stratégie du numérique pour le Conseil Régional à l'aune de toutes ces politiques publiques. Toutes les considérations que tu as évoquées, sans nul doute, elles s'y retrouveront, je pense, et là je te rejoins que cela doit être notre travail des prochains mois. Merci.

Retour du Président Alain ROUSSET, poursuite de la séance sous sa présidence

M. LE PRESIDENT. - Merci Mathieu.

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? S'il n'y en a pas je vais mettre aux voix.

M. LE PRESIDENT. - Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Ce rapport est donc adopté à l'unanimité. Merci.

N° 9

Vote sur la «Feuille de route Cybersécurité 2020-2022 de la Nouvelle-Aquitaine,
territoire de la confiance numérique»

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

ADOpte A L'UNANIMITE

10 - FEUILLE DE ROUTE CONSTRUCTION DURABLE EN NOUVELLE-AQUITAINE - 2020 - 2023

M. LE PRESIDENT - Sur la feuille de route construction durable, Bernard UTHURRY ayant dû partir en Conseil Municipal d'Oloron et d'installation, Françoise COUTANT est là ?

Mme COUTANT. - Président, chers collègues. Nous avons un power point pour illustrer cette feuille de route construction durable qui doit être projeté.

Avec cette feuille de route, la Région souhaite répondre au défi majeur de la filière BTP, au niveau sociétal, énergétique, environnemental mais également en termes de formation. Sur la slide 2, vous verrez que la feuille de route s'inscrit totalement dans la stratégie filière du SRDEII et de Néo Terra.

La filière construction en Nouvelle-Aquitaine, c'est 12 % du PIB néo-aquitain. Nous avons lancé le principe d'élaboration de cette feuille de route dès décembre 2018. De février à juin 2019, nous avons organisé dix ateliers dans cinq villes de la Région avec les acteurs de la construction sur cinq thématiques.

De 2019 à 2020, on a donc travaillé à la mise en œuvre d'une stratégie régionale, un plan d'actions en six axes qui font cette feuille de route, qui va durer de 2020 à 2023, en cohérence bien sûr avec les différentes réglementations, notamment nationales telles que la loi de transition énergétique, le programme pour la rénovation énergétique de bâtiments, la loi énergie climat, les réglementations thermiques 2012 et 2020, et puis sur des schémas plus régionaux comme le SRDEII mais aussi le SRADDET et bien entendu le PREE (Programme Régional pour l'Efficacité Energétique).

Sur la slide suivante, vous allez revoir les trois filières BTP en Nouvelle-Aquitaine, trois secteurs : le secteur du bâtiment, le secteur carrières et matériaux et le secteur travaux publics.

On peut passer directement à la slide suivante avec une présentation rapide de ces trois secteurs, donc la slide 4. Concernant le bâtiment en Nouvelle-Aquitaine, c'est 57 789 établissements, dont 92 % ont moins de cinq salariés. Le chiffre d'affaires représente plus de 11,9 milliards d'euros dont 43 % sont vraiment dédiés à la construction neuve. Et puis, c'est plus de 84 000 salariés, plus de 13 000 intérimaires en équivalent temps plein. On peut ajouter à tout cela 28 500 artisans.

Deuxième secteur, les travaux publics, slide 5, qui comptent 896 entreprises sur l'ensemble du territoire pour un chiffre d'affaires de plus de 3,6 milliards d'euros. C'est 25 742 salariés, 4 300 intérimaires en ETP.

Enfin, le dernier secteur, carrières et matériaux, qui représente 342 entreprises, 763 sites de production, pour un chiffre d'affaires d'un million d'euros, à peu près.

Le tissu économique de la filière construction en Nouvelle-Aquitaine, c'est près de 70 000 établissements, 89 concernent les entreprises de bâtiment et travaux publics.

Sur la slide suivante, cette feuille de route a été lancée en décembre 2018 par le Président Alain ROUSSET et des organismes professionnels de la filière, mais aussi TIPEE, NOBATEK, INEF4, que l'on connaît par cœur dans cette région, ou encore l'ADEME.

De février à juin 2019, dix ateliers se sont tenus dans cinq villes de la région. On a essayé d'avoir un maillage équilibré des différents territoires : Anglet, La Rochelle, Panazol, Poitiers et Bordeaux, auxquels ont participé plus de 500 représentants de toute la profession. Cette construction partenariale a réuni l'ensemble des acteurs aussi bien les professionnels, que ce soit les entreprises artisanales ou industrielles, mais aussi les TPE, les PME, les ETI, les associations, le cluster ODEYS qui est quand même un repère aussi dans notre région, des plateformes technologique que j'ai citées précédemment, des organisations professionnelles notamment la FFB, la CAPEB.

L'Ordre des Architectes a participé à ces travaux, mais aussi des partenaires institutionnelles comme l'ADEME ou la DIRECCTE, des organismes de formation, notamment les CFA, les différentes Directions de la Région pour une approche plus transversales, les Chambres Consulaires, les bailleurs sociaux et puis des représentants des Collectivités infrarégionales, des Communes et des Intercommunalités.

Sur la slide suivante, vous allez découvrir les cinq thématiques qui ont été abordées pour envisager cette co-construction et pour définir les six axes dont je parlais tout à l'heure et les vingt-cinq priorités de la Région qui ont été retenues et qui constituent cette feuille de route 2020 - 2023, dont la volonté affichée est bien d'apporter une stratégie globale, une réponse globale avec une prise en compte dans la construction de l'ensemble de ces dimensions, et ce à destination de l'ensemble des entreprises concernées.

Sur la slide qui suit, vous aurez en résumé les six axes qui ont été retenus :

Axe 1 : développer les compétences et favoriser le recrutement, qui est un axe important puisqu'il permettra de favoriser la mixité des publics, le partage des savoirs. Il permet aussi de réfléchir à une meilleure organisation des chantiers pour davantage de sécurité et pour une optimisation sociale. Cet axe permet aussi de proposer des formations adaptées qui valorisent les formations innovantes, notamment en termes de transition énergétique et écologique.

Axe 2 : dédié à l'économie circulaire dans la filière BTP afin de répondre aux nouveaux enjeux environnementaux mais aussi aux cadres légaux, règlementaires, en lien avec les

documents de planification régionale et nationale, que ce soit au niveau de la transition énergétique ou de la gestion des déchets. Cet axe permet aussi de structurer les filières d'économie circulaire dans notre région.

Axe 3 : Améliorer l'efficacité énergétique et environnementale de la construction, en lien avec la loi énergie climat, mais aussi le SRADDET et le programme régional pour l'efficacité énergétique, afin de développer le marché de la rénovation et de la réhabilitation des constructions existantes, mais aussi de développer des filières locales en favorisant les circuits courts, structurer des filières innovantes de matériaux biosourcés, favoriser l'émergence de projets liés à l'efficacité énergétique et environnementale et intégrer évidemment toutes les questions de reconquête de la biodiversité dans les villes, notamment avec les questions de végétalisation, mais pas seulement.

Axe 4 : stimuler l'innovation de la construction en accompagnant la mise sur le marché de solutions techniques innovantes, opérationnelles et durables pour une meilleure gestion des ressources, mais aussi pour soutenir la bio-inspiration dont on a parlé à nombreuses reprises dans cet hémicycle, en développant aussi la formation professionnelle et les compétences internes via les lycées du bâtiment, notamment au sein de la région.

Axe 5 : accompagner les acteurs de la construction durable dans la conquête de nouveaux marchés, en facilitant la ^(problème son) public par exemple, en sécurisant la maîtrise d'ouvrage, ses prises de risques, en accompagnant par des dispositifs régionaux spécifiques les actions exemplaires des entreprises et en accentuant le soutien aux filières innovantes.

Axe 6 : le pilotage de cette feuille de route et l'animation partagée de la filière.

Le Comité stratégique, qui associe différents acteurs - vous les avez sur le document - se réunira une à deux fois par an. La première réunion se tiendra au mois de septembre prochain et permettra le partage et le pilotage de la feuille de route.

On a également le Comité opérationnel qui assurera le suivi de la démarche, son animation, le maintien du calendrier, le suivi du calendrier. Il regroupe les différentes Directions régionales et les structures partenaires. Donc les réunions se feront autant que nécessaires afin d'animer le réseau des acteurs de la construction durable, bien évidemment, Nouvelle-Aquitaine en lien avec ODEYS, d'observer la filière et son évolution et de structurer les partenariats.

La dernière slide, juste pour dire que cette feuille de route définit les contours et les contenus d'une ambition partagée, pour une filière bio-construction durable en Nouvelle-Aquitaine et remercier, évidemment, chaleureusement les Services et notamment l'Unité filières vertes qui a fait un travail colossal pour arriver à ce document finalisé.

M. LE PRESIDENT. - Merci beaucoup Françoise. Est-ce qu'il y a des intervenants ?

Mme BRUN. - Monsieur le Président, mes chers collègues. Vous nous proposez ici une feuille de route pour la construction durable en Nouvelle-Aquitaine. Cette délibération est nécessaire pour optimiser le suivi des travaux mais elle contient quelques manques regrettables susceptibles de mettre en cause la bonne exécution de ces derniers.

Les prestations effectuées ne sont pas toujours à la hauteur du budget engagé, et d'ailleurs vous reconnaissez vous-mêmes que les objectifs fixés n'ont pas toujours été atteints dans ce domaine. C'est pourquoi nous vous proposons quelques pistes à explorer pour que cette délibération soit optimale. En voici quelques exemples mais cette liste n'est pas exhaustive.

En premier lieu, les appels d'offres publics sont souvent remportés par des grosses structures car elles seules ont les moyens humains pour monter des dossiers administratifs, ce qui est moins le cas pour les petites structures. Or, ces dernières doivent être soutenues en priorité face à la crise.

Il convient aussi de soutenir les PME françaises en limitant la sous-traitance à des entreprises étrangères via des clauses de sécurité liées à la lecture et à la compréhension du français, au niveau des chantiers. Cela permettrait de protéger les entreprises et les emplois français.

Il est impératif que la prise en compte des objectifs de Néo Terra inscrits dans cette délibération ne serve pas de prétextes à un matraquage fiscal des contribuables. Bien sûr, il faut prendre en compte le cadre environnemental lors de la réalisation des travaux, mais de manière concertée, et sans tomber dans l'écologie punitive.

Malgré son caractère quelque peu fourre-tout, nous reconnaissons que cette feuille de route a le mérite d'exister et propose des solutions innovantes. Nous attendons simplement de Vous, plus de précisions et de volontarisme afin de concourir le plus efficacement possible à la relance de nos entreprises.

Nous voterons donc en faveur de cette délibération. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. - Merci Madame BRUN. Juste une précision, Françoise COUTANT le disait tout à l'heure, cette feuille de route a été coc

onstruite avec les partenaires, y compris sur l'innovation. Ensuite, je vais laisser à Patrick GUILLEMOTEAU le soin de répondre à votre questionnement sur les appels d'offres, pour vous rassurer.

M. GUILLEMOTEAU. - Je voulais d'abord vous transmettre le salut appuyé des entreprises du bâtiment et des travaux publics qui sont unanimes à saluer le travail que vous

avez réalisé de soutien dans le cadre du Covid et pour avoir aussi faciliter la signature d'une charte qui facilite grandement la reprise de l'activité économique. Ils m'ont prié de vous saluer publiquement pour cela. Ils l'ont encore fait hier en Commission d'appels d'offres, et voilà qui est fait.

Pour répondre à l'observation qui a été faite, Madame a sans doute raison, on ne facilite pas assez l'accès des très petites entreprises aux marchés publics, mais il existe quand même des dispositifs. D'abord, il y en a au sein des organisations professionnelles, puisqu'il y a toute une série de formations qui sont facilitées par les organisations professionnelles. Je pense aux CCI mais à d'autres organisations, bien sûr.

Et puis, il existe sur le plan légal, un dispositif de marchés publics simplifié qui permet de faciliter l'accès. Vous savez que le portail d'accès pour ce qui concerne la Nouvelle-Aquitaine, c'est l'AMPA, Association des Marchés Publics d'Aquitaine, qui est, je crois, un dispositif qui permet à toutes les entreprises, y compris les TPE - et nous en avons beaucoup - qui souscrivent à nos marchés publics de venir souscrire à nos appels d'offres.

Je sais que vous êtes sensible, Monsieur le Président, à l'accès le plus large possible des très petites entreprises à nos marchés publics, que vous vous battez pour éviter les dispositifs de macro-lots précisément pour permettre cet accès ; vous y êtes particulièrement soucieux et sensible. Et cela aussi, les entreprises se plaisent à le saluer.

M. LE PRESIDENT. - Merci Patrick.

S'il n'y a pas d'autres intervenants, je vais mettre ce dossier aux voix.

Y a-t-il des oppositions ?

Des abstentions ?

Mme LE GUEN. - On vote contre, Président.

M. LE PRESIDENT. - D'accord.

N° 10

Vote sur la «Feuille de route construction durable en Nouvelle-Aquitaine 2020-2023»

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National,**

▪ **CONTRE : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

ADOpte A LA MAJORITE

11 - PROGRAMME SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RENOVATION ENERGETIQUE (SARE)

M. LE PRESIDENT. - Sur le dossier suivant, c'est le programme d'accompagnement de la rénovation énergétique. Françoise COUTANT. Où est passée Françoise ? Bon. Je vais essayer de la compléter.

Le problème est ce défi majeur dont on parle tous, que l'on n'atteint pas complètement, qui est celui de la rénovation énergétique des logements. L'idée, en l'occurrence, qui nous a parfois embêtés, est qu'après nous avoir demandé de faire un énième schéma qui était un programme de rénovation énergétique, le Gouvernement a amené un nouveau programme qui s'appelle SARE où il va remplacer l'intervention de l'Etat par le financement des certificats d'économie d'énergie.

Nous avons adopté le 29 mai dernier un programme régional d'économie d'énergie qui prévoit un plan de déploiement d'un service public progressivement réorganisé sur la base d'un réseau unique de plateformes qui serait porté préférentiellement par les EPCI, et je pense que c'est une bonne chose que ce soit les EPCI qui portent ce programme, dans la mesure où elles sont beaucoup plus proches des ménages.

Le défi est bien entendu d'entraîner avec un dispositif majeur, soit de subvention soit de défiscalisation, ces travaux globaux de rénovation énergétique et donc de lutte contre le dégagement de gaz à effets de serre dans les maisons, puisque vous savez que le logement est un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre.

Donc, nous serons amenés à modifier nos dispositifs qui s'appuyaient jusque-là sur une structure qui assurait la pré-étude et qui assurait le préfinancement. Une structure qui était un premier financement qui était remboursé par les habitants sur la baisse de la facture énergétique.

Ce système a été un peu mis à mal par les taux d'intérêts qui sont très faibles. Mais aujourd'hui, on a ce programme qui prévoit un conventionnement, une prise de responsabilités juridiques. La Région est responsable de la justification des dépenses et devra s'assurer que chaque structure agissante conserve les justificatifs liés à la mise en œuvre du programme, et une gestion administrative qui est en partie financée par le SARE, qui va s'avérer lourde, à notre avis. Mais il nous était difficile de ne pas conventionner avec l'Etat dans ce programme SARE.

Voilà très schématiquement, ce que je pouvais évoquer. Ce programme permet d'apporter un cofinancement sur trois ans, 2021-2023.

M. TAUZIN. - Juste un commentaire là-dessus. Que vous confiiez cette politique aux EPCI qui portent déjà les OPAH, me semble une très bonne mesure. Mais si l'on pouvait - et là, vous n'y êtes pour rien - éviter, tous les trois ou quatre ans, d'avoir des changements de politique sur l'habitat, on a une multitude de dispositifs, et l'on ne fait que payer des frais d'étude pour essayer de conseiller les administrés dans un capharnaüm administratif d'une complexité absolue.

M. LE PRESIDENT. - J'ai hésité à présenter cette délibération, mais il nous était difficile, dans le cadre de l'accompagnement du programme énergétique, et puis le Gouvernement qui ne devait pas être là, tout cela devait être géré dans le cadre du PREE avec, bien entendu, l'appui des EPCI. Je partage votre analyse.

Y a-t-il des oppositions ?

Des abstentions ?

Rassemblement National.

Que fait DINA ?

Mme LE GUEN. - Non-participation, Président.

M. LE PRESIDENT. - C'est une distinction politique importante.

Le programme est donc adopté.

N° 11

Vote sur le «Programme Service d'accompagnement de la rénovation énergétique (SARE)»

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT,

ADOpte A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

▪ **ABSTENTION** : Rassemblement National,

▪ **NON PARTICIPATION** : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

**12 - PARTENARIAT ENTRE L'INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ART (INMA) ET LA
REGION NOUVELLE-AQUITAINE**

M. LE PRESIDENT. - On a ensuite l'Institut National des Métiers d'art. Je ne sais pas qui peut le présenter. Philippe.

M. NAUCHE. - Président, je vais suppléer Bernard UTHURRY. Je ne dis pas remplacer parce qu'il est irremplaçable. Il s'agit donc d'un nouveau partenariat entre la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Institut National des Métiers d'Arts qui va devenir courant 2020 l'Agence Nationale des Métiers d'Art et du Patrimoine vivant.

Cela se situe dans la droite ligne de la feuille de route Cuir, Luxe, Textiles et Métiers d'Arts pour 2020 - 2022, que nous avons adoptée en décembre 2019, avec quatre axes :

- Développer les projets d'entreprises,
- Créer et maintenant des emplois et compétences sur tous les territoires,
- Reconnaître et rendre attractifs les savoir-faire d'excellence,
- Favoriser le rayonnement et l'accès aux marchés des entreprises.

L'INMA a pour mission d'apporter son expertise, notamment aux Collectivités locales, mais surtout de produire des données, des informations publiques sur les métiers d'art, sur le patrimoine vivant, de promouvoir les jeunes talents, de sensibiliser à la pratique par l'éducation, d'apporter une expertise dans la transmission des savoir-faire, et aussi nous aider à trouver les bonnes ressources de compétences pour que les jeunes qui voudraient aller vers cette voie-là puissent avoir des choix suffisants.

Ce partenariat s'inscrit directement dans la logique de notre feuille de route, avec, peut-être, une acuité supplémentaire dans le cadre de la relance économique que nous avons à favoriser. Et puis aussi pour contribuer à l'évolution et au maintien des emplois et des compétences sur tous les territoires.

J'entendais ce matin des commentaires sur la notion d'aménagement du territoire, mais là, c'est de l'aménagement du territoire concret. Je pense que c'est très important de s'en occuper et de nouer tous les partenariats nécessaires pour que cela puisse se mettre en œuvre.

M. LE PRESIDENT. - Merci.

Avec une cible notamment sur ces fameuses EPV, les entreprises du patrimoine vivant qui font notre orgueil et notre honneur.

Pas d'oppositions ?

Pas d'abstentions ?

Merci.

N° 12

Vote sur le «Partenariat entre l'Institut National des Métiers d'Art (INMA)
et la Région Nouvelle-Aquitaine»

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

ADOpte A L'UNANIMITE

**13 - CONVENTIONS DE PARTENARIAT EN FAVEUR DU SOUTIEN
A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LA MISE EN OEUVRE
DES CLAUSES SOCIALES D'INSERTION DANS LES MARCHES PUBLICS
REGIONAUX, ENTRE LA REGION NOUVELLE AQUITAINE ET LES
DEPARTEMENTS DE LA HAUTE-VIENNE ET DE LA CHARENTE**

M. LE PRESIDENT - On a ensuite la convention de partenariat en faveur de l'ESS. Pascal DUFORESTEL.

M. DUFORESTEL. - Bonjour Président, bonjour à toute l'Assemblée. Je vais essayer de faire une meilleure utilisation, à bon escient, de mon micro, pour vous parler de l'économie sociale et solidaire.

Il en a été question ce matin à plusieurs occasions. Le Président a l'habitude de dire que cela fait partie de l'ADN de notre Région, et c'est le cas, puisque nous avons été une des rares et la seule Région à intégrer nos dispositifs et permettre à l'ensemble des structures de l'ESS d'accéder à l'ensemble des dispositifs du plan d'urgence, et c'est unique en France.

Et puis, il y a deux ans, nous avons également voté la première convention avec un Département, en l'occurrence, c'était celui de la Gironde à l'époque. Ensuite les Landes ont suivi, et désormais ce sont deux autres Départements qui signent une convention pour converger vers le développement de l'économie sociale et solidaire sur leur territoire, à savoir la Haute-Vienne et la Charente.

Et nous allons encore étendre ces conventions à d'autres Départements qui le souhaitent, au même titre que nous allons vraisemblablement coopérer dans le cadre d'un autre dispositif qui semble cher à un certain nombre d'élus, dans cette Assemblée, qui est « Territoires, zéro chômeur de longue durée », qui nous amènera à en rediscuter dans les mois qui viennent.

M. LE PRESIDENT. - Merci Pascal et merci pour ton travail.

M. COLOMBIER. - Monsieur le Président. Que voilà un programme digne du socialisme triomphant dont on a pu saluer la réussite, hier et aujourd'hui, dans la France macroniste qui est l'une des lanternes rouges, quand même, de l'économie européenne.

Profitant de la crise économique, générée par la calamiteuse gestion du Covid-19 - je parle de l'Etat, surtout - vous prétendez que seul un nouveau modèle économique basé sur la décroissance et dont le fer de lance serait l'ESS pourra sauver notre économie en péril.

Au moment où la crise nous alertait sur la désindustrialisation de notre pays, vous proposez comme alternative de développer une économie fondée sur la subvention et le

recours à l'argent public. L'ESS, malgré quelques belles réussites - nous en convenons - et quelques pistes novatrices, n'est pas une économie viable à notre sens.

Gérée par le tissu associatif, elle n'est pertinente qu'à l'échelle strictement locale. Elle souffre en outre d'une trop large dépendance aux subventions publiques qui la rend peu compétitive.

Votre volonté de renforcer l'économie sociale et solidaire, déjà manifeste dans le partenariat que vous avez passé l'an dernier avec le réseau France Active, participe à la dérive associative de l'économie contre laquelle nous nous battons. Nous considérons que la relance économique ne peut intervenir dans le cadre d'une politique nationale de réindustrialisation et de relocalisation de nos entreprises, et ceci mené par l'Etat.

Puisque vous appelez de vos vœux un changement de modèle afin d'endiguer les effets post-Covid, nous vous prenons au mot, Monsieur le Président, là où vous prenez le tournant de la décroissance et de l'économie, l'ESS, nous défendons une relance économique basée sur le retour de l'esprit d'entreprises, sur la libéralisation du travail et sur l'assouplissement de la fiscalité pesant sur nos entreprises.

Au lieu de défendre l'économie assistée que vous mettez en avant, nous sommes pour la défense des PME et des TPE, colonne vertébrale de l'économie réelle - vous en avez souvent convenu - et première victime de la crise.

Contre la vulgate écolo qui prétend que l'économie peut être régie par des associations, nous soutenons les chefs d'entreprise et de l'ensemble des acteurs de l'économie réelle pour lesquels nous demandons un véritable allègement fiscal, seul préalable à des possibilités d'embauche.

Contre la décroissance qui avance sous couvert d'ESS, nous souhaitons au contraire, une plus grande dynamique industrielle et que la France retrouve son rang de puissance industrielle majeure.

Loin du monde des Bisounours que Greta THUNBERG nous a vanté et que beaucoup espère l'avènement, suite au Covid-19, nous savons que le monde d'après sera toujours impitoyable et que sans une économie française forte et protégée, nous serons à la merci de la concurrence des géants industriels asiatiques ou nord-américains.

C'est pour toutes ces raisons que le Groupe Rassemblement National votera contre cette délibération.

M. LE PRESIDENT. - Je voudrais juste dire à Jacques COLOMBIER, que dans une vie intérieure au Conseil Départemental de la Gironde où je m'occupais de l'ensemble des affaires sociales, j'avais fait faire une analyse purement économique de l'intérêt de l'économie sociale

et solidaire pour des raisons fiscales, pour des raisons de coûts d'indemnisation des chômeurs, et de formation. Il n'y a pas photo entre l'intérêt de remettre des personnes au travail par l'économie sociale et solidaire, fut-ce des personnes parfois en situation difficile voire handicapées, c'est toujours plus intéressant, y compris économiquement, que de laisser ces personnes sur le bord de la route. C'est toujours plus économique.

Je rappelle que dans l'ensemble de l'ESS, il y a aussi les grandes mutuelles qui ont fait partie de l'honneur du pays quand les instituteurs, les ouvriers ont créé leurs propres mutuelles pour se protéger et protéger leur avenir.

M. PERREAU. - Bonjour chers collègues. Je viens d'entendre un propos préalable au vôtre qui parlait de la liberté d'entreprendre. J'interviens pour dire qu'effectivement les structures de l'économie sociale et solidaire sont dans la vraie activité économique. En Nouvelle-Aquitaine, par exemple, on a quatorze coopératives d'activités d'emplois qui emploient 1 000 entrepreneurs et en 2019, elles ont généré 20 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Pendant la crise du Covid, qu'est-ce qu'elles ont fait ? Elles ont accompagné leurs entrepreneurs qui ont un statut salarié, effectivement - c'est étonnant - à bénéficier éventuellement de période de repli, de se former pour faire de l'aide à domicile avec les règles du Covid, etc. C'est-à-dire qu'en fin de compte, elles ont fait un accompagnement alors que là où il y a des autoentrepreneurs, je dirais qu'ils sont rentrés chez eux en étant en autonomie, mais surtout en déperdition.

Si l'on prend les structures d'insertion par l'activité économique, elles sont aussi répondu présentes, en faisant des choses qui peuvent être simples, mais très rapidement, comme des masques par exemple. Cette structure qui est sur Châtelleraut innove aussi en faisant des plastiques avec une entreprise privée et en faisant un partenariat, fabriquer des plastiques à partir de tissus, de textiles ; et là, on est dans quelque chose que l'on accompagne d'ailleurs en tant que Collectivité, qui est extrêmement innovant.

Aujourd'hui, on a les fablabs, les tiers-lieux, les makers, des bidouilleurs, mais en fin de compte, ces gens-là sont en train d'inventer les nouveaux rapports au travail. Ils sont en train d'inventer les nouveaux modes de production aussi. C'est pour cela qu'effectivement, il faut les aider, c'est sûr, mais il faut aller les voir, les aider, les soutenir, les examiner, les écouter, parce qu'en fin de compte, ils sont en train de nous proposer des modèles résilients, innovants, qui effectivement ont un rapport à la production mais qui est un peu différent de ce que j'ai entendu dans le propos préalable, c'est-à-dire qu'ils ont un intérêt et un souci à propos de la coopération autour du simple profit. Effectivement ce sont des choix de société.

Mais pour revenir, ESS ne veut pas dire structures aidées, structures mal en point. ESS veut simplement dire s'appuyer sur des valeurs qui sont un homme une fois, qui soient la primauté de l'homme sur le capital, etc. Et ce n'est pas antagoniste avec le progrès, même si les sources viennent du XIXe parce qu'il a bien fallu pallier les manques que cette société extrêmement injuste produisaient. Aujourd'hui, on est en train de vivre cela, et il faut s'en réjouir. C'est ce message que je voulais donner en accompagnement de cette excellente nouvelle que nous a donné Pascal DUFORESTEL. Merci.

M. LE PRESIDENT. - Merci Thierry.

Y a-t-il des oppositions ?

Des abstentions ?

Tout le monde vote pour.

Mme LE GUEN. - Contre.

M. LE PRESIDENT. - Le Rassemblement National vote contre.

DINA ?

Mme LE GUEN. - Contre.

M. LE PRESIDENT. - D'accord. Ce rapport est donc adopté.

N° 13

Vote sur les «Conventions de partenariat en faveur du soutien à l'économie sociale et solidaire et la mise en œuvre des clauses sociales d'insertion dans les marchés publics régionaux entre la Région Nouvelle-Aquitaine et les départements de la Haute Vienne et de la Charente»

- **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT,
- **CONTRE** : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

ADOPTE A LA MAJORITE

14 - ENGAGEMENT CITOYEN : PROTOCOLE D'ACCORD REGIONAL 2020-2022
POUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES EN NOUVELLE-AQUITAINE,
AVEC L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

M. LE PRESIDENT. - Ensuite, on a Geneviève BARAT sur le protocole d'accord régional pour l'engagement des jeunes avec l'Agence du service civique.

Mme BARAT. - Merci Président. Bonjour à tous. Cette délibération a pour but de renouveler le protocole qui avait été signé en 2016 avec l'Agence du service civique pour introduire une action de la Région.

L'objectif était de 8 000 missions. Objectif accompli.

Ce protocole a permis de fédérer tous les acteurs du Service civique par un Comité régional de coordination. Il a conduit aussi à une concertation qui a conduit à un grand événement avec 400 jeunes, en collaboration avec l'Agence Erasmus, un événement qui s'appelle « Merci », et une co-rédaction d'un livre blanc avec les volontaires et l'Agence du service civile, expérience unique en France.

Ce protocole a pour but de renforcer encore la lisibilité des politiques d'engagement sur le service civique. Les projets cofinancés avec l'Agence Erasmus et Jeunesse et Sport et le Corps Européen de Solidarité. Dans un contexte de crise sanitaire, la volonté collective de lutter contre la précarisation apparaît essentielle. On peut, à travers ces missions de service civique, leur offrir la possibilité d'élargir leurs compétences afin d'obtenir une meilleure orientation, une insertion professionnelle.

M. LE PRESIDENT. - Y a-t-il des oppositions ?

M. ROGISTER. - Je voudrais éclaircir le débat, parce que tout ce que j'ai entendu, là, est tellement gentillet qu'en grattant bien ce qui se passe, là, mon cher Président, cela dévoile au grand jour le visage de vos amis, une vision politique socialiste d'essence totalitaire s'y exprime véritablement.

Elle prend ici tout son sens en développant, cher Président, clairement la volonté de formater notre jeunesse en lui inculquant les principes d'une nouvelle citoyenneté dont seule la France est exclue. Vous cherchez à inculquer des valeurs hors sol, prôner une société dans laquelle tout se vaut, tout est égal. Vous vous livrez à un total dénigrement de la démocratie puisqu'il est impossible que les interdits de penser autrement que comme vos amis l'ont

décidé. Ils n'aiment pas la liberté, l'égalité seule est leur guide, leur idole - récitant ainsi Chateaubriand.

Il est impossible de sortir de votre système de penser, le tout dans une parfaite corruption de l'esprit de nos jeunes appelés à servir à être informés, non pas à être déformés, en les rééduquant à vos principes européistes, pire, voyez-vous, mondialistes.

Quelle sera votre fierté, Monsieur le Président, quand chaque jeune de Nouvelle-Aquitaine ne s'identifiera plus qu'en tant que citoyen du monde ? Quelle tristesse de ne plus entendre nos jeunes dire « je suis Charentais, moi Girondin », « je suis Royannais, moi Pessacais ». Tout en clamant leur fierté d'être Français. Rien n'est prévu sur la France, rien n'est prévu dans notre identité, dans tous ces cadres de formation.

Vous vous livrez dans cette délibération à une perversion intellectuelle, digne des Etats totalitaires qui marquèrent les heures les plus sombres de notre histoire.

Si mon exhortation avait quelques chances de vous atteindre, et ce au regard de toute l'amitié, du respect que j'éprouve pour vous, Monsieur le Président, je vous aurais demandé de retirer cette délibération totalitaire et en plus hypocrite car elle dissimule tout ce que je viens de dénoncer.

M. LE PRESIDENT. - Vous avez l'air de savoir de quoi vous parlez, en matière de totalitaire. Je suppose que vous votez contre.

M. ROGISTER. - Affirmatif.

M. LE PRESIDENT. - Madame LE GUEN ?

Mme LE GUEN. - J'avais une intervention à faire. J'avais levé la main.

M. LE PRESIDENT. - Je ne savais pas que j'étais totalitaire. Vous allez me dire la même chose ?

Mme LE GUEN. - Pas du tout. Enfin, presque, vous allez voir. J'avoue, c'est très compliqué de passer après Monsieur ROGISTER, mais je vais essayer de faire de mon mieux.

Encore une fois, une belle homélie des gens, très certainement, qui passent leur vie dans les aéroports, des gens hors sol. Alors, on retrouve un protocole qui a comme objectif l'éducation populaire comme elle se pratique dans un pays marxiste. Cela n'a rien à voir, je suis désolée, avec l'éducation ouverte sur le monde. C'est uniquement un endoctrinement dirigé ayant comme objectif seulement le mondialisme, en se servant, si besoin, de désœuvrés de 30 ans, et j'en suis désolée pour eux, issus des quartiers prioritaires de la ville que l'on placera à leur retour dans des structures amies, associatives, politiques, syndicales.

Et là, où je vous interpelle c'est que le vice est toujours poussé à l'extrême en mélangeant une fois de plus, les handicapés avec les chances pour la France. Je vous laisserai réfléchir là-dessus, Monsieur le Président. Donc, je vote, contre.

M. LE PRESIDENT. - Vous savez que vous ne parlez pas réellement du dispositif ? Je regarde l'avis du CESER, avec des représentations, le sport, l'environnement, la culture. On en a même dans les lycées pour s'occuper de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Je ne sais pas si cela est totalitaire.

Mme LE GUEN. - Président. Je suis désolée. « L'Agence du service civique inclura également le public des jeunes réfugiés et migrants. »

M. LE PRESIDENT. - Et alors ! On va les laisser dormir sous les ponts !

Mme LE GUEN. - C'est ce que je vous ai dit : les chances pour la France.

M. LE PRESIDENT. - Je sens que vous préféreriez qu'ils aillent obligatoirement à Coëtquidan.

Vote contre de DINA et du Rassemblement National.

Tout le monde est pour.

Je vous remercie.

N° 14

Vote sur l' «Engagement citoyen : protocole d'accord régional 2020-2022 pour l'engagement des jeunes en Nouvelle-Aquitaine avec l'Agence du Service Civique»

- **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT,
- **CONTRE** : Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

15 - SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Mme VEYSSY. - C'est une modification à la marge qui est apportée à la demande du Payeur. La première concerne l'habilitation du service public pour la Région Limousin qui était prévue de 2016 à 2020, et qui, essentiellement via le portail Service public, concerne un dispositif relatif au savoir de base. Or, à partir de 2020, et dès à présent, nous mettons en place, au niveau de la Région Nouvelle-Aquitaine, une habilitation de service public « socle de compétences ».

Sur une période de six mois, il faut éviter la superposition de la fin du dispositif du service qui avait été mis en place par la Région Limousin avec notre nouveau dispositif. Il convient donc de modifier, par avenant, les conventions qui étaient passées avec les organismes dans le cadre du portail, service public, avec la Région Limousin. C'est le premier point.

Le dernier point concerne le règlement d'intervention que nous avons adopté à la plénière d'avril sur la sécurisation des parcours. Il convient de préciser deux points dans le règlement sur le fonds social formation et le fonds d'aide à la mobilité vers l'emploi. Il suffit de préciser dans le règlement que les bénéficiaires devront être inscrits dans une structure qui est située en Nouvelle-Aquitaine et que l'attribution de l'aide concernera les dépenses d'hébergement, de transport, et aussi la répartition, les modalités de versement de cette aide qui se fera en deux fois. Ce sont juste des points de détails. Voilà.

M. LE PRESIDENT. - Merci. Donc, on répond à un problème du Payeur.

M. COLOMBIER. - Devant l'excellente présentation de notre collègue, nous voterons pour ce dossier, il n'y a pas de problème.

M. LE PRESIDENT. - Pas d'oppositions ?

Mme LE GUEN. - Il y a quelque chose que je ne comprends pas, si l'on pouvait m'expliquer. Là, on vote deux fonds, on est bien d'accord ?

M. LE PRESIDENT. - Non, on vote une fois.

Mme VEYSSY. - C'est la même délibération.

Mme LE GUEN. - Il faut deux fonds.

M. LE PRESIDENT. - Oui, mais on ne vote pas deux fois.

Mme LE GUEN. - Il y a quelque chose que je ne comprends pas, si vous pouvez me l'expliquer. Il y a les fonds d'aide à la mobilité vers l'emploi, et les fonds sociaux pour la formation. On est bien d'accord.

Mme VEYSSY. - Oui.

Mme LE GUEN. - Il y a quelque chose que je ne comprends pas. Je voudrais l'exposer. Je ne comprends pas le calcul du plafond salarial d'attribution. Je cite : « percevoir un salaire inférieur au égal à une fois et demie le SMIC, soit 2 280,83 euros bruts par mois en 2019 hors 13^e mois et primes, le salaire retenu sera celui mentionné avant le prélèvement à la source. »

Ce qui veut dire que je suis dans une entreprise qui me rémunère 2 282 euros brut par mois, je n'ai pas de 13^e mois ni de primes, donc, je n'ai pas le droit à cette aide.

Je suis dans une entreprise qui me rémunère 2 280 euros brut par mois, j'ai un 13^e mois et des primes, donc j'ai droit à cette aide. Il y a quelque chose qui ne va pas.

Mme VEYSSY. - La délibération porte sur, juste, à la marge une modification du règlement d'intervention, puisque comme je l'ai dit tout à l'heure, avec ces deux fonds, que nous avons voté en plénière au mois d'avril. Vous avez bénéficié du règlement en détail, nous l'avons eu en débat à ce moment-là, en plénière, et nous en avons déjà discuté aussi en Commission. Donc effectivement, le principe majeur - on peut revenir sur les débats, je ne sais pas si le Président nous autorisera à revenir sur des délibérations qui ont déjà été votées les séances plénières précédentes - mais l'objectif de ce fonds social et de cette aide à la mobilité est bien d'accorder aussi des aides qui sont plafonnées. L'idée est de favoriser la mobilité des salariés qui malheureusement peuvent subir des accidents de chômage et qui sont donc amenés à aller chercher de l'emploi loin de chez eux. A ce moment-là, c'est un encouragement à la mobilité et pour ce faire, effectivement, cette aide est conditionnée à ce plafond de ressources que vous évoquez.

On peut tout reprendre aussi, si vous le souhaitez, mais le débat a déjà eu lieu en avril. La délibération d'aujourd'hui qui est une seule et même délibération porte vraiment sur deux points de détail du règlement, à savoir, comme je vous l'ai dit, ces modalités de versement de la subvention n'est plus sur la nature de l'aide mais les modalités de versement de l'aide et puis aussi sur l'habilitation de service public concernant la Région Limousin sur l'ancien portail de service public à la formation. Je ne sais pas si je me suis bien fait comprendre. Tout cela fait partie d'une seule et même délibération.

Mme LE GUEN. - Merci.

M. LE PRESIDENT. - Encore une fois, c'est le Payeur qui nous demande de préciser, premièrement les critères d'attribution de l'aide en la limitant à des dépenses d'hébergement et de transport, et deuxièmement, les conditions, les modalités de versement de l'aide qui se fait maintenant en deux fois, 60 % d'acompte et 40 % trois mois après le démarrage du contrat de travail.

Pas d'oppositions ?

Mme LE GUEN. - Abstention.

N° 15

Vote sur la «Sécurisation des parcours professionnels»

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National,

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

▪ **ABSTENTION** : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

16 - COMMUNICATION RELATIVE A L'EVALUATION DE LA POLITIQUE DE CONSTRUCTION DES PARCOURS D'ACCES A LA QUALIFICATION ET A L'EMPLOI

M. LE PRESIDENT. - Ensuite, on a la communication relative à l'évaluation de la politique de construction des parcours d'accès à la qualification et à l'emploi.

Mme MOTOMAN. - Je vais faire l'introduction de façon globale et après Catherine VEYSSY va pouvoir vous dire un peu ce qui concerne sa Vice-Présidence.

Je vais plutôt intervenir au nom de la CEPP, la Commission d'Evaluation des Politiques Publiques. J'ai été pilote de cette évaluation dont vous avez tout le détail dans la délibération. J'espère que vous l'avez regardée de près parce que ces démarches d'évaluation portaient deux objectifs, l'un rétrospectif sur la période de 2012 à 2018, et l'autre prospectif pour améliorer l'accompagnement de la construction des parcours d'accès à la qualification et à l'emploi.

Ce sont vingt-trois dispositifs qui ont été sélectionnés de façon égale dans les trois ex-Régions afin de couvrir trois modes d'intervention : l'accès aux services, la formation, la sécurisation des parcours.

De septembre 2018 à février 2020, cette évaluation a mobilisé l'ensemble des Directions des deux Pôles, de nombreuses enquêtes. Comme vous le voyez sur la diapo, c'est un travail transversal qui a été fait avec la Direction des deux Pôles, avec les VP Education et Formation, mais aussi avec l'IGS. C'est un travail un peu collectif grâce à de nombreuses enquêtes, ateliers et entretiens réalisés auprès des bénéficiaires ayant-droits et partenaires.

Nous avons choisi une méthodologie participative qui a permis de contribuer à la définition de conclusions et recommandations partagées. Il était important de se mettre d'accord sur les recommandations et les conclusions.

Cette évaluation a véritablement permis d'alimenter la définition d'actions à envisager pour transformer les dispositifs vers davantage d'efficacité, et ainsi favoriser l'accompagnement d'une politique régionale de formation centrée sur les bénéficiaires et leur parcours.

J'ai bientôt terminé. L'évaluation des politiques publiques est elle-même une politique publique qui permet d'objectiver et d'adapter nos dispositifs pour atteindre leurs objectifs. Nous sommes l'une des rares Régions à prendre en considération cette valeur.

Je vous remercie, et je pense que Catherine voudra appuyer ce qu'a apporté cette évaluation par rapport à la délibération que l'on a vu auparavant.

Mme VEYSSY. - En complément, de ce que dit Laurence, cette évaluation est pertinente, intéressante aussi pour les Directions, parce que cela nous permet de faire évoluer nos politiques, sachant qu'elle a duré près de deux ans. Donc effectivement au fur et à mesure que c'est construite la nouvelle politique de formation, les nouvelles feuilles de route que nous avons pu voir en plénière, nous nous sommes appuyés sur cette évaluation qui a permis de nourrir nos décisions.

Donc, juste quelques points forts qui ont été évoqués dans l'évaluation et que nous avons eu à cœur de valoriser dans nos politiques. Nous avons généralisé nos dispositifs d'accès à la qualification avec des plateformes d'orientation et d'amorce de parcours qui sont réellement plébiscités par les stagiaires de la formation. On peut signaler aussi que le conventionnement avec Pôle Emploi nous a permis de travailler en approche partagée sur l'accès à la formation.

J'évoquais dans la délibération précédente, la mise en place de nos habilitations de service public. C'est très intéressant parce que nous proposons maintenant des parcours sans couture d'accès à la qualification.

Un point fort aussi dans l'évaluation que nous avons eu aussi à cœur de déployer, c'est le réancrage de notre présence territoriale, puisque nous avons un réseau de 45 agents qui sont vraiment déployés sur les 12 départements et qui sont en relais de nos politiques. Ces agents animent des Comités territoriaux de la formation.

On a beaucoup parlé depuis ce matin de proximité et c'est important parce que justement, ils identifient en proximité ces besoins de formation. Il y a aussi la création - ce n'était pas facile, mais nous y sommes parvenus - d'un réseau unique d'espaces d'information sur les métiers, la formation, l'emploi, ce qui était, par exemple, en Aquitaine, les espaces Métiers. On peut dire aussi les contrats régionaux de filières que nous signons avec les branches professionnelles.

Ce travail finement mené nous permet d'évaluer les besoins de compétences des secteurs professionnels. En 2020, nous allons démarrer l'évaluation de notre schéma régional de formation professionnelle.

J'ai évoqué tout à l'heure un élément ressorti de l'évaluation, qui est la mise en œuvre de nos fonds d'aides : le fonds social de formation, et le fonds d'aide à la mobilité, puisque cela évite les ruptures de formations. Je n'oublie pas la bonification de la rémunération des stagiaires que nous avons votée en plénière en fin d'année 2019, là aussi pour les plus démunis, pour qu'ils puissent sécuriser leur parcours de formation.

C'est intéressant quand on peut à la fois mener une évaluation et puis co-construire en même temps les réponses pour nourrir nos politiques de formation.

Voilà ce que je voulais dire sur ce travail passionnant qui a mobilisé beaucoup d'énergie et beaucoup de monde.

M. LE PRESIDENT. - Merci. C'est une communication dont l'Assemblée donne acte. Merci beaucoup.

N° 15

sur la «Communication relative à l'évaluation de la politique de construction des parcours d'accès à la qualification et à l'emploi»

L'Assemblée Donne Acte

17 - INITIATIVES EDUCATIVES - PLAN DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE

M. LE PRESIDENT. - Ensuite on a Jean-Louis NEMBRINI, le plan de prévention de lutte contre le harcèlement scolaire.

M. NEMBRINI. - Président, chers collègues. Le harcèlement scolaire est un sujet tabou, d'abord, dont on parle peu, parce que ceux qui en sont victimes, en général, gardent leur souffrance pour eux. C'est un sujet qui mobilise la Collectivité Education Nationale, régulièrement, avec des résultats toujours incomplets.

Le harcèlement est sans cesse renouvelé dans la mesure où les outils du harcèlement vont avec la technologie, l'évolution technologique. Les réseaux sociaux servent largement à harceler, aujourd'hui, pas que dans le monde des adultes.

Dans le monde des jeunes et dans le monde des adolescents, c'est un sujet caché, qui aboutit au décrochage scolaire, pour le moins ; qui aboutit à l'hyperviolence pour le pire, qui aboutit à la violence contre soi-même dans les cas les plus désespérés.

Alors nous accompagnons les politiques de l'État dans ce domaine, en cohérence avec notre objectif politique général qui est la lutte contre le décrochage scolaire, et l'accompagnement des plus fragiles. C'est un élément d'un ensemble, ce n'est pas une délibération ponctuelle.

Nous l'accompagnons aussi dans notre volonté de mobiliser les jeunes eux-mêmes, dans un souci d'efficacité car les jeunes, eux-mêmes, connaissent beaucoup mieux que les adultes, quand on n'est pas chercheur sur ce domaine, les dimensions de ce problème.

Notre action s'appuie sur les conseils de la vie lycéenne, sur les associations dont nous avons bien besoin, parce que l'Institution scolaire, elle-même et elle seule, n'arrive pas à résoudre cette difficulté. J'ai servi plusieurs Ministres, comme vous le savez, c'est un sujet récurrent de colloques, de réflexions, d'actions, de plans nationaux, mais, comme je le disais au départ, sans cesse renouvelé dans ses pratiques souvent désastreuses.

Bien sûr, nous nous appuyons sur tous les personnels de l'Éducation Nationale, les personnels de santé, les personnels de vie scolaire, les professeurs, et je le disais, les élèves. Mais nous voulons aussi mobiliser nos propres personnels. Dans une communauté éducative, face à un problème comme celui-ci, il n'y a pas d'espace privilégié, le temps de la cantine, le temps de l'internat, le temps du travail scolaire, tous les temps de la vie d'un lycéen sont concernés par le harcèlement, et à la maison, bien sûr, aussi.

Nous voulons associer aussi, nos personnels à cette action, en les formant à ces dimensions du harcèlement.

Voilà, en gros, ce que présente cette délibération. Selon mon habitude, je ne fais pas de lecture suivie des délibérations. Vous les avez lues. Il y a eu des débats en Commission, et je suis prêt, bien entendu, à répondre à toutes les questions que vous pourriez poser.

En résumé, notre action est un soutien aux associations, la formation de nos agents, peut-être aussi un temps de réflexion globalisé à l'échelle de la Région à travers des Assises régionales que nous pourrions organiser sur le sujet, et bien sûr, comme toujours, une campagne de prévention qui doit être sans cesse renouvelée et actualisée dans ses méthodes et dans ses outils.

Président, je suis disposé à répondre aux questions, s'il y en a.

Mme FERREIRA. - Monsieur le Président, cher Jean-Louis, chers collègues. Cette délibération fait suite à la motion portée par notre collègue Sally CHADJAA du Groupe UDI, qui a été adoptée lors de la plénière de décembre 2019, et pour la célérité de cette mise en page, et ce, malgré la crise Covid, nous, élus du Groupe MODEM Union Centriste tenons à saluer l'efficacité des Services.

Mais, je dois partager avec vous l'indignation qui m'a gagnée en constatant qu'à aucun moment les personnels médico-sociaux de l'Education Nationale, dont l'exercice est voué à l'écoute et à l'accompagnement des élèves, n'étaient cités dans ladite délibération ; et la présentation de Jean-Louis, aujourd'hui, redresse beaucoup de choses par rapport à la rédaction princeps qui nous a été présentée en Commission 7. Philippe MITTET, derrière, pourra te le confirmer.

Ils sont pourtant en première ligne, ces personnels médico-sociaux sur le thème qui nous occupe ici ! Ces infirmières scolaires, psychologues scolaires, assistantes sociales et médecins scolaires œuvrent pleinement dans ce champ. Ils en sont les experts car, comme tu le disais, le harcèlement scolaire se traduit toujours par des souffrances psychiques et au physique, et ils savent, eux, les repérer, les identifier et les traiter.

Je n'ai exprimé ma surprise, peut-être avec un peu de vigueur, c'est vrai, en Commission et je remercie Philippe MITTET d'avoir intégré mon exigence dans la mouture corrigée de cette délibération en signalant ces personnels. J'ai déjà formulé ici, c'est récurrent et pardonnez-moi, le sentiment de colère qui me gagne lorsque je sens rôder l'idée que l'Exécutif régional pourrait négliger ou minimiser la compétence de ces personnels de l'Éducation Nationale, et ma colère tenait à cela.

Dans ce plan, les trois derniers points, qui sont : former nos agents des lycées, organiser des Assises nationales et mener une campagne de communication, recueillent forcément notre assentiment. Mais nous sommes très circonspects pour la première action du plan qui fait appel à des associations pour conduire les formations à destination des parents et des jeunes au sein des établissements : ces associations que vous identifiez comme les associations complémentaires de l'école.

Par le choix ici édicté qui permet au monde associatif de prendre la place des professionnels, que sommes-nous en train de faire si ce n'est premièrement et d'une part, nier les professionnels de santé auxquels, je vous rappelle, chers amis, que nous avons allumé des bougies à 20 h durant deux mois, et d'autre part, autoriser des associations extérieures à pénétrer par ce biais dans cet espace qui doit être sanctuarisé, celui du monde de l'éducation ? Ne sommes-nous pas en train d'ouvrir une boîte de Pandore ? Et je vous interroge là-dessus, c'est important que l'on réfléchisse.

Certes, le nombre de ces professionnels - et tu l'as bien dit encore Jean-Louis, je te remercie de l'avoir appuyé - qui sont les experts et compétents, est aujourd'hui totalement insuffisant pour couvrir ces besoins. Il nous apparaîtrait judicieux que la Région les soutienne et qu'elle exige auprès d'eux une politique publique de santé scolaire avec des recrutements plus nombreux. Savez-vous, chers amis, qu'aujourd'hui, un médecin a la responsabilité de la santé de plus de 12 000 élèves en France ? C'est inacceptable et bien entendu, on ne peut pas répondre.

Nous ne pouvons pas accepter, cependant, Monsieur le Président, qu'ils soient ainsi malmenés. Ils animent des modules traitant du harcèlement scolaire dans leurs établissements, par le programme des CESC que je défends et que je défendrai toujours, au même titre que l'homophobie ou les violences sexistes et sexuelles.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Président, les élus du Groupe MODEM Union Centriste vous demandent de reconsidérer l'axe 1 de ladite délibération, faute de quoi, nous nous abstiendrons sur cette délibération. Et je vous remercie.

Mme CHADOURNE. - Monsieur le Président. Vous nous demandez de voter un plan de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire, mais ce plan est incomplet et ne permettra pas de lutter efficacement contre le harcèlement scolaire. Petit, grand, gros, maigre, blanc, noir, riche, pauvre, nous sommes tous différents et riches de nos différences.

Le harcèlement scolaire est un drame qui sévit dans nos écoles et s'intensifie d'année en année. Les dégâts, qu'ils soient moraux, physiques ou psychologiques, sont lourds et dramatiques pour nos enfants. Le harcèlement est une réalité et il est nécessaire de l'endiguer. Pourtant, votre vision diffère de la nôtre, car vous vous limitez à constater les choses,

contrairement au bon sens qui voudrait que l'on cherche les causes de harcèlement, pour pouvoir y remédier.

Une des premières causes est facilement identifiable puisqu'elle est l'émanation de la société que vous tentez de nous imposer et dans laquelle, vous niez les différences, qu'il s'agisse de la différence homme/femme ou de la différence d'origine. Votre désir d'une culture unique pour tous, d'un système de pensée commun, d'une citoyenneté mondiale, d'un métissage des civilisations, tout vous pousse à gommer la moindre différence.

Comment voulez-vous que votre utopie, par la mise en exergue et la honte de la différence ne génère pas du harcèlement ? Vous nous proposez des solutions mais sans analyse des causes du harcèlement, elles ont peu, voire aucune chance, de porter leurs fruits.

Vous ne vous contentez, et ce avec fierté, qu'à proposer un plan palliatif. Il est nécessaire d'analyser les causes de harcèlement scolaire si l'on veut réellement trouver un remède et des solutions pour aider nos jeunes.

Désireux de lutter activement contre le harcèlement scolaire, nous nous refusons de subventionner un plan de 400 000 euros d'argent public, qui n'apporte pas de véritables réponses.

Nous voterons contre cette délibération.

Je vous remercie.

M. SEBTON. - Je voulais juste vous signaler que Sally CHADJAA qui est à l'initiative de la motion, voudrait prendre la parole en visio.

Mme CHADJAA. - Effectivement, comme vient de le dire Aurélien, c'est suite à cette motion que vous, Monsieur le Président, avez proposé la constitution d'un Groupe de travail autour de cette problématique, piloté par Monsieur NEMBRINI et notre collègue Yasmina BOULTAM, auquel j'ai participé et qui s'est réuni en janvier pour travailler au cadrage du texte qui nous est proposé aujourd'hui, et qui sera suivi, pour rassurer mes collègues, par un appel à projets lors d'une prochaine Commission Permanente.

Je tiens à remercier les personnes qui ont participé activement à la rédaction de cette délibération, et notamment les techniciens de la Direction Jeunesse et les Référentes Jeunes qui connaissent parfaitement ces sujets sensibles, la Direction en charge de l'Apprentissage et de la Formation continue, mais aussi nos partenaires que sont le Rectorat, l'ARS, l'Académie de Bordeaux, les jeunes des lycées eux-mêmes.

C'est avec beaucoup d'émotion que je veux vous remercier aujourd'hui, vous montrer qu'une élue même de l'Opposition peut et doit être utile au-delà des postures politiques. Les paroles ne se transforment pas toujours en actes politiques. Quand je dis « les paroles », je

veux dire les motions ne se transforment pas toujours en actes politiques, mais quand c'est le cas, il faut le souligner et le soutenir.

La lutte contre le harcèlement ne s'arrête jamais ; vous l'avez dit, Monsieur NEMBRINI, car le harcèlement n'a pas de limites, et n'a pas de frontières grâce, ou plutôt à cause des réseaux sociaux. Un enfant peut désormais être harcelé jour et nuit. Alors, oui, mes chers collègues, le harcèlement est un fléau.

Est-ce que ce plan va loin, pas assez loin ? Dans tous les cas, il a le mérite d'exister et sera suivi d'effets puisque, comme je vous l'ai dit, il y a un appel à manifestation d'intérêt qui sera proposé à une prochaine Commission Permanente.

J'espère que vous serez rassurés, et j'espère que vous voterez à l'unanimité ce plan de prévention et de lutte contre le harcèlement qui est la traduction concrète d'une volonté commune de tout faire pour en finir avec les traumatismes, et les situations dramatiques de suicide chez les jeunes harcelés. Merci.

M. LE PRESIDENT. - Merci. Très bien Sally.

M. NEMBRINI. - Ce sujet mériterait davantage qu'un quart d'heure d'échange dans cette Assemblée. Nous n'avons pas la prétention d'aborder la complexité de ce problème. J'ai longtemps travaillé avec le Professeur Éric DEBARBIEUX, spécialiste local, mais au niveau national sur ces questions, et nous en savons tous la complexité.

Je me réjouis effectivement que nous ayons dans ce Groupe de travail rassemblé des compétences de tous les bords de cette Assemblée pour aboutir à cette délibération. Oui, il y aura un appel à projets qui prolongera et que nous vous présenterons les résultats lors d'une prochaine Commission Permanente.

Oui, Otilia, les CECS sont absolument indispensables. Oui, les personnels de santé sont absolument indispensables mais il faut dépasser les personnels de santé. Au sein d'un établissement - je sais de quoi je parle, comme toi, pour pleins de raisons - trop souvent les problèmes de harcèlement sont médicalisés et pas pédagogisés - si je puis dire - il faut que ce soit partagé. Il faut que cela aille beaucoup plus loin que cette dimension purement médicale, mais elle est importante, évidemment.

Sur les associations, je faisais surtout références à l'association Sentinelles et Référents qui est nommée dans cette délibération et qui met en place le dispositif - justement ce dispositif Sentinelle, qui permet de former simultanément des jeunes et des adultes sur cette question. C'est très original comme méthode de formation.

Et puis, ensuite, il y a des associations dites complémentaires dans l'enseignement public qui n'interviennent qu'à la demande des équipes pédagogiques. Derrière, il y a toujours la

volonté d'une équipe pédagogique. C'est clair. Je ne rappelle pas ici des éléments fondamentaux du fonctionnement de nos écoles et de nos lycées.

M. LE PRESIDENT. - Des oppositions ?

Mme LEGUEN. - Juste une brève explication de vote, si vous me le permettez. Bien sûr, Monsieur NEMBRINI, je vais voter favorablement cette délibération. D'ailleurs, je tiens à rappeler à Aurélien SEBTON que j'avais également voté favorablement la motion présentée en décembre 2019. Pourquoi nous la votons, parce que vous n'êtes pas sans savoir que je suis également actrice de cette Institution, et j'ai envie de dire - alors, vous ne m'en voudrez pas je l'espère - si vous saviez le nombre de conseils de classes que nous passons à régler des problèmes de conflits et de harcèlements scolaires au lieu de régler des problèmes d'orientation, c'est inimaginable.

Donc, évidemment que nous vous suivons, et nous vous suivrons toujours d'ailleurs, Monsieur NEMBRINI sur cette direction, vous le savez. Vous avez ma confiance. Vous me connaissez déjà depuis avant, donc. Voilà. Merci à vous en tout cas.

M. LE PRESIDENT. - Merci Madame LE GUEN.

Tout le monde vote la délibération ?

Le Rassemblement National vote contre.

Mme FERREIRA. - Le MODEM Union Centriste, nous nous abstenons puisque j'avais demandé à ce que l'on travaille sur l'axe 1. Comme cela n'a pas été retenu, nous nous abstenons. Nous ne sommes pas d'accord avec l'intégration pure et simple, et totale et sans contrôle du monde associatif dans ce dispositif.

M. LE PRESIDENT. - Mais Jean-Louis NEMBRINI vient de vous expliquer que c'est sur l'appel aux équipes pédagogiques, ce n'est pas directement.

Mme FERREIRA. - Mais ce n'est pas écrit. Il n'y a rien d'écrit. Ce n'est pas du tout rédigé comme cela. Je vous appelle, c'est ce que j'ai essayé de dire par langage gestuel à Jean-Louis NEMBRINI.

M. LE PRESIDENT. - Jean-Louis va vous préciser quelque chose.

Mme FERREIRA. - C'est que la rédaction à mon sens n'est pas absolument parfaite, et elle est loin du propos que tu tiens.

M. NEMBRINI. - Otilia. Sûrement que ce n'est pas parfait. D'accord. Mais ce que nous écrivons n'a pas valeur normative pour l'acte pédagogique. Nous ne sommes pas Ministère de l'Education Nationale. Là, nous accompagnons des dispositifs. J'avais évoqué tout à l'heure d'autres types d'accompagnement pour la lutte contre le gaspillage alimentaire. Voilà. Donc,

franchement, on continuera à travailler sur ces questions. Donc, changez votre vote. Franchement, cela vaut la peine.

M. LE PRESIDENT. - Otilia, s'il vous plaît.

Mme FERREIRA. - Je vous exprime des choses. J'essaie de le faire clairement. J'essaie d'argumenter. J'apporte des éléments. Je n'ai pas du tout reçu en Commission 7 la même présentation possiblement qu'en Commission 2. Et la présentation que vient de faire Jean-Louis, je l'ai dit au décours de mon intervention, c'est absolument hallucinant. J'avais l'impression que ce n'était pas la même délibération. Donc, il y a forcément un problème d'écriture, puisque je ne fais pas partie du Groupe de travail, et que je ne l'ai approchée que par la rédaction, donc j'aimerais bien que l'on revoie la rédaction. C'est tout. Ma demande est simple.

M. LE PRESIDENT. - D'accord. Vous vous absteniez. Je le regrette. Tout le monde est d'accord, à part le Rassemblement National.

Ce rapport est donc adopté.

N° 17

Vote sur l' «Initiatives Educatives – Plan de prévention et de lutte
contre le harcèlement scolaire»

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

▪ **CONTRE** : Rassemblement National,

ADOpte A LA MAJORITE

▪ **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste,

**18 - ENGAGEMENT CITOYEN - CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA
DEMOCRATIE SCOLAIRE 2020 2022**

M. NEMBRINI. - Sur la démocratie scolaire, je viens d'en dire un mot. C'est une convention que l'on renouvelle de partenariat relative à la démocratie scolaire qui est un soutien, comme je viens de l'évoquer dans un autre domaine aux Instances lycéennes, CVL, Maison des Lycéens. Eu égard à ce que nous avons dit ce matin, sur l'abstention, etc., l'apprentissage de la démocratie à l'école, de ses règles. Cela peut être très formateur et très intéressant, l'apprentissage du débat au sein des Instances, etc.

Donc, c'est la raison pour laquelle nous proposons le renouvellement de ce partenariat. Nous nous fondons sur les CVL pour nos propres actions, par exemple, la lutte contre le gaspillage alimentaire. Tous les ans, nous faisons une réunion à l'échelle de notre Grande Région où les CVL se réunissent et nous aident à atteindre les objectifs qui sont déjà probants dans ce domaine. Je prends cet exemple, mais je pourrais en prendre d'autres. Voilà.

M. LE PRESIDENT. - Merci.

Monsieur CHARBONNEAU voulait intervenir en tant que père de famille.

M. CHARBONNEAU. - Monsieur le Président, Monsieur NEMBRINI que j'associe à mes propos en tant que sage et ancien Recteur, mes chers collègues. Je serai très critique que cette délibération parce qu'il me semble que tout vous semble permis pour établir des conventions scolaires, et vous mêlez de la vie des lycéens.

Dans la réalité affirmée de ces conventions, sont visés - je cite - « 200 000 jeunes concernés par l'exercice de leurs droits et devoirs de citoyens. Donc, il s'agit bien de votre part d'exercer une prise en main idéologique dans une direction politique bien orientée puisque vous définissez même le cadre - je cite - « dans le contexte de défiance de la représentation et d'une forte abstention lors des scrutins électoraux ». Cela me semble très clair, vous voulez - je cite encore - « offrir une formidable opportunité d'apprentissage de la citoyenneté et de la création d'une identité collective ». Vous offrez en même temps les outils d'embrigadement - je cite - « droits d'association et de réunion » que les lycéens possèdent et les collégiens aussi, pour mieux assurer l'endoctrinement.

Vous engagez les lycéens dans la lutte - je cite - « contre le changement climatique en faveur de la transition écologique énergétique et enfin dans la mise en place de l'agenda 2030 de la feuille de route Néo Terra ». Votre nouvelle philosophie, et activismes régionaux, est celle de vos alliés écolos et je cite votre conclusion « pour suivre la dynamique de valorisation

de l'engagement des jeunes et l'apprentissage de la citoyenneté en faveur d'une école encore plus inclusive par le biais des Instances lycéennes. »

Mais enfin, Monsieur le Président, Monsieur l'ancien Recteur, Vice-Président de notre Assemblée, vous vous rendez compte de l'énormité totalitaire de cette convention ! Totalement antidémocratique visant à vous emparer du cerveau des lycéens mais aussi des scolaires.

Vous contrenez au principe de neutralité de l'école, et de la liberté des citoyens, et du droit élémentaire des parents à éduquer leurs enfants, alors qu'il faut laisser aux enseignants le seul devoir, celui d'instruire dans l'impartialité.

Monsieur le Président, vous vous rendez compte de ce que vous faites et laissez faire quand votre politique culturelle, et j'aborde un deuxième chapitre de cette intervention, régionale, musicale, théâtrale, linguistique en faveur de la lecture ou du cinéma, sème comme contestations la revendication et la confusion quant au respect de notre histoire, de notre géographie, de toute notre identité, nos valeurs françaises sous la République ou avant.

Vous suscitez évidemment à travers cette politique culturelle, l'envie de déboulonner les plaques des rues, les statues, les monuments commémoratifs. Vous encouragez le révisionnisme historique, la délation, la revanche, le mépris des générations antérieures.

Dans notre Région, vous et vos amis politiques, et dans toute la France depuis des décennies, vous n'avez pas été capables de réaliser l'assimilation - et c'est ce que chacun aurait pu vous demander, doit vous demander - à la République. Vous avez échoué à faire partager aux nouveaux arrivants le culte du travail, le respect pour notre identité. Vous avez échoué à faire accepter les bases de notre civilisation européenne, pas plus que vous les avez sensibilisés à la protection de notre nature et de notre environnement.

On parle de sensibiliser les jeunes à l'environnement mais vous leur donnez comme modèle d'avoir allier systématiquement le progrès destructeur, la dévitalisation de nos villages, la déportation des habitants vers les métropoles, et plus que tout, le reniement de notre histoire pour aboutir à la remise en questions d'un système qui s'éteint, que vous appelez le monde de demain.

Vous ne maîtrisez plus rien. Alors regardez bien vos lycéens qui ne votent même...

M. LE PRÉSIDENT. - ...C'est bon, Monsieur CHARBONNEAU.

M. CHARBONNEAU. - Je suis à 3.40. Je finis.

M. LE PRÉSIDENT. - Je regarde l'heure. Que vous lanciez votre délire est une chose, mais que vous duriez en est une autre.

M. CHARBONNEAU. - Quand je vous dis en conclusion... Regardez bien vos lycéens qui ne votent même plus pour vous, expliquez leur comment vous n'avez pas su gérer la crise sanitaire qui les a peu frappés, certes physiquement, mais qui a très largement impacté leurs jobs d'été, leur avenir, avec le chômage qui pointe le nez. Osez leur parler de la France, de la grandeur de son service, de la beauté, de sa civilisation alors que depuis quarante ans, vous la méprisez. Vous déconstruisez soigneusement l'identité, quotidiennement des jeunes, de la France et des Français.

Alors demain - et là, il me reste deux lignes à vous citer - lorsque le glas de la récession, des changements de caps économiques, que nous avons évoqués toute la journée et je suis là, et j'ai été pratiquement là toute la journée pour écouter tout ce qui s'est dit, quand votre gestion sera reconnue comme étant du bricolage, vous n'aurez d'autres artifices à nous ressortir que celui de l'engagement citoyen de la démocratie scolaire.

Voilà pourquoi, Monsieur le Président, merci d'avoir été patient, d'avoir écouté, et Monsieur le Recteur, nous voterons contre cette délibération.

M. LE PRESIDENT. - Jean-Louis, je vous questionne parce que je ne savais pas que l'on avait fait tout cela, tous les deux. Renier l'histoire de France.

M. CHARBONNEAU. - Il y a des Bolchos qui travaillent pour vous.

M. LE PRESIDENT. - Totalitaires. Nous sommes des Xi Jinping. On est un peu Xi Jinping. A Hong-Kong

M. CHARBONNEAU. - Ou le Coréen. Mais cela a été comme cela dans tous les pays socialistes depuis 1945.

M. LE PRESIDENT. - Coréen du Nord.

M. COLOMBIER. - Alain, tu es trop fin politique pour te cacher derrière des caricatures. Allons... Votre rôle n'est pas d'apprendre la citoyenneté. Votre rôle est d'aider l'État et l'Éducation Nationale à apprendre les savoirs de base à nos jeunes. Vous mettez le pied...

M. LE PRESIDENT. - ...Jacques, tu n'as pas la parole.

M. COLOMBIER. - Oui, peut-être, mais ce n'est pas un problème. Moi, je vais au fond du problème.

M. LE PRESIDENT. - Ah bon ! Voilà la démocratie par le Rassemblement National ? Heureusement que vous n'êtes pas au pouvoir. La parole est à Jean-Louis NEMBRINI.

M. COLOMBIER. - Cela t'embête quand on va au fond du problème.

M. LE PRESIDENT. - La parole est à Jean-Louis NEMBRINI. Cela suffit. La parole est à Jean-Louis NEMBRINI.

Si tu n'es pas content, c'est la même chose. La parole est à Jean-Louis NEMBRINI.

M. COLOMBIER. - Tu es caricatural. Vraiment.

M. NEMBRINI. - Vous répondre pourrait se faire en une seule formule. Ce qui est excessif est insignifiant, vous le savez bien. Premièrement.

Deuxièmement, c'est peut-être une partie de ma biographie que vous ne connaissez pas, mais j'ai été pendant vingt ans Inspecteur Général d'Histoire, et d'autre part, j'ai été Doyen de l'Inspection Générale d'Histoire. J'ai passé des heures et des heures derrière les meilleurs professeurs de France d'Histoire, en classe préparatoire. Alors, ne me faites pas de leçon sur l'enseignement de l'histoire, car je peux vous dire que nous avons travaillé les programmes avec une conscience républicaine sans reproche.

Et je vais vous avouer autre chose. Je pense que ce que vous critiquez là, vous critiquez à la fois, évidemment l'éducation telle que vous ne la voulez pas, mais vous critiquez toute l'histoire de la République, parce que si vous lisez les programmes de Jules FERRY, il y a l'instruction civique, n'est-ce pas ! Il y a la formation du citoyen. Vous vous référez sans cesse à des moments de l'histoire que vous ne connaissez pas, et notamment de l'histoire de l'éducation. Je regrette profondément le ton que vous employez dans cette enceinte.

Quand vous partez d'un point particulier et que vous aboutissez à une critique des personnes, et à une critique de l'action politique d'une manière générale, je ne l'apprécie absolument pas.

Je vais vous dire une chose, Monsieur CHARBONNEAU, la prochaine fois que vous ferez une intervention sur la culture, comme vous en avez l'habitude de le faire, que je reste dans mon coin avec des éléments de réponse qui pourraient vous sécher sur place et avec des éléments que la prochaine fois je sortirai devant cette Assemblée, je vous garantis que l'envie de continuer ne reviendra pas dans votre esprit. Je suis profondément outré par ce comportement.

Et j'ajoute que les petits compliments que vous faites dans les couloirs « vous êtes gentil », etc., et ces démonstrations ici, je trouve cela lamentable sur le plan humain. Je trouve cela lamentable sur le plan du citoyen. Et je trouve cela lamentable de la part d'un représentant de la Nation.

M. LE PRESIDENT. - Voilà. Quant à l'histoire... Non, Monsieur CHARBONNEAU, vous vous êtes exprimé. Quant aux leçons d'histoire venant du Front National, c'est un comble. Je rappelle qu'en même que votre fondateur a dit que « la Shoah n'existe pas ».

M. CHARBONNEAU. - On ne va pas revenir là-dessus.

M. COLOMBIER. - C'est faux, Alain.

M. LE PRESIDENT. - C'était un détail. Pardon. C'était un détail.

M. COLOMBIER. - On connaît tes colères théâtrales dès que l'on parle de cela.

M. LE PRESIDENT. - Je mets aux voix. Qui est d'avis d'adopter ce texte, le manifeste en levant la main.

M. COLOMBIER. - Moi, je continue à parler. Tu n'as pas à être le juge de nos interventions. C'est cela la démocratie.

M. LE PRESIDENT. - Lorsque tes interventions...

M. COLOMBIER. - ...C'est cela la démocratie.

M. LE PRESIDENT. - Lorsque tes interventions dépassent les bornes...

M. COLOMBIER. - ...C'est cela la démocratie. Tu n'as pas à juger de la qualité de nos interventions.

M. LE PRESIDENT. - Un minimum, si. Et bien si.

M. COLOMBIER. - Il n'y a pas de minimum. C'est la démocratie. Tu dois t'y plier. On accepte de t'écouter...

M. LE PRESIDENT. - La démocratie, ce n'est le *(inaudible, problème de son)* à l'histoire.

M. COLOMBIER. - On accepte de t'écouter quand tu nous insultes à certains moments...

M. LE PRESIDENT. - ...Tu arrêtes, s'il te plaît. Il n'y a qu'un seul Président de l'Assemblée ici, et c'est lui qui donne la parole. Si tu n'es pas content tu t'en vas.

D'accord. Je mets aux voix cette délibération

Qui est d'avis de l'adopter ?

M. COLOMBIER. - Et tu te dis démocrate ! Non mais, enfin...

M. LE PRESIDENT. - Ecoute, mon cher Xi Jinping...

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

M. COLOMBIER. - Maoïste

M. LE PRESIDENT. - On sait ce que vous étiez dans l'histoire de France.

M. GERARD. - Ce sera non-participation pour le Groupe DINA.

M. LE PRESIDENT. - Très bien. Ce rapport est donc adopté.

N° 18

Vote sur l' «Engagement citoyen – Convention de partenariat relative à la démocratie scolaire 2020 - 2022»

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT,

▪ **CONTRE** : Rassemblement National,

ADOpte A LA MAJORITE

▪ **ABSTENTION** : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

M. CHARBONNEAU. - Sur le plan technique, est-ce que vous êtes sûr que le quorum est encore assuré partout, parce qu'il n'y a que 30 élus dans l'Assemblée ici, il y en a peut-être autant, mais comment peut-on contrôler que chacun est derrière son ordinateur.

M. LE PRESIDENT. - On le vérifie en ligne constamment.

**19 - COMMUNICATION : RAPPORT SPECIAL SUR LES CONDITIONS
D'EXERCICE DU MANDAT CONFIE PAR LE CONSEIL REGIONAL
NOUVELLE-AQUITAINE AUX SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE POUR LA REALISATION
DES TRAVAUX - EXERCICE 2019**

M. LE PRESIDENT. - Sur les conditions d'exercice du mandat sur la réalisation des travaux, il n'y a pas de soucis ?

M. NEMBRINI. - Non. C'est une communication classique. Nos sociétés d'économie mixte locales qui sont nos mandataires font un rapport annuel, qui doit être présenté devant l'Assemblée. Et c'est le cas.

M. LE PRESIDENT. - L'Assemblée donne acte ?

Je vous en remercie.

N° 19

sur la «Communication Rapport spécial sur les conditions d'exercice du mandat confié par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine aux Sociétés d'Economie Mixte pour la réalisation de travaux – exercice 2019»

L'Assemblée Donne Acte

21 - POLITIQUE DE L'EAU : TERRITOIRES SANS PESTICIDE ET COMPETITIVITE DANS L'INDUSTRIE - MODIFICATION DU REGLEMENT D'INTERVENTION

*Sous la présidence de Madame Andréa BROUILLE, Première Vice-présidente
En l'absence momentanée du Président Alain ROUSSET*

M. SABAROT. - Monsieur le Président, mes chers collègues. Le sujet de l'eau a été déjà largement évoqué précédemment sur d'autres délibérations. Je souhaiterais préciser certains points.

J'ai apprécié d'ailleurs de voir que l'idée sur la nécessité et sur la rareté de la ressource est perçue chez bon nombre de mes collègues. Je citerai uniquement car les chiffres que je vais donner peuvent s'apparenter aux trois délibérations qui vont suivre.

Le déficit annoncé sur le bassin Adour Garonne, cela a été cité par le Président, de 1,2 milliard d'eau à l'horizon de 2050 est donc aussi avec des idées où je crois qu'il faut faire attention à la sémantique employée. J'ai entendu parler de stockage, de réserve, de bassine. Quand on parle de la gestion hydraulique sur notre territoire, je me contenterai d'évoquer des ouvrages permettant de lisser l'impact du changement climatique et le déficit dans nos soutiens d'étiages.

En effet, je peux constater en particulier à l'Agence de l'eau, lorsque l'on évoque le mot « réserve », on met uniquement en regard, l'agriculture. Je crois qu'il faut bien prendre en compte que la nécessité de garder de l'eau à certaines périodes, mais aussi de moins en consommer, c'est l'ensemble du vivant, c'est l'ensemble de notre politique hydraulique qui est sous-tendue par cela.

Cela peut être du soutien d'étiages, du maintien de la biodiversité, du tourisme. Cela peut être de l'eau potable, de l'agriculture. D'où l'idée, quand on parle de gestion hydraulique, est de faire - ce qui a été dit aussi - des projets de territoire de manière à ce que tout le monde, je ne vais pas dire puisse se retrouver, mais que l'on regarde l'intérêt général sur toutes ces méthodes.

Je pense d'ailleurs que dans les mois qui viendront, l'Agence de l'eau et l'entente qui a été constituée avec les deux Régions, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, travaillent sur le plan Garonne 2050 où là-dessus, on verra qu'il va falloir intervenir sur plusieurs niveaux.

La première délibération « territoires sans pesticides et compétitivité dans l'industrie » est une délibération pour modifier nos règlements d'intervention. Le premier sur le « territoire sans pesticides » s'appuie sur la feuille de route Néo Terra avec une réduction de 30 % des consommations d'eau à l'échelon 2030 et une sortie des pesticides de synthèse à la même date.

Pourquoi cette modification ? Nous avons sorti un appel à manifestation d'intérêt qui s'est télescopée avec la période du Covid. Nous n'avons donc pas eu de réponse sur cet appel à manifestation d'intérêt. Nous prenons donc dans le règlement intérieur les éléments qui devaient servir de réponse à cette manifestation d'intérêt. Cette stratégie est ouverte aux EPCI et aussi aux EPNR qui doivent avoir un rôle moteur dans toutes ces politiques-là.

Ensuite, la modification du règlement d'intervention par rapport à l'industrie. Cette modification du règlement intérieur a été travaillée avec le Service gérant l'industrie, mais pour quelle raison ? Quand on regarde les consommations d'eau sur notre bassin, que ce soit des nappes captives, des rivières, le rapport est d'environ 40 % pour l'agriculture, les 60 % étant partagés entre l'eau de consommation pour la consommation humaine et aussi pour l'industrie. Dans les valeurs de l'industrie, on va enlever de suite la moitié quasiment de l'eau qui est nécessaire à refroidir la Centrale de Golfech, même s'il y en a une partie qui est restituée, quelques fois peut-être un peu trop chaude, pour s'attarder sur les 100 000 m³ qui restent possible en termes d'économie.

On a pu constater aussi que 80 % de cette consommation industrielle est faite par uniquement une quinzaine de gros établissements industriels. Quand on parle de consommation d'eau, inévitablement on ne peut que parler de rejets aussi, car sur l'industrie, beaucoup de progrès ont été fait, mais cela nous permettra, dans ce règlement d'intervention, de pouvoir aider les grosses industries, sachant que nous sommes en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour Garonne, qui concentre plutôt ses efforts sur le domestique, l'agriculture et les petits consommateurs, et donc en mettant dans notre règlement intérieur, l'aide aux frais d'études, et puis ensuite l'aide suivant les règlements habituels dans l'industrie, pour des travaux relatifs à des économies d'eau sur cette partie de consommation.

Mme BROUILLE. - Merci Henri. Y a-t-il des interventions.

M. PUYJALON. - Chers collègues, Madame la Présidente. On votera cette délibération. Simplement pour préciser sur les rejets, on est entièrement d'accord sur les pesticides. Je voulais aussi signaler que l'on a quand même aujourd'hui des produits de consommation courante importés qui font que l'on retrouve dans l'eau et donc via les stations d'épuration, chères au Président, des molécules de synthèse qui ne sont pas utilisées en France.

Malheureusement aujourd'hui, les produits fruits et légumes d'importation sont chargés de pesticides que l'on utilise plus depuis très longtemps.

Deuxièmement, sur la consommation d'eau des industriels - je suis bien placé pour avoir travaillé sur une industrie Seveso 2 sur la presqu'île d'Ambès - les industriels, depuis trente ans, ont fait de gros efforts de limitation des consommations. Il reste encore quelques entreprises qui ont des difficultés pour pouvoir avoir de l'eau de substitution via des étangs

remplis par la Garonne ou autre, pour la qualité de l'eau. Mais généralement, on voit que les industriels ont fait un effort parce que d'abord, il y avait un coût, la pose de compteurs, etc.

Sur le traitement des rejets, il y a quatre ans de cela déjà dans cet hémicycle, je plaçais que pour les bassins d'industries on ait pu mettre en place des stations d'épuration communes. Je crois que c'était l'une des meilleures solutions pour avoir une relation entre industriels et que tout le monde ait accès à ces rejets et puisse constater que les efforts sont partagés et que tout le monde soit transparent et propre pour le bien de la biodiversité.

Enfin, je rappelle aussi que l'on travaille sur les industriels, mais quid des hôpitaux et de leurs rejets ? Quid des stations d'épuration ? Mais le Président a dit qu'il allait voir avec cette fameuse industrie qui travaille, je crois, avec des écorces de pin, si ma mémoire est bonne, et sur l'industrie qui est capable de faire des analyses sur les différents perturbateurs endocriniens. Donc, j'attends les avancées.

J'avais un dernier point sur le fait que l'on travaille sur les industriels mais qu'une politique de stockage de l'eau, personnelle sur l'habitation, du collectif aussi sur des cités, comme cela se fait en Espagne depuis très longtemps, permet aussi d'économiser pas mal d'eau pour arroser les plantes. Je vois encore beaucoup de gens qui arrosent avec leur robinet, de l'eau de la consommation courante. Je crois qu'il y a une vraie valeur ajoutée que l'on peut mettre dans les documents avec une exemplarité, derrière, on pourrait faire de belles économies.

Mme BROUILLE. - Merci Monsieur PUYJALON.

Je note les votes « pour » ...

M. SABAROT. - Pardon, Madame la Présidente, chère collègue. J'ai bien entendu toutes les remarques d'Eddie, que je partage pour la plupart. Cette délibération est vraiment très ciblée. C'est pour cette raison-là que j'ai indiqué qu'il fallait que l'on ait - je ne sais pas sous quelle forme - un débat spécifique une fois que nous aurons travaillé en partenariat avec Occitanie sur l'entente, car en particulier sur les stations d'épuration que tu cites, un des risques qui nous attend est d'avoir moins de dilution s'il y a des étiages plus sévères et donc dépasser les normes de rejet.

Donc, tout cela sera vu de façon globale dans un autre cadre, mais je crois que l'on est obligé de travailler avec nos voisins qui sont sur le même fleuve.

Mme BROUILLE. - Très bien, merci.

Donc, votent « pour », les Groupes PS et Apparentés, Ecologie et citoyens, PRG, PEPS, LR.

Qu'en est-il de l'UDI ?

M. BITEAU. - Andréa, tu ne m'as pas vu. Je confirme notre vote favorable. Juste pour préciser les choses. Henri évoque le stockage. Je tiens à préciser que dans le Groupe qui est le mien ou même les Ecologistes pour travailler un peu avec eux quand même, il n'est pas question de remettre en cause l'intérêt de l'irrigation, l'intérêt du stockage même. Ce que l'on a besoin, c'est d'une méthode qui permette d'avoir une gestion responsable à l'égard de la ressource en eau, qui, je le rappelle, dans la loi sur l'eau, dans son article 1, précise que c'est « patrimoine commun ».

Quand on parle de patrimoine commun, cela convoque au moins une dimension, celle du partage, qui est codifié par le Code de l'Environnement - je ne vais pas le rappeler parce que l'on n'a pas le temps - mais on doit absolument trouver une méthode qui respecte ce que la loi nous dit. Si le Tribunal Administratif de Poitiers vient d'enfiler six rejets de demande de stockage, c'est parce que les projets qui sont sur la table ne respectent pas ni la loi sur l'eau, ni le Code de l'Environnement, c'est utile de le rappeler.

On a devant nous un vrai chantier pour permettre l'irrigation, le stockage de l'eau, mais il faut que l'on arrive à trouver la bonne méthode pour que l'on trouve l'équilibre et surtout satisfaire le minimum réglementaire.

Mme BROUILLE. - Merci Benoit. Donc, qu'en est-il pour cette délibération des positions de vote de l'UDI ? Monsieur SEBTON, nous sommes à la délibération 21 et nous aimerions connaître votre position de vote.

M. SEBTON. - On vote pour.

Mme BROUILLE. - Est-ce que le MODEM imagine aussi de voter pour ?

Madame REQUENNA, sur la délibération 21 ?

Pour. Très bien.

Rassemblement National ?

Pour.

DINA ?

Mme LE GUEN. - Pour.

Mme BROUILLE. - Merci.

N° 21

Vote sur la «Politique de l'eau : territoires sans pesticides et compétitivité dans l'industrie –
Modification du règlement d'intervention»

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National , Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. PATIER. - Madame la Présidente, s'il vous plaît. On est passé sur la 20 rapidement et j'aurais aimé faire une intervention.

Mme BROUILLE. - Ah non ! Mais la 20, cela fait deux heures que l'on est passé, alors je suis désolée, mais...

M. PATIER. - J'avais une remarque importante à faire dessus, elle ne me paraît pas du tout négligeable, donc je pourrais la faire maintenant. Il n'y en a pas pour longtemps.

Mme BROUILLE. - Ce n'était pas une délibération, c'était une communication qui est passée, il y a deux heures, Monsieur PATIER.

M. PATIER. - Oui, mais ce n'est pas long. C'était important et je pensais que l'ordre avait été respecté. Je ne l'ai pas vu passer, pourtant j'étais attentif.

Mme BROUILLE. - Je vous laisse trente secondes, pas plus.

M. PATIER. - Merci Madame la Présidente, cher collègues. Notre Assemblée a été invitée à prendre acte de cette communication relative à un portail des territoires de la Région Nouvelle-Aquitaine. La situation de synthèse indiquait qu'il vise à diffuser des informations sur les territoires, présenter des politiques publiques menées, notamment la politique régionale de contractualisation.

Toute initiative d'information avec les entrées adaptées au grand public comme aux Collectivités apparaît a priori et bien évidemment bonne à prendre. C'est particulièrement le cas dans le domaine des interventions territoriales où la concurrence entre financeurs, Etat, Région, Département, communes et leurs regroupements se traduit essentiellement par beaucoup de communication et finalement bien peu d'information.

En effet, les successions d'annonces sur des montants distribués sont rarement mises en perspective en l'absence de transparence sur les maquettes financières, de suivi dans le temps montrant les évolutions, l'explication sur les variables des taux d'intervention. L'affichage des fonds européens ou la part prise dans les appels à projets dans certaines politiques accroît encore cette complexité. Le rôle réel de chaque Collectivité publique dans des politiques sectorielles en est en pratique bien peu lisible.

Ce flou ne laisse d'autres choix à la presse quotidienne régionale que de recopier...

Mme BROUILLE. - Vous pouvez conclure, s'il vous plait, Monsieur PATIER. Arrivez à la conclusion, s'il vous plait, Monsieur PATIER.

M. PATIER. - ... et ne donne aux citoyens que peu de chance de comprendre la logique des tunnels de discours à rallonge pendant chaque inauguration d'équipement réalisée avec des financements multiples. Quant à l'élu local ou au fonctionnaire territorial, ils en sont réduits

à chercher l'ingénierie financière qui leur était accessible un peu par hasard, ce qui donne des taux d'intervention variable sur les opérations comparables.

Le portail qui est proposé pourrait s'attacher à relever ce défi réel pour la transparence démocratique, l'égalité des territoires, et pour éclairer le citoyen sur toute la réalité de la décentralisation. Je crains toutefois que ce ne soit pas son ambition et que sa structure annoncée ne le lui permette pas. En effet, c'est la promotion des interventions qui est seule considérée comme nécessaire à l'édification des néo-aquitains. La place laissée aux Départements, EPCI et Communes démontrera bien entendu que la Région est la plus grande et qu'il n'y a point de salut hors de la vision pyramidale féodale qui structure les relations entre pouvoirs locaux en France.

Mme BROUILLE. - Monsieur PATIER, conclusion, vraiment.

M. PATIER. - Alors, le portail - je finis - oublie à l'inverse les logiques de service et de partenariat avec les territoires. Il n'est annoncé aucun effort pour expliquer ou articuler des interventions régionales avec celles des autres Collectivités, ni pour construire une expertise partagée et transparente sur l'ingénierie financière des projets, potentiellement pourtant bien structurante.

Il n'est, certes, pas trop tard pour que le portail puisse prendre cette orientation sur la nécessité de laquelle le Groupe LR Mouvement de la Ruralité souhaite appeler, Madame la Présidente et chers collègues, votre attention.

Nous prenons donc acte du portail, mais espérons qu'il fera mieux que le minimalisme ordinaire de ses objectifs affichés. Je vous remercie de ces quelques moments d'attention qui, j'espère, seront suivis d'effets. Merci.

Mme BROUILLE. - Merci Monsieur PATIER, mais comme vous n'avez effectivement pas respecté les trente secondes, donc mes chers collègues, soyez très vigilants sur la temporalité de vos interventions parce que je ne reviendrai pas en arrière.

22 - CONTRATS DE PARTENARIAT POUR LA GESTION DES POISSONS MIGRATEURS SUR LES BASSINS ADOUR, CHARENTE/SEUDRE, DORDOGNE ET GARONNE

*Sous la présidence de Madame Andréa BROUILLE, Première Vice-présidente
En l'absence momentanée du Président Alain ROUSSET*

M. SABAROT. - La délibération 22, contrat de partenariat pour la gestion des poissons migrateurs sur le bassin Adour, Charente/Seudre, Dordogne et Garonne.

Il faut savoir que la façade atlantique de notre Grande Région abrite des fleuves côtiers qui abritent aussi la quasi-totalité des espèces amphihalines que nous avons au niveau européens que ce soit le saumon, la truite, l'alose ou la lamproie. Il est notoire aussi que ces populations sont en diminution pour certaines, à l'heure actuelle.

La diminution peut venir de plusieurs raisons : la qualité de l'eau, peut-être, des pratiques peut-être pas bien cadrées, du réchauffement climatique, de la continuité écologique, de la prédation aussi par d'autres espèces bien sûr.

Pour tout cela, on vous propose un contrat, la gestion de ces espèces se passe dans des COGEPOMI, Comité de Gestion des Poissons Migrateurs, dans lesquels la Région est représentée, et qui met en place des plans de gestion pour ces poissons migrateurs. C'est de manière à normaliser un peu toute notre action, que nous envisageons de contractualiser avec des structures avec lesquelles nous travaillons déjà, que ce soit MIGADO, MIGRADOUR, LOGRAMI, les Fédérations de Pêche, que ce soit aussi les associations de pêcheurs professionnels. C'est donc se mettre tout le monde autour de la table de manière à définir des politiques ambitieuses pour essayer de lutter contre le déclin de ces espèces.

J'ajouterai quelque chose qui est d'actualité. Ces espèces-là sont très sensibles à la continuité écologique et donc aux barrages.

On voit une tendance à l'heure actuelle d'équipements hydroélectriques quelquefois sur certains fleuves. Actuellement, c'est sur le Gave de Pau, il y a un équipement qui nous inquiète un peu car il se ferait en aval des grandes zones de frayères sur le plateau. Bien sûr, tout cela fait partie du mix énergétique qui était défendu tout à l'heure, mais qui ne doit pas se faire au détriment d'espèces car dans le même temps, la Région investit déjà, soit en fonds directs soit par des fonds européens, sur la mise à niveau et puis sur la restructuration de ces seuils.

Tout cela fait l'objet d'un débat. N'oublions pas aussi que ces populations-là sont pilotées par l'État, de manière réglementaire, donc Instance de concertation pour protéger ce qui fait aussi la richesse de notre territoire.

M. PUYJALON. - C'est un sujet extrêmement sensible entre les différents pêcheurs qu'ils soient professionnels ou à la ligne.

Certains dossiers comme celui du silure, cher au Président, suscite beaucoup de tension. Or, je pense qu'il faudra sortir de ce sujet par la science, par les données. Malheureusement, le Covid a empêché d'avoir quelques données sur la période de remontée des poissons. Pour autant, il va falloir accentuer rapidement ce sujet. La continuité écologique qui permet de rouvrir les milieux fait que le silure remonte sur d'autres frayères aujourd'hui, notamment à Mauzac, avec de la prédation sur les saumons.

Quand on fait de la gestion, la première mesure d'ajustement est d'interdire ou de diminuer les périodes de pêche. On nous parle aujourd'hui, de diminuer encore de quinze ou trois semaines la pêche de la lamproie. Les pêcheurs professionnels ont essayé de mettre en place des études eux-mêmes en baguant des lamproies, et a priori, même si l'on ne valide pas leur étude, il y avait plus de 80 % des lamproies baguées qui ont été prédatées par les silures.

On a aujourd'hui des pêcheurs professionnels qui pêchent sur l'estuaire qui trouvent des prédatons sur des esturgeons. A un moment donné, il va falloir que l'on ait les bonnes décisions. Est-ce que oui ou non le silure est un problème pour la survie de nos grands migrateurs traditionnels ? Est-ce que l'on continue à investir de l'argent dans le rétablissement du saumon et de l'esturgeon et que l'on laisse en même temps un prédateur qui pourra occasionner des pertes conséquentes ?

Il y a vraiment un sujet où il va falloir mettre les pieds dans le plat, et je pense que l'on ne le sortira que par la science et la vérité des études données.

Ensuite, j'étais intervenu la dernière fois sur les pêcheurs professionnels de l'estuaire qui pêchent le maigre. J'avais fait remonter le fait qu'ils faisaient de la reproduction. Cette année, il y a eu autant de migras, presque trop pendant le Covid, ils ont décidé d'eux-mêmes d'arrêter la pêche pendant une semaine. Je trouve que c'est tout à leur honneur, d'essayer de mettre en place une gestion durable de l'espèce. J'étais intervenu sur le fait qu'ils pêchaient des esturgeons, et je trouvais dommage que ces gens ne puissent pas ni les baguer, ni quantifier quel était l'esturgeon attrapé.

On m'a répondu qu'ils ne pouvaient pas, que ceci, que cela. Force est de constater que j'y suis retourné. Qu'encore j'ai vu un pêcheur qui avait pêché un bel esturgeon de 1,35 m. Que non seulement, il y a dix ans, ils assuraient le baguage des esturgeons, mais depuis que l'on a mis en place une structure associative qui s'occupe de cela, on a écarté les pêcheurs professionnels d'une donnée permanente gratuite. C'est ridicule. En plus, on pourrait leur permettre de redonner deux appareils de lecture, des puces électroniques. Ils pourraient continuer à les baguer. On aurait de ce fait, un suivi plus efficace que de laisser seulement la pêche au chalut par l'Instance qui est en charge de suivre les esturgeons.

Je pense que d'associer les professionnels en y mettant la science, cela tire vers le haut une gestion durable des espèces et cela donne aussi aux pêcheurs, l'intérêt de s'impliquer dans la bonne dimension des poissons migrateurs.

Mme BROUILLE. - Henri, non, s'il te plaît. Je sais que vous êtes tous les deux très passionnés. C'est un sujet passionnant, mais je vous propose de continuer cela tout à l'heure autour d'un bon verre, et je vous propose... non, mais on n'est pas à la fin.

M. SABAROT. - Mon intervention va intéresser tout le monde, car je crois que sur ce sujet-là, ce qui a été dit, on ne peut pas laisser dire qu'il n'y a pas de concertation. Je rappellerai que lors du dernier COGEPOMI, où sont représentés les pêcheurs à la ligne, les pêcheurs professionnels, des scientifiques et l'État, les mesures qui ont été prises, ont été prises à l'unanimité.

Maintenant, sur le problème de Mauzac, je suis désolé, ce qui s'est passé à Mauzac c'est qu'EDF n'avait pas fini de faire son canal, mais ce n'est pas du tout de notre compétence. Mais sur le silure. Il y a de la place pour les deux. Il va falloir peut-être aussi que les pêcheurs à la ligne, plutôt que de faire du no kill, en sortent quelques-uns. Tout cela est sous-tendu par une politique qui est déjà en place mais bien évidemment où l'on doit respecter malgré tout, l'intérêt général, et l'intérêt, c'est l'intérêt de l'espèce.

Mme BROUILLE. - Merci Henri. Donc, j'ai noté les votes « pour » du PS Apparentés, Ecologie et Citoyen, PRG, PEPS, LR.

Qu'en est-il de l'UDI ?

Pour.

MODEM ?

Pour.

DINA ?

Pour.

Adopté à l'unanimité. Je vous remercie.

N° 22

Vote sur les « Contrats de partenariat pour la gestion des poissons migrateurs sur les bassins Adour, Charente/Seudre, Dordogne et Garonne »

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

ADOPTE A L'UNANIMITE

**23 - CONTRATS TERRITORIAUX EN FAVEUR DE LA RESTAURATION
DES MILIEUX AQUATIQUES : VALIDATION D'UN CONTRAT TYPE SUR
LE BASSIN LOIRE-BRETAGNE**

*Sous la présidence de Madame Andréa BROUILLE, Première Vice-présidente
En l'absence momentanée du Président Alain ROUSSET*

Mme BROUILLE. - Délibération n° 23, les contrats territoriaux en faveur de la restauration des milieux aquatiques, avec la validation d'un contrat-type sur le bassin Loire-Bretagne. Monsieur SABAROT.

Mme OZSOY. - Je voulais dénoncer le dédouanement de l'État par rapport à la délibération 22.

Au niveau de l'État, chaque année, ils réduisent les moyens financiers humains et matériels de l'Office National de la Biodiversité, ce qui entraîne la disparition de milieux aquatiques, et même parfois d'espèces natives.

Depuis plusieurs années, en plus, on constate que l'État ne se sent pas responsable sur le terrain vu qu'il y a une absence parfaite de Police de l'Eau sur le terrain qui entraîne donc l'impossibilité d'agir aussi sur les dérives d'usagers, de la part des associations et aussi des Fédérations de pêche qui dénoncent, sauf qu'eux n'ont pas d'habilitation. Donc, ils ne peuvent rien faire.

Voilà, tout ce que l'on avait à dénoncer.

Mme BROUILLE. - D'accord. Merci. Par contre, je pense qu'il faudra que l'on reprenne collégialement la définition du mot « court » parce que je crois que je n'ai pas la même. Je suis peut-être en décalage en Limousin, mais.

Henri, délibération 23.

M. SABAROT. - Avant la délibération 23, il est quand même dommage que l'on bâcle une délibération sur ce sujet-là qui conditionne pas mal de choses en termes de biodiversité, de qualité d'eau et de futur par rapport à l'étiage.

Alors sur la délibération 23...

Mme BROUILLE. - On n'a pas bâclé. Non Henri. Je veux bien tout. On n'a pas bâclé, on a passé pratiquement vingt minutes, plus qu'une délibération ou autre chose. Bâcler, si tu veux, moi je peux te faire : délibération n° 23, y a-t-il des remarques, des contre, des pour ? Adopté à la majorité. Comme cela, c'est bâclé.

Je suis désolée. Il y a eu la discussion.

M. SABAROT. - Mais cela s'applique parfaitement à la délibération 23, puisque cette délibération concerne les contrats territoriaux de milieux aquatiques qui, pour l'instant, passaient systématiquement en séance plénière.

La proposition de cette délibération est de faire un cadre-type pour les CTMA qui s'appliquent sur le territoire Loire-Bretagne, et qui sont revus en Commission Permanente, sur lequel il y aura une restitution annuelle.

Sur les contrats territoriaux de milieux aquatiques sur le territoire Loire-Bretagne, il y en a une quinzaine qui a été faite. Il en reste à peu près autant.

On reprend le règlement habituel que vous voyez passer sur des CTMA.

Poursuite de la séance sous la présidence du Président Alain ROUSSET

M. LE PRESIDENT. - Merci Henri.

M. PUYJALON. - Juste une intervention de principe sur la gestion de l'eau. Je rejoins Benoit BITEAU en partie, mais ceci dit, Benoit, je t'invite à venir sur le Marais-Poitevin, sur la gestion du Canal du Curé et dernièrement j'étais sur Cadaujac, il y a un problème aujourd'hui de concertation avec les ONG environnementales sur la manière de pouvoir entretenir les cours d'eau avec un juste milieu pour conserver de l'eau, comme le veut la loi sur l'eau à 70 % plutôt que d'avoir des restrictions de curage ou d'entretien, il vaut mieux avoir une évacuation de l'eau. Et toi qui connais l'élevage, j'ai beaucoup d'éleveurs en ce moment qui ont des problèmes, parce que toutes leurs prairies sont inondées, et ne peuvent pas avoir de fourrage. J'ai des jeunes éleveurs aujourd'hui qui ont des gros soucis pour l'avenir de l'exploitation. Je pense que l'on peut trouver un moyen d'entente sur une gestion intelligente de l'eau.

M. COLOMBIER. - Je tenais à souligner que j'admire la patience de notre Vice-Présidente, Andréa BROUILLE, dans ces dossiers très techniques que je ne maîtrise pas du tout. Et vous dire que nous ne participerons pas au vote sur ce dossier.

M. LE PRESIDENT. - Ce dossier a-t-il des oppositions ? S'il n'y en a pas, avec la non-participation au vote du Rassemblement National, de DINA, ce dossier est donc adopté.

N° 23

Vote sur les «Contrats territoriaux en faveur de la restauration des milieux aquatiques : validation d'un contrat type sur le Bassin Loire-Bretagne»

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

ADOPTE A L'UNANIMITE

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE : Rassemblement National**

M. LE PRESIDENT. - Le 24 a été retiré de l'ordre du jour.

25 - TABLEAU DES EMPLOIS

M. LE PRESIDENT. - On a sur le tableau des emplois. Pierre CHERET pour la présentation.

M. CHERET. - Deux mots Président. Il y a deux créations auxquelles Monsieur le Président a fait allusion ce matin, dans son discours liminaire, à savoir deux emplois d'agents de lycées pour des lycées privés qui ont été inclus dans des lycées publics. Ces lycées privés avaient d'ailleurs à peu près entre six et sept temps plein, que nous allons couvrir avec deux temps plein dans le cadre des synergies qui sont faites avec les lycées publics qui nécessitent le fonctionnement.

Je veux aussi rappeler, très vite, que les vingt emplois temporaires à la Direction des Ressources Humaines sont des reconductions des années précédentes qui permettent d'assurer une fluidité dans les remplacements et les difficultés que nous avons lors des rentrées scolaires notamment au niveau de la restauration, qui est un sujet de tension ; le reste étant la continuité du travail fait par l'Administration, et qui ne correspond à aucune dépense supplémentaire.

M. LE PRESIDENT. - Merci. Il y a le lycée horticole, Pierre, je pense.

M. CHERET. - C'est cela. Ce sont les deux emplois auxquels je faisais allusion, un au lycée horticole du Haillan qui est intégré au lycée agricole de Blanquefort, et un à l'ex-lycée privé de Biganos que l'on a intégré depuis un certain nombre dans lequel on crée une restauration indépendante où il y a un emploi.

M. LE PRESIDENT. - C'est une communication ou il faut un vote ?

M. CHERET. - C'est un vote.

M. LE PRESIDENT. - Des oppositions ?

Des abstentions ?

Mme LE GUEN. - Non-participation, Président.

N° 25

Vote sur le «Tableau des emplois»

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés,

▪ **CONTRE** : Les Républicains-CPNT,

ADOpte A LA MAJORITE

▪ **ABSTENTION** : Rassemblement National

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

M. LE PRESIDENT. - D'accord. Le dossier est décidé.

**26 - DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION 2020 DES AGENTS DE LA
COLLECTIVITE**

M. CHERET. - C'est une délibération importante parce qu'elle a forcément des conséquences financières. Nous avons essayé, après discussion avec le Président et dans les Instances de la Collectivité, de contenir les taux de promotion tout en assurant quand même un développement de carrière pour les agents, et en maintenant l'évolution de la masse salariale dans les contraintes budgétaires que nous avons, sachant qu'en plus, la crise sanitaire étant passée par là, il était aussi indispensable de l'évoquer.

Donc, cela s'inscrit, comme je l'ai dit, dans la préoccupation de maintenir la capacité d'action de notre Collectivité, tout en maîtrisant l'évolution de la masse salariale, même si le mot que je voulais faire est maintenant éculé avec la vitesse des réseaux sociaux, je dirais qu'à bien y réfléchir, maintenant la masse salariale est un vrai Castex chinois.

M. LE PRESIDENT. - Y a-t-il des oppositions ?

Abstentions ?

Mme LE GUEN. - Non-participation.

N° 26

Vote sur la «Détermination des taux de promotion 2020 des agents de la Collectivité»

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Les Républicains-CPNT,

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

▪ **ABSTENTION** : Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Rassemblement National

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

M. LE PRESIDENT. - Ce dossier est donc adopté.

**27 - COMMUNICATION - CHARTE DE DEONTOLOGIE DES AGENTS ET ELUS :
REVISION DU TEXTE INITIAL DE 2017**

M. GUILLEMOTEAU. - L'intégrité étant un véritable mantra pour le Président, vous souffrirez que je consacre trente secondes à cette délibération, qui est en réalité une reprise de la charte de déontologie que nous avons mise au point en 2017, et qui a été reprise pour deux raisons :

- D'abord des raisons légales. On nous a invités à travailler un peu plus sur ces questions du fait de la Loi Sapin 2, notamment.

- Et puis, à la faveur de la nomination par le Président d'un déontologue que je salue parce que c'est lui qui est le rédacteur principal de cette charte, Patrick HENRY-BONNIOT, son nom mérite d'être nommé. Nous avons travaillé en petit Groupe de travail autour de lui, sur cette charte de déontologie, sur laquelle nous avons insisté plus particulièrement autour de l'obligation de se consacrer - cela concerne les agents et les élus, dont cela nous concerne tous - entièrement à ses fonctions, sur le devoir de réserve, sur la discrétion professionnelle, le secret professionnel, l'obligation de neutralité, l'obéissance hiérarchique.

On a beaucoup travaillé sur des questions telle que la prévention des conflits d'intérêts auxquels je sais Monsieur le Président, vous êtes extrêmement sensible. On a même été jusqu'à parler de la réception des cadeaux et des avantages reçus par les élus.

Je précise plus sérieusement que cette charte de déontologie a été travaillée avec les DGA et avec les organisations syndicales représentatives, qu'elle a reçu l'accueil unanime de l'ensemble des personnels qui ont travaillé autour de ce Groupe de travail.

C'est la raison pour laquelle, je vous propose de l'adopter.

Mme BOURDIN. - Je pense qu'il ne s'agit que d'une communication et non d'un vote.

M. LE PRESIDENT. - C'est un vote. Marie-Pia LAREE vient de me dire que c'est un vote.

Mme BOURDIN. - C'est un vote. Alors dans ce cas, j'invite la totalité de notre Assemblée à voter à l'unanimité cette délibération, pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que comme il a été expliqué, elle se justifie par l'évolution des textes législatifs et réglementaires, notamment la loi pour la confiance dans la vie publique, qui avait rendu caduques plusieurs références qui étaient dans cette délibération que nous avons votée en février 2017.

Je souhaiterais à mon tour remercier Monsieur le Déontologue que j'ai eu la chance de rencontrer au mois de février, d'abord pour ses qualités d'écoute, d'échange, de dialogue, mais aussi pour ses éclairages sur la nature de ses missions au sein de notre Collectivité.

Je souhaiterais également remercier très sincèrement les élus et l'ensemble des agents de la Collectivité, des Services qui ont travaillé sur cette délibération, ayant accepté d'intégrer certaines de nos propositions d'amendement, notamment sur une notion qui nous est cher, qui est celle du harcèlement sexuel et du harcèlement moral.

Si effectivement, nous nous réjouissons de ce rappel à la loi, nous insistons pour être force de propositions pour l'amélioration de cette charte. En effet, en cohérence avec l'adhésion de la Région à l'Association Transparence Internationale France, nous aurions aimé voir inscrite l'obligation pour chaque élu de publier grâce à un agenda ouvert l'intégralité des rencontres avec les lobbyistes lorsqu'il intervient en qualité de décideur public, mais également l'obligation de publier le montant cumulé de l'ensemble des indemnités directes et indirectes perçues, y compris au titre de leur participation à des organismes extérieurs à la Collectivité.

Ce matin, certains d'entre vous s'amusaient à commenter allègrement le taux d'abstention des élections municipales pour remettre en question la légitimité des élus. Eh bien, cette désertion des urnes, Monsieur le Président, chers collègues, en particulier la désertion de notre jeunesse nous interroge, Nous Elus écologistes, sur les raisons qui motivent la défiance de nos concitoyens, la défiance des Gilets Jaunes envers les élus et la transparence de la vie publique.

Les affaires, comme on les appelle par cette gentille périphrase, ce gentil euphémisme, qui gangrènent notre vie publique, ont alimenté les doutes, et nous obligent à être exemplaires dans nos fonctionnements et notre intégrité.

C'est donc l'occasion pour moi de me réjouir de cette délibération, mais aussi de nous inciter, tous, chacun d'entre nous, à être extrêmement vigilants sur cette question, à ne pas banaliser la question du cumul des mandats, notamment, qui est extrêmement décriée par nos concitoyens. Nul doute que cette charte permettra à notre Collectivité de réfléchir, d'avancer, de progresser sur ces questions. Je remercie encore une fois notre déontologue pour sa présence si indispensable au bon fonctionnement de notre démocratie. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT. - Merci Katia. Je crois que le problème de la déontologie est essentiel, c'est pour cela que j'ai souhaité, avec Patrick GUILLEMOTEAU, que l'on puisse travailler là-dessus. J'ai souhaité signer cette charte.

Je crois qu'il y a deux types de problèmes. Il y a le problème de la déontologie, il y a le problème de la compétence, aussi, parce que l'on s'aperçoit que nos concitoyens ne viennent pas voter, peut-être parce que notre action publique ne règle pas un certain nombre de

problèmes. Et je pense que l'on peut se retrouver là-dessus. Et pour avoir des gens compétents, il faut les payer correctement. Aujourd'hui, on a un problème de rémunération de la démocratie.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Cette charte est donc adoptée.

N° 27

Vote sur la «Communication – Charte de déontologie des agents et élus :
révision du texte initial de 2017»

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

▪ **ABSTENTION** : Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Rassemblement National

28 - REGLEMENT INTERIEUR : MODIFICATION LIEE A L'USAGE DE LA VISIOCONFERENCE

M. CHERET. - C'est uniquement pour avoir une utilisation plus large de la visioconférence pour les Commissions et les GIA, mais cela a été vu avec l'ensemble des Groupes et donc n'appelle pas de ma part de commentaires particuliers.

M. LE PRESIDENT. - Tout le monde est d'accord ?

Mme LE GUEN. - Message personnel. Président. Je ne suis pas d'accord.

M. CHERET. - J'aurais été déçu.

Mme LE GUEN. - Monsieur ROUSSET, Conseiller Général de Gironde, Maire de Pessac, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, Président de l'Association des Régions de France, Député de la 7^e circonscription, Président du Conseil Régional d'Aquitaine, Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, homme svelte, bien pour son âge, nous impose ainsi un règlement intérieur où nous pouvons venir désormais habillés comme nous le souhaitons. Pourquoi pas ? Je m'explique : parce que les tenues vestimentaires ont été barrées donc bientôt, nous n'aurons que vous en costard-cravate ici.

Monsieur CHERET, vous êtes d'accord avec moi ou pas ? Vous avez supprimé...

M. CHERET. - Moi, je suis d'accord avec le Président.

Mme LE GUEN. - Vous avez supprimé tout ce qui concerne le projet sur la tenue vestimentaire en premier jet, c'est-à-dire que l'on peut venir habillés comme nous le souhaitons. Donc, je peux venir en tongs, c'est bon ? En maillot de bain aussi ? D'accord. Donc, avec ma veste d'armée réformée 1993 aussi.

M. LE PRESIDENT. - Je vois bien Eddie PUYJALON venir en marcel.

Mme LE GUEN. - On l'a déjà vu. Je parle des séances publiques, Président. Vous ne nous avez pas habitués à cela !

M. LE PRESIDENT. - Non.

Mme LE GUEN. - Nous sommes bien d'accord. Cela dit, je vais quand même le voter, mais je voulais le souligner.

M. LE PRESIDENT. - Je prends votre remarque. J'étais un peu gêné parce que la démocratie a besoin d'une tenue correcte.

M. SEBTON. - J'ai fait partie de ceux - je ne suis pas le seul - qui ont signalé à votre Cabinet que c'était une fausse bonne idée de mettre cela dans le règlement intérieur, ce que

j'ai appelé « l'amendement Eddie PUYJALON », puisque vous avez fait références ; je sais que c'est cela qui a motivé, Eddie. C'est un peu toi qui as motivé cette modification, donc autant te le rendre.

Pourquoi je me suis opposé à cela, et ce n'est pas juste un détail. Déjà cela ne m'étonne pas que cela vienne de vous, que cela vous offusque, parce que vous aviez mis deux choses :

- Tenue de ville : cela n'a aucune signification. Le seul truc que l'on trouve dans « tenue de ville », c'est costume-cravate pour les hommes et tailleur pour les femmes. Cela me pose un problème idéologique parce que si l'on est là pour représenter la population, je ne suis pas sûr que le costume-cravate soit la meilleure façon de représenter la population.

- Une tenue neutre : il n'y a pas de tenue neutre. Moi, comme je suis habillé aujourd'hui, ce n'est pas neutre. Le fait d'avoir des vêtements avec des tissus recyclés, ce n'est pas neutre. La façon de s'habiller... *(Intervention hors micro inaudible)* Eh bien, voilà !

Donc la neutralité et la tenue de ville n'avaient pas de place ici.

M. LE PRESIDENT. - Aurélien, on a compris.

M. SEBTON. - Monsieur le Président, je n'ai pas fini. Je vais me permettre une citation. Il y a un Groupe qui a dit : « si l'on veut vraiment changer de paradigme, il faut se demander si les Commissions ne peuvent pas se tenir dans un endroit qui limite le plus possible nos déplacements, et limiter nos déplacements pourrait être tout simplement ne pas se déplacer ». Je me souviens que c'est moi qui avais dit cela il y a un an.

M. LE PRESIDENT. - Bien sûr. C'est comme la chemise recyclée...

M. SEBTON. - Néo Terra, le 9 juillet 2019, reprenez le procès-verbal, et je vous rappelle qu'à l'époque vous m'aviez répondu que premièrement c'était impossible juridiquement et deuxièmement, que c'était une fausse bonne idée...

M. LE PRESIDENT. - A l'époque, oui.

M. SEBTON. - Et que deux, c'était une mauvaise idée pour la démocratie. Je note qu'un an après, c'est possible. Donc, quand je vais intervenir en proposant des choses saugrenues, je suis sûr que ces choses deviendront possibles plus tard. Donc, je vous remercie.

M. COLOMBIER. - Monsieur le Président. Excusez-moi. Je ne veux pas polémiquer là-dessus. Il est dans notre règlement que si un élu n'assiste pas de manière répétitive aux réunions, Commissions, GIA, plénières, aux Commissions Permanentes, donc les réunions institutionnelles, il peut être défalqué de ses indemnités, une certaine somme. Est-ce que cela continuera à valoir, s'ils sont présents ou absents en visioconférence ?

M. LE PRESIDENT. - La visioconférence sera une présence.

M. COLOMBIER. - Oui, s'il on est en visioconférence, on est présent. Mais si l'on ne se branche pas, dans ce cas-là, cela veut dire absence. Cela veut dire que le couperet peut tomber.

M. LE PRESIDENT. - Oui.

M. COLOMBIER. - Je dis cela parce que nous allons voter ce règlement intérieur, mais j'ai peur quand même que la visioconférence amène petit à petit un éloignement des élus à leur présence, à leur motivation dans nos réunions.

Nous sommes obligés aujourd'hui, parce qu'il y a un règlement sanitaire, mais j'espère que très vite, au moins pour les Commissions Permanentes, et les plénières, il y ait quand même l'obligation - si je puis dire - morale de venir physiquement, parce que l'homme est l'homme, et quand on est là...

M. LE PRESIDENT. - Aujourd'hui, on est toujours dans l'application de la distanciation physique ; donc un peu compliqué de tenir...

M. COLOMBIER. - Je comprends qu'actuellement c'est peut-être...

M. LE PRESIDENT. - Si l'on fait ce type de déroulement de la démocratie dans le site de Limoges, dans le site de Poitiers et le site de Bordeaux, bien entendu, il y a une relation différente quand on est présent physiquement d'abord, parce qu'il peut y avoir des contacts humains en dehors de l'hémicycle, et j'avoue, d'ailleurs je l'en félicite, qu'Aurélien SEBTON est venu en présentiel régulièrement dans nos Commissions Permanentes et dans les Assemblées plénières.

M. SEBTON. - Parce que j'habite à 500m d'ici, Monsieur le Président. Je viens à pied ou à vélo.

M. LE PRESIDENT. - Mais, il y en a d'autres qui ne sont pas très loin et qui ne sont pas venus non plus. Donc, c'est que vous aviez l'envie de venir.

Je mets cette délibération au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Cette délibération est adoptée.

N° 28

Vote sur le «Règlement Intérieur : modification liée à l'usage de la visioconférence»

• POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine, Rassemblement National

ADOPTE A L'UNANIMITE

**29 - COMMUNICATION AUX CONSEILLERS REGIONAUX : PRISES A BAIL ET
CONVENTIONS DE DISPOSITION DE BIENS REGIONAUX**

M. CHERET. - C'est juste une communication qui doit être faite à l'Assemblée plénière concernant tous les baux de la Collectivité qu'elle concède à d'autres organismes et qu'elle a, elle-même, pour héberger certains de nos agents et certaines de nos structures.

M. LE PRESIDENT. - Je vous remercie.

N° 29

Vote sur la «Communication aux Conseillers régionaux : prises à bail et conventions de disposition de biens régionaux»

L'Assemblée Donne Acte

MOTION : ACTIVITE REDUITE PLUTOT QUE LICENCIEMENTS

M. LE PRESIDENT. - On passe aux vœux et aux motions. Je me suis permis - peut-être ai-je eu tort - mais face à l'annonce de tous les plans sociaux, notamment les 5 000 emplois d'Airbus de vous proposer, en tant que Président, une motion puisqu'aujourd'hui, suite à des travaux entre les organisations syndicales et professionnelles, il y a la possibilité de maintenir les contrats de travail avec du chômage partiel, ce qui peut jouer sur des milliers, voire des dizaines de milliers d'emplois.

Comme je pense profondément que c'est, bien entendu, le problème de l'emploi et le problème du chômage vont être le problème essentiel des conséquences de la crise, je souhaiterais que notre Assemblée puisse se prononcer que je puisse avoir la légitimité de dire au Gouvernement et aux patrons des grands Groupes « Attention. Vous avez des possibilités d'utilisation de cette procédure, qui s'appelait ARME avant, c'est-à-dire Activités Réduites pour le Maintien en Emploi », et de la même manière que nous puissions dans la négociation avec l'Etat que nous avons aujourd'hui - vous savez que l'on gère un dispositif dit « PIC » Programme d'Investissement dans les Compétences. Un des problèmes que nous allons avoir c'est : est-ce que les entreprises licencient ? Ou est-ce que les entreprises peuvent mettre en formation leurs salariés ?

Je pense que tout le monde sera d'accord là-dessus pour que je puisse avoir le soutien de l'Assemblée dans cette bataille.

Et puis, troisièmement, un problème aussi important, qui m'inquiète un peu. Il y a eu - cela a été rappelé par beaucoup de collègues - beaucoup d'aides assez massives sur un certain nombre de secteurs. Or, ces aides ont été attribuées aux grands Groupes, et pas au tissu de PME. Donc, simplement, notamment sur tous les investissements dans les technologies futures, et cela n'a rien à voir avec le problème de la navette, bien entendu, je me suis exprimé là-dessus, mais que les grands Groupes associent systématiquement les PME pour maintenir leurs emplois, dans cette recherche sur les démonstrateurs qui vont conduire à faire le fameux avoir à hydrogène, et un avion qui ne polluera.

Je ne sais pas s'il y a des remarques sur cette délibération qui est une délibération de soutien et de solidarité notamment à l'égard des familles qui s'inquiètent aujourd'hui, par milliers, du risque de tomber au chômage.

M. COLOMBIER. - Monsieur le Président. Cette motion pose quand même le problème, vous nous la mettez, alors vous allez me dire que la situation est grave, le fond de cette motion justifie qu'elle soit apparemment déposée hors délai. Je vous dis cela parce que vous êtes

particulièrement tatillon, ou du moins votre Administration, si nous déposons une motion à quelques jours ou même quelques heures près, elle peut nous être refusée. Je ne sais pas. Est-ce qu'il y a dans le règlement une exception pour la Présidence. J'aimerais que l'on puisse m'éclairer là-dessus. C'est une question de forme, certes, mais qui est quand même importante. C'est une question de démocratie au sein de notre Institution.

En revanche, je pense, c'est sûr, l'ARME est intéressante. C'est vrai que vous avez évoqué les PME et non pas que les grands Groupes, sachant que malgré tout, ces grands Groupes ont avec ces PME et quelques fois avec des TPE, de la sous-traitance et cette sous-traitance représente souvent des milliers d'emplois. Donc, sur le fond, en effet, très bien.

En revanche, je pense que nous aimerions faire un ajout à cette motion qui, je pense, devra avoir sur le fond, votre adhésion, puisque vous vous êtes prononcé en effet, en faveur du principe de relocalisations. Je parle non pas pour l'aéronautique, on ne peut pas relocaliser cela facilement mais pour l'automobile ou l'agroalimentaire puisque ce sont les deux secteurs que vous citez particulièrement.

Nous aimerions que l'on s'engage aussi à tout mettre en œuvre, je vous cite le paragraphe que nous aimerions rajouter : « Les élus du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine s'engagent également à ce que la Région mettent tout en œuvre afin de faciliter la relocalisation de la production des secteurs industriels clés en leur donnant accès à l'ensemble des dispositifs d'aides régionales à toute entreprise relocalisable souhaitant s'implanter dans notre région. Par ailleurs la Région s'engage auprès de ces entreprises à faciliter les acquisitions de foncier pour tout projet d'implantation industrielle sur le territoire régional ».

C'est un ajout, je pense qui est positif et qui rassurerait et irait, je pense, dans le sens évidemment des chefs d'entreprise. Nous aimerions que ceci soit ajouté. Je pense que cela ne poserait pas de problème de fond.

M. PUYJALON. - Pour faire très vite, notre Groupe va déroger à sa règle habituelle, et devant l'importance, votera cette motion.

Mme REQUENNA. - Bien sûr le dispositif qui est proposé est nécessaire eu égard à la crise que nous avons vécue et que nous allons vivre, donc tant pour préserver nos entreprises que pour conserver nos compétences et bien sûr soutenir les salariés, les familles qui sont derrière, nous voterons cette motion.

Mme COMBRES. - Monsieur le Président. Juste pour vous signaler que notre Groupe ne souhaite pas participer au vote de cette motion.

M. SEBTON. - Le Groupe UDI va voter, et il me semble, cosigner cette motion. Vous serez d'accord avec moi que quand une motion est bonne, il faut la signer, peu importe les

contingences politiques. Effectivement, sur la forme, vous avez utilisé votre joker, et j'imagine que pour les prochaines séances, on aura tous le droit à un joker.

M. LE PRESIDENT. - Juste une réponse à Jacques COLOMBIER. Cela me gêne un peu parce que d'abord, l'action sur la relocalisation est engagée ici dans cette Région depuis plusieurs mois, je la partage.

C'est ce que l'on a dit dans le plan de relance que vous n'avez pas adopté. C'est non seulement dit dans le plan de relance, mais c'est dit aussi dans le détail des actions des uns et des autres. C'est pour cela que je n'ai pas envie de rajouter...

M. COLOMBIER. - C'est dit dans un document de plusieurs dizaines de pages que personne ne lit en dehors de cette Assemblée !

M. LE PRESIDENT. - Non. C'est un document qui est travaillé avec le monde économique, la presse est bien informée. Là en l'occurrence, ce que je voudrais pouvoir faire avec l'appui de l'Assemblée, c'est écrire aux grands Groupes avec votre assentiment à toutes et à tous, notamment sur la filière aéronautique sur laquelle aujourd'hui on est en train de travailler la diversification, c'est-à-dire vers d'autres secteurs hors aéronautique. Il doit y avoir plus de 1000 PME sous-traitantes de l'aéronautique sont terrorisées. Nous allons avoir et j'en ai des informations, des plans de licenciements. Je voudrais, compte-tenu des actions que nous menons, y compris dans l'avion électrique, l'avion vert, nous avons une légitimité à intervenir. Et je pense que c'est une manifestation de solidarité qui est, c'est vrai, un peu ciblée sur l'aéronautique, et il faut faire le travail dans les autres secteurs, tu as raison.

Mais là, je vous propose de rester sur ce texte plutôt que le disperser.

M. COLOMBIER. - On s'en doutait, mais enfin bon...

M. LE PRESIDENT. - J'ai noté qu'EELV ne participait pas au vote. Mais tout le monde vote autrement ?

M. COLOMBIER. - Non-participation au vote.

Mme LE GUEN. - Pour.

M. LE PRESIDENT. - Je vous remercie.

MOTION

Vote sur La motion «Activité réduite plutôt que licenciements»

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine,**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE : Ecologiste et Citoyen-EELV, Rassemblement National**

MOTION : SAUVER ET REDONNER CONFIANCE AUX TRANSPORTS PUBLICS

M. LE PRESIDENT. -Ensuite, on a une motion du Groupe Socialiste et Apparentés sur les transports publics. Est-ce que quelqu'un peut la résumer.

M. LAGRAVE. - La motion qui vous a été présentée et maintenant cosignée également plusieurs autres Groupes, dont EELV, PEPS et puis les Radicaux. L'idée de cette motion proposée par le Groupe Socialiste est de, d'abord, faire un point sur ce qui s'est passé, et l'engagement sans faille de la Région et de l'Exécutif de la Région, autour du transport ferroviaire, qui, nous estimons, est largement en danger à l'heure où nous parlons, tout simplement parce que, et nous l'avons déjà dit ce matin dans les débats autour des questions budgétaires, s'il n'y a pas aujourd'hui une prise en compte véritable du transport public dans les plans de reprise de l'État et surtout de la part de l'État, et des opérateurs, nous aurons un véritable problème.

Aujourd'hui, nos concitoyens ne reprennent pas de manière très importante les transports publics. J'en veux pour preuve les fréquentations que l'on peut avoir ici comme dans d'autres territoires. J'avais une réunion cette semaine avec mes collègues des autres Régions, et c'est à peu près le même niveau, de même au niveau national. Ce qui nous engage aujourd'hui à fait en sorte de travailler tous activement à cette reprise pour non seulement la période estivale mais aussi pour la rentrée.

Nos inquiétudes sont là au regard de ce que je disais déjà ce matin, du fait qu'aujourd'hui le transport public est le grand oublié des plans de reprise. Nous l'avons indiqué dans cette motion et nous souhaitons le mettre noir sur blanc, de manière à ce que ce soit également repris à l'échelle d'autres Régions. D'autres collègues présenteront le même type de motion dans d'autres sessions plénières en demandant clairement à ce qu'il y ait un engagement de la part de l'Etat, justement pour que le transport public ne soit non seulement pas oublié, mais que les investissements sur ce transport et cette manière de transporter nos concitoyens puisse être soutenue le plus rapidement possible.

M. LE PRESIDENT. - Y a-t-il des observations sur cette motion ?

Pas d'oppositions ?

Elle est votée à l'unanimité.

Mme REQUENNA. - Non-participation, Président.

M. LE PRESIDENT. - D'accord. Elle est votée.

MOTION

Vote sur La motion «Sauver et redonner confiance aux transports publics»

▪ **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV,

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE** : Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine,

**MOTION : LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE DIT NON AUX PLATEFORMES
LOGISTIQUES DES GEANTS DU E COMMERCE**

M. LE PRESIDENT. - Ensuite, on a une motion du Groupe EELV sur les plateformes logistique. Qui la présente ?

M. BAUDE. - Je la présente et je voulais préciser que depuis que nous l'avons proposée, elle est cosignée par les Groupes PEPS et PS.

Simplement, rassurez-vous Président, je ne vais pas reprendre la délibération. Il n'empêche qu'il n'échappe à personne que notre région n'échappe pas à la convoitise des géants du e-commerce. Dernièrement, d'ailleurs, les communes de Blanquefort, où Amazon a été repoussé par Bordeaux Métropole, ou Belin-Beliet avec des élus locaux un peu moins lucides.

Je ne vais pas tout relire, simplement vous énoncez quelques arguments. Mes chers collègues. D'abord le déficit de transparence dans lequel sont menés ces projets. Les citoyens de Belin-Beliet sont en train d'en faire l'amère expérience avec des acteurs qui avancent complètement masqués derrière des intermédiaires pour que la réalité de ces projets soit connue le plus tardivement possible.

Ensuite, nous sommes face à un modèle qui va à l'encontre des solutions nécessaires pour faire face aux défis que doit relever notre société aujourd'hui, avec des projets d'artificialisation des sols et de destruction des zones naturelles pour répondre à des besoins gigantesques de surfaces de tri et de stockage. Si l'on cite l'exemple de Belin-Beliet, ce sont 71 000 m² de hangars envisagés sur des surfaces de 19 ha de terrain dont, pour cet exemple toujours, 13 ha de zone humide, le tout dans le parc naturel régional des Landes de Gascogne, avec également, bien évidemment, des impacts sur la qualité de l'air engendré par un trafic conséquent de poids lourds.

Ce sont aussi des projets à l'opposé des impératifs de limitation du dérèglement climatique, non seulement à cause de transport des marchandises fabriquées le plus souvent à l'autre bout de la planète, mais aussi parce que ces modèles s'inscrivent dans des logiques de surconsommation et de gaspillage.

Enfin, les impacts socio-économiques sont également, ne l'oublions pas, négatifs et d'ailleurs, les travaux de l'ancien Secrétaire d'État au numérique Mounir MAHJoubi ont mis en évidence que pour un emploi créé, ce sont deux emplois qui sont détruits dans les territoires, les premières victimes étant, bien évidemment, le petit commerce, notamment ceux

de centres bourgs mais pas seulement puisque les moyennes franchises en font également les frais.

Si je n'entre pas dans le détail concernant la concurrence déloyale, la fraude fiscale ou le dumping sur les prix, un mot simplement mes chers collègues pour évoquer les dimensions ou la dimension sociale et notamment les conditions de travail déplorable pour les salariés de ces plateformes géantes, y compris d'ailleurs pendant la crise sanitaire comme l'actualité a pu le mettre en lumière avec des pratiques scandaleuses d'Amazon.

Bref, mes chers collègues pour faire simple, nous sommes face à une logique en contradiction totale avec les modèles que nous devons défendre, mais aussi avec les objectifs du SRADDET et notre politique de préservation des emplois sur le territoire, mais aussi avec nos politiques régionales en matière de biodiversité, de transition énergétique, de revitalisation des centres bourgs, de lutte contre le dérèglement climatique et globalement contre l'esprit et les ambitions de Néo Terra.

C'est pourquoi, nous vous proposons cette motion pour un moratoire général sur ce type de projets de plateformes en Nouvelle-Aquitaine accompagné d'une demande de l'Etat de ne pas accorder les autorisations nécessaires.

M. LE PRESIDENT. - Est-ce que Matthias FEKL veut intervenir ?

M. FEKL. - Simplement pour indiquer, Monsieur le Président, que notre Groupe est cosignataire de cette motion, et y est donc évidemment favorable.

M. LE PRESIDENT. - Merci.

Qui souhaite voter cette motion ?

M. SEBTON. - Je souhaite la voter. Mon Groupe s'abstient, mais moi je la vote. J'ai juste une remarque sur la forme. Quand nous proposons une motion, on propose à tous ceux qui veulent s'associer de s'y associer. J'ai l'impression qu'à ma droite ou à ma gauche, poétiquement en tous cas, il y a un réflexe de dire « eh bien non ! On est les seuls à cosigner ». Là, vous nous avez fait cosigner votre motion, Monsieur le Président, on l'a quasiment tous fait. Mais voilà, je trouve que c'est un drôle de réflexe et c'est dommage.

M. LE PRESIDENT. - Je remercie d'ailleurs UDI d'avoir signé ma motion.

Mme REQUENNA. - On ne nous l'a pas proposé, Monsieur le Président. Ceci étant, on fait non-participation au vote. Sur le fond, je suis assez d'accord mais enfin quand j'entends que l'on parle de préserver des emplois et que justement on ne vote pas la précédente, je trouve que cela manque de cohérence, donc on ne participe pas au vote sur celle-ci.

M. LE PRESIDENT. - C'est vrai. Une remarque de bon sens.

Ne prend pas part au vote, le Rassemblement National,

DINA ?

Mme LE GUEN. - Contre

Ne prend pas part au vote, MODEM

Aurélien SEBTON, vote pour à titre personnel. Son Groupe s'abstient.

Cette motion est adoptée à la majorité.

MOTION

Vote sur La motion «La Région Nouvelle-Aquitaine dit non aux plateformes logistiques des géants du e-commerce»

▪ **POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Ecologiste et Citoyen-EELV, Parti Radical de Gauche, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés (1)**

▪ **CONTRE : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine,**

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

▪ **ABSTENTION : Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés**

▪ **NON PARTICIPATION AU VOTE : Modem-Union Centriste, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National**

**MOTION : RETIRER LE RENARD DE LA LISTE DES ESPECES « SUSCEPTIBLES
D'OCCASIONNER DES DEGATS EN NOUVELLE-AQUITAINE »**

M. LE PRESIDENT. - Ensuite, on a une motion sur le renard. J'aurais espéré que l'on ait une motion sur le silure.

M. TRIFILETTI. - C'est parti d'un constat. Chaque année, un peu plus d'un demi-million de renards sont tués en France, dont 25 000 à peu près pour la Nouvelle-Aquitaine, souvent d'ailleurs au moyen de pratiques archaïques voire barbares. Renards et renardeaux sont massacrés dans une très grande violence.

Pourtant les populations de renards s'autorégulent par rapport aux ressources disponibles car les réseaux trophiques sont au cœur du fonctionnement naturel de l'espèce.

M. LE PRESIDENT. - On peut ne pas lire la motion.

M. TRIFILETTI. - Je ne la lis pas. Regardez-là, vous allez voir Monsieur le Président que ce n'est pas cela. J'ai bien noté que si l'on veut se réconcilier finalement avec le vivant, ce n'est pas le titre d'un ouvrage de Nicolas THIERRY, d'ailleurs, elle a toute son importance, parce que cela paraît un sujet mineur mais c'est toute une éthique qui est derrière et qui permet de nous réinterroger finalement par rapport à notre relation au vivant.

Elle s'autorégule effectivement par rapport aux ressources disponibles, c'est ce que je disais. Le renard a cette capacité. Par ailleurs, selon plusieurs études scientifiques le renard participerait activement à la lutte contre la maladie de Lyme, maladie infectieuse qui est transmise, vous le savez Monsieur le Président et chers collègues, par la morsure de tiques, et qui touche 50 000 personnes, chaque année en France.

Or, ce sont les rongeurs qui sont au départ porteurs de cette maladie. Leur prolifération favorisant le potentiel contact avec les tiques. C'est pour cela que nous avons bien tort de nous priver du renard, finalement. Le régime alimentaire du renard est composé de rongeurs. Il en mange à peu près 6 000 par an, et quand on sait qu'un campagnol terrestre peut consommer jusqu'à 50 kilos de végétaux par an, on imagine aisément la plus-value que peut représenter le renard pour les cultures agricoles.

Le renard, finalement, si on le dit autrement, est un précieux auxiliaire pour les agriculteurs ; il peut même contribuer à éviter la chimie pour protéger les cultures des rongeurs.

Donc, c'est pour toutes ces raisons, Monsieur le Président, éthique, sanitaire, économique et environnemental que nous vous proposons via cette motion que le Conseil Régional, chef

de file d'ailleurs depuis la loi NOTRe pour la préservation de la biodiversité, demande à la Préfète de Région de retirer le renard de la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts en Nouvelle-Aquitaine.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. SABAROT. - Brièvement, on pourrait parler beaucoup du renard. Tout d'abord, faisons la lumière sur quelle est la réglementation en la matière. Premièrement, Madame la Préfète est incompétente. C'est une décision ministérielle. Elle est incompétente pour prendre cet arrêté, c'est une décision ministérielle qui s'assoit sur un avis qui est donné par le Conseil Départemental de la Chasse et la Faune sauvage qui réunit des chasseurs, des environnementalistes, des scientifiques, des agriculteurs. Ce Comité a donné un avis favorable, et donc le renard a été classé nuisible par arrêté ministériel pour une durée de trois ans. Et nous en sommes actuellement à mi-parcours.

Donc, je ne vois pas la compétence que peut avoir la Région là-dessus. De plus, cet arrêté avait été soumis à enquête publique, et il n'a pas été attaqué. Donc, l'affaire est claire au niveau réglementaire.

J'ajouterai malgré tout quelque chose. Si l'on veut accentuer le clivage entre urbain et ruraux, prenons cela comme un modèle, parce que c'est vrai, le renard ne fait pas de dégâts chez les autres, mais chez soi, dans le monde agricole, un renard qui entre dans une basse-cour va tuer tout ce qu'il y a dedans, même s'il en emporte qu'un ou deux.

Pour terminer rapidement, je vois la maladie de Lyme. N'oublions pas que le renard est le premier vecteur de l'échinococcose alvéolaire. Le renard colonise maintenant les espaces urbains, en particulier, péri-urbains, car il se nourrit d'un peu tout, de poubelles. L'échinococcose alvéolaire est quelque chose de difficilement soignable. Dans le Canton de Genève, qui avait interdit le renard, indubitablement on a vu une forte montée de ces cas.

Enfin, pour finir, je vois que dans la motion on parle de piégeage. C'est vrai que le piégeage a quelques fois une image un peu difficile, mais il faut m'expliquer comment, en ville, on peut faire autrement que de le piéger. On ne peut pas lâcher une meute de chiens, on ne peut pas tirer au fusil, en ville.

Donc, pour toutes ces raisons, je trouve que ce n'est pas le lieu de notre Assemblée pour débattre d'un sujet comme celui-là qui réglementairement est calé par ailleurs. Pour cette raison, je voterai contre cette délibération, même si je crois que le Groupe PS et Apparentés ne souhaite pas participer à ce vote.

M. TRIFILETTI. - Monsieur le Président. Juste un chiffre pour compléter les propos d'Henri. Sur l'échinococcose alvéolaire, par exemple, le chiffre est de 25 cas diagnostiqués, par les recherches scientifiques en 2014 sur toute la France.

J'aimerais juste revenir si cela fait 24 000 renards roux qui sont effectivement abattus chaque année, par rapport à cette problématique qu'a évoquée justement Henri, simplement lui dire que si l'on ramène cela, on est en train effectivement d'être sur une problématique. Franchement une QSV une question socialement vive finalement. Qu'est-ce qui est le plus important ? Est-ce que c'est se protéger de la maladie de Lyme notamment avec ces 50 000 cas ? Ou être sur ces 25 cas qui posent problème ? Mais je rappelle que parmi ces 24 000 - c'est la dernière chose que je dirai - renards roux tués, s'ils font un poids moyen de 8 kgs par individu, cela fait donc 192 tonnes de cadavres de renards par personne malade.

Je comprends. Par contre, je réaffirme que c'est bel et bien l'Etat qui est en responsabilité par rapport à ces pratiques.

Mme FERREIRA. - Je veux juste dire quelque chose. J'adore Stéphane, mais je ne peux pas lui concéder l'idée que le renard serait un traitement de maladies humaines. Désolée Stéphane. Jamais tu ne devrais te permettre d'utiliser ce genre de propos, en public.

Le traitement du Lyme est une antibiothérapie. Le traitement de l'échinococcose alvéolaire est une autre antibiothérapie. Et c'est tout. Et grâce à Dieu, le Dieu scientifique, nous avons des systèmes médicaux compétents qui règlent le problème sans passer par le renard ou d'autres prédateurs potentiels. Donc, je t'en prie, s'il te plaît, ne mélange pas la médecine à des artifices d'explications.

M. PUYJALON. - Je fais vite, et je complète Henri, j'adhère à tout ce qu'il a dit. Deux choses, simplement les amis. Le renard depuis toujours a été chassé, régulé, même dans une certaine époque à base de gaz et de chloropicrine dans les gaz, dans les terriers. Aujourd'hui, il est chassé uniquement soit déterré, soit par les chasseurs en battue et en régulation. Depuis toujours, et j'en atteste formellement, le renard se maintient dans ses populations en milieu rural en densité équivalente. Par contre, quand vous le voyez en bordure des villes, là où il est en train de se développer, vous assistez à des problèmes de maladies, de gale, avec des renards qui ont, malheureusement, un piteux état. Je crois que l'on arrive à un équilibre entre la régulation et le taux de population de renards.

Il est illusion de penser que les renards vont enlever tous les campagnols de la planète. Par contre, il est évident que pour les éleveurs et les gens qui ont l'habitude de lâcher dans la campagne leurs poules et leurs canards, comme le dit Henri, c'est une belle condition de vie pour les poules et les canards, mais quand le renard arrive, ce sont 20 ou 25 de tués. Et si à une époque, il en mettait deux ou trois de côté pour les cacher pour avoir la subsistance pour

ces petits, aujourd'hui, il est plutôt sur une dynamique à tuer à peu près une vingtaine ou une trentaine de poules en totalité. De même que cela met un gros problème pour la gestion de la petite faune et du petit gibier, là où il y a des sujets où l'on est en train de réimplanter la perdrix grise, la perdrix rouge, le renard a un véritable impact. Et d'abord, c'est un opportuniste, comme souvent les prédateurs. Si vous voyez des piégeurs qui œuvrent sur les ragondins, la première des choses que fait le renard, c'est d'aller chercher voir si sur un piège à ragondin, il n'y a pas un ragondin à manger avant de s'occuper des campagnols.

Il faut bien observer la nature. Je crois que l'on est aujourd'hui dans une régulation organisée par les chasseurs qui est en équilibre, même si l'on peut - et ce que je vous reproche, c'est que je ne pense pas qu'il faille faire une généralité d'un cas que vous avez cité dans une vidéo. Je crois que je ne me permettrais pas de jeter le probe sur toute une population. Vous l'avez fait sur les piégeurs. Je connais des piégeurs et des déterreurs qui sont des gens exemplaires, avec des comportements qui essaient d'être au plus juste pour mettre à mort les renards. C'est comme si moi, je disais que tous les Verts étaient des assassins parce qu'un jour, un élu Vert a tué quelqu'un dans une réunion ! Je trouve que c'est ridicule. On monte les gens les uns contre les autres. On est dans une fracturation sociétale, et l'on en parlera avec la prochaine motion. Je trouve que c'est bien dommage.

M. LE PRESIDENT. - Bien. On va voter.

M. BITEAU. - Juste un témoignage rapide. Je suis agriculteur. J'ai fait le choix, non pas parce que j'ai des difficultés avec les chasseurs puisque je travaille avec eux sur la régulation de certaines espèces comme le sanglier, par exemple, de ne pas permettre la chasse sur mon territoire. Et donc, il y a des renards, mais il y avait aussi beaucoup de mulots. Quand je regarde mes collègues qui font de l'agroforesterie, j'ai 90 ha en agroforesterie, ce qui commence en Nouvelle-Aquitaine à faire une belle structure en agroforesterie, ils ont des problèmes avec les mulots qui abîment, dégradent les racines des arbres qu'ils ont planté, et ce phénomène sur la structure qui est la mienne, n'existe pas parce qu'il y a beaucoup de renards effectivement.

Les mulots, au-delà de l'agroforesterie sont effectivement des prédateurs de récoltes également et donc les mulots sont beaucoup moins présents quand le renard est là. Je suis aussi éleveur de volailles. Force est de constater qu'avec de la clôture électrique bien imaginée, je n'ai pas de problème de prédation de renards. Mais ce n'est pas de la clôture électrique branchée, Otilia. Ce n'est pas de la clôture électrique branchée sur le secteur. C'est de la clôture électrique d'élevage qui repousse le renard et fait que - je touche du bois - je n'ai jamais eu de prédation de renards sur mes élevages de volailles. Donc, c'est aussi à nous de savoir nous adapter.

Je conclus en disant que je voterai cette motion, et que dans mon Groupe Francis WILSIUS s'abstient.

M. LE PRESIDENT. - Il faut faire attention, parce que demain, on va défendre le mulot, la belette.

M. BITEAU. - J'ai juste fait la démonstration qu'un écosystème en équilibre, les populations s'équilibrent d'elles-mêmes.

M. LE PRESIDENT. - Le simple problème, tu peux, peut-être, te permettre sur certains des champs, de mettre des kilomètres et des kilomètres de clôture électrique pour les renards. Je pense que tu les mets plutôt pour le sanglier. Je suis un peu paysan sur les bords.

M. SEBTON. - Une explication de vote. Mon Groupe va s'abstenir. Je voulais faire cette remarque et féliciter Henri et Eddie. Franchement, je passe à chaque fois un bon moment quand je vous écoute parler de ruralité. C'est très agréable. Et vous dire qu'en tant que citoyen, je prends le point quand même quand Henri dit attention à ne pas fracturer la population citadine et rurale. Il faudra vraiment faire attention à cela, mais aussi pardon, ce débat pose quand même la question de la place du vivant en général.

Il y a des écosystèmes, je ne suis pas un spécialiste de cela, mais là où cette motion m'intéresse, c'est qu'effectivement, il faut se poser la question de la place du vivant en général. Sans doute que tout le monde a sa place ici, et tuer des renards, ce n'est pas forcément la meilleure chose à faire.

M. LE PRESIDENT. - Je souhaite simplement que nous réservions nos motions à ce que sont les compétences ou les problèmes qui peuvent exister dans la Région, parce que cela va partir dans tous les sens.

M. COLOMBIER. - Comme le goupil enflamme nos débats et divise cette Assemblée, nous préférons ne pas participer au vote.

Mme REQUENNA. - Nous avons envisagé de ne pas participer au vote, mais à la lumière des éléments fournis par Eddie, et par Henri, nous voterons contre cette motion.

M. LE PRESIDENT. - Que fait le Groupe LR ?

DINA fait quoi ?

Mme LE GUEN. – Contre.

M. LE PRESIDENT. - Je laisse le soin. Donc le Groupe Socialiste vote contre ou c'est individuellement ? On ne prend pas part au vote.

M. TRIFILETTI. - Monsieur le Président. Juste pour votre information. Certains sont en train de s'exprimer aussi via le Chat mis en place avec la solution vidéo. Je me suis peut-être mal exprimé. Simplement, je relis le Chat mis en place dont certains s'expriment.

M. PUYJALON. - Monsieur le Président. Si le Groupe PS s'abstient, on votera contre. Il n'est pas question de laisser passer un truc pareil.

M. LE PRESIDENT. - Le Groupe LR vote contre.

Il y a trois membres du Groupe majoritaire qui votent contre.

Mme REQUENNA. - MODEM Union Centriste, contre.

M. LE PRESIDENT. - Donc, ce vœu n'est pas adopté.

M. TRIFILETTI. - Monsieur le Président. Je me permets de revenir parce qu'il y a des votes qui ont été mis en ligne. Les avez-vous pris en considération ?

M. LE PRESIDENT. - On va prendre tout cela en compte. Si je fais un calcul simplement des présents des différents Groupes.

M. TRIFILETTI. - Vous les verrez...

M. LE PRESIDENT. - Marie-Pia LAREE reviendra vers vous.

M. TRIFILETTI. - Je vous remercie, Monsieur le Président.

MOTION

Vote sur la motion «Retirer le renard de la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts en Nouvelle-Aquitaine»

- POUR : Ecologiste et Citoyen-EELV, Parti Socialiste et Apparentés (1) Pour une Ecologie Populaire et Sociale (2), Parti Radical de Gauche
- CONTRE : Parti Socialiste et Apparentés (3) Modem-Union Centriste, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine,
- ABSTENTION : Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Parti Radical de Gauche (1),
- NON PARTICIPATION AU VOTE : Parti Socialiste et Apparentés, Rassemblement National

MOTION REJETEE

**VOEU : POUR LA PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE ET LA DISSOLUTION DES
CELLULES DEMETER »**

M. LE PRESIDENT. - Sur les lanceurs d'alertes et la dissolution des cellules DEMETER.

On peut faire une réunion de section, de partis ou de choses comme cela. Mais l'image que donne la Région ne va pas être bonne. On n'est pas l'Assemblée Nationale.

Quels que soient les excès qui ont pu avoir lieu sur ce plan-là. Je ne peux pas participer à ce vote. Je ne sais pas quels sont les autres collègues.

Mme REQUENNA. - Non-participation.

M. LE PRESIDENT. - On connaît. On l'a lue. Cela peut être une tribune politique sur Néo Terra, sur les enjeux de relocalisation, sur la façon avec laquelle on sort nos jeunes de l'échec scolaire. Après sur des décisions qui ont été prises par l'Assemblée Nationale, on ne va pas en finir.

M. PUYJALON. - D'autant chers collègues que sur ce sujet-là, j'approche des gens qui sont aujourd'hui agressés physiquement avec des incendies, des menaces de mort. Quand on voit sur des pauvres dames, boucherie-charcuterie, aujourd'hui, qui reçoivent cinquante coups de téléphone par jour, que l'on va les pendre, les dépecer, les tuer, on est en train de fracturer cette société. Je vous le dis. A jouer comme cela, je côtoie la cellule DEMETER, à un moment donné, les règles de notre vie démocratique passent par l'Assemblée, par les lois, et ensuite je suis d'accord avec vous, il peut y avoir des lanceurs d'alerte, il y en a eus qui étaient intéressants, mais dans ce domaine-là, on est en train de passer à autre chose. C'est de l'écoterrorisme, menaces de mort, incendies criminels, destructions, sabotages, avec des risques pour les gens qui vont aller sur des engins ou des espaces où l'on peut avoir des miradors déboulonnés ou cisailés pour exercer des accidents graves ; on est dans une société où l'on ne peut pas cautionner cet état de fait.

Excusez-moi mais c'est impossible de défendre une chose pareille.

M. LE PRESIDENT. - Alors, qui vote cette motion ?

Le Groupe Verts.

M. BITEAU. - Je la vote à titre individuel. J'entends ce que tu dis, Eddie, mais la cellule DEMETER, et c'est le sujet de cette délibération, n'est pas la bonne réponse. Je condamne tout ce que tu viens de dire, les végans qui emmerdent les bouchers, je condamne tout cela. Mais mettre devant des tribunaux, des gens qui alertent sur des vrais sujets, je pense que la cellule DEMETER n'est pas la bonne réponse.

M. LE PRESIDENT. - Je peux partager ce que vient de dire Benoit. Simplement, on voit bien que ce genre de motion n'a pour but que donner une image à un Groupe politique, de cliver, et ce que je dis est valable pour tout le monde, et cela n'arrange pas l'apaisement du débat au sein de l'Assemblée.

Je vais demander aux Présidents des Groupes une réflexion pour que le Service de l'Assemblée puisse dire cette motion est recevable ou pas recevable parce qu'elle n'entre pas dans les compétences de la Région. Sinon je sens que cela va partir dans tous les sens.

M. COLOMBIER. - Je crois que c'est assez intéressant ce que vous avez dit. L'aune appliquée serait peut-être qu'il faudrait que ces motions soient dans les compétences de la Région, dans les domaines d'action de la Région. Si c'est en dehors, en effet, on ne pourra pas influencer là-dessus.

M. LE PRESIDENT. - On va en parler, Jacques, mais faisons attention : même si le mandat va se terminer en mars, essayons de faire en sorte que pendant cette période où il y aura des élections le débat ici ne soit pas perverti.

En tout cas, je vous remercie et je vous signale qu'il y a un repas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

.

Pas d'autres votes annoncés

ANNEXE

Liste des Conseillers Régionaux avec groupes politiques d'appartenance

Répartition des groupes politiques au sein de l'Assemblée Régionale :

107	- Parti Socialiste et Apparentés (79)
	- Ecologiste et Citoyen – EELV (17)
	- Pour une Ecologie Populaire et Sociale (7)
	- Parti Radical de Gauche Nouvelle-Aquitaine (4)
30	- Les Républicains - CPNT (30)
5	- Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés (5)
12	- Mouvement Démocrate – Union Centriste (12)
22	- Rassemblement National (22)
7	- Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine (7)
18	TOTAL : 183

CONSEIL REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE**Liste des Conseillers Régionaux avec les groupes politiques du Conseil Régional****CONSEILLERS REGIONAUX****GROUPES POLITIQUES**

ABELIN Véronique	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
AGUERRE Barthélémy	Mouvement Démocrate – Union Centriste
ALCORTA Martine	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
ALMOSTER-RODRIGUES Anne-Marie	Parti Socialiste et Apparentés
AMMOUCHE Soraya	Parti Radical de Gauche Nouvelle-Aquitaine
ARGENTON Xavier	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
ASTIER Dominique	Parti Socialiste et Apparentés
AUDI Antoine	Les Républicains - CPNT
AVERLAN Joëlle	Parti Socialiste et Apparentés
BARAT Geneviève	Parti Socialiste et Apparentés
BAUDE Vital	Ecologiste et Citoyen - EELV
BAYLE Josie	Mouvement Démocrate – Union Centriste
BEDU Anne-Laure	Parti Socialiste et Apparentés
BELOT Nicolas	Les Républicains - CPNT
BERGÉ Mathieu	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
BERROYER Jean-Paul	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
BEYRIS Maryline	Parti Socialiste et Apparentés

BEZIAT Françoise	Les Républicains - CPNT
BITEAU Benoît	Parti Radical de Gauche Nouvelle-Aquitaine
BLANCHARD Gérard	Parti Socialiste et Apparentés
BLANCHÉ Hervé	Les Républicains - CPNT
BLANCO Jean-François	Ecologiste et Citoyen - EELV
BONJEAN Elisabeth	Parti Socialiste et Apparentés
BONNEFONT Xavier	Les Républicains - CPNT
BOUDIÉ Florent	Parti Socialiste et Apparentés
BOUDINEAU Isabelle	Parti Socialiste et Apparentés
BOULTAM Yasmina	Parti Socialiste et Apparentés
BOURDIN Katia	Ecologiste et Citoyen - EELV
BOUSQUET-CASSAGNE Etienne	Rassemblement National
BROUILLE Andréa	Parti Socialiste et Apparentés
BRUN Yveline	Rassemblement National
CALMELS Virginie	Les Républicains - CPNT
CASSIN Armelle	Les Républicains - CPNT
CATHUS Christophe	Parti Socialiste et Apparentés
CAVITTE Pascal	Parti Socialiste et Apparentés
CHADJAA Sally	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
CHADOURNE Sandrine	Rassemblement National
CHARAÏ Naïma	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
CHARBONNEAU Jean-Romée	Rassemblement National

CHARTIER Olivier	Les Républicains - CPNT
CHASSAGNE Christelle	Mouvement Démocrate – Union Centriste
CHAUMERON Lucie	Rassemblement National
CHERET Pierre	Parti Socialiste et Apparentés
CHEYROUX Claudie	Rassemblement National
CIBERT Cyril	Parti Socialiste et Apparentés
CLAVEAU-ABBADIE Charline	Parti Socialiste et Apparentés
COINAUD Pierre	Les Républicains - CPNT
COLOMBIER Jacques	Rassemblement National
COMBRES Maryse	Ecologiste et Citoyen - EELV
CORREIA Eric	Parti Socialiste et Apparentés
CORSAN Jean-Jacques	Parti Socialiste et Apparentés
COSTES Marie	Les Républicains - CPNT
COUTANT Françoise	Ecologiste et Citoyen - EELV
D'AMÉCOURT Yves	Les Républicains - CPNT
DARBON Alain	Parti Socialiste et Apparentés
DAURÉ Jean-François	Parti Socialiste et Apparentés
DE AZEVEDO Aurélie	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
DE LACOSTE-LAREYMONDIE Jean-Marc	Rassemblement National
DEGUILHEM Pascal	Parti Socialiste et Apparentés
DELCOUDERC-JUILLARD Nathalie	Parti Socialiste et Apparentés
DELPEYRAT-VINCENT Stéphane	Pour une Ecologie Populaire et Sociale

DELRIEUX Benjamin	Parti Socialiste et Apparentés
DERVILLE Sandrine	Parti Socialiste et Apparentés
DESHAYES Maurice-Claude	Parti Socialiste et Apparentés
DIAZ Edwige	Rassemblement National
DINUCCI José	Rassemblement National
DIONIS DU SÉJOUR Jean	Mouvement Démocrate – Union Centriste
DORTHE Philippe	Parti Socialiste et Apparentés
DRAPRON Bruno	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
DUBOIS Robert	Rassemblement National
DUFORESTEL Pascal	Parti Socialiste et Apparentés
DURAND Pierre	Les Républicains - CPNT
DURRUTY Sylvie	Les Républicains - CPNT
DUTARET-BORDAGARAY Claire	Les Républicains - CPNT
DUTOYA Emilie	Parti Socialiste et Apparentés
EMON Jacky	Parti Socialiste et Apparentés
ESPAGNAC Frédérique	Parti Socialiste et Apparentés
ESTRADE Hélène	Les Républicains - CPNT
FEKL Matthias	Parti Socialiste et Apparentés
FELTESSE Vincent	Parti Socialiste et Apparentés
FERREIRA Otilia	Mouvement Démocrate – Union Centriste
FLORIAN Nicolas	Les Républicains - CPNT
FONTALIRAN Nathalie	Les Républicains - CPNT

FRANCQ Natalie	Parti Socialiste et Apparentés
FREL Lionel	Ecologiste et Citoyen - EELV
FROPOS Sabine	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
FROUSTEY Pierre	Parti Socialiste et Apparentés
GAMACHE Nicolas	Ecologiste et Citoyen - EELV
GENDREAU Béatrice	Parti Socialiste et Apparentés
GÉRARD Anne	Parti Socialiste et Apparentés
GERARD Vincent	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
GUERIN Guillaume	Les Républicains - CPNT
GUILLEMOTEAU Patrick	Parti Socialiste et Apparentés
HARRIBEY Laurence	Parti Socialiste et Apparentés
HAZOUARD Mathieu	Parti Socialiste et Apparentés
HÉNAUT Christelle	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
HÉRAUD Lydia	Parti Socialiste et Apparentés
HOUDET Christian	Rassemblement National
HUSTAIX Gilles	Rassemblement National
IRATCHET Jean-Michel	Rassemblement National
JACQUILLARD William	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
JEANSON Françoise	Parti Socialiste et Apparentés
JOUBERT Florence	Rassemblement National
JUTEL Elisabeth	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
KASRI Shamira	Parti Socialiste et Apparentés

LAFFORE Sandrine	Parti Socialiste et Apparentés
LAGRAVE Renaud	Parti Socialiste et Apparentés
LAINÉZ Marie-Claude	Mouvement Démocrate – Union Centriste
LAMARA Laurent	Rassemblement National
LAMARQUE Gisèle	Parti Socialiste et Apparentés
LANZI Nathalie	Parti Socialiste et Apparentés
LAOUANI Tarik	Parti Socialiste et Apparentés
LAPORTE Hélène	Rassemblement National
LAPRÉE Véronique	Les Républicains - CPNT
LATOURNERIE Marie-Angélique	Les Républicains - CPNT
LAURENT Patrice	Parti Socialiste et Apparentés
LE GUEN Nathalie	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
LE YONDRE Nathalie	Parti Socialiste et Apparentés
LEICIGUEÇAHAR Alice	Ecologiste et Citoyen - EELV
LENFANT Julie	Parti Socialiste et Apparentés
LUMMEAUX BERNARD	Les Républicains - CPNT
MALHERBE Gonzague	Rassemblement National
MARCHAND Régine	Parti Radical de Gauche Nouvelle-Aquitaine
MARENDAT Véronique	Mouvement Démocrate – Union Centriste
MARTY Christine	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
MESNARD Françoise	Parti Socialiste et Apparentés
METTE Sophie	Mouvement Démocrate – Union Centriste

MINVIELLE Michel	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
MOEBS Christine	Ecologiste et Citoyen - EELV
MOGA Martine	Mouvement Démocrate – Union Centriste
MOLIÉRAC Guillaume	Parti Socialiste et Apparentés
MONCOND'HUY Léonore	Ecologiste et Citoyen - EELV
MOREAU Guy	Parti Socialiste et Apparentés
MOTOMAN Laurence	Ecologiste et Citoyen - EELV
MUÑOZ Jonathan	Parti Socialiste et Apparentés
NADAU Marie-Françoise	Les Républicains - CPNT
NAUCHE Philippe	Parti Socialiste et Apparentés
NAYACH Laure	Parti Socialiste et Apparentés
NEMBRINI Jean-Louis	Parti Socialiste et Apparentés
ORVAIN Jérôme	Ecologiste et Citoyen - EELV
OXIBAR Marc	Les Républicains - CPNT
OZSOY Mumine	Ecologiste et Citoyen - EELV
PAGÈS Jean-Louis	Ecologiste et Citoyen - EELV
PALUTEAU Bruno	Rassemblement National
PATIER Christophe	Les Républicains - CPNT
PERREAU Thierry	Ecologiste et Citoyen - EELV
PIEUCHOT Christelle	Parti Socialiste et Apparentés
PINVILLE Martine	Parti Socialiste et Apparentés
PUYJALON Eddie	Les Républicains - CPNT

RABIT Philippe	Les Républicains - CPNT
RAYNAUD Jean-Pierre	Parti Socialiste et Apparentés
REQUENNA Pascale	Mouvement Démocrate – Union Centriste
ROGISTER Thierry	Rassemblement National
ROUÈDE Laurence	Parti Socialiste et Apparentés
ROUSSET Alain - Président -	Parti Socialiste et Apparentés
SABAROT Henri	Parti Socialiste et Apparentés
SABOURIN-BENELHADJ Muriel	Parti Socialiste et Apparentés
SAINTE-MARIE Andde	Parti Socialiste et Apparentés
SAINT-PÉ Denise	Mouvement Démocrate – Union Centriste
SAUVAITRE Daniel	Les Républicains - CPNT
SEBTON Aurélien	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
SIARRI Alexandra	Les Républicains - CPNT
SIMONÉ Maryline	Parti Socialiste et Apparentés
SORE Serge	Parti Socialiste et Apparentés
TAUZIN Arnaud	Les Républicains - CPNT
THIERRY Nicolas	Ecologiste et Citoyen - EELV
TIRANT Benoît	Parti Socialiste et Apparentés
TORTOSA Huguette	Parti Socialiste et Apparentés
TRAPY Nathalie	Parti Socialiste et Apparentés
TRIFILETTI Stéphane	Ecologiste et Citoyen - EELV
TRIJOLET Thierry	Parti Socialiste et Apparentés

TYTGAT Catherine	Parti Socialiste et Apparentés
UTHURRY Bernard	Parti Socialiste et Apparentés
VALKO Odile	Parti Socialiste et Apparentés
VERDIN Alain	Rassemblement National
VEUNAC Michel	Mouvement Démocrate – Union Centriste
VEYSSY Catherine	Parti Socialiste et Apparentés
VICTOR Cyril	Les Républicains - CPNT
VINCENT François	Parti Socialiste et Apparentés
VOLPATO Mireille	Parti Socialiste et Apparentés
WASZAK Reine-Marie	Parti Socialiste et Apparentés
WERBROUCK Séverine	Rassemblement National
WILSIUS Francis	Parti Radical de Gauche Nouvelle-Aquitaine